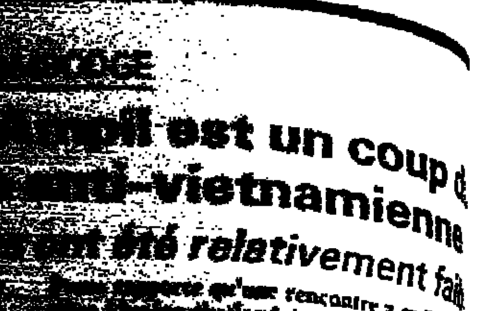
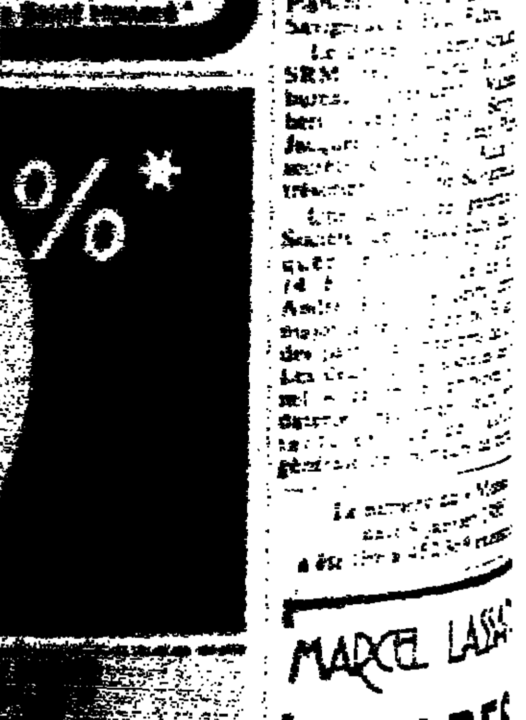










QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12428 – 4 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens – SAMEDI 12 JANVIER 1985

Continuité à Managua

La présence inattendue de M. Fidel Castro le jeudi 10 janvier à Managua, aux cérémonies d'investiture à la présidence du Nicaragua de M. Daniel Ortega, élu le 4 *novembre* 1984, a donné un peu de relief à une manifestation qui illustre d'abord la continuité du régime sandiniste. Mais elle a aussi comblé d'aise les dirigeants de Managua, qui savent que 1985 – plus encore que 1984 – sera une année difficile, *dure et dangereuse*.

Ce geste exceptionnel de M. Fidel Castro – il n'était pas venu à Managua depuis la célébration du second anniversaire de la révolution en juillet 1981 – n'a pourtant qu'une portée limitée. Une manière de faire comprendre qu'il reste de tout cœur aux côtés des commandants sandinistes. Mais ces derniers savent aussi qu'ils ne pourront pas compter sur une aide militaire directe, ou indirecte, de Cuba en cas *d'affrontement* avec les Etats-Unis. Le leader cubain l'a nettement fait savoir à plusieurs reprises. Et tout récemment, en novembre, pendant la crise provoquée par l'arrivée dans les ports nicaraguayens de cargos soviétiques chargés de matériel militaire.

La guerre reste le souci numéro un des sandinistes, qui n'entendent pas pour autant modifier sensiblement leur « ligne », leurs objectifs ou leur tactique. *Les* organisations armées antisandinistes, particulièrement actives dans le nord, ne relâchent pas leur *pression*. Leurs dirigeants espèrent que M. Reagan – le président américain a de nouveau dénoncé, jeudi, « le groupe qui a pris le pouvoir par la force au Nicaragua » – obtiendra aisément du nouveau Congrès une reprise de l'aide financière. De toute manière, les « contras » ne manquent ni de réserves ni d'assistance *indirecte*. La guerre, de plus en plus dure, a déjà contraint Managua à consacrer officiellement près de la moitié de son budget à la défense. Une charge écrasante, absurde, pour un petit pays *sous-développé*, misérable, qui affronte déjà une crise économique d'une grande ampleur. La *perspective* d'une lente asphyxie économique n'est pas moins redoutable pour le Nicaragua que les opérations militaires menées par la Contra.

***Malgré ces menaces*, qui peuvent être mortelles, les neuf commandants – qui disposent et *continuent de disposer en fait de* la totalité du pouvoir – ne paraissent pas décidés à faire *des* concessions de nature à séduire les oppositions internes ou à calmer les faucons de Washington. M. Ortega a réaffirmé la fidélité aux « principes » de juillet *1979* : non-alignement, économie mixte, pluralisme politique. Sauf rares exceptions, le Nicaragua *s'est* aligné aux Nations unies sur les positions du bloc socialiste. Le secteur privé nicaraguayen se débat pour survivre. Et les différents groupes d'opposition – y compris ceux qui ont participé aux élections de novembre – expriment *leur* scepticisme face aux promesses d'« ouverture » du régime.**

En ce *qui* concerne la liberté de la presse, également « confirmée » jeudi par M. Daniel Ortega, on constate que après une période de tolérance exceptionnelle pendant la campagne pour les élections de novembre, le journal « la Prensa » est de nouveau soumis à une censure rigoureuse, et son directeur, le fils de Joaquin Chamorro, a préféré se *réfugier au Costa-Rica*.

Les mises en garde amicales, en particulier celles de l'Internationale socialiste, ne font pas défaut aux sandinistes et l'ancien président social-démocrate du Venezuela, M. Carlos Andres Perez, a refusé d'assister aux cérémonies du 10 janvier pour bien marquer sa « déception ». Mais il semble que les commandants ne soient pas très enclins, pour le moment du moins, à en tenir compte.

Brusque tension à Nouméa

Manifestation violente des Européens dans le chef-lieu de la Nouvelle-Calédonie après le meurtre d'un caldoche

Alors que M. Edgard Pisani venait de commencer une série de consultations politiques sur les propositions qu'il a présentées le lundi 7 janvier, la tension est brusquement remontée en Nouvelle-Calédonie, après la mort du fils d'un éleveur caldoche qui a été tué par balle, vendredi 11 janvier, vers midi, dans une ferme située entre les localités de Bouloupari et de Thio. Plusieurs centaines de personnes se sont heurtées aux forces de l'ordre alors qu'elles manifestaient devant le haut-commissariat à Nouméa.

Parmi les nouvelles réactions à l'évolution de la situation dans le territoire, celle de l'ambassadeur des États-Unis en France, *M. Evan Galbraith*, qui s'est prononcé, jeudi, pour le maintien de la présence française en Nouvelle-Calédonie. M. Galbraith a notamment déclaré, au cours d'un entretien accordé à France-Inter : *« Nous croyons que la présence de la France dans cette région représente un élément de stabilité et nous souhaitons que cette stabilité continue. Les États-Unis ne souhaitent pas voir la Nouvelle-Calédonie devenir une nouvelle Grenade (...) Je suis sûr que les autres pays de la région du Pacifique veulent éviter cette possibilité. Et la meilleure façon de l'éviter, c'est de maintenir le statu quo avec la présence de la France. »*

Le président du CDS, M. Pierre Méhaignerie, exprime, dans une interview publiée par *l'Événement* daté 10-16 janvier, un point de vue nuancé sur le plan de M. Pisani : *« Je demande que chacun fasse preuve de retenue,* dit-il, *et je regrette que le gouvernement n'ait pas eu lui-même à la fois la prudence et l'autorité nécessaires pour être un véritable arbitre ».*

(Lire page 8 l'article de notre correspondant FRÉDÉRIC FILLOUX.)

Hausse des prix : 6,7 % en un an

L'année s'est très bien terminée mais des augmentations sensibles sont attendues au début de 1985

La hausse des prix à la consommation n'aura été, en décembre, que de 0,2 %, selon l'estimation faite par l'INSEE, jeudi *10* janvier. Voilà qui conforte l'optimisme des pouvoirs publics. Bien des records sont battus. Il faut remonter à janvier 1973 pour trouver une hausse plus faible sur un mois.

Depuis 1971, jamais l'augmentation annuelle des prix (de décembre *à décembre*) n'avait été aussi modérée : les 6,7 % obtenus en 1984 sont à comparer, en premier lieu, aux résultats des années précédentes : 13,6 % en 1980, 14 % en 1981, 9,7 % *en 1982* et 9,3 % en *1983* (1). Soit un gain de plus de 7 points en quatre ans.

Au regard de ces chiffres, on peut penser que la lutte contre l'inflation est bien engagée dans un pays qui s'était, en quelque sorte, habitué depuis une quinzaine d'années à de fortes hausses des prix sur lesquelles il fondait, en partie, le financement de son développement.

La décélération des prix que l'on constate en France s'est produite beaucoup plus tôt dans la plupart des pays industrialisés. Aux États-Unis, on est passé d'une hausse annuelle de *10,4 %* en *1981* à *3,2 %* en 1983 ; en Allemagne fédérale, de 6,3 % à 3,3 % ; en Grande-Bretagne, de 11,9 % à 4,6 %. Pour ces trois pays, les rythmes actuels d'inflation sont respectivement de 4,2 %, 2,1 % et 5 %. Aussi bien, si l'écart entre la France et ses principaux partenaires *s'est amenuisé depuis trois ans (voir graphique page 28)*, il ne descend pas en dessous de 2,5 points. En d'autres temps, un tel écart aurait été dénoncé comme facteur de dévaluation. Il souligne *en tout cas* les difficultés qu'éprouve la France à se comporter comme les autres pays industrialisés en matière d'évolution des prix.

FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 28.)

(1) Hausses annuelles : décembre d'une année comparé à décembre de l'année suivante.

Sous la neige

L'offensive du froid sur la France a déjà ses martyrs – des morts par dizaines, – ses héros, *ses saints et ses profiteurs*. L'air venu du pôle est pour les uns un drame, pour d'autres une occasion.

Tout se passe dans l'imaginaire *social* autour de la figure mythique (mais parfois bien réelle) du clochard, du sans-abri. Il fait la « une ». On l'interviewe à la télévision. Dans les villes, les *municipalités s'organisent pour* rendre les nuits supportables aux vagabonds, et certaines municipalités dépensent autant d'énergie à sauver des vies qu'à le faire *savoir (par attachés de presse* interposés). A Paris, M. Chirac avait béni le sapin de Noël de l'abbé Pierre. Dans l'Oise, M. Mitterrand a fondu – *accompagné de trois ministres*, – toutes affaires cessantes, sur les ruines d'un hospice incendié. Dans *l'Humanité*, M. Marchais a sorti sa plume, malgré la froi*dure, pour philosopher sur* le froid et lancer le slogan du temps qu'il fait : *« Abriter, chauffer, nourrir, voilà ce qui compte d'abord. »*

Sous le manteau neigeux de la France profonde, on n'entend présentement qu'un cri, poussé *de droite comme de gauche : « Pauvres pauvres, malheureux miséreux ! »* On fait partout assaut de générosité, le discours charitable s'organise, les vête*ments usagés s'offrent* et s'empilent, on chauffe des baraquements, on distribue des vivres.

On pourrait, cyniquement, remarquer que le climat, le ciel et les nuées se sont associés à la campagne sur les « nouveaux *pauvres* ». *L'abbé Pierre* avait resurgi avant l'hiver. La rigueur du temps lui donne plus que raison : elle transforme, au-delà de toute prévision, la susdite campagne en terrible démonstration.

La droite, qui avait tenté d'utiliser à son profit l'émergence – *supposée récente – de la nouvelle* pauvreté, est relayée, doublée, par la gauche, qui n'allait tout de même pas durablement se laisser voler (après la liberté) *les pauvres !*

Elle fait chaud au cœur, cette France du consensus charitable ! Mais vit-elle réellement en ce rude hiver le printemps des solidarités ? Cela reste à démontrer. Il y a dans le déclenchement de ces commisérations tant de sou*daineté qu'on peut supposer* que, parmi de nobles projets, se glissent quelques arrière-*pensées*.

BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 10.)

Le Monde des livres

Pages 13 à 20

Flannery O'Connor ou le mystère du génie littéraire, par ROGER GRENIER.

La fièvre du tango : un dossier établi par RAPHAËL SORIN.

« La Citoyenne », de FRÉDÉRIQUE HÉBRARD : le feuilleton de BERTRAND POIROT-DELPECH.

Point de vue

Bon repentir, messieurs !

par FRANÇOISE SAGAN

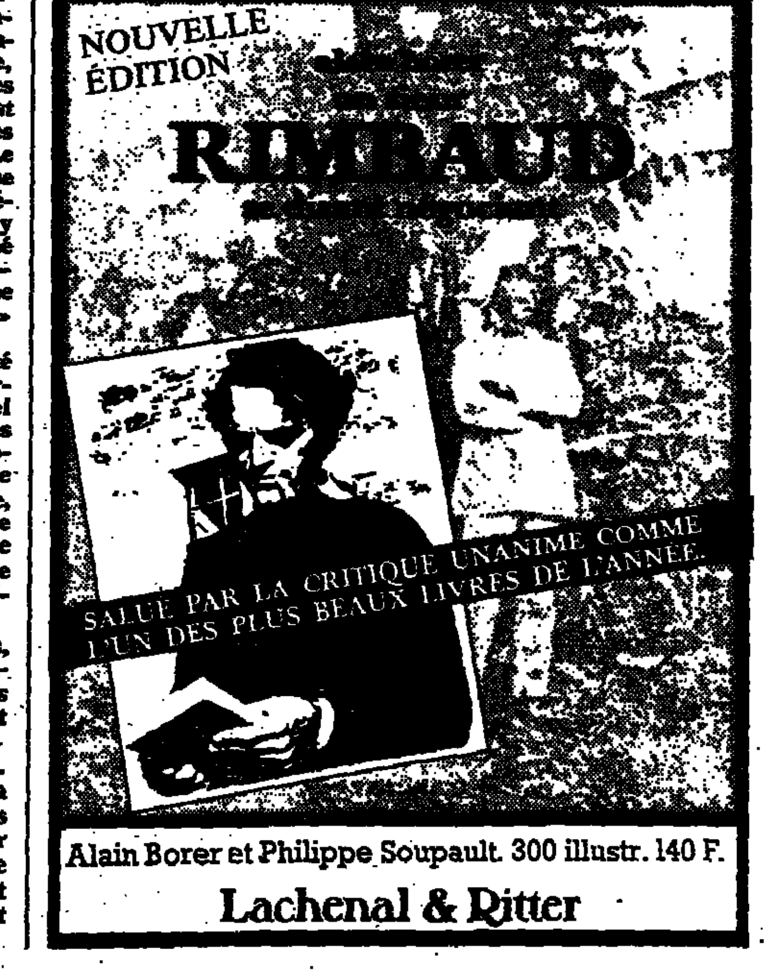
Il semblerait bien que « labourage et pâturage » jusqu'ici les deux mamelles de la France, soient rem*placés ces temps-ci par « sondage et dérapage »*, tout au moins dans ce petit troupeau, ce petit milieu du Tout-Paris, dont on voit les minois et dont on lit les opinions dans les *gazettes ; troupeau dont je faisais* partie au demeurant jusqu'ici avec plus de satisfaction que de gêne, mais jamais encore avec effroi. Or ne voilà-t-il pas que ces personnalités, *ces célébrités* – qui semblaient de mon bord politiquement il y a encore trois ans – font preuve au fil des sondages d'une révolte et d'une audace de plus en plus provocantes ! Et que j'ai vu de véritables actes de courage ces temps-ci, dans ce pays où, comme on le sait, l'Etat exerce *sur tous les médias un pouvoir et une* censure absolus, où l'Etat dicte ou sanctionne chaque mot de la télévi*sion, de la presse et des radios*. Actes héroïques, dont je tient à rapporter au hasard quelques-uns :

C'est ainsi qu'à l'émission de *Michel Polac j'ai vu, par exemple*, les têtes pensantes, les chefs du *Nouvel Observateur* (hebdomadaire que je lisais avec réprobation depuis belle lurette), s'excuser enfin de leurs *erreurs passées, pleurnicher sur* l'Algérie française, le Vietnam par eux livré aux Khmers, se frapper le front sur leur pupitre, déclarer à leur tour impraticables les notions droite-gauche, bref, *je les ai vus se réclamer* du centrisme avec une contrition des plus touchantes et un courage que je *leur soupçonnais mais ignorais* encore.

C'est ainsi que j'ai lu, dans *France-Soir*, le déchirant récit de Madame Dalida, qui, assoupie dans *un rêve noirâtre teinté de rouge*, n'avait dû qu'au baiser de Monsieur Chirac, le maire de Paris, promu soudain chevalier de légende, *de se* réveiller intacte de ce cauchemar, *libérée de cette infamante étiquette* de socialiste.

C'est ainsi qu'à la télévision – pourtant monopole d'Etat par excellence – j'ai entendu avec stupeur – une stupeur mêlée de respect – de courageux *anonymes entonner*, avec un non moins héroïque chansonnier : *« L'emmerdant, c'est la rose, l'emmerdant »*, etc. Et cela avec un entrain, une finesse, une bravoure, *qui touchaient au sublime, certes*, mais aussi à la folie.

(Lire la suite page 9.)



LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU PCF

M. Marchais est en difficulté dans plusieurs grandes fédérations

Lire page 7 l'article de PATRICK JARREAU

M. FRANÇOIS DALLE invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. François Dalle, président du comité stratégique de L'Oréal, ancien président-directeur général de ce groupe de cosmétiques, sera l'invité de l'émission hebdomadaire *« Le grand jury RTL-le Monde »*, le dimanche 13 janvier, de 18 h 15 à *19 h 30*.

M. François Dalle, auteur de plusieurs ouvrages sur la réforme de l'entreprise, a été chargé, en 1984 par M. François Mitterrand, *dont il est un ami* personnel, d'un rapport sur l'industrie automobile.

M. Dalle répondra aux questions d'André Passeron et de Bruno Dethomas, du *Monde*, de Jean-Yves *Hollinger* et de Christian Menanteau, de RTL, le débat étant dirigé par Elie Vannier.

Vers une « Europe du livre » ?

M. Jack Lang peut *saluer une* « victoire » dans la décision qui vient *d'être prise sur le* prix des livres. Il n'était pas sûr, il y a moins d'un an, que la Cour de justice européenne admette la compatibilité de la loi française avec les règles communau*taires. C'est que* les institutions européennes, très attachées à l'idée de concurrence, perçoivent mal la spécificité et la fragilité de la culture, et sont plus à l'aise pour trancher les litiges *entre producteurs de légumes* et d'acier. Déposant devant les *juges, un fonctionnaire de la* Commission de Bruxelles n'aurait-il pas annoncé d'emblée : *« Je ne prononcerai pas le mot culture »*, mot qui motivait justement l'existence de cette loi ? Grâce à la *Cour de justice* de Luxembourg, l'Europe acquiert enfin un commencement de « spiritualité » que réclament ceux qui ne voient en elle qu'une coalition de marchands.

Paradoxalement, M. Jack Lang doit beaucoup à M. Edouard Leclerc. Le « chevalier du parti *prix* », *en portant* la loi devant les instances européennes, a contraint le ministre de la culture à rechercher – et trouver – des appuis auprès des autres gouver*nements européens, et en particulier* auprès du chancelier Kohl. La plupart des pays de la CEE ont des systèmes de prix imposés pour le livre régis par des accords interprofessionnels. Si la Cour de justice avait désavoué la loi française, tous ces systèmes étaient *menacés : l'Europe du livre était* chamboulée alors qu'elle traverse la crise plutôt moins mal que d'autres secteurs. Comment eût-on pu élaborer une politique du livre et de la lec*ture à l'échelle de l'Europe sur un* marché devenu anarchique où se serait imposée la logique unifiante des grandes surfaces ?

Dans la foulée, M. Jack Lang, entend organiser, pour fin mai début juin, une « conférence européenne du livre », où seront invités écrivains, éditeurs et représentants du gouvernement des dix pays de la Commu*nauté. Il y proposera notamment la* coopération entre les grandes bibliothèques d'Europe avec l'apport des nouvelles techniques, l'encouragement à la traduction et la création *d'une « bibliothèque imaginaire de* l'Europe » qui assurerait la traduction systématique des grandes œuvres du passé et du *présent*, dans les différentes langues de la Communauté. Toutes ces activités donneraient une image plus féconde et plus enrichissante de l'Europe.

Dans le même esprit, M. Jack Lang entend demander, au conseil des ministres de la culture des Dix, *une directive à propos* de la circulation des livres à l'intérieur de la Communauté, avant que le Parlement *français réexamine* sa loi.

BERNARD ALLIOT.

(Lire la suite page 21.)

LA REPRISE DU DIALOGUE SOVIÉTO-AMÉRICAIN SUR LES ARMEMENTS

Comme il avait été annoncé, le président Reagan a consacré, mercredi soir 9 janvier, l'essentiel de sa conférence de presse télévisée aux résultats des entretiens Shultz-Gromyko, qui s'étaient conclus la veille à Genève par un accord en faveur de la reprise des pourparlers sur la réduction des armements. Selon la chaîne de télévision ABC, le secrétaire d'Etat américain pourrait à nouveau rencontrer le ministre soviétique des affaires étrangères à la fin du mois de mars à Moscou. Une autre chaîne américaine, CBS, indique que le chef de la délégation américaine à ces négociations pourrait être le diplomate démocrate conservateur Max Kampelman, qui avait participé aux entretiens SALT II et dirigé la délégation des Etats-Unis à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, en 1983.

Plusieurs capitales ont à leur tour exprimé leur satisfaction devant le succès de la rencontre de Genève, en particulier Pékin, Belgrade, Londres, Madrid et Rome, où M. Robert McFarlane, conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité nationale, est allé commenter pour les dirigeants italiens les résultats et les perspectives de l'accord américano-soviétique sur les futurs pourparlers. M. McFarlane était attendu dans la journée de vendredi à Paris, où il devait s'entretenir avec M. Mitterrand, puis avec M. Roland Dumas, lui-même de retour d'un voyage-éclair à Bonn, avant de tenir une conférence de presse en fin d'après-midi.

Le Vatican, par l'intermédiaire de l'*Osservatore Romano*, a fait connaître sa satisfaction devant la conclusion de la rencontre de Genève, qui *« ouvre la porte à un espoir raisonnable »*. Mais Radio-Vatican a ajouté : *« Personne ne se fait d'illusions, les négociations pour le désarmement nucléaire ne seront ni faciles ni courtes. »* M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, s'est, de son côté, félicité de cette *« ouverture d'un dialogue sur des questions qui concernent la survie de l'humanité »*.

A Moscou, les entretiens sur l'intensification du commerce soviéto-américain entre des responsables économiques des deux pays, qui avaient commencé lundi, ont pris fin mercredi soir. Selon l'agence Tass, M. Lionel Olmer, secrétaire adjoint au commerce international, qui a conduit la délégation américaine, s'est déclaré *« satisfait des négociations »*. Chef de la délégation soviétique, M. Vladimir Souchkov, vice-ministre du commerce extérieur, a déclaré que celles-ci avaient *« confirmé qu'il existe de larges possibilités pour une augmentation importante du commerce entre les deux pays si les obstacles artificiels, qui ne sont pas le fait de l'URSS, sont surmontés »*.

• WASHINGTON : la défense spatiale sera « sur la table des négociations », mais ne sera pas « monnaie d'échange »

De notre correspondant

Washington. – M. Shultz a appelé, jeudi 10 janvier, le Congrès à ne pas compromettre, en ralentissant l'effort de défense des Etats-Unis, les possibilités de négociations ouvertes par l'accord de Genève, dont M. Reagan avait espéré, la veille devant les journalistes, qu'il marque le *« début d'un nouveau dialogue »* entre les deux superpuissances.

Contrastant avec son embarras habituel lors des conférences de presse, la souriante assurance avec laquelle M. Reagan a tenu, mercredi, sa première prestation du genre depuis sa réélection disait à elle seule l'importance du succès que constitue pour lui la prochaine relance des discussions sur les armements. Avec le maintien de la cohésion atlantique dans l'affaire des euromissiles, il s'agit en effet là du seul grand succès diplomatique qu'il ait remporté depuis 1980. Or ce tournant était profondément souhaité par les électeurs américains qui avaient beaucoup moins réélu sa politique étrangère que la reprise économique.

Climat favorable

Principal artisan de cette réussite, M. Shultz bénéficiait ainsi d'un climat favorable en venant demander aux parlementaires de ne pas trop écorner les crédits du Pentagone que nombre d'entre eux, démocrates *mais aussi républicains*, voudraient voir soumis à l'austérité générale qu'impose la réduction du déficit budgétaire. Dès le mois dernier, M. Reagan avait donné raison au secrétaire à la défense – et provoqué beaucoup de critiques au Congrès – en limitant l'ampleur des coupes dans les dépenses militaires envisagées pour les prochaines années par sa propre administration. Cette décision avait été expliquée, à l'époque, par la nécessité de ne pas laisser penser au Kremlin qu'il pourrait obtenir sans contreparties un relâchement de l'entreprise de réarmement américaine. M. Reagan a répété, mercredi soir, que le niveau des crédits de défense était *« dicté par ce qui se passe à l'extérieur »* – autrement dit par les futures négociations avec l'URSS.

M. Shultz a, lui, été parfaitement explicite en déclarant aux congressistes qu'il ne faudrait pas que les Soviétiques *« obtiennent ce qu'ils veulent* [des Etats-Unis] *sans rien donner en échange »*. Il a mis l'accent à ce propos sur la production du missile MX, que le sénateur Goldwater, faucon parmi les faucons et nouveau président de la commission des forces armées, avait, il y a un mois, proposé d'abandonner.

La bataille sur le budget

Cet appel paraît, pour l'instant au moins, avoir été entendu puisque le président (démocrate) de la commission des affaires étrangères de la Chambre, M. Fascell, a estimé qu'il était désormais *« tout à fait possible »* que le Congrès repousse à plus tard sa décision sur le MX, qu'il devait prendre au printemps. M. Fascell a également qualifié de *« très positives »* les réactions des parlementaires à l'intervention de M. Shultz.

Ce bon accueil ne signifie nullement que l'administration ait gagné la bataille sur le budget. Il reflète bien, en revanche, l'évolution du rapport de forces entre le gouvernement et le Congrès. Une évolution que M. Reagan a cherché à renforcer en insistant sur la *« complète unanimité »* de la délégation américaine à Genève, sur le *« bon travail »* qui y avait été fait, sur la nécessité qu'il y a à ses yeux de *« travailler* [avec l'URSS] *à renforcer la paix »*, sur la *« flexibilité »*, la *« patience »* et la *« détermination »* qu'y apporteront les Etats-Unis, sur son espoir enfin qu'on pourra parvenir à une *« paix plus stable »* à travers les négociations qui s'annoncent.

Pour autant, M. Reagan s'est soigneusement abstenu de laisser percer la moindre indication sur les concessions qu'il serait disposé à faire sur son programme de la *« guerre des étoiles »* – une expression qu'il a souhaité ne plus entendre employer, puisque l'Initiative de défense stratégique, a-t-il longuement expliqué, est purement défensive.

L'IDS, a-t-il dit, n'est pas une *« monnaie d'échange »* dans les négociations, même si elle sera sur la table; les recherches seront poursuivies sans restrictions, puisqu'elles sont compatibles avec le traité de 1972 sur les missiles antibalistiques. *« Si, comme nous l'espérons »*, ces recherches aboutissent, alors les Etats-Unis, a-t-il ajouté, engageront des pourparlers avec leurs alliés et l'Union soviétique pour savoir *« si et comment »* ils déploieront ces nouvelles armes, dont *« nous ne savons pas encore de quel type »* elles seront.

Ferme mais conciliant dans le ton vis-à-vis de l'URSS, M. Reagan s'est montré tout aussi à l'aise en abordant les problèmes de politique intérieure. Il n'a pas hésité, tout en *réaffirmant son opposition* à une augmentation des impôts, à laisser comprendre qu'il pourrait bien se résoudre, contrairement à ses engagements électoraux, à suspendre l'augmentation des retraites – ce qui a immédiatement soulevé un tollé qu'il se sentait apparemment assez fort pour affronter. Même assurance sur la poursuite de l'aide aux *« contre-révolutionnaires »* du Nicaragua, qu'il ne prévoit pas d'abandonner; même assurance encore sur un éventuel sommet avec M. Tchernenko – auquel le président américain est *« tout à fait disposé »*, mais pas avant qu'il soit *« utile »*. Les lendemains de Genève étaient jours de gloire pour M. Reagan.

BERNARD GUETTA.

• MOSCOU : nette amélioration du ton à l'égard des Etats-Unis

De notre correspondant

Moscou. – Une image inhabituelle est apparue quelques secondes, jeudi 10 janvier, à la télévision soviétique. Les drapeaux des Etats-Unis et de l'URSS flottaient côte à côte sur un bâtiment moscovite. L'occasion était fournie par le rassemblement, dans un grand hôtel de la capitale, du groupe de travail américano-soviétique sur les questions commerciales, la délégation américaine étant conduite par le sous-secrétaire au commerce, M. Lionel Olmer. Un tel organisme ne s'était pas réuni depuis 1978 (*le Monde* du 10 janvier).

Les symboles sont importants dans la période actuelle, dans la mesure où ils manifestent davantage que les déclarations officielles, maigres et rares, le changement intervenu à l'égard des Etats-Unis. Les téléspectateurs soviétiques commencent à apercevoir à intervalles réguliers des images, neutres et même parfois quasiment positives, de la vie américaine. Tass rapporte sans commentaire – et sans trop les déformer – les propos tenus par les responsables américains. Quelque chose, incontestablement, est en train de bouger, même si les premières informations qui commencent à filtrer dans la capitale soviétique sur les conversations de Genève montrent que celles-ci ont été difficiles et que les positions respectives de Washington et de Moscou semblent pour l'instant incompatibles.

Le communiqué hebdomadaire de la réunion du jeudi du bureau politique (une innovation qui date d'Andropov et qui a été maintenue par son successeur) est nettement plus court que d'habitude : *« Les membres du bureau politique ont été unanimes pour constater l'importance de l'entente réalisée au cours de la rencontre à propos de l'objet et des buts des négociations soviéto-américaines sur les problèmes des armements cosmiques et nucléaires qui seront étudiés et réglés de façon interdépendante »*, indique ce texte.

On remarquera la mention de cette *« unanimité »*; celle-ci va tellement de soi dans le système qu'elle n'est généralement pas signalée. Faut-il croire que si l'on a évoqué cette *« unanimité »*, c'est qu'elle n'allait pas de soi ? Il serait sans doute vain de spéculer sur l'identité des personnalités qui, au sein du bureau politique, ne sont pas d'accord sur le nouveau cours pris par les relations soviéto-américaines. L'instance suprême du pouvoir en URSS a, en tout cas, cette particularité d'être à peu près le seul endroit où une véritable discussion politique est possible.

On peut seulement écarter l'hypothèse d'une grogne des militaires. Le maréchal Ogarkov a perdu, en septembre dernier, son poste de chef d'état-major général, qui aurait pu l'amener à succéder au maréchal Oustinov comme ministre de la défense, précisément parce qu'il avait trop tendance à vouloir donner des conseils aux civils. Le nouveau ministre, le maréchal Sokolov, n'a pas l'envergure nécessaire pour faire entendre sa voix hors du domaine de sa compétence, et il a été sans doute choisi pour cette raison. S'il y a eu des divergences d'opinions, elles sont venues d'ailleurs. Le parti continue à commander à l'armée – et à la diplomatie – en URSS, mais, au sein du parti, tout le monde n'apprécie peut-être pas que le dialogue soit renoué avec Washington, alors que les Pershing-2 continuent d'être déployés en Europe.

La presse écrite soviétique reste très discrète sur les conversations de Genève et sur la conférence de presse du président Reagan, se contentant de comptes rendus courts et neutres. La *Pravda* estimait, jeudi, que la *« délégation américaine avait fini par adopter une position qui permet d'amorcer de nouveaux pourparlers entre l'URSS et les Etats-Unis »*, une des phrases les plus « positives » parues jusqu'ici sur l'ensemble du processus entamé avec Washington.

Tass relevait, de son côté, jeudi après-midi, pour le déplorer, que le président Reagan avait confirmé, lors de sa conférence de presse, son intention de poursuivre les *« travaux de recherche »* sur la *« guerre des étoiles »*. L'agence soviétique, évitant toute attaque directe contre le chef de l'exécutif américain, affirmait, cependant, que celui-ci s'était *« dérobé aux questions »* sur le problème de la militarisation de l'espace. La tonalité était plutôt favorable dans l'ensemble puisque Tass citait, sans la commenter, l'affirmation de M. Reagan selon laquelle *« nous devons être prêts à agir en commun là où cela est possible »*.

DOMINIQUE DHOMBRES.

• BONN : la consultation entre alliés est nécessaire

De notre correspondant

Bonn. – M. Paul Nitze, conseiller spécial de M. Shultz pour les négociations stratégiques, a longuement exposé, jeudi 10 janvier, à Bonn, les résultats de la rencontre de Genève au chancelier Helmut Kohl d'abord, puis à ses ministres des affaires étrangères et de la défense. Ces résultats devaient être également au centre des discussions de M. Roland Dumas avec son collègue allemand, M. Genscher, vendredi, dans la capitale allemande. Le ministre français des relations extérieures, qui fait sa première visite officielle en RFA depuis qu'il a été nommé à la tête du Quai d'Orsay, devait être accompagné de ses directeurs des affaires politiques et européennes, ainsi que de Mme Renoir, responsable des affaires stratégiques.

Au cours d'une conférence de presse, M. Nitze n'a pas caché que si Américains et Soviétiques avaient fait à Genève *« un premier pas important et nécessaire »*, des *« divergences importantes »* n'en continuaient pas moins de les séparer. Il a souligné la nécessité pour les alliés de poursuivre le déploiement en Europe, comme prévu, des Pershing-2 et des missiles de croisière américains tant que l'on n'arriverait pas à des résultats dans les négociations.

Sur ce point, Washington dispose plus que jamais de l'appui du gouvernement allemand. Tout en se gardant de jubiler, celui-ci a été extrêmement soulagé par l'issue de Genève. *« Nous avons eu raison d'être ferme sur les missiles, contrairement à ce que voulait l'opposition »*, soulignait, jeudi, un fonctionnaire allemand. Maintenant que cette question se trouve englobée dans la négociation générale, le gouvernement se trouve en outre dégagé de responsabilités directes. La gauche allemande, qui a salué dans son ensemble la reprise des négociations, se trouve maintenant sur la défensive. M. Vogel, vice-président du Parti social-démocrate, n'en a pas *moins à nouveau demandé*, mercredi, le gel du déploiement des missiles à moyenne portée par les deux super-puissances, tandis que les Verts continuaient de réclamer *« des initiatives concrètes »* pour influencer le climat des négociations.

M. Nitze a été questionné en détail, notamment par M. Genscher, sur la manière dont Washington envisage la poursuite de ses consultations avec ses alliés occidentaux. Le gouvernement allemand s'estime satisfait de la manière *dont* les Européens ont été associés jusqu'ici à la *phase préparatoire, ainsi que* des assurances qui lui ont été à nouveau données jeudi, mais il ne cesse d'insister sur l'importance de cette coopération et sur le rôle que les Européens doivent jouer eux-mêmes pour accompagner la négociation.

Dans un éditorial du quotidien de Bonn, le *General Anzeiger*, le journaliste Wolf Bell, qui passe généralement pour refléter les vues de M. Genscher, rappelle notamment qu'il est plus que jamais de l'intérêt des Européens de développer un concept propre de sécurité commune s'ils veulent être entendus des deux Super-Grands.

HENRI DE BRESSON.

UN SOMMET DU PACTE DE VARSOVIE EST PRÉVU EN BULGARIE LE 15 JANVIER

Les dirigeants suprêmes des pays membres du pacte de Varsovie se réuniront les 15 et 16 janvier à Sofia, à l'occasion d'une session du « comité politique consultatif », la plus haute instance du pacte, qui réunit les chefs des partis communistes.

Ce devrait donc être le premier déplacement à l'étranger de M. Constantin Tchernenko depuis qu'il a accédé au pouvoir en février 1984. Selon des informations rapportées de Moscou par l'AFP, il n'est pas exclu que le « sommet » se tienne en fin de compte dans la capitale soviétique si l'état de santé de M. Tchernenko empêchait celui-ci de se déplacer. A Sofia, pourtant, on indique de source bien informée que M. Tchernenko devrait profiter de son séjour pour faire, à l'issue de la réunion, une visite officielle de quarante-huit heures en Bulgarie.

Les dirigeants du bloc soviétique devraient logiquement évoquer lors de leur réunion la reprise des négociations soviéto-américaines sur le désarmement, et aussi une question plus formelle : celle du renouvellement du traité de Varsovie, qui arrive à expiration en mai prochain.

• ERRATUM. – Dans la citation que nous avons donnée de la position de la France sur la militarisation de l'espace (*le Monde* du 10 janvier) une erreur d'impression nous a fait écrire que *« la France, partie au traité sur l'Espagne de 1967, est très attachée à son respect »*. C'est bien entendu du *« traité sur l'espace »* qu'il était question.

SELON LE COMMANDEMENT NORVÉGIEN

L'URSS a renforcé considérablement son dispositif militaire dans ses régions septentrionales

Oslo (AFP). – L'URSS renforce notablement la qualité de ses armements dans la région militaire de Leningrad, dont dépend la péninsule de Kola, 1 000 kilomètres plus au nord et proche de la Norvège, affirme un rapport du commandant suprême norvégien publié jeudi 10 janvier à Oslo.

Selon le rapport, des missiles de *croisière* d'un type nouveau *et* d'une portée de 2 000 à 3 000 kilomètres vont équiper les sous-marins stratégiques soviétiques de type Papa, Oscar Charlie, Typhoon et Delta, dans la terminologie de l'OTAN, qui remplacent les anciens modèles Juliett et Echo-2. On sait que le missile de croisière égaré le mois dernier au-dessus de la Norvège et de la Finlande était d'un modèle beaucoup plus ancien, le Shaddock, ou SSN3, datant de 1962 et portant à 450 kilomètres.

En ce qui concerne les missiles tactiques sol-sol affectés à la région de Leningrad et à celle de la Baltique, le rapport met en valeur la modernisation intervenue au cours des vingt dernières années. Les Frog, d'une portée de 40 kilomètres, ont été remplacés depuis 1970 par des SS-21 atteignant 120 kilomètres. Les Scud, d'une portée de 300 kilomètres et dont le nombre de rampes a été porté de six à douze, vont être relayés par des SS-23 d'une portée de 500 kilomètres. Enfin, les douze rampes de Scaleboard, d'une portée de 900 kilomètres, sont en passe d'être remplacées par des SS-22, capables d'atteindre la même distance *mais avec davantage de précision*.

Dans le domaine aérien, le nombre des avions tactiques, hélicoptères d'assaut et de transport, a doublé en vingt ans, passant de 250 à 500. S'y ajoutent 360 chasseurs bombardiers Fencer ainsi que des Backfire à long rayon d'action, qui ne sont pas basés en permanence sur les dix-huit aérodromes recensés sur la péninsule de Kola mais qui peuvent y être envoyés rapidement, selon le commandement norvégien.

Selon le rapport, le nombre de divisions d'infanterie mécanisée présentes dans la région militaire de Leningrad est passé de 10 à 12 et leurs *effectifs ont été portés de 10 000 à* 13 000 hommes. S'y ajoutent 13 700 sur la péninsule de Kola, une brigade de fusiliers marins et, plus au sud, deux brigades de « reconnaissance et de sabotage » relevant probablement des « forces à destination spéciale » (spetsnaz) spécialisées dans la désorganisation des forces adverses.

D'autre part, un rapport de la CIA américaine, dont fait état la chaîne de télévision CBS, révélerait qu'une demi douzaine de sous-marins soviétiques ont subi depuis 1965 divers accidents ayant causé la mort d'environ 500 membres d'équipage. Selon ce texte, un sous-marin aurait *fait naufrage* en 1968 en mer Baltique, un autre aurait subi des fuites radioactives importantes, enfin le réacteur du brise-glace *Lénine* aurait connu un grave problème qui aurait coûté la vie à trente marins.

• *Les « sacs à dos atomiques »*. – Les forces américaines en Europe ne sont pas équipées de *« sacs à dos atomiques »*, a déclaré mercredi 9 janvier à Bonn M. Lothar Ruehl, secrétaire d'Etat à la défense dans le gouvernement fédéral allemand. Selon lui, les informations diffusées à ce sujet par la chaîne américaine de télévision ABC (*le Monde* du 8 janvier) sont *« dénuées de tout fondement »* et résultent apparemment d'un *« malentendu »*. – (AFP.)

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

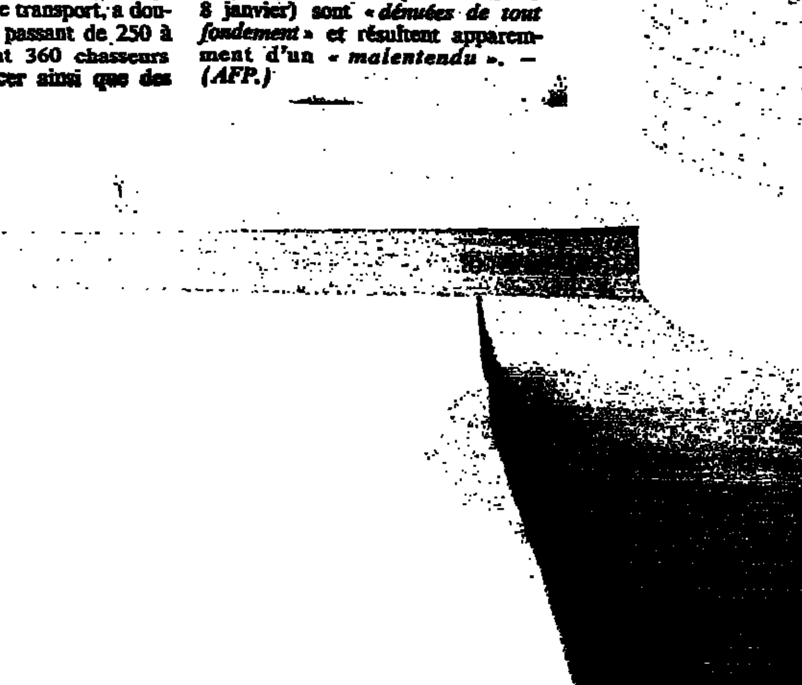
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



…EMENTS

…tion du ton à l'égard des…

DOMINIQUE DHOMBRES.

COMMANDEMENT NORVÉGIEN

…renforcé considérablement son dispositif militaire …régions septentrionales

DIPLOMATIE

LA VISITE DE PERSONNALITÉS MAROCAINES EN ALGÉRIE

L'idée d'un sommet maghrébin « à cinq » semble prendre forme

La Tunisie s'efforce activement de promouvoir l'idée d'un sommet maghrébin à Tunis, mais les préparatifs en vue de le réunir sont loin d'être terminés, indiquait-on jeudi 10 janvier de source diplomatique arabe à Tunis. Ainsi, ajoute-t-on, si les cinq pays de la région (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie) ont donné leur *« accord de principe »* pour participer à un sommet dans la capitale tunisienne, des questions demeurent en suspens à propos notamment de l'attitude algérienne.

Selon la même source, Alger aurait proposé la tenue d'un *« sommet à six »*, impliquant la présence de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) proclamée par le Front Polisario, ce qui est inacceptable pour le Maroc. Les Algériens ont proposé que le sommet maghrébin soit précédé d'une réunion préparatoire des ministres des affaires étrangères, idée qui n'aurait pas suscité l'enthousiasme de Rabat. – *(Reuter.)*

De notre correspondant

Alger. – Arrivées discrètement dans la matinée du mardi 8 janvier et reparties l'après-midi du même jour, deux personnalités marocaines, MM. Guedira, conseiller politique du roi Hassan II, et Filali, ministre de l'information, ancien ambassadeur en Algérie, proche de la famille royale et qui sera peut-être appelé à *d'autres fonctions dans un prochain* gouvernement, se sont entretenus avec le président Chadli des conditions préalables à un sommet maghrébin, a-t-on appris de source sûre à Alger sans que la nouvelle soit confirmée officiellement.

La même discrétion avait entouré une rencontre entre le roi Hassan II et M. Taleb-Ibrahimi, ministre algérien des affaires étrangères, à Fès, le *20 décembre. Ces deux entrevues* donnent à penser que l'idée d'un sommet maghrébin lancée en décembre par M. Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, agissant à titre personnel, prend corps. Le relais pourrait avoir été pris par le chef de la diplomatie tunisienne, M. Caïd-Essebsi, qui s'est rendu jeudi à Nouakchott, après une escale à Casablanca. Il est possible *qu'il fasse d'autres voyages dans* la région. Alger et Rabat seraient d'accord pour que ce sommet, s'il a lieu, se tienne en Tunisie, avec la participation de la Libye et de la Mauritanie. Algériens, Marocains et Tunisiens sont conscients du fait qu'un tel sommet n'aurait de sens qu'après une minutieuse préparation, et il ne faut pas s'attendre à une convocation sous bref délai. Une étape préalable pourrait être une seconde rencontre entre *le roi Hassan II et le* président Chadli, après celle du 26 février 1983.

En apparence, celle-ci n'avait pas eu de résultat. Cependant, le fil n'a *jamais été* complètement *rompu*. Alors que la presse et le Parlement marocains critiquaient violemment l'Algérie pour son aide militaire accrue au Polisario, le roi a calmé le jeu dans une récente déclaration à un journal arabe en rendant hommage au président algérien, *« courtois, honnête et désireux d'ouverture »*.

Deux faits peuvent avoir amené à rouvrir le dialogue. Le Maroc a marqué incontestablement des points dans le domaine militaire en poussant le « mur » de défense du Sahara jusqu'aux confins algériens et *mauritaniens, ce qui diminue* de plus en plus la marge de manœuvre du Polisario. L'Algérie a remporté un succès diplomatique longuement et habilement préparé, avec la confirmation de l'admission de la « République sahraouie » à l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Les Algériens, qui disent n'avoir aucun contentieux bilatéral avec Rabat, se déclarent conscients de la nécessité d'un Maghreb uni mais rappellent toujours que sa construction ne doit pas se faire *« sur le dos des Sahraouis »*, avec lesquels les Marocains doivent s'entendre directement. *Ceux-ci estiment que cette* position n'est pas tenable de la part d'un pays *« sans lequel le Polisario n'existerait pas »*.

Apparemment, c'est toujours la quadrature du cercle. Où serait la porte de sortie honorable que chacun déclare pouvoir ouvrir pour l'autre ? Peut-être les tractations en cours tournent-elles autour de la recherche de modalités nouvelles acceptables par toutes les parties.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

● *Session extraordinaire du conseil exécutif de l'UNESCO.* – Le conseil exécutif de l'UNESCO se réunira en session extraordinaire du 12 au 16 février prochain, afin d'examiner les conséquences – notamment budgétaires – du récent retrait américain, qui va priver l'organisation du quart de ses ressources. *Ce retrait, « pour regrettable qu'il soit, ne saurait compromettre l'avenir de l'UNESCO »,* estiment une trentaine d'intellectuels, principalement africains, qui ont publié une motion de soutien au directeur général de l'organisation, M. M'Bow, dont la gestion avait provoqué *le départ des Etats-Unis et* différentes mises en garde d'autres pays membres.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● LES TROUPES SOVIÉTIQUES NE SONT PAS LA POUR TOUJOURS, DÉCLARE LE PRÉSIDENT KARMAL. – Selon l'agence Tass, citant Radio Kaboul, le président Babrak Karmal a déclaré, dans une allocution marquant le vingtième anniversaire de la création du Parti démocratique et populaire d'Afghanistan (PC), que *« dès que les ingérences et les agressions étrangères auront cessé les soldats soviétiques pourront rentrer chez eux. Le contingent militaire limité d'Union soviétique envoyé à la requête de la République démocratique d'Afghanistan (...) ne restera pas* [en Afghanistan] *pour toujours »*, a-t-il ajouté.

Le message que le Kremlin a envoyé au PC afghan, à l'occasion de cet anniversaire, indique, selon Tass, que le parti consolide actuellement ses rangs et son unité en vue de combattre les rebelles, faisant ainsi allusion aux divisions au sein du PDPA. – *(Reuter.)*

Corée du Sud

● LA VISITE DE Mme CRESSON. – Mme Edith Cresson a annoncé à l'occasion de la présentation de ses vœux à la presse qu'elle se rendra en Corée du Sud, vraisemblablement en mars prochain, après les élections prévues en février dans ce pays. La Corée du Sud, rappelle-t-on, avait décidé le 28 décembre dernier d'ajourner la visite prévue en janvier du ministre français du redéploiement industriel et du commerce extérieur, à la suite de la décision française d'élever au rang de quasi-représentation diplomatique le statut de la mission commerciale nord-coréenne à Paris.

Maroc

● LIBÉRATION DE PRISONNIERS. – Trois cent trente-quatre détenus ont bénéficié d'une grâce royale à l'occasion du quarante et unième anniversaire du Manifeste de l'indépendance présenté aux autorités du protectorat français par des nationalistes marocains. Ces mesures représentent cent soixante et une remises sur le reliquat de la peine, cent cinquante-deux remises partielles et dix-neuf remises totales de la peine d'emprisonnement et deux commutations de la peine de prison à vie en réclusion à temps. Le communiqué officiel ne fournit aucune indication sur les détenus qui en ont bénéficié. D'autre part, *le Comité d'action pour la* libération des prisonniers d'opinion au Maroc a annoncé la récente libération de l'étudiant Fouad El-Moumen survenue après que ce comité eut fait état de son arrestation à Casablanca par la police marocaine.

Sri-Lanka

● DOUZE « SÉPARATISTES » TAMOULS TUÉS. – Les forces de sécurité ont tué une douzaine de « séparatistes » tamouls et en ont capturé une quarantaine d'autres, au cours d'un raid, le 8 janvier, près d'Atchuveli, dans la province de Jaffna, dans le nord de Sri-Lanka, a indiqué une sources officielle, jeudi 10 janvier, à Colombo. Trois soldats ont été blessés au cours de l'opération, a-t-il été ajouté. Le ministre de l'intérieur, M. L. Athulathmudali, a précisé que le chef des « Tigre de libération de l'Eelam tamoul », l'un des principaux groupe « séparatiste » comptait au nombre des victimes. – *(AFP, UPI, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Liban

Attentats et explosions se succèdent à Beyrouth et à Tripoli

Plusieurs personnes ont été tuées par l'explosion d'une charge ce vendredi en fin de matinée devant la Banque de Beyrouth et des pays arabes, située sur le boulevard Mazraa.

Mercredi soir, trois personnes ont été tuées et douze autres blessées dans une explosion, d'origine criminelle selon la police, qui visait le restaurant Smugglers'Inn, situé dans une rue latérale du quartier commerçant de Hamra à Beyrouth-Ouest. La charge explosive, évaluée par la police libanaise à 15 kg de TNT, avait été placée à l'intérieur de l'établissement derrière le bar. Ce restaurant avait été envahi à deux reprises dans le passé par des éléments armés, qui avaient délesté les clients. Selon des voisins, le propriétaire avait également été l'objet récemment, à l'instar de beaucoup de ses collègues à Beyrouth-Ouest, de menaces de racket de la part d'éléments armés.

De même, le meurtre du lieutenant-colonel Claude Cuenot, commandant-adjoint de la force française d'observateurs à Beyrouth, pourrait avoir été d'origine crapuleuse. C'est ce qu'a laissé entendre mercredi l'ambassadeur de France au Liban, M. Fernand Wibaux. *« Nous avons l'impression que le meurtre n'était pas politiquement motivé, car ses papiers et sa montre lui ont été volés. Quoi qu'il en soit, l'officier n'était pas en service »*, a-t-il dit aux journalistes.

L'insécurité n'est pas seulement le lot de Beyrouth. *Quatre églises ont* été endommagées en moins de vingt-quatre heures à Tripoli, dans le nord du Liban. Une première explosion s'est produite mardi soir devant le portail de l'église Saint-George, de culte orthodoxe grec. Deux heures plus tard, un homme a jeté un bâton de dynamite contre l'Eglise évangélique de la foi. Mercredi à l'aube, une autre explosion s'est produite devant un cimetière chrétien, sans faire de dégâts. Auparavant, la cathédrale grecque orthodoxe et une Eglise maronite avaient été endommagées lors de deux attentats.

L'aviation israélienne a effectué, *mercredi après-midi, un raid* contre une base palestinienne située à El Marj, à 4 kilomètres du village de Bar-Elias, au nord de la Bekaa libanaise, en territoire contrôlé par l'armée syrienne. Selon Jérusalem, cette base était contrôlée par le Front de lutte populaire dirigé par M. Samir Ghoche, une minuscule organisation palestinienne prosyrienne. Le raid de mercredi porte à *dix-sept* le nombre d'attaques aériennes israéliennes contre des positions palestiniennes au Liban depuis *le début de 1984.*

Au Liban du Sud, cinq soldats israéliens ont été blessés, jeudi, par l'explosion d'une bombe commandée à distance à l'embouchure du Zaharani, sur la route côtière entre Saida et Tyr. La nuit précédente, vingt-quatre Libanais avaient été arrêtés au Liban du Sud par les forces israéliennes aidées de l'Armée du Liban-Sud, milice créée, armée et financée par Israël. Par ailleurs, une unité israélienne a pénétré à pied, jeudi, à l'aube, dans le village de Maarakeh, à l'est de Tyr, et y a dynamité un petit commerce avant de se retirer. – *(AFP, UPI.)*

Violent réquisitoire de M. Arafat contre le président Assad

Tunis *(AFP)*. – M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP, a accusé le président syrien Hafez El Assad de participer *« au complot américano-israélien visant la destruction de la révolution palestinienne et la partition du Liban, première étape d'une balkanisation du monde arabe »*.

Dans un discours prononcé, mercredi 9 janvier, devant des combattants palestiniens installés au camp d'Oued-Ez-Zarga (100 kilomètres au nord-ouest de Tunis), le chef de l'OLP a dressé un véritable réquisitoire contre *« les multiples tentatives entreprises ces dernières années par le régime syrien pour saper les bases et les institutions de la révolution palestinienne »*. M. Arafat a notamment déclaré : *« J'ai le devoir, au nom de la révolution palestinienne, de dire au président syrien : tu n'a pas protégé la révolution palestinienne, comme tu en avais fait le serment. Tout au contraire, tu as participé avec les forces israéliennes à l'encerclement et au bombardement des forces palestiniennes. »*

Après avoir rappelé que *« le régime syrien avait laissé les forces palestino-libanaises combattre seules l'ennemi israélien lors de l'invasion de Beyrouth en juin 1982 »*, M. Arafat a affirmé que *« l'histoire enregistrera aussi que les régimes syrien et libyen ont commis le péché d'avoir permis à leurs forces d'encercler et de bombarder, avec les soldats israéliens, les forces palestiniennes à Tripoli et dans la plaine libanaise de la Bekaa »* durant l'automne 1983.

[Le réquisitoire de M. Arafat répond vraisemblablement à celui qu'avait prononcé le président Assad, le 7 janvier, contre le *« tandem capitulard Hussein-Arafat »*, au cours de la séance inaugurale du huitième congrès du parti Baas au pouvoir en Syrie. A cette occasion, le président Assad, faisant allusion à la volonté de M. Arafat de ne pas dépendre, dans ses choix, des pays arabes, avait notamment mis en garde le peuple palestinien contre *« l'hymne à la prétendue décision palestinienne indépendante, chanté ces derniers jours par les capitulards »*.]

Israël

Le Parti travailliste et le Likoud sont favorables à un « retrait par étapes » du Liban du sud

De notre correspondant

Jérusalem. – La majorité des dix ministres du « Conseil restreint » – qui regroupe à parité les travaillistes et le Likoud – sont maintenant favorables à un retrait par étapes de l'armée israélienne du Liban du Sud. Ceci ressort des délibérations gouvernementales tenues à Jérusalem, jeudi 10 janvier. Les grandes lignes de ce plan seraient présentées dimanche au conseil des ministres élargi.

L'objectif final des dirigeants israéliens demeure le repli de l'armée sur la frontière internationale dans un délai de six à neuf mois. Mais ils comptent y parvenir en trois étapes. Dans un premier temps, l'armée se retirerait de la région côtière en prenant position quelque part au nord de Tyr. Dans une seconde phase, elle évacuerait l'Est et le centre de la région occupée avant de quitter totalement le Liban dans une ultime étape. Israël maintiendrait toutefois une unité de liaison et des officiers de renseignements auprès de l'armée du Liban du Sud (ALS) du général Antoine Lahad.

Les deux étapes intermédiaires permettraient à Jérusalem d'évaluer les effets de son initiative et d'examiner le cas échéant les chances de relancer une solution négociée. La première phase du redéploiement commencerait avant la fin de l'hiver. Le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin avait déclaré mercredi devant la Knesset que, *« malgré les risques inhérents à un retrait unilatéral, le gouvernement pourrait le décider dans un très proche avenir. »*

« Je ne suis pas tout à fait sûr, avait dit M. Rabin, *que le processus de négociation soit terminé, mais il est proche de sa fin du moins dans son cadre actuel. Je regrette que ces efforts diplomatiques n'aient donné aucun résultat, mais je ne regrette pas d'avoir essayé. L'impasse est due à des changements dans le monde arabe et, jusqu'à un certain point, à l'évolution des relations entre les grandes puissances. »* M. Rabin avait conclu en soulignant qu'il *« ne voulait pas être celui qui serait contraint de renvoyer l'armée au Liban »* parce que sa sortie aurait été ratée.

La délégation israélienne aux discussions de Nakoura reprendra probablement sa place à la table de négociations, mais seulement jeudi prochain au lieu de lundi, indique-t-on dans les milieux informés. Cette décision marquerait un geste de bonne volonté envers les Nations unies au moment où le secrétaire général adjoint de l'Organisation mondiale, M. Brian Urquhart, attendu au Proche-Orient mardi, tentera une mission de la dernière chance. Israël *ne veut pas être tenu pour principal* responsable de la rupture des pourparlers.

A Jérusalem, on qualifie d'*« absurde »* la dernière proposition faite par le Liban pour sortir de l'impasse. En échange d'un calendrier de retrait israélien – condition préalable posée par Beyrouth, – le gouvernement Karamé serait prêt à saisir le Conseil de sécurité du problème du *redéploiement de la FINUL* (Force intérimaire des Nations unies au Liban). Cette proposition, dit-on ici, est *« un acte désespéré pour tenter d'empêcher un retrait unilatéral »*. Israël est d'autant moins disposé à l'examiner que l'Union soviétique jouit d'un droit de veto au Conseil de sécurité.

Parmi la minorité de ministres hostiles à un retrait total du Liban figurent le général Sharon, en charge du commerce et de l'industrie, et l'ancien responsable de la défense, M. Moshe Arens. Celui-ci a exprimé, jeudi, son opposition à toute publication des projets gouvernementaux. *« Ce serait la pire chose,* a-t-il souligné. *Si nous annonçons à l'avance nos intentions, personne ne coopérera plus avec nous. Nous pourrions dire adieu à tous nos amis au Liban. »* Pour M. Arens, aucun accord tacite ne peut être conclu avec la Syrie à propos du Liban. Il avait vainement tenté de l'obtenir lorsqu'il était ministre de la défense et M. Rabin, a-t-il précisé, a fait de même avant de s'apercevoir rapidement de la stérilité de ses efforts.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

ACCORD AU SEIN DU GOUVERNEMENT POUR LA CRÉATION DE SIX NOUVELLES IMPLANTATIONS JUIVES EN CISJORDANIE

Jérusalem *(AFP, AP)*. – Un accord pour la création, avant l'automne prochain, de six nouvelles colonies de peuplement juives en Cisjordanie occupée est intervenu entre le Parti travailliste et le Likoud, principaux partenaires du cabinet d'union nationale.

La création d'au moins cinq nouvelles colonies de peuplement en Cisjordanie avait été prévue par les accords de coalition Parti travailliste - Likoud pour la formation du gouvernement dirigé par M. Shimon Pérès.

Des divergences entre le Likoud et les travaillistes sur la localisation de ces implantations ont été finalement surmontées, mercredi 9 janvier, *lors d'une rencontre entre* le ministre de la défense, M. Itzahk Rabin (travailliste), et le ministre des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir (Likoud).

Selon le Parti travailliste, les nouvelles implantations seront situées dans une région qui ne sera pas rendue à la Jordanie, même en cas de négociations, conformément à une décision prise en septembre dernier. Cette décision constitue un compromis entre la demande de gel des implantations du parti de M. Pérès et l'exigence du Likoud de poursuite sans conditions de la politique de colonisation de la Cisjordanie du Likoud.

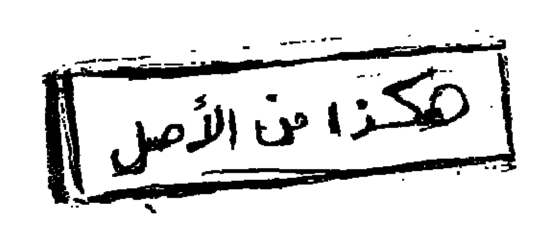
ADDIS-ABÉBA DÉMENT AVOIR REÇU UNE AIDE ISRAÉLIENNE

L'Ethiopie a démenti, jeudi 10 janvier, les informations en provenance de *Jérusalem selon* lesquelles le gouvernement éthiopien aurait autorisé l'acheminement de secours *israéliens aux victimes* de la famine. Le ministère éthiopien des affaires étrangères a qualifié de *« malveillantes »* ces informations et a, par ailleurs, accusé, pour la première fois, Israël et les Etats-Unis de vouloir disculper le Soudan en ce qui concerne le transfert des falachas vers Israël.

Le président de la Croix-Rouge israélienne, le professeur Arieh Arel, avait annoncé que le gouvernement éthiopien avait autorisé l'acheminement de secours en provenance d'Israël aux victimes éthiopiennes de la famine et qu'un chargement de vivres, de médicaments et de produits de première nécessité, d'une valeur de 25 000 dollars, serait embarqué le 27 janvier à Eilath, sur la mer Rouge, pour le port éthiopien de Massaoua.

D'autre part, M. Ouri Gordon, membre de l'exécutif de l'Agence juive et directeur de l'Aliah des jeunes, organisation chargée de l'immigration et de l'accueil des mineurs juifs en Israël, a déclaré, mercredi 9 janvier, à Paris, qu'environ douze *mille falachas* se trouvaient aujourd'hui en Israël, dont trois mille cinq cents venus par le biais de l'*« opération Moïse »*. M. Gordon a lancé un appel pour réunir 125 millions de dollars au profit des falachas arrivés en Israël.

★ Section française de l'Aliah des jeunes, 256, rue Marcadet, 75018 Paris, tél. (1) 229-39-16.



AFRIQUE

République sud-africaine

Pretoria accentue son offensive diplomatique auprès de plusieurs Etats

M. Pik Botha s'est rendu récemment aux Comores

Nairobi. – Les Comores sont l'un des deux pays de l'Afrique de l'Est que M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a visité, à la fin de l'an dernier, a-t-on appris de source autorisée. Au cours de cette tournée, qui l'a vraisemblablement conduit aussi en Somalie, le chef de la diplomatie de Pretoria a discuté avec ses interlocuteurs (dont il a tenu l'identité secrète) *« des sujets d'intérêt commun à nous tous en Afrique »*. Le Kenya a démenti, par l'intermédiaire de son ambassade en Zambie, l'avoir reçu clandestinement.

La radio sud-africaine a indiqué que les conversations de M. Botha avec les gouvernements intéressés avaient notamment porté sur des questions commerciales et de santé et les relations aériennes. Elle a, à cet égard, fait état d'un accord pour l'ouverture d'une ligne régulière, exploitée par une compagnie comorienne, entre Le Cap et Djeddah, en Arabie saoudite, *via Moroni* et Mogadiscio.

L'objectif des dirigeants de Pretoria dépasse de beaucoup la simple négociation d'une route aérienne plus directe et donc moins onéreuse vers l'Europe et le Proche-Orient pour les appareils de la compagnie South African Airways (SAA), qui doivent faire escale aux îles du Cap-Vert, faute de pouvoir survoler le continent. *« Ce n'est pas un exercice isolé*, a insisté la radio sud-africaine, *mais un élément d'une initiative diplomatique d'ensemble dont le résultat le plus spectaculaire a été, jusqu'à maintenant, la signature du pacte de Nkomati »*, en mars dernier, avec le Mozambique.

L'Afrique du Sud ne veut négliger aucune occasion qui s'offre à elle afin d'être reconnue, à la longue, comme une nation africaine à part entière. Pour ce faire, elle pèse de tout son poids sur les maillons les plus faibles de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) – le Mozambique hier, les Comores et la Somalie aujourd'hui, – en quête d'alliés riches et puissants. *« C'est un des secrets les plus mal gardés*, a constaté encore la radio sud-africaine, *qu'en dépit des campagnes de sanctions, chaque pays au sud du Sahara commerce activement avec l'Afrique du Sud. »* Pour ne s'en tenir qu'aux relations aériennes, quatre des six membres de la Ligne de front – Botswana, Mozambique, Zambie et Zimbabwe – accueillent sur leurs pistes les avions de la SAA.

Le gouvernement de Mogadiscio n'a pas réagi aux informations selon lesquelles il aurait récemment accueilli M. Botha. En revanche, il vient de réfuter les accusations lancées par le colonel Abdullah Yusuf Ahmed, chef du Front démocratique

De notre correspondant en Afrique orientale

de salut de la Somalie (FDSS), d'après lesquelles M. Mohamad Ali Samantar, premier vice-président somalien et ministre de la défense, aurait signé, en mai dernier, au Swaziland, avec les dirigeants de Pretoria, un pacte secret qui autorise ceux-ci à installer une base militaire à Kismayu, dans le sud du pays, sur la côte de l'océan Indien. L'Ethiopie a, bien évidemment, dénoncé cet *« acte de trahison honteux »* qui représente *« un coup de poignard dans le dos de ceux qui luttent »* contre l'apartheid.

Les autorités de Moroni ont fait silence aussi sur la visite de M. Botha. De toute manière, elles n'ont jamais dissimulé les relations qu'elles entretiennent avec l'Afrique du Sud. M. Ahmed Abdallah, le chef de l'Etat comorien, qui s'est rendu à Pretoria en avril 1983, a eu l'occasion de répéter qu'il ne fermait sa porte à personne, *« sauf aux malfaiteurs »*. A part l'ouverture d'une liaison hebdomadaire entre les deux pays, exploité, par la SAA, les ambitieux projets d'investissements hôteliers de Pretoria ne se sont pas encore concrétisés, bien que la radio sud-africaine ait récemment souligné *« un revirement complet dans les mois qui ont précédé et suivi la signature du pacte de Nkomati »*, favorable au renforcement des rapports de bon voisinage.

Il est clair que l'Afrique du Sud suit avec attention ce qui se passe aux Comores, stratégiquement bien placées à l'entrée du canal du Mozambique. La « garde présidentielle » (GP), qui assure la sécurité du régime de M. Abdallah, est probablement un pion que les dirigeants de Pretoria tentent d'utiliser à leur avantage. A cet égard, l'*Observer* a fait état, début décembre, d'un trafic d'armes, *via* Moroni, au profit des *« bandits »* de la *« résistance nationale du Mozambique »* (RNM), auquel seraient mêlés des mercenaires européens qui encadrent la GP.

JACQUES DE BARRIN.

Angola

Le représentant en Europe de l'UNITA dément que M. Savimbi ait été blessé

La plus grande incertitude prévalait, vendredi 11 janvier, à propos des informations de l'agence portugaise ANOP, selon lesquelles M. Jonas Savimbi, président de l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola, *opposition armée au régime de* Luanda), aurait été *« sérieusement blessé »* lors d'une attaque de l'armée régulière angolaise contre le quartier général de l'UNITA, situé à Jamba, dans la province de Huila (sud de l'Angola). Citant des sources militaires angolaises à Luanda, ANOP précise que des unités d'élite de l'armée angolaise, transportées par hélicoptères et appuyées par d'importants moyens aériens, ont attaqué, pendant la deuxième quinzaine de décembre, le quartier général de l'UNITA. Le gouvernement angolais n'a pas *confirmé* officiellement ces informations.

De son côté, le représentant en Europe de l'UNITA a formellement démenti, mercredi 9 janvier, que M. Savimbi ait été blessé, affirmant que cette information *« fait partie d'une vaste campagne d'intoxication et de désinformation destinée à dévier l'attention de l'opinion internationale de la situation réelle qui prévaut aujourd'hui en Angola »*, c'est-à-dire *« la mise en position défensive des forces de Luanda face à l'offensive de nos troupes »*. Trois députés européens, dont M. Olivier d'Ormesson (droite européenne), qui reviennent d'un voyage à Jamba (du 17 au 23 décembre), ont également démenti les informations de l'agence ANOP. *« J'ai été mercredi soir en communication à ce propos avec son état-major à Jamba »*, a *précisé* M. d'Ormesson. Le député européen, que nous avons joint vendredi au téléphone, nous a affirmé que *« le secteur est d'une totale tranquillité »* et qu'il *« ne s'est rien passé »*. M. d'Ormesson a pu entrer en contact, jeudi, avec le quartier général de l'UNITA à Jamba, et assure, sur la foi des informations qu'il a recueillies, que M. Savimbi n'a jamais été blessé.

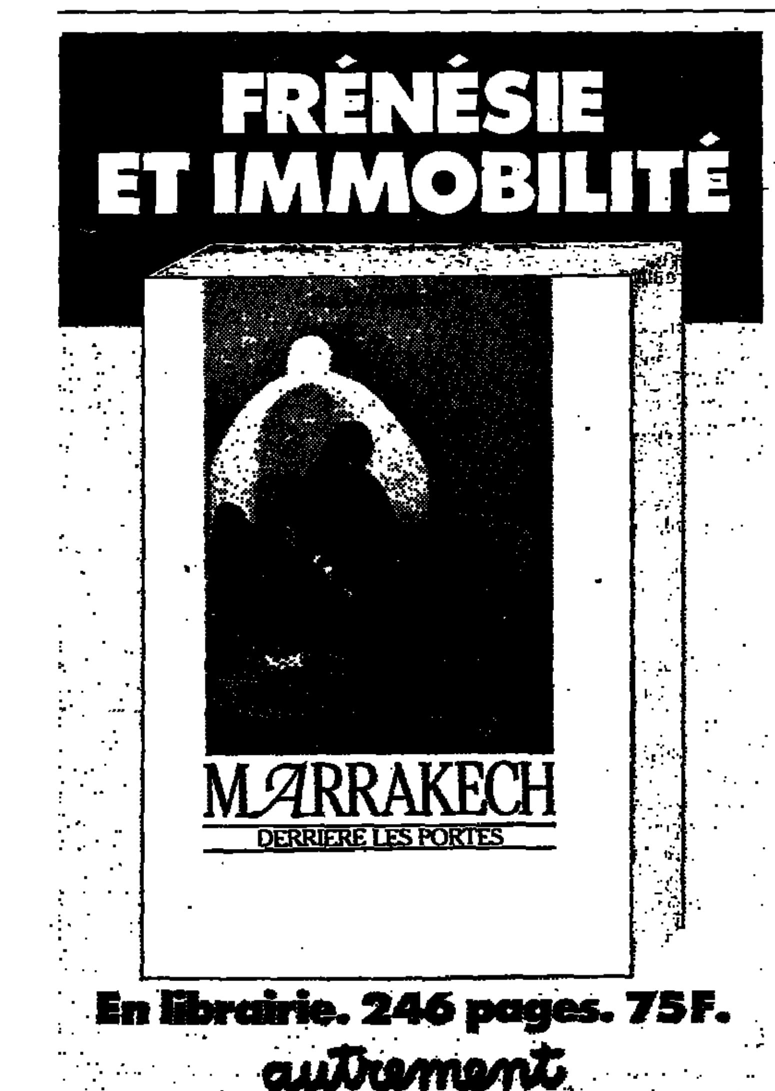
De son côté, le représentant de l'UNITA en Europe nous a indiqué que les forces de M. Sabimbi ont repris l'offensive au Nord sur trois axes : la région de Luanda, celle de l'enclave de Cabinda et celle de la province diamantifère de Lunda. Le président de l'UNITA aurait, d'autre part, prononcé son traditionnel message de fin d'année, le 31 décembre dernier, et serait de nouveau intervenu en public lundi 7 janvier, devant les étudiants de l'école des cadres de son mouvement.

En revanche, diverses sources continuent d'affirmer qu'une offensive des troupes de Luanda a bien lieu depuis la *mi-décembre* et se poursuivrait actuellement.

Zaïre

● MISE A LA RETRAITE DE GÉNÉRAUX. – Par une ordonnance présidentielle promulguée mardi 8 janvier, six officiers généraux, neuf colonels et cinq lieutenants-colonels des forces armées zaïroises (FAZ) ont été mis à la retraite à compter du 1er janvier 1985, dans le cadre d'une restructuration de l'armée, qui se traduit également par l'institution d'un inspectorat général *« chargé de l'information du chef de l'Etat »*, le maréchal Mobutu, commandant suprême des forces armées. Le général d'armée Singa Boyenge Mosambay dirigera cet inspectorat général. – *(AFP.)*

[Ces mises à la retraite et la création de cet organisme apparaissent comme une reprise en main de l'armée par le président Mobutu, après les affrontements armés qui se sont déroulés à la mi-novembre dans la région de Moba (Shaba) et qui, selon certaines sources, avaient été provoqués par une mutinerie au sein de la garnison locale.]



AMÉRIQUES

Bolivie

Le nouveau gouvernement ne compte plus que des partisans du président Siles et des indépendants

La Paz *(AFP, AP, Reuter, UPI)*. – Le président Hernan Siles Zuazo a formé, le jeudi 10 janvier, un nouveau gouvernement dans lequel ne figurent plus que des membres de son parti, le MNRI (social-démocrate) et des indépendants. Tant le Parti communiste, qui avait deux ministres depuis la prise de fonction, en octobre 1983, de l'actuel chef de l'Etat, que le MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire), ont, en effet, décidé, à six mois des élections anticipés du 15 juin, de quitter la coalition gouvernementale. Ils avaient exprimé leur opposition à la politique économique et sociale de M. Siles, et la crise durait depuis la démission de la précédente équipe, le 14 décembre.

Le nouveau gouvernement apparaît ainsi comme destiné à expédier les affaires courantes en attendant la désignation du successeur de l'actuel président et d'un nouveau Congrès. Or la Bolivie se débat dans une crise économique, la plus grave peut-être de son histoire, avec, pour 1984, un taux d'inflation supérieur à 2000 %, actuel record mondail.

Le nouveau gouvernement comprend douze membres du MNRI, cinq indépendants et un militaire. Onze de ses membres occupaient déjà des fonctions dans la précédente équipe. Les changements les plus notoires affectent les affaires étrangères, désormais confiées à un indépendant, M. Edgar Camacho, qui apparaît comme le porte-parole du nouveau gouvernement, et les finances, dont est chargé un partisan de M. Siles Zuazo, M. Francisco Belmonte.

Le chef de l'Etat n'a cessé, depuis vingt-sept mois qu'il est en fonction, de faire face à une double opposition : sur sa gauche, celle de syndicats extrêmement combatifs, voire révolutionnaires, et dont l'ardeur est multipliée par l'ampleur de la crise (il y a eu plusieurs grèves générales, certaines illimitées, pour faire face aux mesures d'austérité prises par le gouvernement ; la plus récente a eu lieu en novembre) ; et, d'autre part, le président Siles a dû compter avec une forte opposition parlementaire de droite au Parlement, où sa coalition, l'Union démocratique populaire, ne disposait pas de la majorité.

En revanche, les forces armées, qui avaient été au pouvoir de façon à peu près ininterrompue depuis 1964, ont renoncé à intervenir ouvertement dans le jeu politique depuis octobre 1982.

Voici la composition du nouveau gouvernement :

Affaires étrangères, M. Edgar Camacho Omiste (ind.) ; *intérieur*, M. Federico Alvarez Plata (MNRI) ; *défense*, M. Manuel Cardenas Mallo (MNRI) ; *finances*, M. Francisco Belmonte (MNRI) ; *Plan*, M. Freddy Justiniano (ind.) ; *industrie et commerce*, M. Hugo Montero Mur (MNRI) ; *éducation et culture*, M. Oscar Chavez (ind.) ; *aéronautique*, général Antonio Arnez Camacho ; *mines et métallurgie*, M. Luis Pomier (MNRI) ; *travail*, M. Gonzalo Guzman (MNRI) ; *intégration*, M. Percy Fernandez (ind.) ; *transports et communications*, M. Hernando Poppe Martinez (MNRI) ; *santé*, M. Javier Torrez Goitia (MNRI) ; *logement*, M. Emilio Ascarruz (MNRI) ; *information*, M. Mario Rueda Pena (MNRI) ; *affaires rurales*, M. Guillermo Moscoso (MNRI) ; *secrétaire à la présidence*, M. Freddy Penaloza (MNRI) ; *énergie et hydrocarbures*, M. Ronald Zabaleta (ind.).

Equateur

SEPT MORTS AU COURS D'AFFRONTEMENTS ENTRE LA POLICE ET LES MANIFESTANTS PENDANT LA GRÈVE GÉNÉRALE DE QUARANTE-HUIT HEURES

Quito *(AFP)*. – Une personne a été tuée et au moins dix autres ont été blessées jeudi 10 janvier à Quito, au cours de violents affrontements entre manifestants et forces de l'ordre, lors de la seconde journée de la grève générale de quarante-huit heures déclenchée mercredi par le plus important syndicat équatorien *pour protester contre les récentes* hausses de prix.

Cette nouvelle victime porte à sept le nombre des personnes qui ont trouvé la mort au cours de ces deux journées de grève. Deux ont été *tuées mercredi par l'explosion* accidentelle d'une charge de dynamite dans une maison où la police a découvert un stock d'armes et de munitions. Un porte-parole a précisé que cette maison *« abritait des terroristes »* et qu'une liste de noms avait été trouvée, laissant entendre que la police pourrait procéder à des arrestations.

Le président du Front unitaire des travailleurs (FUT), M. Froiland Asanza, a déploré l'ordre donné à la police d'empêcher la manifestation de jeudi dans la capitale. Le Front, *qui regroupe les principaux* syndicats du pays, exige l'annulation de la série de hausses décrétée au mois de décembre par le gouvernement social-chrétien de M. Leon Febres Cordero, ainsi qu'une augmentation du salaire minimum.

El Salvador

● *L'archevêque de San Salvador sous protection policière*. – Mgr Rivera y Damas, archevêque de San Salvador, a été placé sous une protection policière particulière depuis le jeudi 10 janvier en raison de graves menaces contre sa vie. Selon les autorités, un complot ourdi par l'extrême droite viserait à assassiner l'archevêque (qui est le médiateur dans les entretiens entre les représentants du gouvernement Duarte et de la guérilla) ainsi que l'évêque auxiliaire, Mgr Rosa Chavez. Une garde de dix policiers a été spécialement affectée à la protection de Mgr Rivera y Damas. – *(AP, UPI.)*

Etats-Unis

M. Reagan a nommé de nouveaux secrétaires à l'énergie, à l'intérieur et à l'éducation

Washington *(AFP)*. – Le président Ronald Reagan a annoncé, jeudi 10 janvier, un nouveau remaniement de son gouvernement, *« afin de rendre une équipe solide encore plus solide »*. Les changements concernant les départements de l'énergie, de l'intérieur, de l'éducation et du trésor.

M. John Herrington, conseiller à la Maison Blanche pour les questions de personnel, devient secrétaire à l'énergie, tandis que le *titulaire actuel de ce poste*, M. Donald Hotel, remplacera au département de l'intérieur M. William Clark, démissionnaire. M. Herrington a occupé dans le passé la fonction de secrétaire adjoint à la marine.

L'éducation est confiée à M. William Bennett, président de la Fondation nationale pour les sciences humaines, qui succède à M. Terrel Bell, premier membre de l'équipe de M. Reagan à avoir présenté sa démission après l'élection du 6 novembre. Enfin, M. Richard Darman, l'un des principaux conseillers de la présidence, devient le numéro deux du département du Trésor, en remplacement de M. Robert T. McNamar.

En annonçant ces nouvelles nominations, la Maison Blanche a précisé que les secrétaires à l'énergie et à l'éducation seraient chargés d'étudier la suppression éventuelle de leurs départements, comme M. Reagan en avait exprimé l'intention avant d'être élu en 1980.

Ce remaniement intervient deux jours après la nomination de M. James Baker comme nouveau secrétaire au Trésor, l'actuel titulaire de ce département, M. Donald Regan, prenant sa place de secrétaire général de la Maison Blanche.

L'un des effets des décisions prises par M. Reagan est d'assurer la cohésion de l'équipe dirigeante à la tête du département du Trésor, *M. Darman, nouveau numéro deux*, ayant été depuis 1981 le fidèle adjoint de M. Baker à la présidence. Diplômé de la Business School de Harvard, M. Darman, quarante et un ans, a notamment été secrétaire adjoint au commerce chargé des questions de politique sous la présidence de Gerald Ford.

Le porte-parole de la *Maison* Blanche s'est refusé à exclure de nouveaux changements au sein de l'équipe dirigeante. Le secrétaire au travail, M. Raymond Donovan, inculpé depuis le 1er octobre dans une affaire de fraude financière, est actuellement en congé de fonctions.

L'arrivée à la Maison Blanche de M. Donald Regan pourrait en outre s'accompagner de nouvelles nominations. En particulier le cas de Mme Jeane Kirkpatrick, qui devrait quitter prochainement son poste d'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, n'a toujours pas été tranché.

« Time » reconnaît que ses accusations contre le général Sharon étaient en partie fausses

New-York *(AFP)*. – L'un des avocats de l'hebdomadaire *Time*, attaqué en diffamation par le général Ariel Sharon, *ancien ministre israélien* de la défense et actuel ministre de l'industrie et du commerce, a admis qu'un détail important d'un article du journal, publié en février *1983* et mettant en cause M. Sharon dans les massacres des camps de réfugiés palestiniens de Sabra et de Chatila, était faux.

Toutefois, les avocats du magazine américain ont maintenu, mercredi 9 janvier, devant le tribunal que l'article restait valable dans sa substance. Le général Sharon réclame 50 millions de dollars de dommages-intérêts au journal américain.

L'article accusant M. Sharon affirmait, en se référant à une annexe secrète du rapport du juge Kahane sur les massacres de civils palestiniens, que le général Sharon avait *« examiné »* avec les milices chrétiennes libanaises, à la veille même de ces massacres, la possibilité de venger le président élu assassiné Bechir Gemayel. L'article indiquait que cette précision était contenue dans l'annexe B du rapport, tenue secrète. Les avocats américains de *Time*, qui s'étaient rendus la semaine dernière en Israël pour consulter ce document n'en avaient pas obtenu l'autorisation. Cette possibilité avait été, en revanche, accordée à deux avocats israéliens, l'un représentant le magazine, l'autre M. Sharon, cet examen se déroulant sous le contrôle de M. Yitzhak Kahane, ancien président de la Cour suprême israélienne et auteur du rapport portant son nom.

Le principal avocat de *Time*, M. Thomas Barr, a déclaré, mercredi devant le tribunal que la consultation de l'annexe B du rapport Kahane avait prouvé *« clairement et de manière convaincante »* qu'il n'y avait aucune indication sur une éventuelle conversation entre l'ancien ministre israélien de la défense et les milices chrétiennes, alliées (à l'époque) d'Israël. Un autre avocat de *Time*, M. Robert Marshall, a déclaré, pour sa part : *« La teneur de la conversation ne figure pas dans l'annexe B, mais elle pourrait figurer ailleurs. Il y a peut-être eu un détail incorrect, mais cela ne change en rien la substance de l'article. »*

AMÉRIQUES

Cuba : les noces d'argent de Fidel Castro

IV. – *Ceux du Nord*

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Fidel Castro reste l'homme-clé de la révolution cubaine un quart de siècle après l'instauration du régime castriste. Au plan économique, le sucre demeure le produit principal malgré les tentatives de diversification et d'industrialisation. Bien que très lié à l'Union soviétique et aux pays du bloc socialiste, Cuba n'en maintient pas moins de bonnes relations avec beaucoup de pays occidentaux (*le Monde* des 8, 9 et 10 janvier).

Miami. – *« Il y a désormais un fait politique incontournable aux Etats-Unis : la présence d'une forte communauté cubaine, prospère, assez bien organisée et, naturellement, très hostile à Fidel Castro. Pour longtemps, sans doute, rien de ce que fera Washington en direction de La Havane n'est concevable sans tenir compte au premier chef des points de vue de cette communauté sur son pays d'origine. »* Quelques jours après la signature d'un accord bilatéral sur certains problèmes migratoires (*le Monde* daté 16-17 décembre), ce haut fonctionnaire américain tient à marquer nettement devant nous les limites d'un hypothétique rapprochement avec Cuba.

Il ajoute : « A priori, *tout accord avec Castro est suspect aux Américains d'origine cubaine. Ils ont soutenu notre exigence de voir rapatrier de l'autre côté du détroit de Floride deux mille sept cents délinquants et malades mentaux arrivés ici en 1980 avec les cent vingt-cinq mille « marielitos » (1) parce que la présence dans ce pays de ces gens-là nuisait à leur propre image. Ils n'étaient évidemment pas hostiles à la possibilité, également incluse dans l'accord du 14 décembre, de faire venir aux Etats-Unis des parents demeurés à Cuba. Mais c'est tout. Ils s'opposeraient en tout cas à tout accord de vaste portée avec Fidel Castro.* »

Singulier retournement : sans voix au chapitre chez eux, voici des femmes et des hommes qui sont en train d'acquérir, 150 kilomètres plus au nord, un pouvoir exorbitant sur tout un pan de la politique internationale de l'Etat le plus puissant de la planète !

On admet qu'il y a aux Etats-Unis environ un million de citoyens américains nés à Cuba ou fils d'émigrés de la première génération. Ce chiffre n'inclut pas les *« marielitos »*, qui ne remplissent pas encore les conditions légales (cinq ans de résidence) pour obtenir le passeport tant convoité.

Deux vagues principales

Avant cet exode, les concitoyens de Fidel Castro ont traversé le détroit de Floride en deux vagues principales : l'une, anarchique, a suivi d'assez près la fuite, le 1er janvier 1959, du dictateur Fulgencio Batista et la prise du pouvoir par les *barbudos*. Elle a culminé durant l'été 1961, sitôt après la tentative manquée de débarquement de mille cinq cents contre-révolutionnaires dans la baie des Cochons. Les départs ont cessé après la fameuse « crise des fusées » de l'automne 1962, lorsque John Kennedy a fermé les frontières. Il y eut alors trois années sans migrations, qui furent d'ailleurs, rappellent certains observateurs à La Havane, une période très difficile pour le régime castriste, avec un regain d'agitation contre-révolutionnaire marqué, en particulier, par une activité soutenue de guérilla dans la sierra de l'Escambray, au centre de l'île. A la fin de 1965, M. Fidel Castro rouvrit les vannes : des bateaux américains purent venir dans le petit port de Camarioca chercher des candidats à l'exil. Un accord fut négocié avec Washington par l'intermédiaire du représentant de la Suisse pour organiser ces départs. Un véritable « pont aérien » fonctionna, dès lors, plusieurs années durant, entre Varadero, la station balnéaire chic de Cuba, à une centaine de kilomètres à l'est de La Havane, et Miami.

Puis, au début des années 70, les choses se stabilisèrent, et l'émigration cubaine vers les Etats-Unis n'eut plus lieu qu'au compte-gouttes. Elle portait sur environ quatre mille personnes par an en 1980, lorsque M. Castro décida, à nouveau de façon unilatérale, d'autoriser une sortie massive de ses compatriotes vers les Etats-Unis. Au total, ce sont donc environ sept cent mille personnes (10 % de la population de 1959) qui ont pris le chemin de l'exil en un quart de siècle. Selon les estimations du service national américain d'émigration (INS), la vague des « marielitos » devrait encore, dans les prochaines années, ouvrir la porte des Etats-Unis à quelque trois cent cinquante mille de leurs parents « éligibles » aux termes de la législation américaine. Ce sont donc, enfants compris, environ un million et demi de Cubains qui seront, d'ici au début des années 90, devenus citoyens américains – à moins que de nouveaux soubresauts ne conduisent à réviser à la hausse ces prévisions – contre le vœu très général du pays d'accueil.

Miami la petite Havane

Miami est évidemment le havre par excellence des émigrés (2). Le comté (arrondissement) de Dade, dont dépend la ville, compte aujourd'hui, sur 1,7 million d'habitants, près d'un tiers de Cubains d'origine. Est-il surprenant, dès lors, que le centre de Miami *(Downtown)* ait été rebaptisé *« Little Havana »*, la petite Havane ?

De fait, il est plus simple de s'adresser à quiconque dans la rue ou dans les magasins en espagnol d'abord ! D'une part, en effet, *« les Cubains sont partout »*, selon une formule constamment entendue ; seuls, semble-t-il, les chauffeurs de taxi, ici, sont anglophones – et noirs ! Mais les anciens compatriotes de Fidel Castro, d'autre part, ont puissamment contribué à renforcer à Miami une « forteresse hispanophone », composée de Porto-Ricains à passeport américain, mais aussi de bourgeois latino-américains débarqués des quatre coins du sous-continent en quête d'un refuge sûr pour leurs économies (et 1984 a vu ici un véritable « boom » bancaire) ou d'un placement dans la pierre, ou encore venus faire leur shopping dans les innombrables boutiques de Flagler Street. Aux approches de Noël, en particulier, les vols en provenance d'Amérique centrale, du Mexique, du Venezuela et de Colombie sont archicombles pour un bon mois.

L'insertion des exilés dans le melting-pot américain dépend, naturellement, de leurs aptitudes et de leur formation initiales, de leur relations aussi, bien sûr.

Graziela G., arrivée à Miami en 1976 *via* l'Espagne, est aujourd'hui femme de chambre au Columbus, un de ces hôtels de Biscaye Avenue, d'où, par-delà la splendide lagune, on aperçoit, au loin, la fameuse plage de Miami-Beach. Elle continue de suivre régulièrement des cours du soir en anglais ; mais elle reconnaît n'être pas très douée pour cette langue, et ne se détend que lorsqu'elle peut à nouveau parler l'espagnol. En revanche, elle a suivi avec succès des cours sur la Constitution américaine, ce qui lui a valu d'obtenir sans difficultés la nationalité très convoitée. Elle était, à Cuba, vendeuse dans une petite boutique et a décidé de franchir le pas en observant que toute une partie de sa famille s'était exilée au fil des ans. Célibataire, elle a suivi. Elle ajoute : *« On ne peut pas vivre dans un pays où il n'y a pas de liberté »* – une phrase que tout Cubain de Miami prononce comme par réflexe dès qu'il est question de son pays d'origine. Elle préférerait que le flot des immigrants se tarisse : d'abord, explique-t-elle, *« la saison de tourisme n'a pas été bonne, et il n'y aura pas toujours du travail pour tout le monde »* ; et, surtout, il y a eu, dans la vague des « marielitos » de 1980, *« un peu de tout ; beaucoup de jeunes, en particulier, qui se sont mis à boire et qui donnent une mauvaise opinion des Cubains. »*

« La faute en revient au gouvernement américain, qui s'est montré beaucoup trop généreux, nous explique M. Figueroa, gérant d'un magasin de chaussures de la 1re Rue. *« Il a, en effet, accordé 300 dollars par mois pendant trois ans à tout nouvel arrivant avec, en plus, des bons de nourriture gratuite* (food stamps). *Pour ceux qui avaient charge de famille, c'était un premier apport fort bien venu et un stimulant. Mais beaucoup de jeunes ont pris les 300 dollars pour argent de poche, et, en trente-six mois, on acquiert de mauvaises habitudes. »*

M. Figueroa était avocat à La Havane. Il n'a guère eu le loisir d'exercer longtemps une profession aussi « sensible » pour quelqu'un n'ayant pas la vocation révolutionnaire. Il a donc, quelques années durant, *« vivoté »* en mettant ses talents juridiques au service des *« affaires »* de famille (3). En 1966, il était *« à bout de patience »*. Il demande : *« Vous n'avez jamais eu de coliques néphrétiques, Monsieur ? Non, eh bien ! C'est une affection qui ressemble au communisme. On ne peut pas savoir ce que c'est tant qu'on ne l'a pas vécu ! »* M. Figueroa, lui, souffre de coliques néphrétiques, et c'est ce qui explique, assure-t-il, que, malgré d'excellentes conditions initiales (diplômes, relations), il n'ait pas mieux réussi dans les affaires.

« Un thème électoral pour Reagan »

Notre interlocuteur est aujourd'hui un républicain déçu : *« Même pour Ronald Reagan, Cuba, au fond, ce n'est qu'un thème électoral. Ça permet, durant la campagne, de prendre des poses de matamore ; mais, une fois président, il ne parle plus d'aller déloger Castro. »* C'est pourquoi, comme bon nombre des ex-citoyens de Cuba, M. Figueroa ne vote pas.

Pas question pour autant de sympathiser avec les démocrates, *« tous des communistes, ou presque »*. Selon un sondage effectué auprès d'Américains d'origine cubaine à la sortie des bureaux de vote, le 6 novembre, par une équipe d'universitaires dirigée par M. John Lasseville, 90 % avaient choisi Ronald Reagan (4). Les questions posées à cette occasion montraient que 46 % des votants d'origine cubaine étaient de petits employés ou des ouvriers, et 54 % se déclaraient *« cols blancs »* ou *« à leur compte »*. Leurs revenus annuels sont, dans l'ensemble, encore inférieurs à ceux des Blancs anglophones d'origine, mais déjà supérieurs à ceux des Noirs américains : 27 % d'entre eux gagnent plus de 2 000 dollars (19 000 F) par mois, contre 47 % pour les *« anglos »*. Un détail piquant : pour 71 % d'entre eux, la principale qualité qu'ils attendent d'un président, c'est le *« strong leadership »*, qu'il soit un véritable chef !

M. Guillermo Martinez est, pour sa part, le prototype de l'ex-Cubain en apparence totalement intégré à la société américaine. Occupant de hautes fonctions à la rédaction en chef du *Miami Herald*, il refuse, devant le visiteur, de prononcer un seul mot en espagnol, bien qu'il se flatte d'être *« parfaitement bilingue »*. Plus rien en lui de la verve hâbleuse des tropiques ! Son propos est haché de ces *« A..., B..., C... »*, à quoi l'on reconnaît l'*executive* américain pressé et efficace !

Que pense M. Martinez de l'activisme de certains groupes anti-castristes de Miami ? Il répond en citant Shakespeare : *« Une histoire de fous, pleine de bruit et de fureur, dénuée de toute signification. »* C'est à ses yeux, très clairement, un combat d'arrière-garde, où il n'y a pas de temps à perdre.

L'important, en revanche, c'est de s'insérer sans restriction là où le destin vous a conduit. *« Tous les sociologues sont d'accord,* explique-t-il : *il faut trois générations pour qu'une collectivité quelconque s'assimile totalement une culture nouvelle. Les plus vieux, ainsi, resteront toujours Cuba-Cuba-Cuba ; ceux qui sont arrivés enfants sont déjà totalement américains. Entre les deux, il y a toutes les nuances, dues à la formation, au caractère, aux expériences. Mon père, qui a quatre-vingt-quatre ans, ne parle que l'espagnol ; mes enfants n'utilisent presque jamais cette langue bien qu'ils la comprennent très bien. Quant à moi, je dis toujours que je suis un Américain né à Cuba. C'est-à-dire que chaque jour je suis un peu plus américain et un peu moins cubain ; mais le jour de ma mort, je ne serai pas totalement américain, et je n'aurai pas totalement cessé d'être cubain. »*

Deux charters par semaine

De fait, les émigrés ont toujours le regard tourné vers le sud : un œil, féroce, regarde Fidel Castro, et l'autre, tendrement, la grand-mère ou l'oncle demeuré dans l'île. En *1978*, un groupe de personnalités de Miami, les *« 75 »*, ont ouvert avec les autorités cubaines un dialogue en vue de rétablir des possibilités de visite au pays d'origine. Au passage, ce sont eux qui ont obtenu de M. Fidel Castro l'amnistie de 3 600 prisonniers politiques. En *1979*, ce furent 100 000 *gusanos* (« vers de terre », selon la délicate terminologie en usage dans les milieux révolutionnaires) qui firent le voyage au pays natal, les bras chargés de cadeaux. Les conséquences furent : un regain d'agitation antifidéliste, puis la reprise en main par l'actuel ministre de l'intérieur, M. Ramiro Valdes, un « dur » de la sierra Maestra, et, finalement, l'affaire de l'ambassade du Pérou (10 000 personnes cherchant, en une seule journée, l'asile dans cette enceinte diplomatique) qui déboucha sur l'exode massif de Mariel.

La Havane n'a pas pour autant coupé les ponts, et, chaque semaine, deux charters pleins à craquer quittent Miami pour La Havane. Au rythme de croisière actuel d'environ 50 000 par an, les membres de la *« communauté »*, comme on dit désormais avec davantage de respect que par le passé, se fondent plutôt harmonieusement dans le paysage insulaire. Là où on les voit de la façon la plus ostensible, c'est dans les boutiques des grands hôtels de la capitale, achetant pour les cousins demeurés au pays des téléviseurs, des réfrigérateurs, des ventilateurs, et autres produits rarement en vente ailleurs dans des *duty-free-shops !*

Comment se situent-ils politiquement par rapport à Cuba, ces exilés ? Dans l'île même, voilà un sujet que l'on préfère n'aborder qu'en famille ! Pour un journaliste latino-américain en poste à La Havane, ils se répartissent en trois groupes : *« une minorité d'anticastristes professionnels ; une majorité d'autres qui, pour ne pas avoir l'air de se singulariser ou pour éviter les ennuis, signent toutes les pétitions contre Fidel, et versent même leur obole aux activités si nécessaire : et une autre minorité qui, à l'instar des « 75 », est surtout intéressée à ce que les ponts lancés en 1978 ne soient pas coupés, et qui agissent donc diplomatiquement avec le régime de La Havane. »* M. Guillermo Martinez conteste ce dernier point de vue. Pour lui, *« les 75 n'existent plus »*. Il y avait parmi eux, estime-t-il, *« des gens très bien intentionnés, quelques imbéciles et quelques agents de Castro – comme il y en a pas mal à Miami »*. De fait, plusieurs de ces personnalités ont eu de sérieux ennuis, et deux d'entre elles ont même été assassinées.

Le pont aérien n'est pas à sens unique. A l'aéroport de Miami, un incident, ici banal – une valise égarée, – nous rapproche de Mme America S., soixante-huit ans. Elle est venue à New-York voir un de ses fils, immigré depuis 1979. Il était coiffeur à La Havane, lorsque, en 1973, il a écopé de vingt ans de prison : *« Ils ont dit qu'il était lié à un groupe contre-révolutionnaire qui voulait détourner un avion. Je crois qu'il n'avait rien fait ; mais il a tout pris sur lui pour innocenter les autres. Au bout de six ans, passés en grande partie dans une ferme d'État de l'Est, ils l'ont libéré pour bonne conduite. En 1979, il s'est installé à New-York ; maintenant, il a son salon de coiffure à Brooklyn, qu'il a monté avec un autre exilé cubain et un Portoricain. »*

Et elle, America, aimerait-elle vivre aux Etats-Unis ? *« Mon fils me presse de rester. Mais j'ai d'autres enfants et des petits-enfants à Cuba. Et puis, je ne m'habitue pas à ce pays. Me perdre ma valise ! C'est de l'irresponsabilité ! Ça ne m'était arrivé qu'une seule fois dans ma vie, en 1961, je crois, dans un autocar qui a brûlé du côté de Santiago – il y avait beaucoup de sabotages à cette époque ; ils n'avaient rien voulu me rembourser... »* Reviendra-t-elle à New-York ? *« Oui, l'année prochaine, j'espère. Mais m'installer ici, non vraiment, ce n'est plus de mon âge. »*

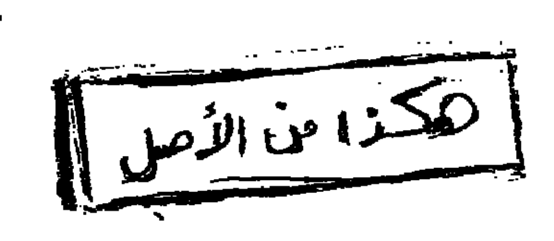
FIN

(1) Les 125 000 exilés cubains de 1980 sont partis par le petit port de Mariel, à l'ouest de La Havane, d'où leur surnom.

(2) D'autres fortes communautés cubaines sont établies notamment dans les États de New-York et du New-Jersey.

(3) Le commerce de détail, l'artisanat, certains services, ont été nationalisés en 1969.

(4) Selon le même sondage, les Américains d'origine mexicaine n'ont voté Reagan qu'à 64 %. Les Portoricains de New-York ont, quant à eux, préféré le démocrate, M. Mondale.



ASIE

Vietnam

Vive émotion à Paris après l'exécution de trois condamnés

Le ministère des relations extérieures a appris avec *« une très grande émotion »* l'exécution des trois condamnés à mort du procès d'Ho-Chi-Minh-Ville, a indiqué, jeudi 10 décembre, le porte-parole du Quai d'Orsay.

Le porte-parole a rappelé que la France était intervenue à tous les niveaux — notamment celui du premier ministre, M. Laurent Fabius, et du ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas — en faveur des cinq condamnés à mort. Ces démarches, a-t-il rappelé, *« ont heureusement abouti pour deux des condamnés, dont un ressortissant français, et nous avions à cette occasion exprimé notre soulagement »*.

« Nous avons continué, a-t-il dit, *nos appels à la clémence jusqu'à la dernière minute, et hier encore. Nous apprenons avec une très grande émotion l'exécution des trois condamnés et déplorons que les appels à la clémence, lancés au nom des droits de l'homme et des principes humanitaires par la France et par plusieurs pays, n'aient pas été entendus. »*

Le président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, qui était lui aussi intervenu auprès des autorités vietnamiennes en faveur des condamnés, s'est déclaré *« profondément peiné et indigné d'apprendre que les appels pressants à la clémence de la communauté internationale n'aient pas été entendus »* par Hanoï.

La nouvelle de l'exécution des trois condamnés — Tran Van Ba, trente-neuf ans, Le Quoc Quan, quarante-trois ans et Ho Thai Bach, cinquante-huit ans, — a été annoncée par le quotidien local de Ho-Chi-Minh-Ville, *Saigon Giai Phong*. On sait que Tran Van Ba se réclamait de la nationalité française, celle-ci toutefois ne lui ayant pas été officiellement reconnue à Paris. Interrogé jeudi soir par TF 1, son frère a déclaré qu'il *« faisait de la résistance »* contre les autorités de Hanoï, ajoutant qu'il *« était rentré au Vietnam sans haine »*, mais qu'*« il ne partageait pas la conception ni de l'homme, ni de la société, ni de l'avenir »* du gouvernement vietnamien.

Le tribunal l'avait accusé, comme les autres condamnés, d'avoir agi pour le compte d'une organisation anticommuniste, le Front uni des forces patriotiques pour la libération du Vietnam.

Deuxième personne exécutée, Ho Thai Bach, un dirigeant caodaïste, avait, quant à lui, affirmé au cours du procès qu'il n'était pas impliqué dans les activités du Front.

La troisième personne exécutée, Le Quoc Quan, était le frère d'un homme qui a été qualifié par les autorités vietnamiennes de chef du Front, M. Le Quoc Tuy. Au cours d'une récente conférence de presse à Paris, ce dernier a cependant affirmé que son frère était seulement chargé des relations extérieures de cette organisation.

Cambodge

APRÈS LES COMBATS D'AMPIL

Relative détente à la frontière khméro-thaïlandaise

Une relative détente est intervenue le jeudi 10 janvier dans le secteur d'Ampil, à la frontière entre le Cambodge et la Thaïlande, à la suite d'un accord conclu sur le terrain par les militaires thaïlandais avec les forces vietnamiennes qui leur font face. Cet accord a permis une délimitation du tracé frontalier, en deçà duquel les Vietnamiens se sont retirés. De graves risques d'incidents étaient apparus mercredi à la suite de l'abandon du camp d'Ampil par les combattants du Front national de libération du peuple khmer (FNLPK) qui avait laissé les troupes vietnamiennes et thaïlandaises pratiquement en contact direct.

Bangkok a cependant adressé jeudi une nouvelle protestation aux Nations unies, dénonçant des incursions répétées des forces vietnamiennes sur son territoire. Le 8 janvier, un avion militaire thaïlandais avait été abattu par un missile vietnamien.

Le gouvernement thaïlandais a, d'autre part, refusé d'envoyer à Hanoï une délégation qui devait participer, avec des représentants du Vietnam et du Laos, à une réunion du comité intérimaire du Mékong. De source diplomatique, on indique que ce refus a été motivé par la tension régnant à la frontière khméro-cambodgienne.

A Pékin, le ministère chinois des affaires étrangères a condamné les attaques lancées contre les résistants cambodgiens par le Vietnam et accusé ce dernier de menacer la sécurité de la Thaïlande.

A Washington, le département d'Etat a également condamné les incursions vietnamiennes en territoire thaïlandais, invitant Hanoï à *« s'abstenir de toute violation supplémentaire des normes de la décence internationale »*.

EUROPE

UN APPEL DES JUIFS D'UNION SOVIÉTIQUE

« Le temps est venu de sonner l'alarme... »

Le Comité de solidarité avec les juifs d'URSS nous a fait parvenir cet appel, en forme de lettre ouverte, adressé par les juifs d'Union soviétique auxquels les autorités de Moscou refusent le droit d'émigrer vers Israël à des personnalités politiques et religieuses de France, d'Europe occidentale et des Etats-Unis (1).

Juifs d'Occident ! Nous vous adressons des reproches, mais c'est avec confiance que nous agissons ainsi. Nous avons demandé à vivre dans notre foyer national, en Israël. Nous voulons voir la joie dans les yeux de nos proches et non la désolation de la séparation. Nous ne sommes pas considérés comme des citoyens modèles au pays du socialisme victorieux, seulement parce que chacun de nous a déclaré : « J'ai un rêve ! » Tentant d'allier loyauté envers notre pays de résidence avec l'unité du destin juif, nous avons épuisé nos forces à garder le silence.

Nous en appelons à vous, juifs d'Occident, à vous qui vous épuisez dans la paperasserie d'interminables conférences ou autres futilités pour la défense des juifs d'Union soviétique, à vous qui êtes encore pleins d'illusions et voyez la solidarité surtout sous une forme de philanthropie. Nous en appelons à vous pour que vous montriez votre solidarité par vos actions. Et nous disons : « Assez, frères et sœurs, de ressasser notre désespoir en des endroits sélects ; assez de propos enflammés lors de cocktails. Le temps est venu de sonner l'alerte. L'heure est venue de l'action pratique. »

Méfiez-vous de la démagogie : un tiers de notre peuple a été massacré alors qu'allaient bon train les discours, les défilés, les grèves, les carnavals et les championnats. Avez-vous besoin de faits ? Mais comment pouvons-nous vous montrer le larynx ensanglanté d'Anatoli Chtcharanski après sa grève de la faim en prison ? Est-il possible de vous faire toucher les côtes brisées de Zakhar Zunshain dans le goulag sibérien ou la cécité de Yossif Berenstein, de Kiev, dont les yeux ont été crevés en prison ? Qui pourrait traverser les murs des cliniques psychiatriques, des tribunaux, des cellules de prison et des barbelés des camps de travail pour voir la douleur et l'angoisse de Nadeja Fradkova, Yossif Begun, Yacov Mesh, Iouri Tarnopolski, Alexandre Kholmianski, Yacov Levin, Mark Niepomiashchi et Iouli Edelstein ?

Ouvrez vos postes de télévision, ouvrez vos journaux et demandez-vous combien d'espace vous avez consacré dans vos médias à notre triste condition. Est-ce trop vous demander que de réunir les sommes qui permettraient de publier à la « une » des journaux les listes de ceux qui, depuis des années, ne peuvent voir leurs proches ? Est-il réellement nécessaire de vous demander de rassembler goutte à goutte les larmes de toutes les mères juives séparées de leurs enfants et de placer la cuve de ces larmes devant l'ambassade d'Union soviétique ?

Ce qui précède n'est pas une expression de basse ingratitude, et notre but n'est pas de vous reprocher votre passivité. C'est un appel à l'action concrète. De tout temps, la Russie n'a toujours compris que l'action concrète et l'approche pratique des problèmes.

C'est à vous, hommes politiques et dignitaires religieux, à vous, hommes d'affaires et banquiers, docteurs et enseignants, scientifiques, ingénieurs et travailleurs, à vous les juifs d'Europe et d'Amérique, ceux qui croient en *Dieu* et ceux qui ne croient qu'en eux-mêmes, que nous, juifs soviétiques, en appelons aujourd'hui.

Nous à l'Est et vous à l'Ouest avons les mêmes racines ; peu importe la différence des courants du fleuve qui se rapprochent et se séparent ; le fleuve continue son cours, ce fleuve de sang juif. La fraternité dans la persécution juive est éternelle. Nous en appelons à vous qui avez quitté l'Union soviétique il y a peu de temps ; veuillez comprendre : dans les conditions présentes et avec l'actuel taux d'émigration de l'URSS, il vous faudra attendre des décennies pour retrouver vos proches ; peut-être ne les reverrez-vous jamais.

Si vous, juifs d'Occident, ne venez pas à notre secours, demain il sera sans doute trop tard.

(1) Comité de solidarité avec les juifs d'URSS, BP 26, 75860 Paris Cedex 18.

• *Le Comité national français pour la protection des droits des juifs d'URSS* organise, le lundi 14 janvier, une « table ronde » avec la participation de nombreuses personnalités scientifiques du monde entier pour attirer l'attention de la communauté scientifique et de l'opinion publique occidentales sur le sort des juifs d'URSS qui sont empêchés d'émigrer en Israël ou simplement d'avoir des contacts avec leurs collègues occidentaux.

Pologne

LE PROCÈS DES ASSASSINS PRÉSUMÉS DU PÈRE POPIELUSZKO

Le principal accusé se pose en défenseur du socialisme

Les officiers de la police politique impliqués dans l'affaire de l'enlèvement et de l'assassinat du Père Popieluszko ont continué à se charger mutuellement, mercredi 9 et jeudi 10 janvier. Leurs déclarations — contradictoires sur divers points — ne permettent toujours pas de déterminer à quel niveau a été décidée l'opération contre le prêtre, mais elles éclairent la mentalité des accusés et l'état d'esprit qui semble régner dans certaines sections du ministère de l'intérieur.

La déposition la plus « impressionnante » a, sans conteste, été celle du capitaine Piotrowski, qui a dirigé personnellement, sur le terrain, l'opération qui s'est soldée par la mise à mort du prêtre. Sûr de lui, n'hésitant pas à donner des leçons de « logique » à la cour, il s'est posé en défenseur conséquent du socialisme, acculé à agir comme il l'a fait en raison de la faiblesse coupable manifestée par le pouvoir à l'égard de l'Eglise, présentée comme un dangereux ennemi politique. *« Rien n'était fait pour freiner les activités antisocialistes du Père Popieluszko »*, qui *« ridiculisait l'appareil de la sécurité »*, a-t-il affirmé. Et s'il a manifesté une quelconque émotion, ce n'est pas à propos du sort de la victime, mais quand il a évoqué les *« larmes »* versées par de nombreux fonctionnaires de la police politique quand leur ministre avait donné l'ordre de remettre en liberté le Père Popieluszko, placé en garde à vue en décembre 1983.

Le capitaine Piotrowski n'a pas hésité sur les moyens pour justifier sa haine de l'Eglise polonaise : n'est-ce pas elle qui, selon son expression, *« prive les policiers de leurs dimanches en famille, parce qu'un prêtre organise ce jour-là une manifestation antisocialiste »* ? Il s'en est aussi pris à certains évêques parmi les plus connus (notamment pour leur fermeté à l'égard du pouvoir), accusant même Mgr Tokarczuk d'avoir collaboré avec la Gestapo.

Le capitaine s'est montré beaucoup moins éloquent sur les faits eux-mêmes, évoquant un trou de mémoire à propos du déroulement de la dernière partie de l'opération lancée contre le prêtre. Mais il a nié avoir eu l'intention préméditée de l'assassiner, présentant la mort de la victime comme une sorte d'accident dû aux circonstances. A ce sujet, il a pris soin de dégager sa responsabilité personnelle, rappelant que, selon l'autopsie, le prêtre était mort d'asphyxie et non des coups reçus. Or, si c'est bien lui qui l'a battu, c'est l'un de ses adjoints, le lieutenant Pekala, qui l'avait étroitement bâillonné...

Le colonel Pietruszka, supérieur direct de Piotrowski, — et présenté par ce dernier comme l'instigateur de l'opération — a ensuite comparu, pour rejeter en bloc toutes les accusations portées contre lui. Très calme lui aussi, le colonel n'a pas caché sa profonde hostilité à l'égard des prêtres « engagés » politiquement, mais il a joué sur un autre registre, invoquant les *« principes »* de l'*« humanisme socialiste »* qui, par définition, rendaient inimaginable tout usage de la force contre le Père Popieluszko. Cette ligne de conduite semble difficilement compatible avec les propos qu'il aurait tenus au capitaine Piotrowski, suggérant, selon ce dernier, que l'éventuel décès du prêtre à la suite d'une *« crise cardiaque »*, au cours de l'opération, devait être envisagé comme un viager tout à fait acceptable.

Certains observateurs étrangers présents au procès ont par ailleurs relevé l'attitude observée ces deux derniers jours par le président du tribunal, le juge Kujawa. Lors de la déposition de Piotrowski, il avait lui-même, comme pour étayer les accusations portées par le prévenu contre la victime, lu des fragments d'un rapport d'instruction préparé contre le Père Popieluszko (mais couvert par l'amnistie de juillet dernier). Il a également expulsé les secrétaires des avocats de la partie civile qui prenaient des notes, et a admis sans aucune difficulté que Piotrowski refuse catégoriquement de répondre aux questions des avocats des proches du Père Popieluszko.

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU PCF

M. Marchais est en difficulté dans plusieurs grandes fédérations

A moins d'un mois de l'ouverture du vingt-cinquième congrès du Parti communiste, qui doit se réunir du 6 au 10 février, la direction du parti ne cesse de durcir ses attaques contre le gouvernement, le président de la République et le Parti socialiste. Jeudi 10 janvier, M. Georges Marchais lui-même, à la première page de *l'Humanité*, prenait prétexte de la vague de froid et de ses conséquences pour affirmer que, *« d'un côté, on porte secours à des gens dans le besoin et, de l'autre côté, on aggrave leurs difficultés et augmente le nombre des victimes. (...) D'un côté on distribue des bons de pain, de l'autre côté, on licencie »*. Autrement dit, les socialistes sont des affameurs. La CGT, pour sa part, se prévalant de l'échec de la négociation sur la flexibilité, appelle à la *« grève générale »*.

Cette escalade vise essentiellement – au-delà du souci, permanent, depuis septembre dernier, de faire oublier les trois années de participation communiste au gouvernement – à accentuer autant que faire se peut le contraste entre le comportement des socialistes et le discours des communistes face à la crise. Tout militant communiste qui n'adhère pas à ce discours devient suspect d'être, au sein du parti, un facteur d'affaiblissement, de compromission avec une politique de «soumission à la crise».

Ce rigorisme idéologique ne se traduit pas toujours dans la pratique. Ainsi, l'hostilité officielle du PCF aux Travaux d'utilité collective (TUC), illustrée par des reportages, dans *l'Humanité*, sur les maires communistes qui refusent de recourir à cette mesure pour proposer du travail aux jeunes, n'empêche pas d'autres municipalités, et non des moindres (c'est le cas, par exemple, de celle d'Ivry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne), de créer des TUC. Les rappels à l'ordre, notamment celui qu'avait formulé M. Marcel Rosette, président de l'Association des élus communistes et républicains (*le Monde* du 27 décembre), n'ont pas été entendus.

Ce n'est pas seulement parmi les élus municipaux qu'il arrive que les positions de la direction du parti, sans être explicitement contestées, ne soient pas respectées dans les actes. Du côté de la CGT, les militants des chantiers navals de La Seyne-sur-Mer donnent un étrange exemple en proposant une réduction de la durée du travail accompagnée d'une diminution du salaire, attitude non conforme à la conception officielle de la « résistance » face à la crise. De tels cas de contradiction entre la doctrine et les actes ne peuvent que gêner la direction, mais il y a plus grave à ses yeux.

L'orientation du projet de résolution, qui sert de base à la préparation du congrès, est contestée dans plusieurs fédérations. Les six membres du comité central qui s'étaient abstenus lors du vote de cette instance sur le projet de résolution, en octobre dernier, appartiennent aux quatre fédérations où le rejet de la politique de la direction est le plus net : l'Essonne (MM. Jean Tricart et Pierre Juquin) ; la Haute-Vienne (M. Rigout et Mme Ellen Constans) ; la Meurthe-et-Moselle (M. Marc Zamichei) et la Corse du Sud (M. Félix Damette). La direction est aussi en difficulté, à des degrés divers, dans les départements de forte implantation communiste, comme le Nord, le Puy-de-Dôme, les Bouches-du-Rhône et l'Hérault, ou dans des départements où l'influence du PCF est plus faible, comme la Charente, le Doubs et les Pyrénées-Orientales, voire marginale, comme la Meuse, la Vendée ou les Vosges.

La critique des sections ouvrières

Là même où le projet de résolution est le plus mal accueilli, il ne paraît pas devoir être carrément rejeté. Au comité central, des responsables aguerris comme M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, et M. Marcel Rigout, ancien ministre, n'avaient pas osé aller au-delà de l'abstention. Au niveau des fédérations, le désaccord avec la direction du parti devrait se traduire par l'adoption d'amendements de fond. Toutefois, parmi la centaine de conférences de sections qui se sont déjà réunies, il s'en est trouvé une, celle de La Souterraine, municipalité et canton tenus par le PCF dans la Creuse, pour voter à l'unanimité contre le projet de résolution.

Un indice de l'inquiétude de la direction est le fait qu'elle ait envisagé de dissoudre la fédération de Meurthe-et-Moselle, parmi les responsables de laquelle il semble qu'elle n'ait trouvé jusqu'à présent aucun appui. Cette fédération est loin d'être le seul exemple de la contestation à laquelle se heurte la direction du parti en milieu spécifiquement ouvrier. Ses positions, en effet, sont ouvertement critiquées par des sections aussi exemplaires, à cet égard, que celles de Renault-Billancourt, Peugeot-Sochaux et Michelin.

Dans ces conditions, la direction ne peut plus prétendre donner un *reflet exact de la discussion dans le parti* (selon les termes d'une des réponses types de M. Paul Laurent aux auteurs de contributions) sans publier, dans la tribune de discussion de *l'Humanité*, un plus grand nombre de textes critiques. Elle a donc porté à la connaissance des lecteurs du quotidien l'avis de M. Pierre Duharcourt, ancien secrétaire général du SNB-SUP (*le Monde* du 5 janvier), et celui de M. Lucien Sève, membre du comité central, directeur-adjoint de l'Institut de recherches marxistes, qui se déclarent d'accord avec le projet de *résolution, mais formulent des* réserves touchant au fond ; celui de M. Erik Fabre, premier secrétaire de la fédération de la Haute-Vienne, et celui de M. Patrice Fort, membre du secrétariat de la fédération de Meurthe-et-Moselle, beaucoup plus sévères ; enfin celui de M. Juquin, première intervention publique de l'un des deux minoritaires du bureau politique (l'autre étant Claude Poperen).

L'ancien responsable de la propagande du PCF (secteur confié à M. Charles Fiterman en octobre dernier) propose, en fait, à travers son texte, un débat stratégique ouvert. Ne s'estimant pas tenu, et pour cause, de se référer au projet de résolution, M. Juquin dessine une perspective : la lutte contre l'*« américanisation »*, ce qui marquerait la différence par rapport au PS, et le rassemblement contre la droite, qui éviterait la marginalisation. Cette perspective suppose, selon M. Juquin, la *« totale indépendance intellectuelle et pratique »* du PCF vis-à-vis des pays de l'Est, formule qui, venant d'un membre du bureau politique, ne peut être accueillie par M. Marchais et ses alliés que comme une déclaration de guerre. Au surplus, M. Juquin invite ceux qui se posent les mêmes questions que lui à mener le combat *« au vingt-cinquième congrès et après »*, ce qui veut dire qu'il récuse d'avance le compromis que la direction pourrait mettre en avant au congrès. La lutte entre ceux qui voudraient adapter le PCF à la réalité sociale et politique française et les tenants de l'orthodoxie «internationaliste» se livrerait, ainsi, au grand jour.

Au demeurant, la tendance dans le groupe dirigeant ne semble pas être aujourd'hui au compromis. Des rumeurs de menaces circulent à propos de certains membres du bureau politique, suspects aux yeux de M. Roland Leroy et de ses amis. Sont ainsi mis en cause M. Guy Hermier, à la fois comme directeur de l'hebdomadaire *Révolution* et comme responsable de la fédération des Bouches-du-Rhône, et Mme Francette Lazard, directrice de l'Institut de recherches marxistes et responsable de la formation. D'autres rumeurs font état de la nomination auprès de M. Marchais, à la fin du congrès, de deux secrétaires généraux adjoints : M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, proche de M. Gaston Plissonnier, et M. Maxime Gremetz, responsable de la politique extérieure, que soutiendrait M. Leroy.

Que cette rumeur soit un «ballon d'essai» lancé par le groupe dirigeant ou qu'elle soit une invention de ses adversaires pour montrer que M. Marchais a dû tout céder – y compris M. Fiterman – à ses alliés, elle confirme en tout cas que la direction, à un mois du congrès, n'est pas vraiment parvenue à restaurer son crédit, à l'intérieur pas plus qu'à l'extérieur du parti.

PATRICK JARREAU.

M. Juquin : sachons changer nous-mêmes

L'Humanité a publié, le jeudi 10 janvier, dans la tribune de discussion du vingt-cinquième congrès du PCF, une contribution de M. Pierre Juquin, membre du bureau politique. M. Juquin, qui s'était abstenu, au comité central, le 30 octobre dernier, lors du vote sur le projet de résolution soumis par la direction à l'examen du parti, estime que ce texte *« n'analyse pas sérieusement les luttes de classes : quelques lignes sur la droite et l'extrême droite, presque rien sur les rapports de forces politiques et les courants profonds, sur la jeunesse »* et qu'il *« tend à rechercher dans le défaut de conscience de la masse des gens la cause de la persistance* [des] *difficultés* [du PCF] *»*.

A cette *« théorie simpliste »*, M. Juquin oppose *« une question simple : quelles sont les raisons profondes du « retard » pris par le parti pendant plus de vingt ans? Pourquoi et comment la direction s'est-elle trompée? Qui décide qu'elle a raison aujourd'hui? »* Observant que *« la majorité de la direction sortante a écarté du projet l'autocritique de 1977-1984 »*, M. Juquin précise : *« Pour ma part, je m'impli*que profondément dans une recherche autocritique sur cette période. »

M. Juquin résume les *« suggestions »* qu'il avait, indique-t-il, exposées au bureau politique et au comité central. *« Il est nécessaire,* écrit-il, *que le peuple de France, la jeunesse, reconnaissent en nous un parti propre, qui parle vrai, qui ne dise pas un jour blanc, un jour noir, à la manière des politiciens, qui défende coûte que coûte des valeurs humanistes. Par exemple, sur l'immigration, nous avons déchiré notre identité. Il est nécessaire que le peuple de France, la jeunesse reconnaissent en nous les porteurs d'un projet de société neuf et crédible qui ne soit pas qu'un discours. Ce projet sera fondé sur le plein emploi, la réduction du temps de travail, l'épanouissement de tous les potentiels des individus ; sur la liberté, l'égalité, les solidarités. Il sera autogestionnaire ou ne sera pas. Il reposera sur une forme de non-alignement, un rejet effectif de la politique des blocs et des camps, un dialogue fondamental Nord-Sud. »*

Un tel projet, selon M. Juquin, ne peut-être *« crédible »* que si les communistes manifestent, à l'égard des pays socialistes, une *« totale indépendance intellectuelle et pratique »* et refusent à la fois le *« rejet infantile »* et le *« soutien, même par omission, à l'inacceptable »*.

M. Juquin souhaite aussi que les *« problèmes de la transition »* vers le socialisme soient posés *« mieux »* qu'ils ne le sont dans le projet de résolution. Il invite enfin les communistes à *« transformer* [leur] *pratique politique »*, à être *« non les exécutants zélés des décisions d'« en haut », mais les animateurs et les initiateurs efficaces, constructifs, concrets d'un mouvement social multiple »*, ce qui *« implique une réflexion de tout le parti sur le centralisme démocratique »*. *« Sachons changer nous-mêmes pour devenir le parti du changement révolutionnaire, ici et aujourd'hui*, écrit M. Juquin. *Sinon, nous entérinerons notre affaiblissement »*.

M. Juquin conclut : *« Combien de camarades sont inquiets ! Leur cœur se serre en pensant à ce que deviendrait la France dans le carcan d'une longue alternance PS-droite, le PCF gesticulant avec courage à la marge. Qu'ils sachent bien : nous sommes des dizaines de milliers – chacun à sa façon, sans la moindre ébauche, c'est heureux, de tendance – à nous poser les mêmes questions vitales. Certes, la transparence du débat est, pour nous, difficile dans cette lutte des classes sans pitié. Mais qu'est-ce qui est le plus manipulable : un parti monolithique, en perte dans tous les cas de figure ? Ou un parti plus fort, dynamique, uni et riche de la diversité de ses membres, ouvert aux débats d'adultes, d'égaux et aux regards des travailleurs, en prise sur la société ? Maintenant, l'histoire nous laisse très peu de temps. A chacune, chacun de nous de s'engager et de livrer, au vingt-cinquième congrès et après, le combat juste et nécessaire pour que la France ait un parti communiste vivant. »*

L'Humanité avait publié, le 9 janvier, une contribution de M. Lucien Sève, membre du comité central, qui se déclare *« d'accord avec* [les] *orientations essentielles »* du projet de résolution, ce qui, écrit-il, *« ne veut pas dire qu'on n'a rien à ajouter »*. M. Sève estime notamment qu'on ne peut *« réduire la crise à un ensemble de blocages, de phénomènes négatifs »*.

Invitant les communistes à se montrer plus *« dialectiques »*, M. Sève demande, au sujet de la période 1981-1984 : *« Fallait-il contester que nous avions un pied dedans et un pied dehors, ou expliquer plus constamment encore quelle contradiction réelle nous en faisait obligation ? »* Enfin, M. Sève souhaite que *l'Humanité* s'ouvre davantage à l'*« expérience »* des communistes, à leurs *« interrogations »* et aux *« idées qui naissent de la pratique »*.

Mme THOREZ-VERMEERSCH ET SES AMIS REPROCHENT A LA DIRECTION DU PARTI DE SE REFUSER A « TOUTE AUTOCRITIQUE SÉRIEUSE »

Mme Jeannette Thorez-Vermeersch, ancien membre du bureau politique du Parti communiste, et huit de ses amis (1), qui s'étaient déjà adressés au comité central du PCF sous cette forme, en novembre 1981 et en avril 1983, interpellent les dirigeants communistes dans une « lettre » de dix-huit pages. La veuve de Maurice Thorez, secrétaire général du PCF de 1930 à 1964, et ses amis estiment que *« les communistes n'échappent pas »* à la déception provoquée, dans les milieux populaires, par *« l'échec de la gauche »*, car, *« aux yeux de l'opinion, leur parti porte les mêmes responsabilités que le PS »*.

Mme Thorez-Vermeersch et ses amis rejettent de nouveau comme *« une pure et simple mystification pour dévier les responsabilités »* l'explication officielle des difficultés du PCF par ses *« retards historiques »*. Ils reprochent à la direction de leur parti de se refuser à *« toute autocritique sérieuse »* et à toute *« analyse sérieuse de l'expérience récente »* analyse qui aboutirait, selon eux, à la conclusion suivante : *« Une fois de plus, les travailleurs, le peuple de France, viennent de faire l'expérience de la mise en œuvre d'une politique social-démocrate. Et, une fois de plus, ils connaissent l'amertume de la défaite. »*

Les auteurs de la «lettre au comité central» reprochent particulièrement à la gauche au pouvoir *« le démantèlement de l'industrie de base, pour permettre au grand capital de se redéployer et d'acquérir une rentabilité plus élevée »*, et sa *« soumission à l'égard des USA »*. Ils estiment que le PCF doit se donner un programme visant à *« amplifier le combat démocratique,* [à] *le conduire jusqu'à la rupture avec le capitalisme et* [à] *ouvrir la voie au socialisme »*.

Pour ce qui est du parti lui-même, Mme Thorez-Vermeersch et ses amis insistent sur sa nécessaire *« fermeté idéologique, sa cohésion sur la base du marxisme-léninisme »* et sur *« l'unité de son organisation, fondée sur le centralisme démocratique »*.

(1) MM. Georges Bouvard, Marcel Frydman, Pierre Hentgès, Jean Mérot, Jean Salem, Paul Tireux, Louis Turpin et Jean Zaffagni. Correspondance : M. Jean Salem, 47, boulevard Saint-Marcel, 75013 Paris.

Demain dans « le Monde aujourd'hui »
MENDÈS FRANCE - MITTERRAND
(mains propres, mains sales)

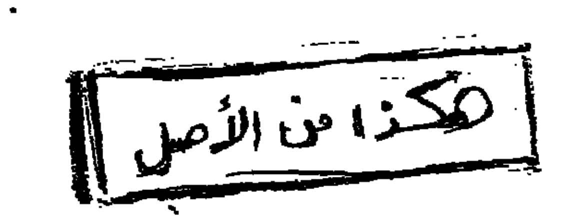
Le jeune homme du parti

M. Pierre Juquin a été longtemps le jeune homme du Parti communiste. Entré au comité central en 1964, ce normalien, agrégé d'allemand, issu d'une famille ouvrière, a été chargé des problèmes de l'enseignement. C'est à ce titre que M. Juquin s'était rendu à l'université de Nanterre, où il avait dû faire face aux interpellations de M. Daniel Cohn-Bendit. On était en avril 1968...

Député de l'Essonne, dans la circonscription la plus peuplée de France, depuis 1967, M. Juquin, battu aux législatives de juin 1968, devait retrouver son siège en mars 1973 et le conserver en mars 1978. En juin 1981, il a été devancé au premier tour par le candidat du Parti socialiste.

Entre-temps, M. Juquin était entré, en mai 1979, au bureau politique du PCF. C'était un an et demi après la rupture avec le PS, dont le député de l'Essonne avait publié la version communiste officielle. Artisan d'une campagne électorale à caractère écologiste contre M. Jean Royer, à Tours, en mai 1976, auteur d'une poignée de main publique au dissident soviétique Leonid Pliouchtch, en octobre de la même année, M. Juquin devenait, trois ans plus tard, le porte-parole d'une politique exactement inverse.

A partir de juin 1981, M. Juquin est le défenseur efficace du nouveau tournant du PCF, entré au gouvernement avec le PS. En juillet 1984, les communistes quittent le gouvernement. Cette fois M. Juquin ne « suit » plus. Agé de bientôt cinquante-cinq ans, M. Juquin semble ne plus placer ses espoirs dans une évolution spontanée de la direction du parti. – P.J.



POLITIQUE

LA RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN POUR 1986

Le PS met en place un groupe de travail

Le bureau exécutif du PS, réuni *mercredi 9 janvier*, a *engagé* la réflexion officielle des socialistes sur la réforme du mode de scrutin pour les élections législatives de 1986, à partir d'un exposé de M. Jean Poperen, numéro deux du parti.

Après avoir présenté les *différents* aspects de la question (engagements et stratégie des socialistes, divers *modes de scrutin, etc.*), M. Poperen a fait deux propositions. Toutes deux reposent sur une augmentation du *nombre* de députés (de l'ordre de cent à cent vingt sièges) et le maintien du système électoral existant *pour* la majorité des députés. Les parlementaires supplémentaires seraient élus à la proportionnelle, *soit* sur une liste nationale, soit sur une liste régionale, avec, dans les deux cas, un redécoupage des circonscriptions électorales. Selon les estimations établies à partir du résultat des élections européennes de 1984 (20,76 % des suffrages), les socialistes retireraient un léger avantage de listes régionales par rapport à une liste nationale. Ainsi, sur cent dix-huit députés élus à la proportionnelle, les socialistes obtiendraient vingt-neuf sièges dans le cas d'une liste nationale, trente et un dans le cas d'une *liste* régionale.

Après l'exposé de M. Poperen, le débat a semblé montrer que, à ce premier stade de réflexion, une large *majorité* des intervenants était favorable, sous une forme ou sous une autre, à ce type de système mixte. *M. Jospin a fait remarquer* à M. Poperen qu'il n'avait à aucun moment envisagé la possibilité d'une représentation proportionnelle intégrale. Un tel système électoral n'a été défendu que par MM. Georges Sarre, Roger Fajardie et Guy Allouche, encore que M. Sarre ait reconnu que s'il était favorable à la proportionnelle sur le plan du principe, la raison paraissait imposer un système mixte.

M. Allouche, sénateur mauroyiste du Nord, a proposé un système proportionnel à deux tours sur liste départementale, avec possibilité de fusion des listes au deuxième tour et obligation, pour une liste, d'atteindre un seuil minimal des inscrits pour être présente au second tour. A l'inverse, M. Daniel Percheron, sénateur mauroyiste du Pas-de-Calais, a relevé les inconvénients de la proportionnelle.

Parmi les défenseurs (notamment MM. André Laignel, Didier Motchane, Pierre Brana) d'un système mixte conservant la logique du mode de scrutin actuel, M. Bertrand Delanoë s'est prononcé pour un système mixte à l'allemande, adapté à la *France et simplifié.*

M. André Billardon, président du groupe parlementaire, qui s'exprimait à titre personnel, a estimé que la *tendance* majoritaire au sein du groupe parlementaire était en faveur d'un système mixte. Il a attiré l'attention des membres du bureau exécutif *sur l'aspect proprement* parlementaire de la réforme pour juger, notamment, qu'un projet de *loi* proposant un système *mixte* diminuerait les risques de combat de retardement ou de blocage sénatorial de la part de l'opposition.

M. Laignel a proposé que *les députés* élus à la *proportionnelle* soient ceux des circonscriptions (ce qui introduit un système « d'élus-battus »). *Cette proposition a été* réfutée par M. Brana, qui la trouve moralement peu défendable, notamment vis-à-vis de l'opinion publique. *M. Brana a aussi exprimé une préférence* pour une liste départementale, où à défaut nationale, compte tenu de l'institution des *élections* régionales.

En conclusion, M. Jospin s'est interrogé sur le calendrier à adopter *pour rendre public le projet* de réforme du mode de scrutin. Bien que M. Jospin ne se soit pas prononcé formellement, il semble que les socialistes souhaitent aller *« assez vite »* — c'est-à-dire ne pas attendre les élections cantonales, — *afin*, notamment, *de couper court* aux accusations de manipulations qu'entraînerait, de la part de l'opposition, l'attente du résultat des élections cantonales.

En tout état de cause, un groupe de travail sur cette question devrait être créé au sein du PS. Puis une instance de concertation parti-groupe-gouvernement devrait être mise en place afin d'éviter tout *hiatus* entre la position des *uns* et des autres.

J.-L. A.

LE CONGRÈS DU MRG

M. Doubin favori pour la présidence

Le congrès du Mouvement des radicaux de gauche risque de n'avoir d'*« extraordinaire »* que l'adjectif qui répond aux obligations statutaires : après la démission de M. Jean-Michel Baylet, il fallait au parti trouver un *successeur à la présidence*. Devenu secrétaire d'État aux relations extérieures en juillet dernier, *M. Baylet*, président par intérim du MRG depuis le printemps 1983 et officiellement depuis le dernier congrès d'octobre de la même année, procède comme ses prédécesseurs immédiats MM. Michel Crépeau et Roger-Gérard Schwartzenberg, qui, entrés au gouvernement — *le premier en* 1981, *le second en* 1983, — ont renoncé à la direction du mouvement.

A Marseille, les 11, 12 et 13 janvier, se retrouveront quelques centaines de délégués qui auront le choix entre cinq candidats. Ayant fait part de leur intention avant le 15 novembre, trois d'entre eux ont bénéficié de l'appui logistique du parti pour mener leur campagne interne : MM. *François Doubin*, secrétaire national et trésorier, Thierry Jeantet, secrétaire national et porte-parole, et Jacques Lévy, membre du bureau national, *président* des *fédérations* Sud et Midi-Pyrénées. S'y ajoutent M. Etienne Garde, vice-président de la fédération de la Haute-Garonne et Jean-Philippe de Garate, vice-président de la fédération de la Marne, qui font figure de francs-tireurs.

Les dignitaires du parti ont eu à cœur de recommander aux concurrents d'éviter une bataille de personnes. *Ils ont été entendus.* Cela était d'autant moins évident que, les différences entre les professions de foi des trois principaux étant infinitésimales, le choix se fera en fonction des hommes.

M. Doubin semble le mieux placé. Le soutien que lui ont apporté une majorité de fédérations (et des plus importantes comme celles de Corse, du Tarn-et-Garonne, du Lot, des Hautes-Pyrénées...), bon nombre de parlementaires, les trois derniers présidents devenus membres du gouvernement, est massif.

Les dirigeants du MRG s'atten*dent à une expression de mauvaise* humeur qui devrait aller jusqu'à une remise en cause par certains militants de la participation du mouvement au gouvernement qu'ils jugent insuffisantes.

Face à cette insatisfaction — qui, selon le président par intérim, M. Jean Béranger, va jusqu'à la question posée ici et là dans les rangs du parti : *« Doit-on continuer à exister ? »*, — *les* dirigeants et *les* candidats font remarquer que, sur le terrain, le MRG reste une vraie force politique qui compte des élus. *Les municipales de mars 1983 ont*, à ce titre, montré que le MRG avait beaucoup mieux résisté que ses partenaires de gauche à la progression de l'opposition. M. Schwartzenberg et M. Crépeau retiennent les mêmes points de changement du paysage *politique* — départ du PCF du gouvernement, puis de la majorité, contamination idéologique de la droite par l'extrême droite — et estiment *que ces points sont* susceptibles de faire perdre sa raison d'être au clivage droite-gauche. L'axe de la majorité PC-PS des débuts du septennat s'est déplacé vers la famille radicale.

Pour M. Roger-Gérard Schwartzenberg, le *MRG* se doit de défendre la démarche de modernisation économique, plus naturelle selon lui aux héritiers du mendésisme qu'aux *socialistes* eux-mêmes. *L'échéance* de mars 1986 peut être l'occasion de ce que le secrétaire d'État aux universités appelle un « dégel » grâce à la *proportionnelle, qu'il souhaite* la plus intégrale possible. MM. Crépeau et Baylet, plus proches des préoccupations des députés, recommandent une introduction « large » de la proportionnelle. Selon M. Crépeau, il s'agit maintenant pour les radicaux de gauche de défricher un terrain qui a été et est « fertile ». Il est persuadé qu'un processus politique nouveau s'engage dans le pays. Il faut, considère le maire de La Rochelle, *« élargir et rassembler »* au bénéfice de la majorité présidentielle : cette ambition se retrouve dans le programme des candidats.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Mme BOUCHARDEAU ET LE PSU : EN « ROUE LIBRE »

Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, s'étonne des déclarations récentes de M. Jean-Claude Le Scornet, secrétaire national «provisoire» du PSU, parti auquel elle appartient. M. Le Scornec avait indiqué, le lundi 7 janvier, que sa formation *« s'interroge sur l'intérêt de sa participation au gouvernement » (le Monde* du 9 janvier).

Mme Bouchardeau nous a adressé, jeudi 10 janvier, la déclaration suivante :

« Je ne comprends plus : au congrès du PSU, il y a trois semaines, le texte qui demandait mon départ du gouvernement a recueilli 9 % des mandats. Sitôt élu, le secrétaire national provisoire, Jean-Claude Le Scornet, a tenu à me rencontrer au ministère de l'environnement pour me faire savoir qu'il entendait travailler avec moi. Aujourd'hui, une petite phrase de la direction provisoire du PSU laisse entendre que ma présence au gouvernement n'est plus souhaitable.

» Je n'accepte pas ce double langage. Je demande à mes amis d'avoir une position claire. Je saurai alors avoir la même clarté.

» Dans l'immédiat, je me mets en « roue libre » à l'égard de la direction actuelle du PSU. Je ne suis pas, en effet, au gouvernement la représentante de mon parti. Si le président de la République et le premier ministre ne me retirent pas leur confiance, je continuerai à exercer mes fonctions.

» En remplissant le mieux possible la charge qui m'est confiée, je travaille à associer aussi l'une des familles de la gauche à la recherche des solutions aux problèmes posés à notre pays. Et je tiens à garder sa confiance. »

L'alliance entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac mécontente les barristes

Les récentes déclarations de M. François Léotard *affirmant qu'il accepterait, le cas échéant*, d'être le premier ministre de M. Mitterrand et la nouvelle rencontre, autour de M. Robert Hersant, de MM. Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing, accompagnés de MM. Jacques Toubon, Jean Lecanuet, François Léotard et Michel d'Ornano (*le Monde du 5 janvier*), continuent de susciter des réactions négatives dans les rangs de l'UDF. Toutefois, celles-ci semblent s'exprimer davantage dans la presse qu'au sein des instances de la confédération ou du PR réunissant les différents intéressés.

M. Didier Bariani, maire du vingtième arrondissement de Paris et ancien président du Parti radical, a expliqué dans *le Matin* (daté du 9 janvier) que le *« rapprochement Giscard-Chirac a indiscutablement des aspects positifs »* mais que la *« méthode »* est, elle, *« contestable »*. *« Le risque réel*, a-t-il affirmé, *serait de payer ce rapprochement de l'éclatement de l'UDF ou à tout le moins de son dessaisissement politique : l'UDF perdrait sa raison d'être. »* Il a ajouté : *« Il ne faudrait pas que l'aile qui s'affiche libérale de l'opposition (le PR et le RPR) pense pouvoir faire, dans la préparation des échéances, l'économie de l'apport et du soutien de l'aile réformiste que représentent les radicaux, les centristes et les sociaux-démocrates. Nous ne voulons pas nous faire imposer un programme libéral « dur ».*

M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, manifeste, dans *l'Événement* (daté du 10 au 16 janvier) qu'il *« désapprouve »* la *« façon »* dont a été *« organisée »* la *« dernière rencontre Chirac-Giscard »*. *« Elle est interprétée*, dit-il, *comme une opération dirigée contre une partie importante de l'opposition et contre Raymond Barre. L'opinion publique ne comprend pas ces jeux parisiens. »* Ces réserves, le président du CDS a tenu, il est vrai, à les exprimer au bureau politique de l'UDF, réuni mercredi 9 janvier. Ses propos ont rejoint ceux de M. André Rossinot, président du parti radical, et de M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, qui juge qu'il ne faudrait pas *« multiplier les initiatives qui pourraient provoquer des fractions au sein de l'UDF et nuire à sa cohésion »*.

M. Giscard d'Estaing, présent au début de cette réunion du bureau politique de l'UDF, a évoqué son déjeuner *« sans vraiment faire de révélations »*, dit-on, mais en soulignant qu'il était « libre » de répondre aux *invitations* qui lui *sont* adressées.

La préparation des élections cantonales a occupé, pour le reste de la journée, les membres du bureau qui ont examiné les demandes de soutien et d'investiture transmises par les conseils départementaux de l'UDF. Une cinquantaine de départements ont ainsi été examinés et sont apparus des cas litigieux dans une dizaine de départements : notamment *l'Hérault*, les Hauts-de-Seine, les Bouches-du-Rhône, la Dordogne, le Vaucluse, la Drôme, l'Oise, l'Eure-et-Loire, le Rhône et la Moselle. Les litiges qui pourraient opposer le RPR et l'UDF n'ont pas été vraiment abordés, même s'ils semblent d'ores et déjà exister dans le Val-d'Oise, le Maine-et-Loire, la Haute-Savoie et la Vendée. Les membres du bureau politique de l'UDF ont simplement estimé qu'il fallait accélérer la procédure de rencontre avec le RPR mise en route par M. Lecanuet dans une lettre adressée à M. Jacques Chirac et à laquelle il n'a pas encore obtenu de réponse.

Paradoxalement, il a beaucoup moins été question au bureau politique du PR des récentes déclarations du secrétaire général du parti, M. *Léotard*, et du *déjeuner* chez M. Hersant. Il a surtout été question de la Nouvelle-Calédonie, de l'Ethiopie, d'où revenait MM. Alain Madelin et Gérard Longuet, des cantonales mais aussi du mode de scrutin pour les futures élections législatives. Plus personne au PR ne défend aujourd'hui l'introduction d'une dose de proportionnelle, M. Léotard affirmant que M. Giscard d'Estaing, lui-même, estimait à présent qu'un changement du mode de scrutin pour les législatives de 1986 n'est pas souhaitable dans la «conjoncture» actuelle. La seule nuance qui persiste est entre ceux qui veulent que le PR s'engage pour l'avenir, à défendre les mérites du *scrutin majoritaire* et ceux *qui* pensent que cette prise de position ne saurait être que conjoncturelle. Ce *débat sera*, avec les *cantonales et* la Nouvelle-Calédonie, à l'ordre du jour du prochain comité directeur *du parti qui se tiendra à Paris*, le 2 février prochain.

Les barristes n'ont pas, au cours de ce bureau politique, relancé le débat sur la cohabitation. Ils ne s'en tiennent pas pour autant à leur communiqué publié au lendemain des déclarations de M. Léotard à *Paris-Match*. Ils ont dès mercredi envoyé à l'ensemble des fédérations du PR un questionnaire sur la cohabitation.

Ils demandent notamment : « Pensez-vous que le maintien du président socialiste avec en plus la perspective de l'échéance présidentielle en 1986 soit de nature à ramener la confiance indispensable au redressement économique ? Dans ces conditions, comment la cohabitation peut-elle éviter à la fois le compromis-compromission et la crise de régime ? A un an et demi de l'échéance normale des législatives, pensez-vous que l'on puisse être sûr de la victoire de l'UDF et du RPR au point de s'interroger sur les noms d'éventuels premiers ministres ? » Reste à savoir si les militants jugeront que ce questionnaire témoigne d'une volonté d'engager un véritable débat de fond *et s'il* ne favorise pas, après la querelle des chefs, une querelle des sous-chefs tout aussi néfaste.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

M. MÉHAIGNERIE (CDS) ET LE CONSENSUS

M. Pierre Méhaignerie, président du CDS qui s'étonne que *« trop de gens pourtant intelligents et capables »* acceptent *« d'avance »* d'être le premier ministre de M. Mitterrand *« sans savoir comment, avec qui, dans quelle alliance ou au prix de quel compromis »* tient cependant à préciser dans un entretien accordé à *l'Événement* (daté du 10 au 16 janvier) qu'il *« n'est pas de ceux qui se définissent par rapport à un adversaire. Je ne suis pas a priori*, dit-il, *contre une opération avec les socialistes et je souhaite élargir les zones de consensus entre majorité et opposition, mais il y a des limites »*, ajoute-t-il. *« Aujourd'hui il faut admettre que les sociétés les moins dirigistes et les moins bureaucratiques, les plus ouvertes et les plus décentralisées ont fait preuve de la plus grande capacité à créer des richesses, des emplois, du progrès social (...) Parce qu'il a fait l'inverse pendant deux ans et parce qu'aujourd'hui il est profondément divisé sur la conduite à tenir, le PS ne me paraît ni apte ni prêt à cette mutation dont dépend pourtant le sursaut du pays. »*

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Manifestation violente à Nouméa après le meurtre d'un jeune caldoche

De notre correspondant.

Bouloupari. — La Nouvelle-*Calédonie connaît* un *regain* de *tension* depuis la mort d'un jeune Européen de dix-sept ans qui a été tué par des Mélanésiens près de Bouloupari, à 80 kilomètres au nord de Nouméa, sur la côte ouest de la Grande-Terre.

Le drame s'est produit vendredi vers 12 h 15 (il était 2 h 15 en métropole), sur le domaine d'un éleveur, M. Hervé Tual, *situé* au *pied* du col de Nassirah, à 6 kilomètres de Bouloupari, sur la route de Thio. A cette heure-là, la famille était à table. Brusquement, les chiens ont aboyé. Le propriétaire de la station d'élevage est sorti en compagnie de son fils et d'un ami. A deux cents mètres de là les trois hommes ont aperçu dans des buissons un groupe de Mélanésiens. Selon les gendarmes, les trois caldoches se seraient alors approchés et M. Hervé Tual aurait tiré deux coups de feu en direction d'un tronc d'arbre se trouvant à proximité du bosquet. *Quelques secondes* plus tard, un autre coup de feu aurait été tiré d'un autre buisson distant d'environ 80 *mètres du premier*, et *le fils* de l'éleveur, le jeune Yves Tual, a été atteint d'une balle dans la tempe. Il est décédé peu après.

Immédiatement, d'importantes forces de gendarmerie ont été dépêchées sur place et ont installé plusieurs barrages sur la route de Thio, interdisant l'accès à la propriété.

Le père de la victime est le beau-frère *du maire de Thio*, M. Roger Galliot, seul élu territorial du Front national. C'est avec l'aide de M. Galliot que le bétail d'un autre caldoche de Thio, M. Ghislain Santacroce, avait été transféré, jeudi, de Thio à Bouloupari, sur la propriété de *M. Tual précisément*, au cours d'une spectaculaire opération qui avait mobilisé un grand nombre de gendarmes mobiles.

Trois heures après le drame, le délégué du gouvernement, M. Pisani, a condamné, dans un communiqué, ce *« meurtre inqualifiable »*. *« De tels événements, qui endeuillent la Calédonie tout entière, ne peuvent que rendre plus difficile le retour à l'ordre et la concertation nécessaire »*, a-t-il souligné. M. Pisani a ajouté que les recherches *entreprises* par la gendarmerie *« ne cesseront que lorsque les coupables seront appréhendés »*. L'annonce de ce meurtre a provoqué une très vive colère parmi la communauté européenne de Nouméa. Vers 17 heures locales (7 heures en métropole), plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées devant le haut-commissariat, près du centre de la capitale du territoire, en criant des slogans hostiles au gouvernement et à son délégué : *« Pisani assassin ! » « Pisani t'es foutu, les caldoches sont dans la rue ! »* Ces manifestants *ont mis* le feu à une *maison* voisine qui appartiendrait à l'ethnologue Jean Guiart, dont l'un des fils, René, vit parmi les Canaques indépendantistes, près de Bourail. La maison a été détruite. A 18 h 40 (8 h 40) les forces de l'ordre assurant la protection du haut-commissariat ont chargé les manifestants, qui leur lançaient des pierres, et ont fait usage de grenades lacrymogènes pour les disperser.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

M. Mitterrand : « Les difficultés économiques posent des problèmes pour la programmation militaire »

Au chef d'état-major des armées, le général Jeannou Lacaze, qui a fait état *« des difficultés économiques qui assombrissent encore l'horizon »* lors de la traditionnelle cérémonie des vœux à l'Élysée, le président de la République a répondu que *« les difficultés économiques nous posent parfois des problèmes pour la programmation militaire sur laquelle nous sommes engagés »*. La programmation militaire couvre les cinq années de 1984 à 1988 et elle fixe les dépenses de fonctionnement et d'équipement des trois armées.

M. François Mitterrand, qui est chef des armées selon la Constitution, a toutefois ajouté que *« l'essentiel des objectifs* [définis par ce texte de loi] *sera rempli »* et que *« nos armées étaient au premier rang des domaines de l'État qui marchent bien »*. *« En toutes circonstances, notre armée a rempli, en 1984, ses devoirs qui sont non seulement de caractère militaire, mais aussi de caractère humain »*, a conclu M. Mitterrand.

Le général Lacaze avait rappelé, avant l'intervention du chef de l'État, que *« les besoins des forces et les crédits correspondants feront l'objet d'un réexamen en 1985. »* Parlant des forces classiques, le chef d'état-major des armées a précisé : *« L'effort important consacré aux programmes majeurs devrait préserver les axes définis pour l'avenir, et ne pas trop accentuer les retards pris depuis plusieurs années dans ce domaine. Cependant, l'environnement des grands systèmes de forces et l'entraînement des hommes conditionnent également l'efficacité des armées : aussi convient-il de ne pas les sacrifier. Les responsables militaires qui vous entourent sont résolus à utiliser au mieux les armes et les techniques dont ils disposent pour soutenir les options stratégiques que vous avez définies. Il convient naturellement de veiller à ce que le minimum des crédits de fonctionnement absolument nécessaires leur soit bien garanti. »*

A PROPOS DES LIVRAISONS D'ARMES A L'AFRIQUE DU SUD

La commission interministérielle n'a donné aucune autorisation

affirme M. Hernu

Le ministère de la défense a fait mardi soir 8 janvier une mise au point sur les modalités d'exportations d'armements français, à la suite d'informations en provenance de Copenhague sur des livraisons d'armes françaises en Afrique du Sud effectuées par un capitaine de navire danois. Dans une déclaration à la presse, lundi 7 janvier, le capitaine Kaj Narup avait affirmé que le gouvernement français avait autorisé en 1981-1982 des livraisons d'armes à l'Afrique du Sud. Il avait lui-même précisé, cependant, que la destination officielle des armes qu'il avait convoyées en Afrique du Sud était l'Argentine.

« Il faut savoir qu'il n'y a pas en France dans le système actuel, a expliqué M. Charles Hernu, *une exportation d'armes quelle qu'elle soit, sans un avis de la commission inter-ministérielle sur les exportations des matériels de guerre. Aucune arme ne peut partir si cette commission inter-ministérielle, que préside le premier ministre et à laquelle j'assiste, n'a pu être réunie. »*

» Or, jamais la commission inter-ministérielle n'a donné d'autorisation pour l'exportation d'armes à destination de l'Afrique du Sud.

» S'il y a eu de tels procédés, cela s'est fait en dehors de la réglementation des autorisations du gouvernement français. J'ajoute que nous prenons beaucoup de précautions, car, lorsque nous vendons des armements à un pays tiers, ce pays prend l'engagement de ne pas réexporter les armes dans un autre pays. Donc ce qui s'est passé est tout à fait en dehors de la compétence du gouvernement français », a conclu le ministre de la défense.

[En 1975, le gouvernement français a décidé un embargo à destination de Pretoria sur les armes continentales (c'est-à-dire terrestres) et aériennes, laissant toutefois la possibilité à l'Afrique du Sud de commander des armements navals défensifs. En 1981, le gouvernement de M. Pierre Mauroy a décrété un embargo total, y compris sur les pièces détachées. Tous les contrats d'armes prévoient une clause de non-réexpédition par le client à un pays tiers. Si, donc, l'Argentine, accusée par le capitaine danois d'avoir rétrocédé ses armes d'origine française, a bien réexporté des matériels à Pretoria, c'est à la France – à la condition de disposer de preuves irréfutables – d'enquêter sur ce détournement de livraisons militaires à un pays tiers. – J. I.]

Bon repentir, messieurs !

(Suite de la première page.)

Je le répète : quand on sait que tout cela se passe sur des chaînes soumises à une permanente et féroce censure, on a froid dans le dos mais chaud au cœur : Bravo, Messieurs ! Bravo, Mesdames ! Vos enfants seront fiers de vous plus tard comme votre public l'est aujourd'hui.

Bien sûr, me dira-t-on, la bonne foi et le courage sont des qualités ; mais le pardon des offenses, la mansuétude, sont des vertus, parfois plus difficiles. Et alors, là, qui louer ? Qui remercier ? Que dire de ces hommes politiques que nous avons si cruellement rejetés en 1981 et qui aujourd'hui, comme d'ailleurs aux premiers jours depuis 1981, nous pardonnent ?

Que dire de Monsieur Peyrefitte qui, malgré toutes les lois policières et délicieuses qu'il était prêt à nous imposer en 1979, s'est vu injustement en 1981 renvoyé par le peuple français ? et qui maintenant, malgré tout, est prêt à nous revenir et à nous imposer de nouveau les délais de garde à vue, les contrôles d'identité et *tutti quanti*, qui garantiront notre liberté si cruellement éprouvée depuis trois ans ?

Que dire de Monsieur Barre qui, après que nous eûmes boudé les calculs bizarres, abscons, aussi contradictoires que péremptoires, d'ailleurs, qu'il nous assena des années durant à la télévision, se déclare, malgré notre surdité délibérée, prêt à revenir, la craie à la main droite et l'index de la main gauche dressé, recommencer ses opérations bizarroïdes ?

Que dire de Monsieur Giscard d'Estaing, dont la hauteur d'âme fut troublée tout au long de son septennat par des scandales immobiliers, des scandales financiers, des scandales criminels, plus quelques peccadilles, et qui se déclare, malgré tout, prêt à venir nous faire à nouveau la leçon ?

Que dire de Monsieur Chirac qui, au milieu des tempêtes, se retrouve toujours prêt en piste et frétillant d'avance ?

Et que dire enfin de ce nouveau venu, de ce néophyte, de cet angelot nommé Monsieur Le Pen, qui a, lui, l'exemple navrant de ses prédécesseurs et de leur martyre devant les yeux, et qui se lance néanmoins sur la piste cendrée, coudes au corps, prêt à partir après ce lévrier jamais attrapé, Dieu merci, du pouvoir...

Ces gens-là ne sont pas seulement courageux, ces gens-là sont indulgents. *Mais* enfin, me dira-t-on aussi, il ne faut pas trop dire «bravo» à nos politiciens. C'est leur métier, après tout, d'aimer la France et de se cramponner à ses basques. Ceux dont j'ai voulu féliciter aujourd'hui les actions sont ceux qui ont pris le parti de retourner leur veste, de plus en plus bruyamment ceux-là – et à mon avis de plus en plus imprudemment égarés dans leur pessimisme – les sondages n'étant pas les votes, comme nous l'a prouvé 1981.

Ces gens-là donc, ces retourneurs de veste, prennent quand même un risque ; car enfin, pour la retourner, cette veste, il faut l'enlever un instant, ne serait-ce que le temps d'en retrousser les manches. Et pour cela il faut rester exposé, ne serait-ce aussi qu'un tiers de seconde, en bras de chemise, au vent. Au vent froid des regards. Je ne parle pas du regard de la presse, la presse française dont la semi-totalité, j'en suis sûre, va peu à peu s'arracher à ses dissensions, à ses disputes, à ses querelles, la presse française qui va peu à peu revenir libre et unanime sous la houlette de Monsieur Hersant. Non, je parle du regard du peuple. De ce peuple au nom de qui d'ailleurs nous avons tellement déraillé ; au nom de qui nous avons même failli bousiller nos carrières, parfois. Ce peuple qui a la fâcheuse habitude, lui, – on se sait pourquoi – de garder toujours le gilet de corps du même côté. Ce peuple, évidemment, a le regard froid et le rire facile quand il voit ses petites vedettes agir différemment. Enfin, c'est un moment désagréable à passer. Il sera toujours temps dans un an, ou plus tard, ou plus tôt, si les journaux étrangers ont raison, de retourner sa veste une troisième fois, vers le socialisme et ses cachots...

Non, parlons sérieusement : si, comme l'a dit Madame de Stael, *« La gloire est le deuil éclatant du bonheur »*, je ne crois pas personnellement que le succès doive être le deuil tonitruant de l'honneur. Aussi est-ce avec beaucoup d'amusement – mais aussi avec un peu de répugnance – que je souhaite à certains : *« Bon repentir, messieurs. »*

FRANÇOISE SAGAN.

● *Proposition sénatoriale pour un septennat non renouvelable.* – Sept sénateurs de l'opposition, dont six centristes, ont déposé une proposition de loi constitutionnelle tendant à rendre non renouvelable le mandat présidentiel de sept ans. Les auteurs de cette proposition estiment que le septennat est une formule qui *« s'est imposée et qui a été acceptée par les Français »* et qui *« ne doit pas être contestée »*. Il s'agit de MM. Francis Palmero (Alpes-Maritimes), Rémi Herment (Meuse), Charles Bosson (Haute-Savoie), Pierre Salvi (Val-d'Oise), et Pierre Vallon (Rhône), du groupe de l'Union centriste ; Claude Huriet (Meurthe-et-Moselle), rattaché administrativement à ce groupe, et Serge Mathieu (rép. ind. Rhône).

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 9 janvier au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● APPROBATION D'UNE CONVENTION INTERNATIONALE

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant la ratification de la convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes et de son protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre le déversement d'hydrocarbures dans cette même région.

Ces accords, qui s'inscrivent dans le cadre du programme des Nations unies pour l'environnement, ont été signés le 24 mars 1983 par seize Etats riverains de la mer des Caraïbes ou du golfe du Mexique. Ils ont pour objet de renforcer en l'institutionnalisant l'indispensable coopération entre les Etats de la région, en liaison avec les organisations internationales compétentes, pour protéger l'environnement et lutter contre la pollution. Les dispositions spéciales relatives au déversement d'hydrocarbures sont rendues nécessaires par l'importance des quantités produites, raffinées et transportées dans cette zone, notamment par le canal de Panama.

La ratification de ce texte témoignera du souci de la France d'exercer ses responsabilités dans la région des Caraïbes en veillant à la protection du milieu marin et d'agir en étroite collaboration avec l'ensemble des Etats riverains.

● DÉMOCRATISATION DU SECTEUR PUBLIC

Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a dressé devant le conseil des ministres un premier bilan de la démocratisation du secteur public qui, en application de la loi du 26 juillet 1983, concerne plus de 600 entreprises et environ 2 millions de salariés. Il a tracé des perspectives pour l'orientation des pouvoirs publics en ce domaine.

Le gouvernement a constaté le bon déroulement des élections des représentants du personnel aux conseils d'administration des entreprises du secteur public. Ces élections ont connu de forts taux de participation (74 % en moyenne et souvent plus de 80 %) qui démontrent l'intérêt que leur ont porté les salariés.

En moins de deux ans, plus de 350 accords concernant le droit d'expression ont été signés entre les directions et les syndicats.

Il s'agit maintenant pour les entreprises de tirer plus complètement parti de ces réformes et de mettre en œuvre des mesures concrètes ayant des répercussions immédiates sur la vie quotidienne des salariés.

A cet effet, les directions des entreprises du secteur public devront veiller tout particulièrement à l'amélioration des conditions de travail, à l'adaptation aux nouvelles technologies, à l'évolution des qualifications et à l'effort de formation professionnelle. Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle suivra, en liaison avec les ministères concernés, les initiatives prises dans ces domaines par les entreprises du secteur public.

Les orientations ainsi dégagées contribueront à la définition des volets sociaux des contrats de plan qui lient l'Etat aux entreprises publiques.

● LA RECHERCHE ET L'EMPLOI SCIENTIFIQUE DANS LES ENTREPRISES NATIONALES

Le ministre de la recherche et de la technologie a présenté au conseil des ministres une communication sur l'évolution récente et les perspectives de la recherche et de l'emploi scientifique dans les entreprises nationales (*le Monde* du 10 janvier).

● BILAN DE L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE

Le secrétaire d'Etat chargé des transports a présenté au conseil des ministres une communication sur les programmes aéronautiques civils.

La politique conduite par le gouvernement français, qui s'inscrit très largement dans le cadre de la coopération européenne, enregistre des résultats positifs qui traduisent le bien-fondé des choix retenus.

L'ensemble des objectifs fixés a été atteint :

– Lancement du programme A 320 et du moteur associé CFM 56:

– Poursuite de l'amélioration des versions A300 et A 310 de l'Airbus;

– Développement de l'avion de transport régional ATR 42 et de l'avion d'affaires Falcon 900;

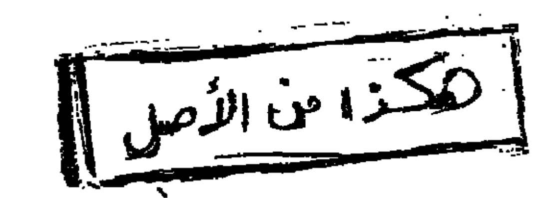
– Modernisation des hélicoptères Ecureuil et Dauphin équipés de nouvelles turbines françaises;

– Attention particulière portée à l'aviation légère.

Notre industrie dispose ainsi des atouts nécessaires pour profiter de la reprise qui s'amorce. Depuis quelques mois sont apparus des signes de redémarrage des commandes de matériel aéronautique civil. Cette évolution accompagne la nouvelle croissance du trafic aérien et l'amélioration des résultats financiers des compagnies après deux années difficiles.

Les commandes récentes d'appareils Airbus et notamment l'accord avec la Compagnie Pan Am confirment la qualité technologique et la compétitivité économique des matériels français et européens et démontrent la réussite de coopérations industrielles auxquelles sont associées des entreprises sous-traitantes de haute technicité.

L'avenir de nos industries, en France comme en Europe, dépend de l'effort de recherche, de la compétitivité et du dynamisme commercial nécessaires à l'emploi et au redressement du commerce extérieur.



Le Monde

société

Le froid persistant fait de nombreuses victimes en Europe

Si le froid a desserré son emprise les 10 et 11 janvier, *la liste de ses victimes — directes ou* indirectes — continue de s'allonger : plus d'une centaine en France, dont une famille de six personnes asphyxiées dans leur appartement à Paris. Plusieurs centaines sur l'ensemble de l'Europe, notamment en Belgique, Allemagne, Autriche, Italie et Espagne. Le froid sévit aussi sur la côte est des Etats-Unis et, en Inde, il a tué plus de trois cents personnes, notamment dans l'Etat du Bihar.

La palmeraie de Laghouat, à *400* kilomètres au sud d'Alger, s'est réveillée sous la neige le 10 janvier. En Islande, en revanche, l'hiver est exceptionnellement doux, avec des températures atteignant 10° *et* au Caire, le thermomètre a marqué 29° le 10 janvier, ce qui ne s'était pas vu depuis vingt ans.

Les autres victimes du froid, en France, sont des horticulteurs *du Midi, certaines entreprises qui* ont dû fermer leurs portes faute d'approvisionnement, et les transporteurs routiers dont le gazole s'empâte dans les réservoirs (la France n'applique pas les mêmes normes *d'additifs* antigel que ses voisin du Nord). Le président de la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR), M. Maurice Voiron, a mis en garde contre de *« graves perturbations* dans l'approvisionnement des villes et villages de France pour les jours à venir.

Pour l'agriculture, le ministre, M. Michel Rocard, reste prudent : *« J'attends d'avoir le bilan chiffré des dégâts,* a-t-il dit le 10 janvier. *Mais il ne faut pas oublier que les froids de janvier sont les moins dangereux pour l'agriculture. Dans les régions où la neige est tombée en abondance, les semis sont protégés. C'est plutôt pour les maraîchers et les horticulteurs que le problème se pose. »*

Hécatombes d'hier

Stupéfaits et choqués, les Français s'aperçoivent que le froid peut tuer des dizaines de personnes en 1985. « Ils s'émeuvent pourtant très peu des victimes — beaucoup plus nombreuses — de la route », *remarque l'historien Emmanuel Le Roy Ladurie, auteur d'une* Histoire du climat depuis l'an mil *(Flammarion).* « Il y a un certain nombre de fléaux, comme la route meurtrière, l'alcool ou le tabac, que nous avons complètement intégrés. Comme étaient intégrées, il y a quatre siècles, les intempéries, les mauvaises récoltes, les épidémies de variole ou de dysenterie. Aujourd'hui, en Occident, on supporte très mal les agressions dont on est normalement protégé, comme le froid. » *Cette rencontre inopinée avec les éléments naturels se fait dans des villes cent fois mieux équipées qu'auparavant, et dont la température moyenne s'est élevée à cause des systèmes de chauffage et de transport.*

Equipement ou pas, le froid est là. Et il reste redoutable pour les sans-abri. Mais la mort, désormais, est instantanée, alors que le grand hiver d'autrefois agissait à double ou triple détente, souligne le professeur au Collège de France. Si beaucoup de pauvres, de vagabonds ou de voyageurs étaient tués sans délai, d'autres victimes mouraient par la suite de maladies bronchopulmonaires. Et quand les cultures étaient fortement touchées, la disette s'installait, les mendiants hantaient les routes et propageaient les épidémies.

La France de 1740 connut, ainsi, une hécatombe puisque, exceptionnellement, les quatre saisons furent froides. Ce n'était pourtant rien à côté de l'hiver 1709, souligne M. Le Roy Ladurie. Cette année-là, Louis XIV était en guerre contre la plupart des pays voisins. La France, quasi ruinée, vit des canons rouler sur la Seine, et le Rhône gelés. Un hiver en février — le pire qui soit. Le froid, puis la famine et les épidémies devaient provoquer la mort d'un million de personnes. A l'échelle de l'Hexagone d'aujourd'hui, cela représenterait l'élimination de deux millions et demi d'habitants.

L'historien du climat peut citer des dizaines d'autres dates qui ont laissé leur empreinte en Europe. L'hiver 1794 restera un événement militaire : la cavalerie française, lancée au galop sur le Zuyderzee gelé, s'empara de la flotte hollandaise. Jadis aussi, il y avait des « hivers médiatiques ». 1709, par exemple, fut un événement littéraire, avec des écrits de Saint-Simon. Et ce n'est pas par hasard que la peinture hollandaise de la première moitié du dix-septième siècle est pleine de patineurs.

Grâce à de nombreux travaux, les périodes climatiques sont connues avec assez de précision, étant entendu que cela ne joue que sur des fractions de degré Celsius. On sait que l'Europe était plutôt froide entre 1560 et 1850 — « le petit âge glaciaire », — qu'elle s'est un peu réchauffée entre 1860 et 1950, pour fraîchir légèrement ensuite.

M. Le Roy Ladurie note que des hivers très rudes reviennent tous les cent ans, aux années 90 de chaque siècle (décennies 1490, 1590, 1690, 1790, 1890). L'historien constate, laissant à d'autres le soin d'expliquer. L'avenir n'est pas son rayon mais, en bonne logique, on devrait s'offrir un vrai grand hiver avant l'an 2000...

R. S.

● *Nuage toxique sur Karlskoga en Suède.* — Un nuage d'oléum, un gaz toxique dérivé de l'acide sulfurique, a recouvert dans la soirée du 10 janvier la ville de Karlskoga située à deux cents kilomètres à l'ouest de Stockholm. Une fuite s'était produite dans un réservoir des usines Nobel de la société Bofors qui fabrique des explosifs ainsi que des produits chimiques et pharmaceutiques.

Une cinquantaine de personnes résidant à proximité de l'usine ont aussitôt été évacuées tandis que les autorités locales enjoignaient aux quelque trente-cinq mille habitants de Karlskoga de rester chez eux et de ne pas ouvrir leurs fenêtres. L'inhalation d'oléum, qui est trois fois plus lourd que l'air, peut entraîner de graves lésions des voies respiratoires. Quinze personnes ont été hospitalisées. — *(Corresp.)*

Vingt-quatre personnes agées ont péri dans l'incendie de l'hospice de Grandvilliers

De notre correspondant

Grandvilliers (Oise). — Le nombre définitif des victimes de l'incendie de l'hospice de Grandvilliers (Oise), qui a eu lieu le mercredi 9 janvier au petit matin, s'élève à vingt-quatre personnes âgées, mortes carbonisées. Leurs obsèques auront lieu samedi 12 janvier, à 9 heures, à la salle municipale de ce chef-lieu de canton, en présence notamment de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé des retraités et des personnes âgées. La mise en bière des dépouilles est prise en charge par la municipalité. Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a annoncé, jeudi, qu'un crédit de 400 000 francs avait été débloqué pour les secours d'urgence aux pensionnaires sinistrés de l'hospice. De plus, le Secours populaire de l'Oise a lancé un appel public.

L'enquête sur l'origine de la catastrophe n'a pas progressé. Le doyen des juges d'instruction de Beauvais, M. Eric Gillet, a nommé deux experts parisiens qui rendront leur rapport au plus tard dans trois mois. On ignore toujours la localisation exacte du foyer de l'incendie. Une enquête a été confiée, d'autre part, à la gendarmerie de Beauvais qui a déjà entendu les membres du personnel. La plupart des pensionnaires, en état de choc, n'ont pas pu témoigner.

Ph. L.

Sous la neige

(Suite de la première page.)

Et avec tant de sollicitude *quelque bonne conscience,* celle qui réchauffe d'abord l'âme de celui qui l'éprouve.

Poser ces questions-là quand tant de choses doivent être faites, en effet, pour atténuer des injustices, et dans l'urgence, peut paraître déplacé et de fort mauvais goût. On peut, à l'inverse, juger de mauvais goût, voire indécente, la brutalité de *certaines conversions à la charité* ou à la solidarité. En d'autres saisons, on a pu constater dans ce pays *la* force des conservatismes, la brutalité des égoïsmes, la superbe des défenseurs d'une « société à deux vitesses », la froideur devant des misères qui, pour n'être pas *hivernales, n'en étaient pas* moins criantes.

Ce vaste et unanime mouvement de solidarité, auquel on nous convie aujourd'hui, passera-t-il l'hiver ?

BRUNO FRAPPAT.

FAITS D'HIVER

Tel un révélateur, le froid met en relief nos défaillances. Dans les pièces mal chauffées, on bricole pour gagner un ou deux degrés, et c'est parfois le drame : la caravane prend feu, la lessiveuse transformée en brasero asphyxie un locataire, des milliers de pintades meurent dans un poulailler industriel surchauffé.

Dans une cour de lycée, à Saint-Chamond, la récréation commence dans la joie : la neige ! Une boule particulièrement dure et mal placée (à la tempe) blesse mortellement une élève de quatorze ans. Au Cannet (Alpes-Maritimes), un octogénaire hésite à traverser une rue verglacée. Un passant se propose complaisamment pour l'aider, mais il le déleste de ses papiers et de son argent.

Le *froid* suscite aussi d'insolites rapprochements et d'éphémères solidarités. En Charente-Maritime, où l'on ne connaît que des hivers doux, c'est l'armée qui est réquisitionnée pour distribuer le journal *Sud-Ouest,* par camions militaires à pneus cloutés. Dans le Vaucluse, un cultivateur emprunte à une entreprise de travaux publics un marteau piqueur pour sauver, par — 13°, quelque 300 kilos de poireaux. Dans les étangs gelés du Languedoc, les flamants roses qui n'ont pas émigré ont les pattes gelées. Sapeurs-pompiers et volontaires de tous bords se sont mobilisés. Les oiseaux sont hébergés à la « réserve africaine » de Sigean, où il faut casser tous les matins la glace de l'étang.

AMORCE D'UNE BAISSE DES PRIX A RUNGIS

Une légère baisse des prix des légumes s'est amorcée jeudi 10 janvier à Rungis sur les carottes, les choux de Bruxelles, les choux-fleurs et les endives, à partir de niveaux souvent très élevés. Les carottes coûtaient 5,50 F le kilo contre 1,50 F avant le gel, les choux de Bruxelles 9,50 F contre 4,35 F, les choux-fleurs 120 F le colis de douze (catégorie 1) contre 61 F, les endives 11 F contre 8,35 F. Le prix des navets comme celui des poireaux (15 F le kilo contre 4,95 F avant le gel) ont encore augmenté jeudi.

En revanche, les prix des fruits restent remarquablement stables à un niveau bas pour cette période de l'année. Les pommes Golden Delicious (catégorie 1) valaient jeudi 2,20 F le kilo (3,60 F l'année dernière à la même époque), les oranges d'Espagne 3,50 F le kilo contre 3,80 F il y a un an.

D'une façon générale, l'état des routes s'étant amélioré, les arrivages de fruits et de légumes ont été jeudi presque normaux avec 5.200 tonnes contre 5.500 tonnes en période normale.

● *Explosion à Londres : huit morts.* — Un petit immeuble situé à Putney, dans le sud-ouest de Londres, a explosé, le 10 janvier, sous l'effet d'une fuite de gaz, provoquant la mort de huit personnes. D'autres parmi les quatorze occupants ont été blessés. — *(AFP.)*

AU TRIBUNAL DE PARIS

La passion des armes

M. Emmanuel Cambier, qui exerce la *profession d'attaché commercial*, avait la passion des armes de guerre. Les agents des douanes en eurent vent. Le 22 octobre 1982, ils trouvèrent un bel arsenal au domicile du collectionneur, rue Princesse à Paris : trois mitrailleuses, treize fusils de guerre, un fusil-mitrailleur, des pistolets, des revolvers, un obus de 20 millimètres, un baril de poudre noire et même un canon de Gribeauval, du nom de cet ingénieur du dix-*huitième siècle*.

Il y avait de quoi s'inquiéter, d'autant plus que figurait aussi, sur les murs de l'appartement de M. Cambier, un brassard nazi, voisinant, il est vrai, avec d'autres emblèmes de diverses armées. En fait, l'instruction menée par M. Verleene ne devait point établir contre M. Cambier une appartenance politique quelconque et moins encore une nostalgie de l'hitlérisme.

Il n'en restait pas moins une infraction à la législation sur les armes et les munitions ainsi qu'à la législation douanière : en application de l'article 215 du code des douanes, les détenteurs d'un certain nombre de marchandises, qui vont du rasoir électrique aux stupéfiants en passant par les armes, doivent justifier d'une importation *régulière* ou *d'une* fabrication en France de ces objets. M. Cambier fut bien incapable de fournir les factures ou attestations nécessaires.

Devant la dixième chambre correctionnelle de Paris où il comparaissait, le 10 janvier, en compagnie d'un ami, M. Philippe Grandval, *directeur de société*, en faveur de qui il avait légué par testament sa chère collection, il ne pouvait donc guère plaider autre chose qu'une sorte de bonne foi et, bien entendu, les raisons d'une passion immodérée.

Mais que peut-on bien vouloir faire d'un pareil arsenal ? Où peut-on se procurer tous ces fusils, pistolets, mitrailleuses et autres engins de guerre en état de marche ? M. Cambier, de *toute évidence, ne pouvait guère* convaincre le président du tribunal, M. Henri Malergue, en lui faisant valoir que *« ça traîne un peu partout en France »*, que cela *« passe d'un collectionneur à un autre »*. S'il apparaissait bien, étant donnée, pour la plupart des armes, leur ancienneté, qu'elles *n'avaient pas été réunies dans un* dessein de révolution ou de terrorisme, il n'en restait pas moins qu'elles étaient détenues illégalement.

Mᵉ Jean Sialelli, au nom de l'administration des douanes, était fondé à demander que soient versées par le délinquant, outre une somme correspondant à la valeur marchande de l'arsenal, une amende triple de cette valeur, soit au total 350 000 francs.

Du côté du ministère public, on éprouvait davantage d'embarras. Le substitut s'interrogeait même sur l'équilibre mental de M. Cambier, *« un homme qui tire au canon de Gribeauval »*. A quoi le condamner ? La prison ferme pouvait paraître excessive, le sursis peu justifié et l'amende d'un recouvrement bien incertain. Finalement, il devait laisser le choix au tribunal entre *« un minimum de deux ans de prison avec sursis ou les fameux travaux d'intérêt collectif »*.

« Pourquoi pas dans les arsenaux de l'État ? », devait dire avec ironie le président.

La plaidoirie de Mᵉ Raymond Dohet fut essentiellement un réquisitoire contre l'incompréhension des douanes à l'égard de ces collectionneurs.

Le tribunal a, finalement, infligé deux ans de prison avec sursis à M. Cambier et huit mois, *toujours* avec sursis, à M. Grandval. Les douanes obtiennent le paiement des 350 000 francs qu'elles réclamaient. Quant aux armes, le collectionneur devra *leur dire adieu : elles étaient saisies*, elles sont désormais confisquées.

J.-M. THÉOLLEYRE.

SELON DES STATISTIQUES DE L'INED

Malgré la loi, le nombre des avortements n'aurait pas augmenté en France

Le nombre des interruptions volontaires de grossesse enregistrées par les hôpitaux et les cliniques en France est passé de 134 173 en 1976 à 182 735 en 1983, selon de récentes statistiques de l'Institut national d'études démographiques (INED). On ne peut cependant pas interpréter ces chiffres comme un accroissement du nombre des avortements.

La loi sur l'avortement a été adoptée en janvier 1975, mais il a fallu plusieurs années pour que les responsables des établissements prennent l'habitude de remplir les bulletins d'enregistrement des IVG. On peut penser qu'avec la loi du 31 décembre 1982 sur le remboursement des frais d'interruption de grossesse les hôpitaux et les cliniques privées donneront des relevés plus systématiques et donc plus conformes à la réalité.

En 1975, on estimait à 250 000 environ le nombre des femmes ayant recours à l'IVG. Un nombre important d'interventions échappent donc aux statistiques. Cela n'est pas seulement dû à un défaut d'enregistrement, mais aussi au fait d'un certain nombre d'avortements clandestins.

La légalisation de l'avortement en France a eu pour effet de réduire très significativement le nombre des Françaises se rendant en Angleterre pour avorter. Elles étaient 14 000 en 1975 ; 3 800 en 1983. Neuf mille Françaises s'étaient rendues en 1975 aux Pays-Bas, en 1983, elles étaient si peu nombreuses qu'elles ne figurent plus dans les statistiques de ce pays.

Le statut matrimonial influe dans la décision d'interrompre une grossesse : les célibataires, les veuves et les divorcées recourent plus souvent à cette pratique que les femmes mariées.

Après les récentes polémiques déclenchées par l'opposition sur l'avortement *« cause de la baisse de natalité »*, l'INED souligne que, si *« l'avortement ne peut être dissocié de la contraception et que l'un et l'autre concourent à la limitation des naissances »*, il faut observer que dans tous les pays d'Europe occidentale les lois qui ont autorisé la contraception et l'avortement ont été adoptées alors que l'on assistait déjà depuis plusieurs années à une baisse de la fécondité.

« La pratique de l'avortement ne s'est pas substituée à la contraception. Et chez les jeunes, la recrudescence d'IVG que certains craignaient du fait de la légalisation ne s'est aucunement produite », conclut la revue de l'INED.

Ch. Ch.

● *L'insémination post-mortem de Mᵐᵉ Corinne Parpalaix a échoué.* – L'insémination pratiquée en novembre 1984 sur Mᵐᵉ Corinne Parpalaix avec le sperme d'Alain Parpalaix, son époux décédé, a finalement échoué. Dans des propos publiés par l'hebdomadaire *Elle*, Mᵐᵉ Parpalaix rappelle qu'elle désirait *« un fils pour remplacer Alain »*. Pour avoir le droit d'être « inséminée », la jeune femme avait dû intenter un procès – qu'elle avait gagné – au Centre d'étude et de conservation du sperme au Kremlin-Bicêtre, qui refusait de lui rétrocéder le don de son époux (*le Monde* du 3 août 1984).

Le capitaine Barril et le commissaire Pouyanne ont été interrogés par le SRPJ d'Ajaccio

Paul Barril, de l'ex-cellule antiterroriste de l'Elysée, et un de ses assistants « clandestins », d'alors, le commissaire Hervé Pouyanne ont été entendus, les 8 et 9 janvier, par des policiers du SRPJ d'Ajaccio sur deux dossiers corses – les assassinats de Guy Orsoni, militant nationaliste (17 juin 1983) et Pierre Massimi, haut fonctionnaire, (17 septembre 1983). L'ex-FLNC avait alors revendiqué ce dernier meurtre, accusant M. Massimi d'avoir joué un rôle dans l'assassinat de Guy Orsoni. L'instruction de ces deux affaires corses continue. C'est dans ce cadre que les juges concernés avaient, en 1983, délivré deux commissions rogatoires. L'une visait M. Paul Barril, l'autre M. Hervé Pouyanne pour des déclarations faites par les deux hommes sur leurs actions secrètes en Corse.

C'est en exécution de ces deux commissions que le commissaire Pouyanne a été interrogé à la suite des récents propos qui lui ont été prêtés. Ce dernier est menacé de révocation depuis son passage, le 21 décembre 1984, en conseil de discipline, pour « chantage envers ses supérieurs ». Au ministère de l'intérieur, M. Pierre Joxe, de confirmer ou pas cette révocation.

De fait, plusieurs interviews de M. Pouyanne sont parues, entre autres, dans *L'Express* (du 4 au 10 janvier), dans le *Quotidien de Paris* (5 et 6 janvier) et à l'Agence France-Presse. Ces articles auraient motivé l'audition non seulement de M. Pouyanne mais aussi du capitaine Barril par le SRPJ d'Ajaccio. Une perquisition a été effectuée, dès le 8 janvier au matin, au domicile, à Paris, de M. Hervé Pouyanne.

L'interrogatoire des deux hommes a été long. Il aurait porté sur leurs déclarations, leurs allées et venues concernant la Corse. Il n'a, semble-t-il, pas apporté de révélations importantes. Les dossiers Massimi et Orsoni restent obscurs. L'instruction garde ses secrets. Les deux ex-responsables de la lutte antiterroriste ont-ils d'ailleurs des secrets exceptionnels à dévoiler ?

Dans une déclaration à l'AFP le 9 janvier, venant après d'autres propos, M. Hervé Pouyanne a vivement nié avoir *« jamais participé à une opération quelconque sur le FLNC en Corse*, a fortiori *aux événements liés à l'affaire Orsoni »*. Il a également précisé qu'un mois avant la disparition de Guy Orsoni en juin 1983, *« le capitaine Barril a été gravement accidenté et qu'un mois plus tard la cellule antiterroriste était dissoute »*. *« Je nie »*, a conclu M. Pouyanne, *« une quelconque demande de négociation de Pierre Massimi avec l'ex-FLNC parce qu'il se sentait menacé. »* La mise au point, nette certes, est cependant loin de dissiper le malaise créé par les précédentes déclarations. – B.R.

● *Le journal « Minute » condamné pour diffamation.* – Le directeur de l'hebdomadaire *Minute*, M. Jean-Claude Goudeau, et M. Pierre Bruneau, auteur d'un article jugé diffamatoire envers M. Gabriel Mérétik, journaliste à TF 1, ont été condamnés par la 17ᵉ chambre correctionnelle de Paris. Ils devront payer chacun trois mille francs d'amende et verser ensemble dix mille francs de dommages et intérêts. L'article incriminé, paru le 17 septembre 1983, accusait, sans apporter de preuves, M. Mérétik d'avoir constitué un fichier sur ses confrères de TF 1.

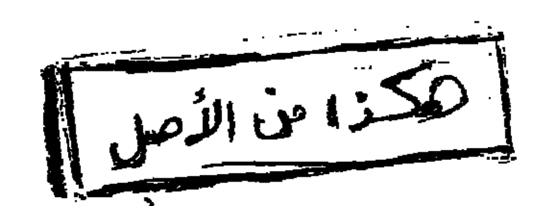
Le Conseil d'Etat annule l'expulsion de commerçants qui occupaient le viaduc de la Bastille

Le conseil d'Etat a annulé le jugement du tribunal administratif de *Paris qui avait ordonné l'expulsion* de commerçants occupant des dépendances de l'ancienne gare de la Bastille.

En juillet 1984, l'établissement public de l'Opéra de la Bastille, chargé de la construction de cet opéra par un décret du 3 octobre 1983, avait obtenu du tribunal administratif de Paris l'expulsion de commerçants occupant des locaux situés sous le viaduc de la ligne de chemin de fer désaffectée menant à l'ancienne gare de la Bastille. Ces commerçants, dont le ministre de la culture affectataire du domaine public n'avait pas renouvelé la concession d'occupation en 1984, *avaient en effet perdu tout titre* à se maintenir dans les lieux.

Sur appel des intéressés, le Conseil d'État a annulé les jugements du tribunal administratif ordonnant les expulsions. Il a, en *effet, relevé que n'étant pas affectataire* du domaine sur lequel sera édifié l'opéra, l'établissement public de l'Opéra de la Bastille n'avait pas qualité pour demander l'expulsion des occupants sans titre.

[La portion du viaduc à l'emplacement duquel doit être édifié l'opéra de la Bastille appartient à l'Etat. Celui-ci en a changé l'affectation, transférant l'ouvrage de la SNCF au ministère de la culture. Estimant agir au nom de son ministère de tutelle, l'établissement public de l'Opéra de la Bastille a donc demandé l'expulsion des commerçants occupant les voûtes à titre précaire. Ces négociants, au nombre d'une demi-douzaine, ont été relogés à l'amiable. L'établissement public leur a accordé une aide pour maintenir leurs soixante emplois. La démolition des voûtes a été achevée vers la mi-décembre 1984.]



ÉQUIPEMENT

DOUZE KILOMÈTRES POUR LES RANDONNEURS

Une « coulée verte » longera le TGV-Atlantique au départ de Paris

Dans trois ans, les randonneurs et les cyclistes parisiens pourront gagner les campagnes du sud de la capitale par une « coulée verte » de 12 kilomètres. Point de départ : la gare Montparnasse. Point d'aboutissement : les parcs historiques, les forêts et les vallées qui émaillent cette partie de l'Ile-de-France. Une piste cyclable de 3,5 mètres de large et un cheminement piéton de 2 mètres fileront plein sud à travers un chapelet d'aires de pique-nique, de jardins familiaux, de parcs de loisirs et de terrains de sports.

Cet équipement régional qui améliorera la qualité de la vie des habitants de l'agglomération parisienne, sera le plus important de France dans son genre. Il longera la future voie du TGV-Atlantique qui, lors de son inauguration en 1989, sera l'axe ferroviaire le plus moderne d'Europe.

La réalisation de la coulée verte a été annoncée jeudi 10 janvier par MM. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et des transports, Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France, et Jean-Pierre Fourcade, vice-président.

Trois ans de travaux

Ces trois personnalités venaient de signer un document concrétisant l'accord de l'Etat et de la région ser les modalités d'exécution et le financement du projet.

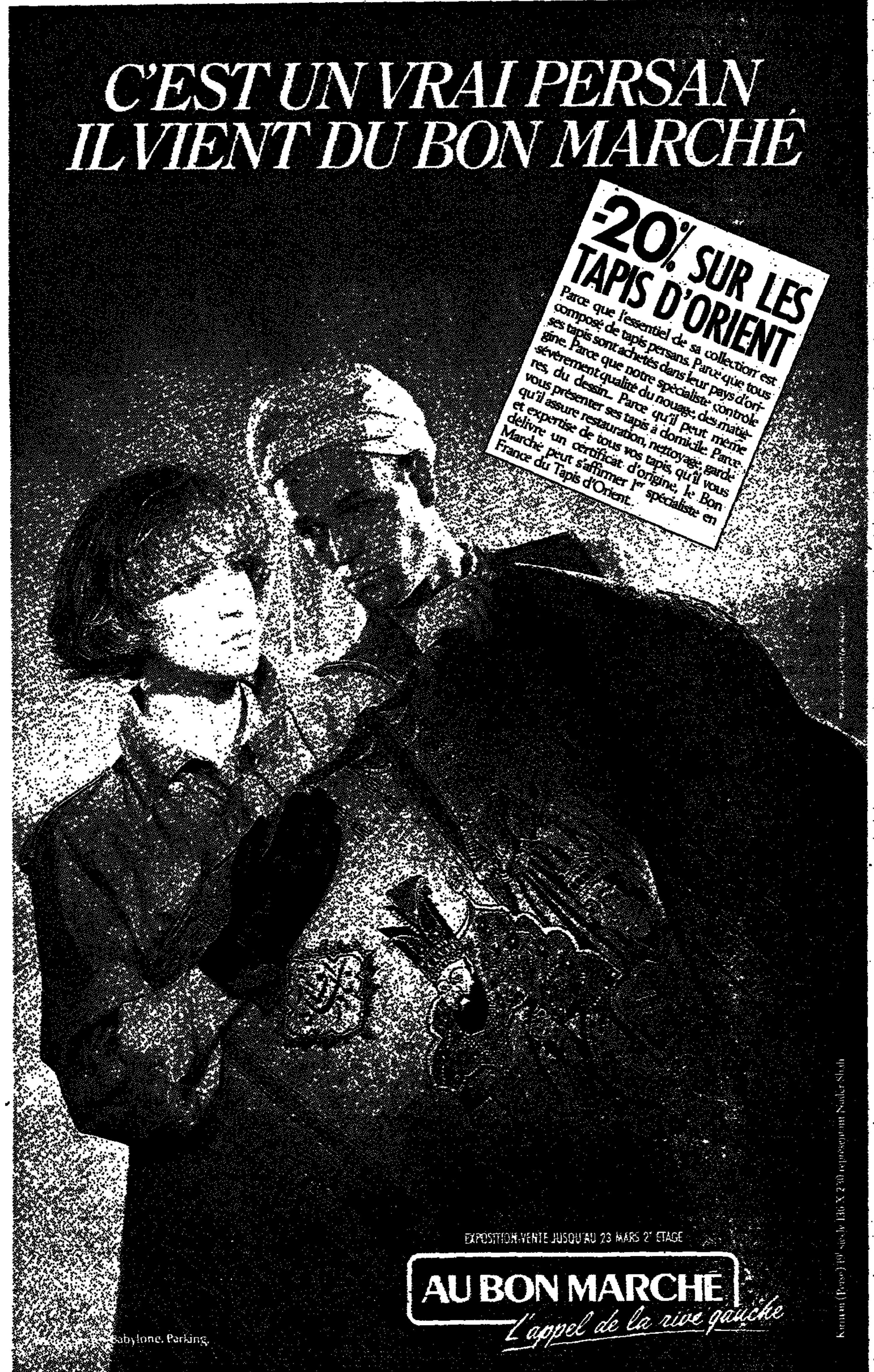
L'étude a été menée par l'Institut d'aménagement de la région Ile-de-France (IAURIF) et sa réalisation sera confiée à un syndicat mixte (à créer) assisté par l'agence des espaces verts de l'Ile-de-France.

La coulée verte sera tracée sur les délaissés de l'ex-autoroute A 10 (abandonnée) et sur les terrains bordant la voie ferrée mais que la SNCF n'utilise pas : une cinquantaine d'hectares au total. Les uns, d'une valeur de trente millions environ, seront donnés par l'Etat aux communes. D'autres, estimés à 48 millions de francs, seront loués par la SNCF aux collectivités locales pour quatre-vingt-dix-neuf ans. D'autres encore, d'une valeur de 22 millions de francs seront vendus aux communes qui l'ont demandé.

Les travaux dureront trois ans et coûteront 163 millions de francs. L'Etat en prendra la moitié à sa charge, la région le quart, les départements (Essonne et Hauts-de-Seine) 15 %. Enfin, les huit communes concernées (Malakoff, Châtillon-sous-Bagneux, Fontenay-aux-Roses, Sceaux, Chatenay-Malabry, Antony, Verrières et Massy) paieront 10 % des équipements installés sur leur territoire.

On va profiter de ces aménagements pour compléter la protection des riverains du TGV contre le bruit. L'Etat et la SNCF se sont engagés à renforcer les dispositifs d'isolation phonique (couverture légère de la voie, mise en tranchée, talus plantés d'arbres, etc.) sur les communes de Sceaux, Chatenay-Malabry, Antony, Verrières et Massy. Sur les douzes kilomètres de voies traversant la banlieue sud de Paris, plus de sept kilomètres seront couverts. Conclusion de M. Paul Quilès : « La réalisation conjointe du TGV et de la coulée verte démontrera que l'on peut concilier les exigences de transports les plus modernes avec celles de l'urbanisme et de l'environnement.

MARC AMBROISE-RENDU.



SPORTS

TENNIS

LE TOURNOI DES MAITRES

McEnroe à l'âge de la préretraite

Le Suédois Mats Wilander et l'Américain John McEnroe, qui ont éliminé jeudi 10 janvier l'Américain Johan Kriek (6-4, 3-6, 7-6) et le Suédois Anders Jarryd (2-6, 6-4, 6-2), devaient disputer, samedi, une demi-finale du tournoi des Maîtres qui a lieu à New-York.

Le Tchécoslovaque Ivan Lendl est entré en lice, vendredi, contre le Suédois Joakim Nystroem, vainqueur au premier tour de l'Américain Vitas Gerulaitis (6-3, 6-4), ainsi que l'Américain Jimmy Connors qui rencontre son compatriote Elist Teltscher, vainqueur du Tchécoslovaque Tomas Smid (6-3, 6-4).

Correspondance

New-York. — Avant son match contre le Suédois Jarryd, McEnroe s'échauffe dans la grande salle du Madison. Assis au bord du court, son coach, Tony Palafox, le regarde, discret, impassible comme toujours. Brusquement, McEnroe se décide à interrompre la séance. Il esquisse un sourire ironique. Il en a assez. Vingt minutes, pour lui, c'est long. A son âge, il ne changera pas. Il hausse les épaules. Après tout, il se connaît comme personne...

En effet, l'Américain se connaît bien et il se ménage. Il n'a joué, l'année dernière, que onze tournois du Grand Prix (deux de moins que prévu), à cause d'une suspension de trois semaines, prolongée par une tendinite au poignet. On exigera de lui, cette année, qu'il participe à seize tournois pour rattraper les engagements non tenus en 1984. « Je ferai un effort, dit-il. Mais, pour jouer encore pendant quatre ou cinq ans, il faudrait se limiter à quatorze tournois. »

McEnroe a vingt-cinq ans, l'âge où le Suédois Borg a quitté définitivement le tennis. Et il y pense. Physiquement, il se sait fragile, avec des articulations toujours prêtes à lâcher. Mais sa hantise n'est pas seulement physique. L'Américain redoute ce qu'on appelle ici le « burn out », l'épuisement mental. D'où son curieux aveu : son absence des courts avant la finale de la Coupe Davis lui aurait été nécessaire pour « tenir les deux années à venir ». « Je ne veux pas devenir un zombie », dit-il.

McEnroe ne participe pas seulement aux tournois du Grand Prix, mais aussi à sept semaines d'exhibition qui lui rapportent entre 2,4 et 3 millions de dollars par an. Il est pris entre la nécessité d'exploiter sa notoriété et celle de se maintenir en bon état de marche. McEnroe, équilibriste, balance. Vingt minutes d'échanges de balles lui suffiront. Pas de « surchauffe ». McEnroe se connaît. Très bien.

PARIS-ALGER-DAKAR. — *Ickx deuxième* : après l'épreuve spéciale Iférouane-Agadès (Niger) remportée par Raymondis-Bos (Rover) dans la catégorie des autos et par Stearns (Yamaha) dans la catégorie des motos, René Metge (Porsche) et Rahier (BMW) ont gagné, jeudi 10 janvier, l'étape de liaison Agadès-Dirkou (627 km) du rallye Paris-Dakar. Au classement général provisoire, Colsoul (Opel) et Bacou (Yamaha) sont en tête dans leur catégorie respective. Jacky Ickx (Porsche) occupe la deuxième place à 37 minutes du leader. Jean-Pierre Jarier (Mercedès) a abandonné.

RUGBY : L'équipe de France pour affronter le Pays de Galles. — Le nouveau comité de sélection de la Fédération française de rugby (FFR) a retenu le 9 janvier pour rencontrer au Parc des Princes le Pays de Galles, le 19 janvier, en premier match du tournoi des Cinq Nations l'équipe suivante : Dospital, Dintrans (capitaine), Garuet, Haget, Condom, Gratton, Rodriguez, Erbani (mêlée), Gallion (ouverture), Lescarboura, Lavigne, Codorniou, Sella, Estève, Blanco. Les remplaçants éventuels sont : Herrero, Detrez, Orso, Berbizier, Pardo, Laporte.

EN BREF

Mgr VILNET REÇU A L'ÉLYSÉE

Mgr Jean Vilnet, évêque de Lille et Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon, récemment réélus président et vice-président de la Conférence épiscopale française, ont été reçus à l'Élysée le 10 janvier pendant trois quarts d'heure par le président de la République. Ils étaient accompagnés par le Père Raymond Michel, nouveau secrétaire général de l'épiscopat.

Les principaux sujets abordés lors de ce « tour d'horizon des questions intéressant le gouvernement et l'Eglise » ont été, en politique intérieure, la question scolaire — « Nous avons parlé des événements des douze derniers mois, ainsi que des rythmes scolaires », a déclaré Mgr Vilnet, — les immigrés « en faveur du respect de l'étranger, de la cohabitation et des droits de tous », et, en politique étrangère, les droits de l'homme en Pologne, la présence française, et notamment les liens entretenus par l'Eglise de France en Amérique centrale, en Amérique latine et en Afrique du Sud.

« On peut dire que les préoccupations de l'Eglise rejoignent celles du gouvernement, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur. Dans beaucoup de domaines, pour le bien des hommes, il y a une nécessaire corrélation », a conclu Mgr Vilnet.

Non-lieu pour un policier inculpé de meurtre

La chambre d'accusation de la cour de Lyon a rendu, le 9 janvier, un arrêt de non-lieu en faveur de M. Bernard Taffine, inspecteur de police, qui était inculpé depuis le 7 novembre 1982 d'homicide volontaire sur la personne d'un Algérien, Mohamed Abidou, tué par lui d'une balle de pistolet tirée au cours d'une rixe.

Les faits avaient eu lieu dans la soirée du 5 novembre à la sortie d'un restaurant. M. Taffine, qui n'était pas en service, s'était pris de querelle, ainsi qu'un de ses amis avec deux consommateurs maghrébins, dont M. Abidou. L'affaire avait dégénéré, et M. Taffine, blessé au visage puis au poignet de deux coups de lame d'un cutter, avait sorti son arme de service et tiré une seule balle, qui devait tuer Mohamed Abidou.

L'inculpation de M. Taffine par Mme Danielle Zampino avait suscité de vives réactions dans la police lyonnaise à une époque où se déroulaient diverses manifestations visant M. Gaston Defferre, alors ministre de l'intérieur.

Cependant le magistrat instructeur avait clos son dossier en octobre 1984 en maintenant l'inculpation d'homicide volontaire. La chambre d'accusation qui, dans ces conditions, avait statuer sur un éventuel renvoi de M. Taffine aux assises, a estimé que la thèse de la légitime défense pouvait être admise, mais elle a surtout constaté un certain nombre de nullités dans la procédure qui entraînait celle du dossier tout entier.

Mandat d'arrêt international contre un membre présumé du GAL

Un mandat d'arrêt international a été lancé à la fin du mois de décembre contre M. Jean-Philippe Labade, trente-cinq ans, membre présumé du Groupe antiterroriste de libération (GAL) et inculpé après deux attentats meurtriers contre des réfugiés basques espagnols. M. Labade, que les policiers considèrent comme l'un des « cerveaux » du GAL, avait été arrêté le 15 juin 1984 à Biarritz, après l'explosion d'une motocyclette piégée qui avait causé la mort d'un réfugié basque.

M. Labade avait été remis en liberté sur décision de la chambre d'accusation de Pau, le 28 novembre 1984, deux jours après la libération d'un autre membre présumé du GAL, M. Yan Brouchos, trente-cinq ans, inculpé après l'incendie criminel d'une coopérative de Saint-Jean-Pied-de-Port (le Monde du 30 novembre 1984). L'émission de ce mandat international est due au fait que M. Labade ne s'est pas présenté aux convocations des services de justice et de police de Bayonne depuis sa mise en liberté.

Le père divorcé gréviste de la faim a été retrouvé

M. Bernard Averty, ce père divorcé qui avait disparu, le 3 janvier, de son domicile nantais alors qu'il observait depuis trente-deux jours une grève de la faim, a été retrouvé jeudi 10 janvier dans le département de l'Aveyron.

M. Averty voulait alerter la justice et l'opinion publique pour que lui soit accordée la garde de ses enfants sur une base égalitaire avec la mère vivant actuellement à Nice.

Il a été immédiatement mis sous perfusion à l'hôpital de Millau.



Le Monde des livres

FLANNERY O'CONNOR



ou le mystère du génie littéraire

Par Roger GRENIER

Voici la correspondance de la romancière et nouvelliste américaine Flannery O'Connor. Très tôt malade, et recluse dans une ferme de Géorgie, elle a su tirer de sa vie brève (1925-1964) une connaissance profonde, féroce et pathétique de l'humanité.

L'ŒUVRE brève – aussi brève que sa vie – de Flannery O'Connor a suffi à faire d'elle un grand écrivain. Deux romans, trois recueils de nouvelles, un livre d'essais, et voilà que s'exprime la voix profonde de la littérature sudiste. Comment cette jeune femme toujours malade, ne pouvant guère se déplacer, vivant dans une ferme perdue, pouvait-elle charrier dans son sang la connaissance de l'humanité dans toute sa folie, une ironie féroce, la grâce et la rédemption ? On touche du doigt le mystère du génie littéraire.

Voici que l'on en sait plus, grâce à *l'Habitude d'être*, correspondance réunie par son amie Sally Fitzgerald. Et c'est une grande découverte. Celle d'une femme exceptionnelle par sa lucidité, son don pour noter le grotesque, c'est-à-dire le mélange de comique et de tragique, de ceux qui passent à sa portée, son humour qui ne la lâche pas, même aux portes de la mort, et qui n'est pas la moindre forme de son courage, une franchise et une honnêteté dont je ne vois pas d'autre exemple que Kafka. A une époque où, chez nous, tant d'écrivains des deux sexes se hissent d'eux-mêmes sur un piédestal, cela fait du bien de rencontrer une artiste aussi modeste. La célébrité, pour elle, *« c'est une distinction comique que je partage avec le cheval du cow-boy Roy Rogers et Miss Melon d'eau 1955 »*. Ce qui n'empêche pas Flannery O'Connor d'avoir ses certitudes : *« Je dois m'en sortir seule et à ma manière. »* Et de savoir que la création littéraire comporte quelque chose de plus qu'une photographie de la réalité : *« J'ai une cervelle du genre moulinette, rien de ce qui en sort ne ressemble à ce qui y entre. »*

« Andalusia Farm », où elle vit, en Géorgie, parmi les poulets, les oies, les dizaines de paons qui sont pour elle une distraction qui tourne à la manie, est au cœur d'un monde vieillot où Blancs et Noirs sont plus arriérés que dans un roman de Caldwell. A « Andalusia », il n'y aura le téléphone qu'en 1956, la télévision qu'en 1961.

« Rire me faisait atrocement mal »

Le père de Flannery est mort à quarante-quatre ans, d'un lupus érythémateux. *« A cette époque, il n'y avait rien à faire, sinon appeler les pompes funèbres. Quand il est mort, ma mère a demandé au docteur si ce mal était héréditaire et l'homme de science lui a répondu qu'il n'avait jamais entendu parler de deux cas dans la même famille. Dix années plus tard, je lui opposais un démenti. »*

La découverte des corticoïdes et de l'ACTH font espérer à Flannery qu'elle s'en sortira. *« Je dois mon existence et ma joie de vivre aux glandes pituitaires de milliers de cochons quotidiennement égorgés à Chicago. Si les cochons portaient des robes, je ne serais pas digne d'en baiser l'ourlet. Depuis sept années, ils se sacrifient pour moi ! »* Elle mourra en 1964, à trente-neuf ans. A partir de 1955, elle devait marcher avec des béquilles. Elle dit qu'elle devient chauve et que son visage *« ressemble à une pastèque »*. Sa voix aussi s'altère : *« On dirait la voix d'une très vieille femme, le nez pris dans une pince à linge et ses dents reposant à côté d'elle dans une soucoupe. »*

A l'hôpital, une infirmière la régale d'anecdotes sur les bas-fonds de Wilkinson County. *« Cette brave femme ignorait qu'elle était du plus haut comique et que rire me faisait atrocement mal. Je considère qu'elle a augmenté mes souffrances de 100 %. »*

C'est peut-être la seule plainte. Le plus souvent, face à la maladie, le ton est celui-ci :

« Je viens de quitter l'hôpital où les chirurgiens se sont baladés dans mon corps. A les en croire, cette virée fut un franc succès. »

Ou, plus brutalement, quand elle apprend que ses hanches sont en trop mauvais état pour être opérées et qu'elle devra garder ses béquilles :

« Et voilà la question réglée. »

Dans la comédie humaine et animale telle que Flannery l'observe à « Andalusia », sans compter tous les déséquilibrés et névrosés avec qui elle entretient volontiers une correspondance, la vedette revient à Regina, sa mère. *« Au début de ma carrière, j'ai eu le sentiment que je creuserais la tombe de ma mère en écrivant comme je le faisais, mais je n'ai pas tardé à découvrir que c'était vanité de ma part. Les mères sont beaucoup plus résistantes que nous ne le pensons. »* Avec crainte, elle lui donne à lire un nouveau manuscrit, et la trouve profondément endormie à la page 9.

Evelyn Waugh avait écrit du premier roman de Flannery : *« S'il s'agit vraiment de l'œuvre d'une jeune demoiselle et que personne ne l'a aidée, c'est tout à fait remarquable »*. La mère se sent insultée, les mots : « *si* » et « *demoiselle* » lui sont restés dans la gorge. *« Cet homme suppose-t-il que tu n'es pas une demoiselle ? »*

Flannery rapporte aussi cette « *intéressante discussion littéraire* » avec Regina, à propos d'une commande de livres :

« *ELLE : Ah !* Moby Dick ! *J'ai souvent entendu parler de ça.*

– *MOI : On dit* Mow-by Dick.

– *ELLE :* Mow-by Dick, *si tu veux. Et* l'Idiot. *Ça te ressemble de commander un livre portant un nom pareil. De quoi s'agit-il ?*

– *MOI : D'un idiot.* »

Flannery O'Connor semble reprendre à son compte un poème qu'elle a entendu réciter à la radio par un GI's à l'occasion de la fête des mères :

« J'avais une mère. C'est normal, il le fallait bien. Bonne ou mauvaise, je l'aimais. Morte ou vivante, elle m'était chère. Et ça aurait été pareil, avec un ange ou une vieille mule. »

Elle commente :

« On peut dire qu'en quelques mots les poètes vident le fond de leur cœur. »

Gabrielle Rolin, qui a été une amie de Flannery et a excellemment traduit cette correspondance, rapporte, dans sa postface, comment Regina lui a relaté la mort de sa fille :

« Elle est morte alors que j'étais descendue déjeuner (...). Juste avant, elle m'a conseillé d'aller manger. Je lui ai rappelé que c'était l'heure où l'on servait les Noirs et elle a bredouillé quelque chose... que cela n'avait pas d'importance ou que ce n'était pas le problème... Je crois qu'elle n'avait plus toute sa tête. »

Flannery, elle, tout en employant volontiers, quand elle parle des Noirs, le langage en usage dans sa province, rapporte qu'elle a entendu un conducteur de bus lancer aux occupants des sièges du fond : *« Dites donc, les blonds passés au cirage, est-ce que vous allez regagner vos places ? »* Elle ajoute :

« A ce moment-là, je suis devenue intégrationniste... »

« J'écris comme je le fais parce que je suis catholique »

Elle écrit à une amie : *« Vous devriez descendre observer les mœurs politiques de la Géorgie à la mi-août. Vous en auriez la chair de poule. »*

De temps en temps, le Ku Klux Klan fait flamber une croix. Mais le progrès est en marche :

« La dernière fois que le Klan a tenu ici une grande réunion, ils ont installé une « croix de feu » portable en face du palais de justice. Il suffisait de la brancher et elle resplendissait de lampes électriques rouges. Quand j'ai vu ça, je me suis dit : « Voilà qui fend le cœur. Il est plus tard que je ne pense. »

D'origine irlandaise, Flannery O'Connor est catholique, et pas pour rire. Elle explique toute son œuvre littéraire par sa foi :

« J'écris comme je le fais parce que je suis catholique et non bien que je le sois. C'est ainsi. Il n'y a pas à tortiller. Mais je suis une catholique particulièrement concernée par la conscience moderne, ce phénomène que Jung décrit comme solitaire, coupable, échappant à l'histoire. »

Sa religion est si stricte qu'elle demande une dispense pour lire Gide et Sartre, auteurs à l'index. Mais, peu avant sa mort, elle est horrifiée par un « chèque » que lui envoient des religieuses canadiennes : *« Payez 300 Ave Maria à l'ordre de Flannery O'Connor. Dans un coin, il y a une image du Christ enfant, avec la mention : Président. Dans l'autre, on voit la Vierge Marie qui porte le titre de Vice-Présidente. Voilà qui demande une foi bien accrochée et un estomac plus solide encore !... »*

Un certain nombre de lettres exposent une réflexion sur la religion dont j'avoue que le sens m'échappe, mais qui, au moins, semblent plus proches de Teilhard de Chardin et de Simone Weil que des sœurs canadiennes.

(Lire la suite page 19.)

Bibliographie

– *La Sagesse dans le sang*, roman (1952. Gallimard, 1959. Folio). Un film – *le Malin* – a été tiré du livre par John Huston.

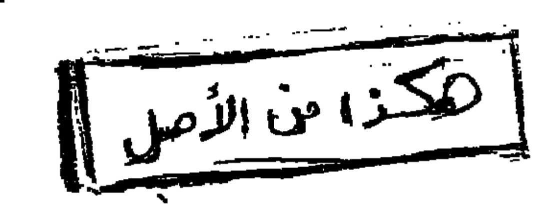
– *Les braves gens ne courent pas les rues*, nouvelles (1955. Gallimard, 1963. Folio).

– *Et ce sont les violents qui l'emportent*, roman (1960. Gallimard, 1965).

– *Mon mal vient de plus loin*, nouvelles (1965. Gallimard, 1969).

– *Le Mystère et les Mœurs*, essais posthumes (Gallimard, 1975).

– *Pourquoi ces nations en tumulte ?* essais posthumes (Gallimard, 1975).



A LA VITRINE DU LIBRAIRE

ROMANS

La montagne rivale

Hélène, femme mariée, a une rivale, ce qui ne serait pas très original si ce troisième côté du fameux triangle n'était une masse de pierre habillée de blanc et répondant au nom de la Montagne de l'Ogre. Car ce roman de l'amour et de la jalousie est celui d'un adultère très spécial. Et c'est au pied de l'irrésistible maîtresse que la femme trompée vit un suspens où le souvenir soutient l'attente de l'infidèle, qui ne sortira pas grandie de l'aventure. A la force et à la passion amoureuse de l'alpiniste épris de victoires et de célébrité répond l'insignifiance d'un mari aveugle et sourd aux souffrances de la délaissée.

Epouse du guide René Desmaison, l'auteur semble avoir connu les affres et les aigreurs de son héroïne. C'est, il est vrai, un *premier roman*, où le meilleur est dans la connaissance de l'univers décrit et l'expression violente d'un amour mis à l'épreuve d'une ambition démesurée, d'échecs d'où naissent les tragédies, d'existence sacrifiée à la gloire. Plus court que dense, cri arraché, pour une catharsis, le récit de Simone Desmaison ne sera peut-être pas sans résonance pour les femmes de héros. — P.-R. L.

★ LA FACE DE L'OGRE, de Simone Desmaison, Flammarion, 169 pages, 55 F.

Le rat du 13e

1984, l'année du rat. Le détective privé Martial Legarrec (né en 1948, une autre année du rat) va vivre une enquête des plus insolites, à la suite d'un coup de téléphone d'une Chinoise mystérieuse. Tous *les ingrédients du roman policier* moderne sont dans le récit d'Alain Gautré : meurtres en série, poursuites en voiture, vamps qui s'effeuillent dans des cabarets de seconde zone, corruption de policiers, histoires de mœurs, manigances politiques.

L'originalité de l'auteur, c'est d'avoir situé l'action dans le milieu des communautés chinoises, dans le treizième, à Paris. Et d'avoir tenté de percer à jour les problèmes de leur intégration, leur attachement perpétuel à une antique philosophie orientale qui détermine leurs réactions, leurs comportements. La *mentalité chinoise est totalement* étrangère au Breton Martial Legarrec, quelque peu obtus. Mais il a d'autres atouts, notamment la ténacité, et il finira par débrouiller les fils d'une histoire rocambolesque de lutte entre deux sociétés secrètes concurrentes.

Le roman est bien construit ; les différents morceaux du puzzle s'articulent intelligemment. Faisant alterner l'évocation de différents quartiers de Paris à la fin de l'été avec l'analyse de quelques apophtegmes taoïstes-bouddhistes... L'écriture est résolument moderne, mais le style haché, agréable sur quelques pages, finit, à la longue, par lasser, d'autant plus qu'il ne s'adapte pas toujours à des narrations de longue durée.

L'ensemble reste quand même agréable à lire. Un bon roman policier, palpitant. — A. P.

★ LA FUREUR DU RAT, d'Alain Gautré, Scarabée and Cie, *257 pages, 67 F.*

LETTRES ÉTRANGÈRES

Bukowski est un tendre

Comme tout le monde, Charles Bukowski a été un petit garçon. Il *raconte* dans *Souvenirs d'un pas grand-chose* ce qui lui est arrivé : fessée, émois sexuels, base-ball, les copains, etc., rien d'extraordinaire en soi.

Chacun des cinquante-huit chapitres de cette autobiographie révèle pourtant que Buko est un as du récit. Il sait boucler une histoire, en remodelant les morceaux de son existence. Les *Contes de la folie ordinaire* n'étaient pas tournés autrement. « Hank » a le chic pour tenir son public en haleine, avec des broutilles.

Un jour, par exemple, il accompagne son père qui livre des bouteilles de lait. Le plus dur, c'est de se faire payer. Edna — kimono en soie mal fermé, cigarette — règle le vieux en nature. Charles, plus tard, verra cette créature à la maison. Drame. La mère pleure. Les parents s'enferment. Des cris. Des coups. Cet épisode et beaucoup d'autres, dérisoires, ne prouvent rien, expliquent presque tout ; la chienne de vie a mordu les mollets de Bukowski très tôt. Il n'a rien oublié, mais c'est un tendre et il écrit pour pardonner.

Il écrit aussi comme il parle. Sans *chiqué. Pour s'en persuader, il suffit* de le voir et de l'écouter tel que l'a filmé en vidéo Barbet Schroeder. FR 3, depuis le 7 janvier, diffuse après 23 heures des extraits de ces entretiens réalisés en Californie (*Folies ordinaires*). Il y en a vingt-cinq qui durent trois ou cinq minutes et sont, à leur manière, de brefs récits impeccables. La pollution, l'amour, l'alcool, tout y passe. Le *« pas grand-chose »* tient la route. — R.S.

★ SOUVENIRS D'UN PAS GRAND-CHOSE, de Charles Bukowski, traduit de l'américain par Robert Pépin, Grasset, 352 pages, 89 F.

PHILOSOPHIE

Le personnalisme aujourd'hui

Cent cinquante personnes se sont réunies en octobre 1982 à Dourdan pour célébrer le cinquantenaire de la revue *Esprit* et évoquer le souvenir de son fondateur, Emmanuel Mounier. Les actes de ce colloque sont maintenant publiés. Des compagnons de la première heure — Jean Lacroix, Jacques Madaule, Bernard d'Astorg, Louis Dulong, Edmond Humeau, Pierre-Aimé Touchard, Maurice de Gandillac — racontent leur rencontre avec le personnalisme, les premiers combats et leur recherche commune d'une troisième voie, qui arrache l'homme à l'oppression du totalitarisme et du capitalisme.

Cinquante ans après, ceux qui sont restés fidèles s'interrogent sur l'actualité de cette doctrine. Pour Jean Lacroix, *« le mot personne »* a mieux résisté à l'usure du temps que ceux de *« conscience, sujet, moi, subjectivité »* et *« reste le meilleur candidat pour soutenir les combats politique, juridique, économique »*. Paul Fraisse estime que le personnalisme demeure *« l'utopie fondamentale qui doit régir nos pensées et guider nos pas »*. Quant à Paul Thibaud, l'actuel directeur d'*Esprit*, il considère qu'il appartient aux continuateurs de confronter l'idéologie personnaliste aux nouveaux paysages politiques et culturels et de s'atteler à *« l'invention d'une culture chrétienne réellement moderne »*. — F.G.

★ LE PERSONNALISME D'EMMANUEL MOUNIER HIER ET DEMAIN. Pour un cinquantenaire. *Seuil, 250 p., 99 F.*

POESIE

Un requiem alsacien de Claude Vigée

Avec *Les orties noires flambent dans le vent*, Claude Vigée a composé un *Requiem alsacien*, en version bilingue, suivi de plusieurs *Entretiens* (1971-1982). L'ensemble tourne autour de sa ville natale, *Bischwiller, au nord de Strasbourg*. Il y découvrit *« le goût des ruines, de l'inquiétude, du silence »*, avant son exil en Amérique et son retour à Jérusalem. Bischwiller pèse sur lui, encore, et l'accable de *« sa surcharge de peines, de deuils, de conflits familiaux... »*.

Le chant du *nigoun*, une psalmodie hébraïque ancienne, se mêle à des bribes de comptines populaires alsaciennes. Des mots lointains murmurent les couleurs de la campagne en automne, le *« champ d'épines brûlées »*, le geste d'un faucheur. Les *« joyeux compagnons d'école »*, l'aïeul Léopold, etc., qu'on dirait sortis d'un Bruegel, glissent sur le dos vers la fosse commune.

Parmi les *« mal foutus de la parole »*, les Alsaciens dialectophones, un poète juif s'est levé. Pris entre les feux de trois langues, rescapé des massacres et témoin de plusieurs guerres, il délivre un message qui a la fragilité d'un souffle : *« Ecrire, c'est être mieux ou être plus — bondir dans l'inconnu, se frayer un chemin dans le royaume clos de l'improférable. Si l'on inverse le courant des choses, cela signifie aussi tracer le chemin noir de la conscience sur la feuille blanche de l'avenir, peut-être »*. — R. S.

★ LES ORTIES NOIRES FLAMBENT DANS LE VENT, de Claude Vigée, Flammarion, 160 p., 70 F.

HISTOIRE

Raoul Rigault, l'insurgé

Raoul Rigault ne devint pas, par hasard, à vingt-cinq ans, délégué à la Sûreté puis procureur de la Commune de Paris. Né en 1846 dans *une famille bourgeoise et républicaine*, il renoncera, à dix-sept ans, à ses études pour se consacrer à l'agitation.

Le jeune insurgé, qui se définit alors comme *« athée, communiste et socialiste »*, adhérera, en 1864, à la section parisienne de la première Internationale des travailleurs avant de rejoindre, l'année suivante, Auguste Blanqui et d'organiser une contre-police pour lutter contre les mouchards qui pullulaient dans le mouvement blanquiste. Polémiste de talent, Raoul Rigault collaborera à *la Marseillaise* de Rochefort avant de fonder, en 1868, *Barbare*, un brûlot portant en sous-titre *« égalité et collectivisme »*. Il y prophétisait déjà l'insurrection de la misère : *« Riches égoïstes, vous engagez la danse ? Eh bien, vous paierez les violons ! le combat est commencé, c'est un combat à mort. »*

Luc Willette retrace avec fougue *et passion la vie de ce révolutionnaire* qui entra, selon l'expression de Jules Forni, comme *« un furieux dans l'Histoire »*. En historien, l'auteur relate tous les événements qui expliquent et justifient la Commune de Paris. Les manœuvres d'Adolphe Thiers et les provocations de généraux dont Trochu — participe passé du verbe « trop choir » d'après Victor Hugo — sont remarquablement *explicitées par* Luc Willette *qui ne* cache pas l'affection qu'il porte aux communards.

Abattu pendant la Semaine sanglante, Raoul Rigault aura eu le temps de se révéler comme l'un des dirigeants les plus responsables de la Commune. Son assassinat n'assouvira pas la haine que lui portaient les Versaillais. Zola le traitera *« d'esprit détraqué »* et un conseil de guerre de Versailles le condamnera à mort, à titre posthume, le 29 juin 1872 ! — P. Dra.

★ RAOUL RIGAULT, de Luc Willette, Syros, 182 pages, 65 F.

POLITIQUE

La main tendue

Guy Créquie, permanent de la CGT et membre de la direction fédérale du PCF dans le Rhône, est chargé, au sein de cette dernière, des rapports avec les Eglises et les mouvements chrétiens. Il prend cette responsabilité très à cœur. Après avoir publié, en 1981, *Un communiste rencontre des catholiques* (aux éditions de L'Harmattan), M. Créquie interpelle de nouveau ses interlocuteurs, continuant, ainsi, l'histoire déjà longue du « dialogue » entre chrétiens et communistes dans la région lyonnaise.

Guy Créquie n'a pas ménagé sa peine pour tenter de comprendre les chrétiens. Loin de s'en tenir aux publications du Parti communiste, il s'est plongé dans les textes de référence de ses amis « croyants », ce qui lui vaut les postfaces émues d'un pasteur, Georges Casalis, et d'un dominicain, le Père Hugues Puel, mais une préface d'André Moine — écrivain communiste préposé à la « main tendue » aux catholiques — plutôt circonspecte.

Au terme de deux cents pages d'enquête et de citations, Guy Créquie, imaginant *« la société humaine de demain »*, concède à *« la fraction de la population qui conserverait la foi religieuse »* le droit d'y *« vivre consciemment une double existence philosophique »*. Guy Créquie est le meilleur des hommes. P. J.

★ LES CHRÉTIENS ET LES DÉFIS DU TROISIÈME MILLÉNAIRE, de Guy Créquie ; éd. Horvarth, 42120 Le Coteau ; 255 pages, 84 francs.

ALBUM

Histoire de communiquer

L'image est reine. *A fortiori* lorsqu'il s'agit d'illustrer un livre sur l'*Histoire des télécommunications en France*. Ce bel album sur papier couché a été conçu et réalisé sous la direction de Catherine Bertho. Il nous fait revivre, sous les plumes de Patrice A. Carré, Michel de Cheveigne, Robert Veilex et Jean Voge, la naissance du télégraphe, du téléphone, de la radio, de la télévision, l'expansion des techniques qui aboutissent à ce « monde commun » de l'informatique, de l'audiovisuel et du téléphone.

L'imbrication subtile du texte et des photographies, dessins, graphiques, etc., en noir et couleur, une mise en pages raffinée, suscitent dès l'abord chez le lecteur l'envie d'en savoir plus sur ce qui a envahi notre vie quotidienne. Il ne sera pas déçu, car les auteurs se sont efforcés de mettre à la portée de tous les « mystères » de la télécommunication, mot qui, le sait-on, date de... 1904. — P. D.

★ HISTOIRE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS EN FRANCE. Editions Eres, 19, rue Gustave Courbet, Toulouse, 270 pages, 216 F.

Ont collaboré à cette rubrique : Bernard Alliot, Pierre *Drachline, Pierre Drouin*, Frédéric Gaussen, Patrick Jarreau, Pierre-Robert Leclercq, Alain Peyraube et Raphaël Sorin.

● En poche

● *UNE ILLUSTRATION DE L'ART POÉTIQUE DE ROBERT SABATIER est donnée avec Dédicace d'un navire et autres poèmes* (le Livre de poche). Ce recueil réunit, en effet, l'intégralité de *Dédicace d'un navire*, que l'Académie française distingua particulièrement en donnant le Grand Prix de poésie à son auteur, ainsi que de larges extraits de cinq autres ouvrages. *« Le monde et moi ne formons qu'un seul livre. Pour bien l'écrire, il faut vivre pour lui »*, y confie le poète.

● « TANT QU'UNE VIE N'EST PAS ACHEVÉE, *c'est comme un poème ouvert à tous les possibles »*, écrit Marie Susini dans *C'était cela notre amour* (Points/Seuil). Fabia, son héroïne, rencontre par hasard l'homme qu'elle n'a cessé d'aimer dans le Paris échevelé de mai 1968. Elle revit alors sa propre histoire : une jeunesse algérienne, la Sorbonne sous l'Occupation, Paris insurgé, la blessure toujours à vif de la passion...

● QUE SE PASSE-T-IL quand un riche jeune homme de dix-neuf ans, doté d'une imagination délirante, rencontre la femme idéale dans une vieille dame de soixante-dix-neuf ans qui fait les quatre cents coups ? Cela donne *Harold et Maude*, le roman d'éducation de Colin Higgins, traduit de l'anglais par Jane Filliou (Folio). Un hymne à la vie.

● JEAN-PIERRE GIRAUDOUX, dans une postface à la réédition du *Fils* (le Livre de poche) paru pour la première fois en 1957, écrit que son *« principal titre de gloire aura été civique et non point littéraire »*. Il raconte, pour appuyer son propos, comment il contribua à *faire échouer en 1975 l'accession à l'indépendance de Mayotte*, indépendance que la population refusait, estime-t-il. Il a empêché que le chef de l'Etat d'alors ne livre *« la minuscule mais essentielle Mayotte aux puissances célestes du snobisme « avancé »*. Il évoque aussi la figure de son père, Jean Giraudoux, ses rapports avec de Gaulle et se raconte à son fils, esquissant par là même son autoportrait.

● « L'ARGENT EST PLUS UTILE QUE LA PAUVRETÉ, *ne serait-ce que pour des raisons financières. » « Non seulement Dieu n'existe pas, mais essayez d'avoir un plombier pendant le week-end ! »* Les fortes maximes qu'une infinie sagesse inspira à Woody Allen sont recueillies dans *Dieu, Shakespeare et Moi*, traduit et présenté par Michel Lebrun (Points-Virgule). Le célèbre penseur new-yorkais, dont on ne célébrera jamais assez le sérieux, fait part aussi de ses considérations sur l'art, l'amour, la littérature, donne quelques méthodes de désobéissance civile et des « manuscrits retrouvés au fond d'une boîte de petits pois », etc. Et méditons ceci : *« Le lion et l'agneau partageront la même couche, mais l'agneau ne dormira pas beaucoup. »*

● AUTRE PENSEUR PROVOCANT, GROUCHO MARX écrivit ses *Mémoires capitales*, traduit de l'américain par Jacques Le Gal et Pierre Michaut (Points/Virgule). *« J'aurais pu écrire un classique si je l'avais voulu*, explique-t-il, *mais je préfère écrire pour le menu peuple. »* Celui-ci, menu ou gros, se délectera à la lecture de cette autobiographie fictive et particulièrement délirante...

● DERNIÈRES LIVRAISONS

● FRANÇOIS ROUSTANG avoue, dans un *post-scriptum* à son *Bal masqué de Giacomo Casanova*, qu'il a dû perdre un peu de son *« impayable sérieux »* et s'être abandonné à un « rire corrosif » au contact du chevalier libertin. Relisant l'*Histoire de ma vie*, il montre comment le Vénitien se heurte aux questions de la différence des sexes, de l'autorité, du temps et y répond en les tournant, en les masquant pour les dérober à l'attention du lecteur. (François Roustang : *le Bal masqué de Giacomo Casanova, éd. de Minuit, 174 p.*, 65 F.)

● LE SEL, indispensable à la vie, fut longtemps un instrument de la richesse des Etats qui le taxèrent de la gabelle. Les victimes de cet impôt se soulevèrent périodiquement et prirent pour cible greniers à sel, gabeleurs et privilégiés. Jean-Claude Hocquet retrace l'histoire du sel, l'évolution de ses techniques d'extraction depuis l'âge du bronze, de son commerce, de sa consommation et de l'usage fiscal qu'en firent les pouvoirs. L'auteur conduit ainsi à une réflexion sur la société d'Ancien Régime et la nature du féodalisme avant que la révolution industrielle du dix-neuvième siècle et sa suppression de la gabelle ne transmuent l'« or blanc » en un vil produit. (Jean-Claude Hocquet : *le Sel et le Pouvoir*, Albin Michel, 518 p., 180 F.)

● EN UN TEMPS OU L'ON PARLE BEAUCOUP DU LIBERALISME, l'étude historique de Louis Girard paraît opportune. Elle traite, en effet, de la période 1814-1875 pendant laquelle les institutions et le système parlementaire libéral furent élaborés et finalement mis en place. L'auteur met en lumière la permanence des valeurs dont se réclame le libéralisme même si celui-ci a, aujourd'hui, changé d'aspect. (Louis Girard : *les Libéraux français, 1815-1875*, Aubier, 280 p., 98 F.)

● JEAN HAMBURGER, depuis *la Puissance et la Fragilité*, a enrichi par divers ouvrages la réflexion sur la condition humaine. Sa pièce, *le Dieu foudroyé*, publiée aujourd'hui, illustre cette réflexion. Elle met en scène, parmi des personnages de la mythologie, Asclépios, dieu de la médecine, qui se révolte contre la maladie et la mort des hommes. Mais en ne reculant devant aucune audace pour faire progresser la médecine, il s'oppose ainsi à Zeus, gardien de l'ordre établi... (Jean Hamburger : *le Dieu foudroyé*, préface de Jean-Louis Barrault, Flammarion, 112 p., 48 F.)

● OSWALD DUCROT, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, élabore une œuvre originale de linguiste. Dans *le Dire et le Dit*, il a réuni un certain nombre de textes échelonnés au long des années 1968-1984, remaniés et mis à jour, et relatifs aux problèmes linguistiques de l'énonciation. Déjà esquissée dans un précédent ouvrage, *les Mots du discours*, une conception « polyphonique » de l'énonciation est développée dans les derniers chapitres du recueil (Oswald Ducrot : *le Dire et le Dit*, Editions de Minuit, 240 p., 85 F.)

● LE PRÉSIDENT A-T-IL TRAHI ? C'est à cette question non dénuée d'intérêt que veut répondre un journaliste vedette d'une chaîne de télévision américaine, héros du roman de politique-fiction de Pierre Salinger et Léonard Gross. Son enquête sur le passé de l'un des plus prestigieux hommes politiques français le conduit de Moscou à Washington, de La Paz à Paris, dans l'univers déprimant du double jeu. (Pierre Salinger et Léonard Gross : *le Scoop*, traduit de l'américain par Gérard de Chergé, J.C. Lattès, 296 p., 75 F.)

● SUR LA POLOGNE entre l'état de guerre et l'amnistie, les *Lettres de prison* d'Edmund Baluka constituent un précieux témoignage. Edmund Baluka, militant à Solidarnosc, fondateur d'un Parti indépendant, dirigeant historique des grèves de 1970-1971 de Szczecin, a été emprisonné du 13 décembre 1981 au 11 août 1984. (Edmund Baluka : *Lettres de prison*, préface de Paul Milliez, avant-propos d'André Bergeron, Acié, 382 p., 60 F.)

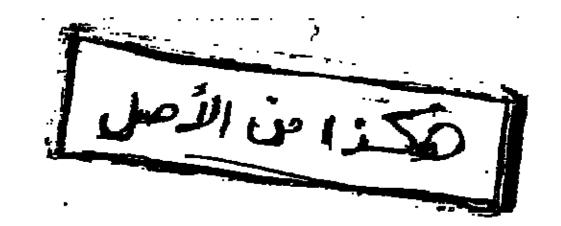
● L'APPRENTISSAGE DE NOTRE ÉTRANGETÉ : telle est l'ambition que se donne Bernard Teyssèdre, professeur à l'université de Paris. Avec la *Naissance du Diable*, il évoque le cortège de monstres et de démons qui ont précédé, de Babylone aux grottes de la mer Morte, le prince des ténèbres. Dans *le Diable et l'Enfer*, il débusque les démons que Babylone a légués à la Bible et recompose le fantastique bestiaire de l'Abîme. Ce diable que nous voyons en nous et hors de nous en ses diverses apparences est d'abord l'autre, l'étranger. En brossant cette « archéologie de l'imaginaire », Bernard Teyssèdre nous invite à nous explorer nous-mêmes en ethnologues et à nous remettre en question. (Bernard Teyssèdre : *Naissance du Diable* et *le Diable et l'Enfer*, Albin Michel, 406 p. et 360 p., 150 F chaque volume.)

● LA FRANCE EST EN MAL D'ENFANT *diagnostique le R.P. Bruckberger dans une* vigoureuse adresse à ceux qui veulent « s'en sortir » et se mobiliser pour *« une ambition grande et nouvelle »*. Alors que *« la gauche cafouille, la droite bafouille, la France se déglingue »*, le Père Bruckberger distingue les signes d'une vaste espérance, d'une renaissance qui nous sortira du *« mélodrame bourgeois »*. (R.P. Bruckberger : *Lettre ouverte à ceux qui ont mal à la France*, Albin Michel, 158 p., 49 F.)

● VLADIMIR VOLKOFF a relu l'un des premiers textes de la chrétienté, *l'Evangile selon saint Matthieu*, qu'il commente verset par verset, en « croyant laïc » et sans renier sa fidélité à l'Eglise orthodoxe. De même, il se demande ce que la parole de Matthieu peut *apporter à un homme d'aujourd'hui et invite à* partager le « butin spirituel » que lui a valu sa méditation sur l'Ecriture. (Vladimir Volkoff : *Lecture de l'Evangile selon saint Matthieu*, Julliard/L'Age d'homme, 346 p., 75 F.)

● ON SAIT L'INTÉRÊT DE C.-G. JUNG pour les traditions orientales. Antoine et Frédéric Tristan ont rassemblé en un volume la quasi-totalité des textes concernant directement l'orientalisme écrits de 1935 à 1960 par le grand psychologue de Zurich (C.-G. Jung : *Psychologie et Orientalisme*, traduit de l'allemand par Paul Kessler, Josette Rigal et Rainer Rochlitz ; Albin Michel, 294 p., 120 F.)

● LE VENDOMOIS, chanté par l'aimable Ronsard, fut un pays de druides et de chevaliers et connut des temps troublés tant au Moyen Age que sous la Révolution. Une équipe d'universitaires publie, dans un album, son histoire qui commence au paléolithique et s'interrompt en 1984. (Collectif : *Histoire de Vendôme et du Vendômois*, Privat, 264 p., format 18 × 23, 200 F.)



LA VIE LITTÉRAIRE

Bernard Noël n'est plus « contraire aux bonnes mœurs »

Le Château de Cène, de Bernard Noël, vient d'être réédité aux Editions Nulle part (188 p., 70 F, dist. Distique) après plus de dix ans d'« enfer ». Cette fiction érotique avait valu à son auteur, en effet, en 1973, l'honneur d'être poursuivi en correctionnelle et jugé par le tribunal comme *« contraire aux bonnes mœurs »* et *« offensant pour la pudeur »*. Le tribunal avait ordonné la saisie et la destruction de tous les exemplaires de l'ouvrage.

Dans sa critique (*le Monde* du 21 juin 1973), Bertrand Poirot-Delpech, analysant la succession de fantasmes et les mérites littéraires du livre, écrivait : *« Au-delà de la sensualité sans tabou ni possession exclusive, c'est le droit au vertige du « tout autre », à l'insécurité fondamentale qui est revendiqué — et implicitement visé par la poursuite — comme plus asocial que l'atteinte aux usages. »*

La réédition du *Château de Cène* est complétée par *l'Outrage aux mots*, un texte écrit par Bernard Noël en février 1975 à propos du jugement. *« J'avais pensé suicider mon bon goût en écrivant le* Château de Cène. *Et suicider en moi un certain écrivain. Quelle bêtise. »* (...) *« Nous sommes dupés d'avance parce que la langue est contrôlée. La langue comme l'Etat a toujours servi les mêmes... »*. — N. Z.

« L'Alternative » et les kolkhoziens

Non sans difficultés, *l'Alternative*, la revue consacrée à la défense des droits et libertés démocratiques dans les pays de l'Europe de l'Est, poursuit sa marche. La dernière livraison — novembre-décembre 1984 — est dominée par un ensemble consacré aux campagnes soviétiques et aux kolkhoziens. Outre l'étude consacrée par l'agronome Alain Pouliquen aux nouveaux contrats collectifs de travail, il faut signaler le texte du dissident Lev Timofeev, bien moins théorique mais tout aussi convaincant s'il s'agit de comprendre comment *« le socialisme vit grâce au microcapitalisme du marché noir »*. Des extraits des souvenirs d'un président de kolkhoze « pas comme les autres » complètent utilement ce dossier ; il s'agit de ceux de Piotr Eguidès, aujourd'hui réfugié en France, historien philosophe qui choisit pendant les années du dégel, à sa libération des camps, de jouer le jeu de la construction du socialisme *« dans un seul kolkhoze »*. Faut-il dire qu'il n'y parvint pas très longtemps ?

Ce numéro comprend encore des documents de circonstance sur la répression des intellectuels en Yougoslavie, le mouvement pacifiste en Hongrie et en RDA (avec une « réponse » d'un pacifiste est-allemand réfugié à l'Ouest, Jurgen Fuchs à André Glucksmann), la situation de l'opposition polonaise.

Bref, autant de raisons d'espérer que la revue créée par François Maspero pourra poursuivre sa tâche indispensable, sous une forme ou sous une autre, et surmonter les difficultés financières qui l'assaillent actuellement. — J. A.

★ **L'ALTERNATIVE, 4, rue Trousseau, 75011 Paris, 40 F.**

L'esprit de 48

Jaurès, Blum, Anatole France et Romain Rolland comptent parmi les plumes prestigieuses qui fondèrent en 1904 la Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du dix-neuvième siècle. Celle-ci reprend aujourd'hui la publication de son bulletin annuel sous la présidence d'honneur d'Ernest Labrousse.

Ce bulletin s'attachera à diffuser les plus récentes recherches historiques sur les grands événements et les affrontements qui ont marqué cette époque, et dont les termes politiques sont les mêmes qui hantent toujours notre vingtième siècle.

Au sommaire du premier numéro qui paraît ce mois-ci : des études sur les sources aux Archives nationales, les Beaux-Arts sous la Deuxième République, le souvenir du coup d'Etat du 2 décembre ainsi qu'un historique de la Société.

On pourra se le procurer en adhérant à la Société : 80 F par an (auprès de J.-Y. Mollier, 76, rue Lénine, 94200 Ivry) ou au numéro : 60 F (auprès de J.-Y Caron, 29 *bis*, de Strasbourg, 94130 Nogent-sur-Marne).

« Les trois cailloux » d'Amiens

La maison de la culture d'Amiens, depuis 1983, gère un service de publications, les Editions des trois cailloux, du nom de la grande artère commerciale de la ville. Parmi les titres déjà publiés, on peut citer : *Hortillons-Hortillonnages*, avec des photos de Marie-Paul Nègre, une étude illustrée de Jean-Marie-Lhôte, sur Jean Dubuffet, à l'occasion d'une exposition consacrée à l'artiste ; *Picardia Typographica*, voyage dans l'édition picarde avec un essai d'Eric Walter ; trois numéros de la revue *In H'ui* dirigée par Jacques Darras (« Gertrude Stein », « Multiples » et « Matières d'Angleterre »). Sont en préparation, des livres sur le cinéma forain dans l'Aisne, sur la côte picarde, avec des photos de Bernard Descamps et le premier manuel de littérature picarde.

Les ouvrages édités à Amiens concernent d'abord l'identité régionale ou accompagnent des manifestations organisées par la maison de la culture. Pour autant, la maison de la culture ne renonce pas à faire connaître sa production au-delà des limites de la région. C'est ainsi qu'elle s'intéresse à un projet d'association entre les éditeurs du Nord-Pas-de-Calais et ceux de la Picardie, avec le concours de la direction du Livre au ministère de la culture, du conseil régional de Picardie et du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais.

MICHEL CURIE.

Relire docteur Angélique

Début janvier paraît le second tome de l'intégrale de la *Somme théologique* de Thomas d'Aquin, traduite en français par A.-M. Roguet. Cette publication maniable (4 volumes de 850 p. chacun environ, 190 × 230, 490 F le vol.) met à la portée du public non spécialisé la première grande synthèse de la pensée occidentale. En ce treizième siècle, la révélation chrétienne, avant tout histoire sainte se déroulant dans le temps et l'espace, est bousculée par la diffusion des sciences gréco-arabes, d'Aristote en particulier. Or la science repose sur des principes généraux qui ont un caractère universel, et la révélation risque d'apparaître contingente. La *Somme théologique* est la première œuvre qui ordonne le savoir sur Dieu selon l'ordre de la raison.

Ce maillon essentiel de l'histoire de la pensée a eu, sous forme de doctrine « thomiste », une influence considérable dans la formation des clercs et le développement de la philosophie et de la théologie, jusqu'au renouveau néo-thomiste de la fin du dix-neuvième siècle, et à sa contestation dans la seconde moitié du vingtième. Le moment est venu d'une relecture, d'un œil neuf, du Docteur Angélique, comme l'ont appelé ses successeurs. Un vocabulaire théologique, des introductions et des annotations confiées à dix-huit spécialistes sont des guides attentifs et sûrs.

MICHEL SOT.

Des « Essais » réussis

Revue de critique et de communication prolétaire, *Essais* (co/ Jimmy Lallement BP 10 13 49015 Angers Cedex, abonnement pour quatre numéros : 24 F) manifeste une impertinence et une méchanceté qui la rapprochent sur bien des points de *Camouflage* (*le Monde* du 20 juillet 1984).

Entre une citation de Max Stirner et un ukase de Louise Michel, la *publication de Jimmy Lallement* étrille les puissants du moment et s'en prend, avec une bonne santé *réconfortante, à tous les cléricalismes*.

Quelques poèmes apportent une *touche de lyrisme à cette publication* qui multiplie les *« considérations contre l'argent »* et ne manque pas de dénoncer toutes les manifestations de racisme. En quarante-quatre livraisons, cette revue, qui se flatte de ne devoir sa survie qu'à l'acharnement de ses rédacteurs, a réussi à créer une aire de liberté. P. Dra.

Prassinos et Queneau

Après deux bulletins sur *« Queneau et la peinture »*, les Amis de Valentin Brû en consacrent un troisième (nº 28/29) au peintre Mario Prassinos. *Queneau préfaça* plusieurs de ses expositions et lui acheta des tableaux. Prassinos accompagna de gravures *l'Instant fatal*.

Les textes de Queneau, ses lettres à Prassinos, des photographies, montrent que cet ami des peintres savait causer de leurs travaux. On retiendra, notamment, quelques lignes significatives : *« Il me semble qu'il y a entre les arts et les sports des analogies assez incontestables. La peinture : l'escrime ; la sculpture : le catch ; l'architecture : les poids et haltères. Si l'on n'en peut découvrir pour la musique, la danse et la comédie, c'est que c'en sont : des sports.*

R. S.

★ **Pour adhérer à l'association, écrire à Claude Simonnet, Les Amis de Valentin Brû, 59, rue Pascal, 75013 Paris. (Cotisation 1984 ; membre bienfaiteur, 150 F ; membre actif, 120 F ; étudiant, 100 F.)**

Les « Soirées des revues » au Théâtre du Rond-Point

Au Théâtre du Rond-Point, Simone Benmussa organise, à partir *du 15 janvier, une quinzaine de soirées* consacrées aux revues : littérature, poésie, psychanalyse, philosophie, art, sciences sociales seront abordées. *« Lieux d'interrogations, de réflexions, de confrontations, d'audaces, de prolongements de l'écriture et de la lecture, d'ouvertures vers l'étranger, les « revues » sont le signe de la vie intellectuelle active d'un pays,* écrit Simone Benmussa pour présenter ces manifestations. *Le mot « revue » est synonyme de liberté. »*

L'Infini, avec Philippe Sollers, Pierre Bourgeade, Viviane Forrester, Julia Kristeva, Philipe Muray (mardi 15 janvier) ; *Action poétique*, avec Henri Deluy, Martine Broda, Marie Etienne, Saul Yurkievich (mercredi 16) ; *l'Ane, Ornicar* et *Analytica*, avec Judith Miller et Jacques-Alain Miller (jeudi 17) ; *Digraphe*, avec Serge Fauchereau et Jean Ristat (samedi 19) ; *Change international*, avec Jean-Pierre Faye, Félix Guattari (mardi 22) ; *Critique*, avec Jean Piel, Florence Delay, Robert Maggiori (mercredi 23) ; *Nouvelle revue de psychanalyse*, avec J.-B. Pontalis (jeudi 24) ; *Art Press* (jeudi 25) ; *l'Art*, avec Marc Saporta, Catherine Rihoit (samedi 26) ; *Poésie*, avec Michel Deguy, Michel Chaillou, Jacques Roubaud (mardi 29) ; *l'Écrit du temps*, avec Marie Moscovici, G.-A. Goldschmidt (mercredi 30) ; *les Temps modernes* (jeudi 31) ; *le Débat*, avec Pierre Nora (vendredi 1er février).

★ **Petite salle du Théâtre du Rond-Point (Renaud-Barrault), 20 h. 30. Entrée libre.**

Un nouvel éditeur : Le Dilettante

UN nouvel éditeur, Le Dilettante, annonce ses couleurs, en reprenant la parfaite définition du Petit Larousse : *« Dilettante : n. (mot it.) Personne qui s'adonne à un travail, à un art pour son seul plaisir, en amateur, avec une certaine fantaisie. »* Le Dilettante entame sa carrière avec deux plaquettes pimpantes, la réédition de *Grognards et hussards*, de Bernard Frank, et un inédit, *Nouvelles du Nord*, d'Eric Holder.

En décembre 1952, *les Temps modernes* publièrent un article d'un inconnu, Bernard Frank. Il égratignait *les « grognards »*, Emile Henriot en tête. *« Les grognards adorent les histoires. De nos jours, on ne sait plus conter, se lamentent-ils. »* A cette vieille garde, Frank opposait les *« hussards »* impétueux, toniques, menés par Roger Nimier, le romancier du *Hussard bleu*, un *« livre médiocre dans le bons sens du mot »*. Blondin et Laurent, avec Nimier, liés à La Table ronde ou à Liberté de l'esprit, entraient ainsi dans l'histoire littéraire. Plus tard, Déon et Nourissier cravachèrent pour rejoindre ces *« lurons »*. En septembre 1984, pour Le Dilettante, Frank a ajouté une postface à son essai. Il s'y juge, ironiquement, comme *« escroc rentier de* [sa] *jeunesse »* et mesure ce qu'il laissera : *« Les livres n'auraient donc été que des petits rôles qui m'auraient permis de galler d'une façon romanesque cette existence. »*

Eric Holder débute. Le Seuil doit publier son premier livre. En attendant, les deux textes regroupés dans *Nouvelles du Nord* donnent une idée de sa trempe et de son talent. *« Instructions aux coursiers »* est un éloge paradoxal, à la Swift, d'un métier qui permet de violer Paris, vite fait, du haut d'une mob'. Le coursier, de l'avenue de Messine à la place Beauvau, etc., croise sur leurs motos les seigneurs de sa profession et double les *« papillons »*, en vélocipède, ou les *« bourdons, en scooter, des placides »*. Il termine sa randonnée avenue Montaigne, devant Gastine-Rainette, recevant un dernier conseil : *« Ceux à qui tu remettras le pli — ou le petit paquet, — reluque-les à l'insolence. Ils n'ont pas le centième de ta liberté. Race sans vent. »*

« Intimité », l'autre écrit de *Nouvelles du Nord*, est un voyage autour de l'appartement de l'auteur, qui surplombe la rue du faubourg Saint-Martin et la rue Demarquay. Dehors, *« c'est le* Skid Row *de Goodis... Il n'est pas interdit de dénombrer au petit matin, en compagnie des flics, les pare-brise pétés et les étranges champignons que forment les dégueulis et les défécations d'ivrognes. »* Comme Yves Martin et Jean-Pierre Martinet, Eric Holder est un enfant (triste) de Calet et de Cingria. — R. S.

★ **GROGNARDS ET HUSSARDS, de Bernard Frank, Le Dilettante, 11, rue Barrault, 75013 Paris, 30 p., 35 F.**

★ **NOUVELLES DU NORD, d'Eric Holder, Le Dilettante, 24 p., 25 F.**

● Science-fiction

D'or et de neige

● LE LIVRE D'OR LAFFERTY : *réunies par Patrice Duvic*, les meilleures nouvelles d'un auteur inclassable, à l'humour perfide, funambulesque et abrasif. Lafferty est un conteur pour adultes avertis — ou peut-être pervertis — et un moraliste cynique. Le voilà étiqueté « science-fiction » parce qu'on ne sait pas où le mettre. Il raconte avec une naïveté très sophistiquée les pouvoirs inquiétants des enfants surdoués, l'aventure de l'homme accéléré qui se fait fantôme pour le plus grand plaisir des vieilles dames, la surpopulation démesurée et joyeuse, la société secrète des maîtres du monde mise en échec par une moue de dédain... Ce n'est pas un humour de gamin. Ce pessimiste pince-sans-rire est né en 1914. Il est désormais l'orfèvre d'un univers sans pareil, où les personnages les plus absurdes sont ceux qui nous ressemblent le plus. (*Livre d'or Lafferty*, anthologie réunie et présentée par P. Duvic, éd. Presse Pocket, 356 pages, 21,50 F. Traduit de l'américain par Élisabeth Vonarburg.)

● LA REINE DES NEIGES, de Joan D. Vinge, a obtenu le prix Hugo en 1980. C'est un gros roman qui mêle « fantasy » et science-fiction pure. L'histoire commence et finit sur une planète attachée à deux soleils et qui jouit, de ce fait, de saisons extrêmement longues. Arianrhod, reine de l'hiver, dont le règne dure depuis cent cinquante ans, cherche le moyen de survivre au retour de l'été. Il s'ensuit une cascade d'aventures prodigieuses sur plusieurs mondes... Le thème des « longues saisons », romantique s'il en est, nous vaut une rêverie exaltée sur le temps qui passe. C'est mieux que le « temps SF », toujours un peu abstrait : une durée sensible, sculptée dans la nostalgie. L'atmosphère et les personnages ont une réelle épaisseur et le style une rare beauté. (*La Reine des neiges*, de Joan D. Vinge, éd. J'ai lu, 576 pages, 25 F, traduit de l'américain par France-Marie Watkins.)

● DEBOUT LES MORTS... ce n'est que la moitié d'un long titre provocant. Le dernier livre de Philippe Curval est un recueil de neuf nouvelles qui ne ressemblent à rien de connu. Même pas à Lafferty ! L'auteur a un secret : il est tout à fait lui-même, au point de rendre obsolète le mot *originalité* et de démoder d'un coup celui d'*humour*... *La Nécropole enracinée* est le texte le plus classique, mais traité de façon si forte et définitive que personne ne devrait plus jamais oser aborder ce thème. *Le train fantôme entre en gare* nous donne la seconde moitié du titre : c'est la nouvelle la plus délirante, quelques années-lumière au-delà du surréalisme. Les autres sont toutes des histoires « à la limite ». Et on se demande : qu'est-ce qu'il va bien pouvoir raconter la prochaine fois ? (*Debout les morts, le train fantôme entre en gare*, de Philippe Curval, éd. Denoël, 192 pages, 33,50 F.)

● CŒUR MOITE ET AUTRES MALADIES MODERNES, le recueil de Daniel Walther, chez NéO, pourrait aussi bien s'appeler « Treize visages de mort ». Un personnage songe : *« Ici commence l'autre côté... »* Mais on ne sait jamais au juste où commence l'autre côté dans un récit de Daniel Walther. On est presque toujours dans *« je ne sais quelle zone neutre entre la vie et la mort »*, comme il est dit dans *les Chambres transparentes*, une des nouvelles les plus troublantes et les plus révélatrices de ce recueil, voué à l'insolite et au fantastique. Un livre foisonnant et paroxystique. Daniel Walther, le poète de la SF, en est aussi l'imprécateur. La préface de Denis Guiot s'appuie sur une étude astrologique : *« Poisson saturnien, le héros de Walther ne communie pas avec le Grand Tout, mais se noie dans le bocal de ses obsessions. »* Une lecture qui est un bain d'angoisse, parfois à la limite du soutenable. (*Cœur moite et autres maladies modernes*, de Daniel Walther, éd. NéO, 188 pages, 32 F.)

MICHEL JEURY.

● EN BREF

● **LA MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE annonce plusieurs rencontres de littérature en janvier : « Littérature et société au dix-neuvième siècle à Cuba » à propos du roman *Cecilia Valdès* (Ed. la Découverte) de Cirilo Villaverde, avec Jean Lamore, Eduardo Manet, Claude Fell (vendredi 11 janvier); « Rencontre avec le poète argentin Roberto Juarroz » à l'occasion de la parution de *Nouvelle poésie verticale* (Ed. Lettres vives) avec Bernard Noël, Roger Munier, André Velter (mercredi 16); « Littérature portoricaine et problèmes de culture à Porto-Rico » avec Carmen Vasquez, Juan Marey, Georges Loudeix (vendredi 18); « L'œuvre de Manuel Puig » avec Soledad Bianchi, Albert Bensoussan (vendredi 25); « Littérature et musique populaire brésilienne » avec Mario Carelli (jeudi 31).**

Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain 75007. A 18 heures. Entrée libre.

● **UN COLLOQUE SUR LE THÈME « L'HOMME QUI RIT » OU LA PAROLE MONSTRE DE VICTOR HUGO, patronné par la Société des études romantiques, aura lieu le samedi *19 janvier*, à 9 heures, à la Sorbonne (matin : amphithéâtre de l'annexe, 18, rue de la Sorbonne ; *après-midi* : amphithéâtre Descartes).**

● **L'ASSOCIATION GUY LEVIS MANO, dont la vocation est d'encourager toute création poétique, a remis six bourses pour l'année 1984. Ont été récompensés : deux poètes : Michel Besnier et Michel Orcel ; deux illustrateurs : Jacqueline Kiang et Christiane Vielle ; deux typographes : Atelier Des Grames et Christian Laucou.**

Pour l'année 1985, il sera attribué, en outre, des bourses pour des traductions de langue espagnole. (Renseignements à l'association, 6, rue Huyghens, 75014 Paris.)

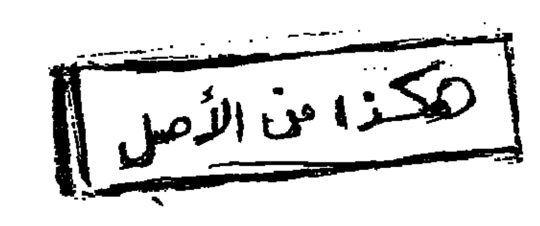
● **LA PROCHAINE RÉUNION DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PSYCHOHISTOIRE aura lieu le samedi *19 janvier, à 14 h 15, à l'Institut* de démographie de Paris (22, rue Vauquelin, 75005). Elle sera consacrée aux communications de J. Imrep *et* de J.-M. Dufays sur « Hitler et Staline, de faux pères » et « Réflexions sur un vieux fantasme : l'homme enceint ».**

● **LE JURY DU PRIX *VALERY-LARBAUD* a décerné le prix Michel-Dard, doté de 80000 F, à Jacques Sinclair, pour son livre *le Voyageur* (la Table ronde). Ce prix, placé sous l'égide de la Fondation de France, apporte une aide *à une seconde vocation*.**

● **LE PRIX BOURGOGNE a été attribué à Alain Vircondelet pour *Tant que le jour te portera* (Albin Michel), et le Prix de culture bourguignonne à Armandine Allonot-Turlot pour *Avant qu'on oublie*, publié par la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.**

● **LE CONCOURS DE POÉSIE DU SALON DES POÈTES DE LYON, ouvert à tout auteur d'expression française, adulte ou enfant, sera clos le 15 février. (Renseignements, contre enveloppe timbrée : Michèle Lavalette, Sauvagine - lotissement la Gaillardière, Saint-Maurice-de-Remens, 01500 Ambérieu-en-Bugey.)**

● **AU RENDEZ-VOUS DE POÉSIE du Théâtre national de Chaillot, Leslie Kaplan, auteur de *l'Excès l'usine* et du *Livre des ciels* (POL), donnera une lecture de son dernier ouvrage, *le Criminel* (POL), le 14 janvier, à 20 h 30, au Grand-Foyer.**



● ROMANS

L'impossibilité du voyage

Catherine Weinzaepflen ressuscite le roman épistolaire. Ses deux personnages, Camille et Dominique, s'écrivent pour se parler d'endroits où ils ne se rejoindront jamais.

EN une saison – du 9 novembre 1977 au 29 mars 1978 – Camille et Dominique se sont écrit une trentaine de lettres, sans pouvoir se décider à partir en voyage ensemble. Il n'est pourtant question que de cela dans leur correspondance où sont décrits des paysages, des maisons, où sont imaginés des lieux de retrouvailles, en Afrique ou en Europe, des capitales aux campagnes et aux bords de mer. Mais se rejoindre semble impossible et, au terme de l'échange, on ne sait pas si Camille et Dominique vont se revoir.

Au long des quatre-vingts pages d'indécision épistolaire de *Am See* – *« Au bord du lac », un cliché germanique de la villégiature, une inscription de cartes postales »*, indique l'auteur, Catherine Weinzaepflen, – Camille et Dominique, aux prénoms ambivalents, ne se trahissent jamais. Pas un adjectif, pas un accord de participe passé, ne révèle leur sexe. *« J'ai voulu maintenir le flou sur l'identité des personnages*, dit Catherine Weinzaepflen. *Pour moi aussi ils sont indéterminés sexuellement... Enfin... c'est moi qui écrivais. On ne sait pas non plus quel type de lien les unit. Ce peut être aussi les deux aspects d'un même individu qui a envie de s'écrire double. »*

Catherine Weinzaepflen cultive la simplicité du style, les phrases courtes, l'économie, le dépouillement. Parfois on craint d'entendre un peu trop un écho de Marguerite Duras. *« C'est curieux*, estime-t-elle, *on me cite Marguerite Duras que j'aime beaucoup mais par laquelle je ne me sens pas du tout influencée et l'on ne mentionne jamais Alain Robbe-Grillet, alors que* la Jalousie *est un des livres qui m'ont le plus impressionnée. »* Peut-être est-ce la brièveté voulue de ces lettres, liée à l'attention portée aujourd'hui plus que jamais à Marguerite Duras, qui parasite, quelquefois, la lecture de *Am See*. Car Catherine Weinzaepflen a déjà publié cinq livres, et l'on a pu constater – surtout dans *Portrait et un rêve* (Flammarion, prix France-Culture 1983), écrit après *Am See* – qu'elle possédait son propre style, même si elle doit encore veiller à éviter quelques facilités (ici, on se serait bien passé du *« vide »* qui *« règne de manière incontournable »*).



« L'absence permet de dire des choses qui seraient restées secrètes »

Dans *Am See*, Catherine Weinzaepflen a pris des risques en optant pour le récit par lettres. *« C'est une banalité de dire que ce genre est tombé en désuétude*, précise-t-elle, *mais, pour moi, c'est un espace intéressant. Il y a toujours un « en plus » par rapport à la parole, l'absence permet de dire des choses qui seraient restées secrètes. »* Dans ce texte, rythmé à la fois par les lettres et par les lieux qu'elles évoquent, l'impossibilité du voyage est liée, pour Camille et Dominique, à l'impossibilité de leur relation : *« Leur histoire est une métaphore de la peur que les gens éprouvent, une métaphore de cette espèce d'évitement de l'autre que l'on constate sans cesse. »*

Il y a, assurément, dans cette correspondance, comme un goût de « trop peu », le sentiment que ces deux personnes sont restées sur le bord des choses. *« J'ai écrit* Am See *dans une période de repli*, admet Catherine Weinzaepflen. *Je l'ai fait en temps réel, en rédigeant chaque lettre à la date indiquée. » Am See* est sans doute aussi la face cachée de son auteur – bien qu'elle insiste sur le fait que ce n'était en rien un subtitut de journal intime, – la tentation de ne plus savoir, de ne plus vouloir, de s'abandonner, de ne plus chercher l'énergie qui, à trente-huit ans, lui permet de choisir, radicalement, la littérature (1) après avoir enseigné pendant douze ans. *« Il faut du temps, mais un jour ça marche si on a quelque chose à dire*, assure-t-elle. *J'ai une carapace. La publication, les gros tirages... rien de tout cela ne m'angoisse. Je fais ce que j'ai à faire, c'est tout. J'espère que des gens me liront. De toute façon, plus qu'à la chance je crois au désir et à la détermination. »*

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Catherine Weinzaepflen codirige la revue *Land*, qui, depuis trois ans, a publié des textes de nombreux jeunes écrivains, notamment Tony Ward, Emmanuel Hocquard, Hélène Merlin, Leslie Kaplan (*Land*, 7, rue de Constantinople, 75008 Paris. 35 francs le numéro. Abonnements : un an, trois numéro, France : 100 francs, étranger : 120 francs).

★ **AM SEE, de Catherine Weinzaepflen. Flammarion, collection Textes. 80 pages. 45 francs.**

● Écrits intimes

Les éclaircies quotidiennes de Georges Haldas

LE 1er janvier 1982, Georges Haldas note sur son carnet : *« A quel point les autres ignorent souvent la place que malgré nous ils tiennent en nous. »* Et puis, c'est trois cents pages plus loin, le 31 décembre de la même année : *« Petite angoisse, petite douleur – comme vous perce une aiguille – simplement à changer d'agenda pour la nouvelle année. »* C'est le ton de la conversation, remarques sans fioritures, qui appellent celles de l'interlocuteur, du lecteur. Le ton de la sympathie, de la confiance : *« La sympathie étant la vie même, la vérité ne peut lui échapper »*, écrit Haldas.

Rêver avant l'aube nous offre un an de ces remarques. Etrange, inhabituel, est l'état d'attente vigilante que suscitent ces pages où l'écrivain insiste surtout sur ses doutes, son ignorance, son sentiment d'échec, sa faiblesse. Il s'y crée, jour après jour, sans qu'on sache grand-chose de cette vie qui s'écoule, – des cafés, des matins, une traversée de la Bourgogne vallonnée comme une mer solidifiée, un voyage en Crète...

« Pas une proposition, une demi-proposition, dit Haldas, *qui ne me semble, au moment même où je la formule, contestable. Au point que je ne suis plus qu'un bégaiement incompréhensible aux autres et à moi-même. »* En bagarre contre *« les petits poncifs fourbus »*, il pratique un doute méthodique pas tout à fait cartésien. Qui fait foi dans l'expérience intime, qui fait feu de toute intuition, si elle est assez lumineuse. Si elle transporte. Comme ces jours de grand hiver où le sentiment de la vie se fait plus intense.

L'impudeur des bons sentiments

Georges Haldas a repris son titre à Thoreau. Thoreau qui *« porte à son point d'incandescence la mystique puritaine et sa contestation »*. La mystique puritaine ici : l'autocritique partout présente, le regard suspicieux porte sur tous les actes de la vie. Dénicher l'impudeur des bons sentiments, l'envie de meurtre enfouie dans les déclarations les plus généreuses, le besoin de grandeur déguisé en manie de se faire tout petit, l'altruisme inaccessible... Toute une tradition de lucidité cinglante se retrouve dans ce livre, mais contestée par un homme né sous le signe de la contradiction. Qui croit à l'émergence d'un savoir relié à ce qui est commun à tous les hommes, qui croit à la possible relation du dedans et du dehors, puisque l'homme est un mur percé de fenêtres.

« Il y a une minute inspirée qui pénètre pour ainsi dire la pâte temporelle. » Haldas écrit avec lenteur, minutie, sans rien omettre, même si le contre-exemple qu'il invoque détourne la remarque de son parcours d'origine. De ce tâtonnement à quoi le lecteur participe, convié à partager les embûches, à trébucher sur les pierres du chemin, naît une complicité, jaillissent des éclats, où chacun peut nicher sa propre expérience, trouver ses images, en marge de la marge, et, mis en confiance, laisser sourdre ses propres manques, ses moches petites questions.

De la plus subjective des écritures, et neutre cependant, se dessine en pointillé une disponibilité à l'autre. Haldas est le défricheur de cet Etat de Poésie qu'inlassablement il décrit. Etat de doute traversé d'éclaircies, tirées du plus quotidien, du plus ordinaire...

GENEVIÈVE BRISAC.

★ **RÊVER AVANT L'AUBE, de Georges Haldas. Editions de l'Age d'homme, 318 p., 90 F.**

Quand l'autofiction se montre en excellente forme

Serge Doubrovsky raconte ses « instants romanesques ».

CE n'est pas seulement femme qu'on ne naît point. Ecrivain aussi, on le devient. Au bout du troisième livre, en général. Quand les autres se mettent à vous voir en écrivain. Et le meilleur signe que vous l'*êtes* devenu, c'est encore une commande d'éditeur. Ça arrive à des gens qui n'écrivent pas, mais qui ont un public ; on leur fait écrire un livre, au besoin on l'écrit pour eux, récit de leur vie, et l'on déclare au dos de la couverture : *« un écrivain-né »*.

Mais il est sans exemple qu'on commande un roman à un prof. S'il publie des livres de critique, bien, c'est le métier qui se prolonge. Serge Doubrovsky n'a pas eu à jouer des coudes pour prendre rang parmi les meilleurs « nouveaux critiques », tendance psycho. Le roman, c'est une autre paire de manches. Son premier, *la Dispersion*, est passé à peu près inaperçu ; le second, *Fils*, a eu un succès de critique et l'estime des collègues avant-gardistes ; le troisième, *Un amour de soi*, un succès de lecture, avec controverse : des gens vigoureusement pour (1), d'autres violemment contre. Ces derniers ne le lui ont pas envoyé dire : littérature de prof, la pire. Mais personne, après ça, n'a plus songé à contester que Doubrovsky soit un écrivain. Avec un public. D'où la commande des éditions Balland.

Un autre l'aurait cachée. Pudeur, discrétion, glissons là-dessus, ce n'est pas son fort. *Un amour de soi* le montrait sexe en bataille, reculant intrépidement les bornes du dicible (le mot cité par Rohmer lui conviendrait bien, qui dit : *« Quand on passe les bornes, il n'y a plus de limite »*). L'impudeur, il en fait son style, sa marque, sa griffe. Elle transgresse à plaisir les convenances littéraires actuelles. A commencer par la prohibition du calembour : il en fait, lui, le principe actif de son écriture de soi. Les pudiques évitent le sujet. Se montrer au naturel, c'est nécessairement s'exhiber. L'impudeur est donc la règle morale, la seule, mais rigoureuse, de l'écrivain égotique : dire tout de soi, mais le dire avec art.

Doubrovsky a tiré une théorie de sa pratique littéraire : l'autofiction. *Qui consiste à écrire sa vie* comme si elle était un roman, c'est-à-dire à l'inventer sans fausser les données du vécu (2). S'étaler sur les pages d'un livre, mais pas comme une flaque. En construisant un objet littéraire.

Seulement voilà : sa vie, pour l'essentiel, Doubrovsky l'a déjà étalée dans *la Dispersion*, livre du père et de la judéité, dans *Fils*, livre de la mère et de la psychanalyse, dans *Un amour de soi*, livre de la passion pour une femme *« qui n'était pas son genre »* mais lui ressemblait beaucoup ; il l'a tant écrite, cette vie, qu'il n'a plus eu tellement le temps de vivre ; il ne lui reste que des chutes à fictionner.

A travers les rues de Greenwich Village

Ce *qui nous* vaut, dans ce livre « de commande » intitulé *la Vie l'instant*, un chapitre drôle, mais périlleux : Serge Doubrovsky, écrivain à sa table de travail, devant sa fenêtre avec vue sur Downtown Manhattan, se battant les flancs pour trouver un sujet. Qui ne peut être que lui-même, contrat et règle d'écriture obligent. On craint pour lui. Ouf ! une idée surgit : la vie n'est pas un ruban, une pelote de laine, un large fleuve de sens, du continu à faire défiler sur des pages et des pages ; c'est aussi *« des moments fugitifs, des entr'aperçus inénarrables »*, bref, des *« instants romanesques »* (c'était le titre d'une collection chez Balland, qui l'a arrêtée, après quelques jolies réussites : Perec, Topor, notamment). *« Des instants bizarres, ils font partie de ma vie. Pourtant ce sont eux qui m'en libèrent. (...) Qui je suis n'est pas seulement qui me hante, avec qui je frale ; c'est ce que je frôle. »*

Dans ce prélude, l'écrivain s'est mis en doigts. A présent on va voir l'artiste à l'œuvre. Reconnaissons-le, il époustoufle. Sa virtuosité, dans la déambulation angoissée qui l'entraîne à travers les rues de Greenwich Village, vidées par les trombes un jour de Thanksgiving, a des effets hallucinatoires : c'est bien, pour finir, la misérable solitude urbaine, cette *bag lady* (clocharde new-yorkaise) qui nous fixe du fond d'une bouche de métro. Symétriquement, à la fin du livre, une *promenade en famille* à Central Park, par un de ces dimanches où la chaleur écrase, nous fait tomber sur le cadavre d'un Noir, à la tête éclatée comme un melon d'eau sur le bitume, parmi la foule qui s'en fout. Ces deux tableaux contrastés d'un semblable désastre architecturent le livre, comme une réplique ironique aux tours jumelles du World Trade Center dressées photogéniquement en couverture. Ils enchâssent trois récits indépendants, mais qui forment une composition romanesque où se récapitulent les romans précédents.

La rencontre, dans le Mistral fonçant vers Marseille, d'un camarade d'école qui le croyait dispersé à Auschwitz ou ailleurs fait resurgir le passé juif du survivant et donne sa dimension historique à cette vie si volontairement individuelle. Le récit suivant rapproche de Woody Allen : un rendez-vous dans le West Side chez le conseiller fiscal sert de madeleine à la résurgence d'un passé récent, psychanalyse et Rachel, les deux princesses juives, liquidées à présent. Puis se présente une étudiante « fantasmant » une fellation avec le père-prof. Elle s'appelle Susan Adler (parce qu'elle veut réduire les vieillards à l'impuissance ? ...) ; l'affaire se complique et n'aboutit pas : adieu aux aventures sexuelles.

Ainsi les anciens lecteurs ont-ils des nouvelles de Doubrovsky, et les nouveaux une anthologie. *La Vie l'instant* est sans doute une reprise de souffle dans une entreprise romanesque de longue haleine. La perfection de la forme, où le jeu avec les mots glisse l'ironie partout pour chasser la complaisance, nous fait désirer la suite. On savait qu'il fallait compter avec Serge Doubrovsky. On est sûr, désormais, qu'on peut compter sur lui.

MICHEL CONTAT.

(1) Notamment Jacqueline Piatier, « le Monde des livres » du 10 septembre 1982. *La Dispersion* a paru au Mercure de France en 1969, *Fils* chez Galilée en 1977, *Un amour de soi* chez Hachette en 1982.

(2) Sur les procédures retorses, les ruses de ce « contrat de lecture », on peut lire les commentaires de l'auteur dans « L'initiative aux maux : écrire sa psychanalyse », in *Cahiers Confrontation*, printemps 1979 (texte repris dans *Parcours critique*, Galilée, 1979), et « Autobiographie - Vérité - Psychanalyse », *in l'Esprit créateur*, Fall, 1980.

★ **LA VIE L'INSTANT, de Serge Doubrovsky, Balland, 158 p., 69 F.**

● SOCIÉTÉ



La fièvre du tango

Cinquante ans après la mort tragique du chanteur Carlos Gardel, la fièvre du tango brûle le cœur des Parisiens. Ils vont entendre les compositeurs-interprètes Osvaldo Pugliese et Astor Piazzolla. Les cours de danse refusent du monde. Une biographie de Gardel et le succès de la revue* Tango *nous expliqueront peut-être pourquoi le tango, cette musique venue des banlieues de Buenos-Aires, lourde de malheur et d'ironie, triomphe dans la capitale snob d'un pays qui ne savait plus chanter ni danser.

Carlos Gardel, la star foudroyée

« LE tango classique à la Gardel, avec tout ce que son expression doit au cabaret, avec sa galerie de mauvais garçons, assassins par amour, ses femmes « qui donnaient n'importe quoi pour une robe de percale », avait une atmosphère, une odeur... » (1) voilà, c'est dit. Il n'y a plus qu'à écouter Gardel dans *l'Age d'or du tango* (2). Les légendes sont avares de mots. Une image suffirait : au cimetière de Chacarita, à Buenos-Aires, nœud pap, calamistré, Gardel sourit éternellement au milieu des fleurs fraîches, une cigarette (vraie) dans sa main de bronze.

Poète argentin, scénariste, journaliste et historien du tango, Edmundo Eichelbaum a pourtant voulu écrire un livre pour les Français, une biographie de Gardel. Ce qu'un poème de Borges, ou un tango d'Osvaldo Pugliese, nous ferait voir en un clin d'œil – un pouls brûlant, la lame du couteau, une nuque, une paupière qui bat, des jambes se frôlant, – le biographe doit l'oublier. Adieu magie. En route pour la chronologie. Toutes les vies de stars sont édifiantes.

Un jour de mars 1893, Berthe Gardel, veuve, repasseuse et catholique, débarque à Buenos-Aires avec son fils, Charles, âgé de deux ans. Elle fuit Toulouse où un homme marié lui a fait cet enfant. Le futur Carlos Gardel vagabonde dans les rues, pêche à la ligne, joue au football, entre dans une *barra* (bande d'enfants), s'initie au *lunfardo* (l'argot du Rio-de-la-Plata) et devient un vrai *Porteno* (habitant de Buenos-Aires). Fugueur, aimant les chanteurs populaires, il a une vocation « artistique ». Il fréquentera les endroits louches où vont les parieurs clandestins, les contrebandiers et les biffins.

Gardel acquiert une petite réputation. Il s'associe à un chanteur né en Uruguay, José Razzano. Ils débutent à « L'Ermenonville », le cabaret huppé de Buenos-Aires où traînent de bons manieurs de couteau, les *guapos*. Un jeune homme chic tire une nuit sur Gardel et le blesse. Gardel renonce à poursuivre en justice son agresseur. Carrière oblige. En 1917, il chante *Mi noche triste*, son premier tango, écrit par Pascual Contursi. Il est lancé, et le tango, avec lui, fera le tour du monde.

Le 10 septembre 1928, Gardel arrive à Paris. Il y reviendra. C'est la seconde ville dans son cœur, après Buenos-Aires. Il côtoie Henry Bernstein, Maeterlinck et Maurice Chevalier. Gaby Morlay tombe amoureuse de lui. A Londres, il copine avec Chaplin. Il tourne quatre films aux studios de Joinville, pour la Paramount (1931-1932), et cinq encore à Long-Island, sous la direction, entre autres, de Louis Gasnier, le réalisateur des *Mystères de New York*. Le 23 juin 1934, à Bogota, Gardel chante pour la dernière fois. Le lendemain, sur l'aéroport de Medellin, en Colombie, son avion s'écrase contre un autre appareil, au sol. Il périt carbonisé. On l'identifie à son gilet doublé de duvet et à ses dents, dont il était si fier.

La mort de Gardel, cinquante ans après, reste mystérieuse. L'un des témoins, rescapé de l'accident, a disparu aussitôt. Le pilote de Gardel semble avoir été tué d'une balle qui lui aurait traversé le crâne. Tirée par qui ?

En introduisant le *lunfardo*, argot de misère et de passion, dans le tango, le compagnon des voyous de Buenos-Aires hante la nuit de toutes les capitales. Une nuit sans lune, à Barcelone, Amsterdam, ou Londres, j'ai entendu *Mi noche triste*. La voix inoubliable venait d'une maison aux volets clos. Quelqu'un sanglotait dans le noir, j'en suis sûr, et c'est pourquoi Gardel est grand.

RAPHAËL SORIN.

(1) Alejo Carpentier dans *Chroniques*, Idées/Gallimard.

(2) Double Album RCA, réf. FJL 2-7177.

★ CARLOS GARDEL. L'AGE D'OR DU TANGO, d'Edmundo Eichelbaum, Denoël, 222 pages, 84 F.

Un passager de la nuit

L'UN dirige *Tango*. L'autre anime « Les Trottoirs de Buenos Aires » (1). Une revue. Une boîte à tango. Les frères Ducourneau, Jean-Louis et Alain, comptent parmi les artisans du retour du tango à Paris. Pourtant, ils sont nés loin du rio de la Plata et pas vraiment près, non plus, des berges de la Seine. Des Gascons. Ils viennent des Landes, à la frontière du Gers. D'où une pointe d'accent et la moustache.

« Je suis monté à Paris il y a six ans, raconte Jean-Louis, *avec, déjà, l'idée en tête de créer une revue et de la diriger, seul. Tout gosse, j'étais fasciné par la capitale. J'y allais pour Noël. Je n'oublierai jamais les grands Pères Noël en pain d'épice, les vitrines, les lumières... J'ai découvert plus tard Calet et Fargue, les surréalistes. Je n'ai jamais vu Paris comme il est mais tel qu'il paraît dans* Nadja *et le* Paysan de Paris. *Pour moi, c'est la ville où* « les autos arrivent du large comme des squales » (2). *J'étais aussi ébloui par* les Parisiens tels qu'ils sont, *un livre admirable, avec des photographies de Robert Doisneau, des textes de Robert Giraud et de Michel Ragon. »*

Jean-Louis travaille au ministère de l'urbanisme. Alain, après avoir organisé des festivals de jazz dans le Sud-Ouest (Stan Getz, Art Blakey), a invité en France les grands noms du tango : Osvaldo Piro, Osvaldo Pugliese. Les frères Ducourneau ont-ils deviné, avant tout le monde, la vogue actuelle du tango ?

« Le premier numéro de Tango *est sorti en octobre 1983,* dit Jean-Louis. *Je n'avais aucun moyen, seulement des passions. Le vélo, à cause d'un grand-père aveugle qui suivait le Tour à la radio. Les ports. A Bordeaux, où j'étais étudiant, j'allais souvent rôder près des bateaux et rêver aux grands départs. Le roman noir américain. Par miracle, la sortie du numéro a coïncidé avec le triomphe du spectacle de Segovia au Théâtre musical de Paris. J'avais choisi le mot* « tango » *comme titre un peu au hasard. Il correspondait à des décors que j'aimais, à mon goût de la dérive nocturne... Alain s'est vu proposer la direction des « Trottoirs ». Nous n'avions rien calculé. Le succès nous est tombé dessus. »*

Le retour des sentiments

Les trois numéros de *Tango* (édité par l'association « Les passagers de la nuit ») sont donc, à travers les nostalgies de Ducourneau, admirateur de Fallet et de Hardellet, un mélange de plusieurs thèmes, en harmonie. Ils ont en commun une allure populaire et une élégance désuète, rejointes par la mode. Des textes de Cortazar, des études d'Eichelbaum, un entretien avec le cinéaste Hugo Santiago, etc., pour les amateurs de tango. Ceux qui aiment le polar liront une nouvelle de Jim Thompson, des hommages à Chester Himes, une nouvelle de Jean-François Vilar. Les « fous de vélo » seront comblés avec Louis Nucera, Alphonse Boudard, Jean-Paul Caracalla. Robert Doisneau, grâce à un *Album de famille*, est, bien sûr, à l'honneur, salué par Nucera, Cendrars, Maurice Baquet, Jacques Prévert.

« Le triomphe de Gardel, conclut Jean-Louis, *fut lié à la crise de 1929. Le tango s'accroche au retour des sentiments... Nous sommes entrés dans une crise où les espoirs chancellent. J'ai trente-trois ans, et, après avoir été nourri de rock, j'ai senti que le tango collait à mes états d'âme actuels. Il y a aussi un phénomène qui ne durera pas. Le* look *latino – cheveux plats, costumes cintrés, airs sombres, – comme tous les looks, est l'affaire d'une saison ou deux. Je termine un numéro de* Tango. *Il contiendra des « chroniques de la nuit parisienne » (Boudard, Mallet, Richard Bohringer) et un article sur le grand Henri Crolla. Vous y retrouverez Giraud, Nucera, Doisneau, et un portrait de « Bordeaux la lune » par Pierre Mouliner et Michel Ohl. Je prépare pour bientôt un livre sur Louis, illustré par Doisneau. Nucera a connu tous ceux que j'aime : Kessel, Brassens, Boby Lapointe. J'ai lu autrefois* le Roi René (3), *sa bio lyrique de Vietto. Nous devions, un jour ou l'autre, nous rencontrer... »*

R. S.

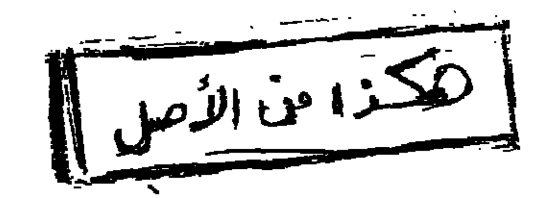
(1) 37, rue des Lombards, 75001 Paris, 260-44-41

(2) Léon-Paul Fargue dans *D'après Paris*, Gallimard 1932.

(3) Le Sagittaire.

★ *Tango*, numéro 4-5, à paraître en mars 1985, au prix de 60 F. En souscription le 15 février. Adresse : 100, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris.

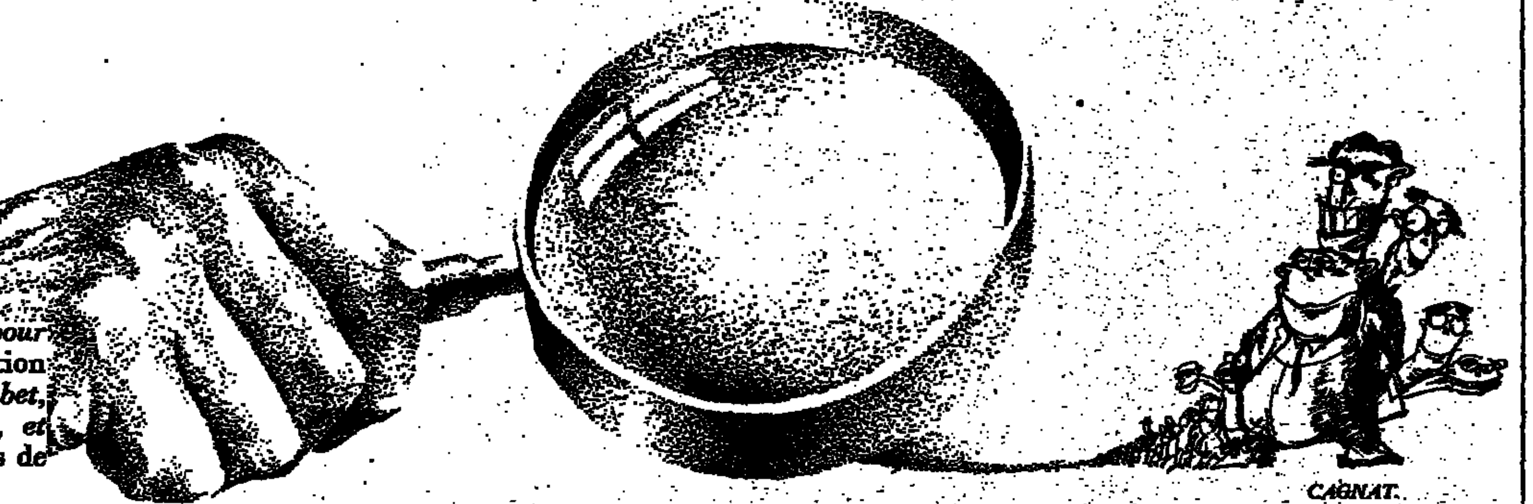
★ *Tangographie*. Trois bibliothécaires de la Ville de Paris, Martine Ferraironi, M.-N. Gane-El-Beze et Michel Sineux, ont conçu un numéro spécial du *Bulletin de la Discothèque de France* consacré au tango. Il comprend une bibliographie des ouvrages français, ou traduits en français, traitant du phénomène du tango, et des romans, nouvelles et poèmes argentins (de Arlt à Sabato), une discographie et un lexique. (Commandes à adresser à La Discothèque de France, 6, rue François-Miron, 75004 Paris. Prix : 20 F.)



● SOCIOLOGIE

Retour aux grands ancêtres

Deux livres témoignent d'un intérêt nouveau pour les grands ancêtres de la sociologie : la Tradition sociologique, *de l'Américain Robert A. Nisbet, réflexion sur les origines de cette discipline, et la première traduction française des* Problèmes de la philosophie de l'histoire, *de Georg Simmel.*



CAGNAT.

Georg Simmel et l'« individualisme »

***Les Problèmes de la philosophie de l'histoire*, de Georg Simmel, ont fait l'objet de trois éditions différentes, en 1892, 1905 et 1907. C'est cette troisième version que Raymond Boudon vient de traduire. Il avait déjà contribué à introduire Simmel dans notre pays, en publiant, dans la collection qu'il dirige aux Presses universitaires de France, *Sociologie et épistémologie* (1982). Nous avons demandé à Raymond Boudon de présenter à nos lecteurs cet auteur qui eut une grande célébrité en Allemagne, mais qui reste peu connu en France.**

« Pouvez-vous nous présenter Georg Simmel ? Qui était ce sociologue allemand, né à Berlin en 1858 et mort à Strasbourg en 1918 ?

– Simmel est surtout connu pour ses essais sociologiques brillants sur les sujets les plus variés : la mode, le secret, les conflits, l'autorité, la ville. Mais il est aussi l'auteur d'un épais volume d'économie, *Philosophie de l'argent.* Et il a consacré beaucoup d'énergie à une réflexion philosophique sur l'histoire et les sciences sociales.

– *C'est elle qu'il développe dans* les Problèmes de la philosophie de l'histoire. *C'est un peu un livre de circonstance. Un livre polémique destiné à combattre les théories « réalistes » de l'histoire, selon lesquelles la tâche de l'historien serait de restituer le passé « tel qu'il s'est réellement déroulé ».*

– En effet, ce livre a été inspiré à Simmel par sa volonté de prendre des distances avec les historiens, les sociologues ou les économistes qui voient dans les modèles interprétatifs qu'ils proposent des copies fidèles de la réalité. Ainsi, on peut déceler des tendances évolutives dans le cours de l'histoire. Mais la démonstration se fera toujours au prix d'une sélection plus ou moins arbitraire des données historiques, sélection inspirée en définitive par les schémas que l'on a soi-même en tête.

» De même on peut, comme Marx, ramener l'histoire à un facteur unique – le développement des forces productives, – mais cela ne sera possible qu'au prix d'une amputation de la réalité. Les sciences sociales et l'histoire ne peuvent, selon Simmel, éviter de se laisser guider par des schémas, *a priori*, de ce type. Mais il importe de ne pas interpréter ces schémas de manière réaliste.

– *L'idée centrale de Simmel est que l'analyse des événements historiques renvoie en fin de compte aux faits psychiques individuels. C'est une conception très « psychologique » de l'histoire. Ce « psychologisme » lui a d'ailleurs été vivement reproché par Durkheim.*

– Simmel introduit dans son livre une distinction importante, que nous traduisons aujourd'hui par l'opposition entre interprétation et explication. On *interprète* des données historiques quand, par exemple, on y décèle des tendances évolutives. On a *expliqué* un phénomène historique ou social lorsqu'on l'a ramené aux causes individuelles dont il est le produit. Il s'agit là d'une conception de l'explication qui n'est ni atomiste ni psychologiste. D'abord parce que, selon Simmel, l'acteur social est situé dans un contexte et que ses actions ne peuvent être comprises que par référence à ce contexte. En second lieu, parce que des acteurs placés dans une même situation tendront à avoir des comportements identiques et ainsi à engendrer des effets collectifs.

» Les *formes* prises par l'art, par la science ou par la politesse sont, selon Simmel, des effets collectifs de ce type : elles résultent de l'agrégation d'une multitude d'actions individuelles.

Une « psychologie abstraite »

– *Pour Simmel, le rôle de l'historien est de tenter de « comprendre vraiment » les acteurs du passé, de se mettre à leur place. N'est-ce pas un objectif un peu utopique ?*

– Simmel insiste beaucoup sur l'idée que la compréhension des acteurs sociaux est toujours le produit d'une *reconstruction.* Cela résulte de ce que les sentiments qui les guident ne peuvent être directement observés. Mais Simmel insiste aussi sur l'idée que cette reconstruction met en jeu une « psychologie abstraite ». Idée qu'il illustre en évoquant les modèles économiques : ils représentent l'individu comme mû par des ressorts délibérément simplifiés. Ces modèles sont efficaces. Mais il faut se garder d'y voir une description réaliste de la psychologie des acteurs. Et ce qui est vrai de l'économie l'est aussi de l'histoire et de la sociologie.

– *Dans sa démarche, qui se veut scientifique, Simmel estime qu'il faut remonter le plus loin possible dans l'examen des causes des événements historiques. Mais il reconnaît qu'il y a un point au-delà duquel on ne peut plus progresser. Il y a une part d'inconnaissable qu'il assimile au mouvement même de la vie. C'est ce côté « bergsonien » qui l'a fait taxer d'« irrationalisme » par Raymond Aron* (1). *Qu'en pensez-vous ?*

– Je ne crois pas que la théorie de la connaissance de Simmel soit irrationaliste. La réalité sociale étant d'une infinie complexité, on ne peut l'analyser qu'en sélectionnant les faits, qu'en s'aidant de concepts et de modèles schématiques. En ce sens, on peut dire que la réalité sociale est en elle-même inconnaissable. D'un autre côté, lorsque l'on construit une théorie, on utilise toujours des données inexpliquées. Ainsi, dans *Philosophie de l'argent*, Simmel montre que, à partir du moment où la rente foncière a été payée en argent, l'économie du Moyen Age a changé de *forme* : d'une économie de subsistance, on est passé à une économie d'échange. Il ne cherche pas à expliquer ce changement initial. On pourrait le faire, bien sûr, mais en introduisant d'autres éléments inexpliqués.

– *Simmel s'interroge beaucoup sur les lois en histoire. S'il reconnaît leur intérêt d'un point de vue opératoire, il pense aussi qu'elles ne peuvent être que partielles, fragmentaires. Elles ne peuvent prétendre à l'universalité et ne peuvent avoir de valeur prédictive.*

– En histoire, en sociologie, les lois ne peuvent être, selon Simmel, que des schémas interprétatifs. Elles ne peuvent expliquer le devenir historique qui résulte exclusivement de l'action des hommes. C'est pourquoi des lois contradictoires peuvent s'appliquer à la réalité sociale : le chômage peut diminuer, mais aussi augmenter, lorsque l'inflation croît. De même, Simmel remarque que, dans un système parlementaire à deux partis, le parti majoritaire peut exercer son pouvoir soit avec modération, soit sans modération, les deux attitudes présentant des avantages et des inconvénients. Il note aussi que les taux de criminalité des minorités peuvent, selon les cas, s'écarter de la moyenne soit vers le haut, soit vers le bas.

» Les régularités que l'histoire et les sciences sociales mettent en évidence sont donc très dépendantes du contexte dans lequel elles apparaissent. D'où les difficultés de la généralisation et de la prédiction dans ces domaines.

– *N'est-ce pas en fin de compte ce relativisme qui fait l'actualité de Simmel et qui explique qu'on le redécouvre maintenant ?*

– J'ignore l'accueil qui sera réservé en France au livre de Simmel. Je note seulement qu'il a été récemment traduit en anglais et que les œuvres complètes de Simmel sont en cours d'édition en Allemagne. Son relativisme est certainement une des causes de sa redécouverte. Mais il faut insister sur le fait que ce relativisme, d'inspiration néokantienne, est, comme Simmel le souligne lui-même, très éloigné de tout scepticisme. C'est pourquoi sa réflexion épistémologique me paraît plus juste que celle de Feyerabend par exemple.

Sous le grand manteau de la science

– *On trouve dans votre présentation de l'œuvre de Simmel de nombreux rapprochements avec les réflexions que vous avez développées dans* la Place du désordre. *N'avez-vous pas le sentiment de pousser un peu loin la « récupération » de Simmel en faisant de celui-ci un précurseur de vos propres thèses ?*

– En effet, j'ai redécouvert ce livre de Simmel au moment où je rédigeais *la Place du désordre.* Mais je ne crois pas l'avoir tiré à moi. Sa conception individualiste de l'explication dans les sciences sociales était très répandue en Allemagne et en Autriche au tournant du siècle. D'ailleurs les trois auteurs qui ont imposé la notion d'« individualisme méthodologique », Schumpeter, Hayek et Popper, sont tous autrichiens : ils ont donné un nom à une notion très répandue dans les milieux intellectuels qu'ils ont fréquentés dans leur jeunesse, et auxquels Simmel appartenait.

– *La philosophie de l'histoire n'est plus guère à la mode. Le fait qu'elle ait disparu en tant que discipline signifie-t-il qu'elle soit absente des préoccupations des historiens ou des sociologues contemporains ?*

– C'est le mot qui a disparu, mais non la chose. Quand on entend organiser l'histoire autour des notions de centre et périphérie, qu'on décrit les sociétés complexes dans lesquelles nous vivons à partir d'oppositions simples : communauté/société, société industrielle/société post-industrielle, classe dominante/classe dominée, lorsqu'on décrit les relations Nord-Sud comme des relations de « dépendance », on fait de la philosophie de l'histoire comme M. Jourdain faisait de la prose. Si le mot a disparu, c'est que les historiens, les sociologues tendent à s'abriter aujourd'hui sous le grand manteau de la science. »

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Voir « Philosophie de la vie et logique de l'histoire » (Simmel), dans *la Philosophie critique de l'histoire.* Points/Seuil. »

★ LES PROBLÈMES DE LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE, de Georg Simmel. Introduction et traduction de Raymond Boudon. PUF, collection « Sociologies », 244 p., 160 F.

La victoire des réactionnaires

LA naissance de la sociologie serait, selon R.-A. Nisbet, *une réaction* contre la philosophie individualiste du Siècle des *Lumières* et *les* grands ancêtres des sociologues ne sont ni Rousseau, ni Hobbes mais bien les réactionnaires de la fin du dix-huitième siècle et du *début du dix-neuvième siècle* : Burke, Maistre et Bonald. En effet, chercher l'origine de la société dans un contrat social mythique, où des individus auraient *inventé* le lien social par un accord de leurs volontés, *ramène la pensée occidentale aux* mythes de fondation que chaque tribu s'invente pour le plus grand délice de nos ethnologues. C'est nier toute science de la société que de donner à celle-ci la volonté individuelle comme fondement. *C'est faire preuve d'un idéalisme* et d'un individualisme qui paraissaient ridicules à Burke, *Maistre* et Bonald : pour eux, la famille, la communauté villageoise, la hiérarchie héritée, la tradition étaient les vrais fondements de la société.

En cela Durkheim est leur véritable héritier puisqu'il met la société avant l'homme, qui n'est qu'un produit de celle-là. Pourquoi rappeler ce postulat évident ? Parce qu'il est aujourd'hui *rejeté par une tendance à la mode* dans les sciences sociales : l'individualisme méthodologique qui prétend que *tout* dans la société peut se comprendre à parti de la rationalité des acteurs.

Refusant d'écrire une généalogie *des auteurs et des idées,* R.A. Nisbet a centré son livre *la Tradition sociologique* (publié à New-York en 1966) sur les cinq couples de notions fondamentales, *selon lui,* de la sociologie : communauté et société, autorité et pouvoir, statut et classe, sacré et profane, aliénation et progrès. *Ce parti situe son entreprise* intellectuelle : il ne s'agit pas vraiment d'une histoire de la sociologie, mais bien d'une réflexion sur les origines de la pensée sociologique moderne. Et c'est là tout l'intérêt de ce livre, pour les sociologues *bien évidemment, mais aussi pour* tous ceux qui s'intéressent au mouvement de la pensée occidentale depuis deux siècles.

Les deux chapitres sur la communauté et sur l'autorité qui constituent près de la moitié du livre montrent que tous les sociologues du siècle *dernier ont été* également préoccupés de comprendre comment *à l'autorité* traditionnelle des « communautés » se substituait le pouvoir rationnel des sociétés modernes. Comte comme Le Play, Tocqueville comme *Marx*, Durkheim comme Weber, Simmel comme Tönnies... *toute la pensée sociale du siècle* était préoccupée, pour ne pas dire obnubilée, par ce problème double : comprendre la Révolution française et comprendre l'industrie, leurs origines et leurs conséquences. Et, curieusement, parce *que tous gardaient une nostalgie* de la société ancienne où l'homme n'était pas une marchandise, ni un objet de pouvoir.

L'aliénation, au sens très large que lui donne Nisbet, *« est l'antithèse de l'idée de progrès et de l'individualisme rationaliste »,* et c'est aussi pourquoi ici aussi les sociologues du dix-neuvième siècle *étaient disciples de* Bonald et à contre-courant de leur siècle qui croyait au progrès. *Contrairement* à ce que pensait Rousseau, l'individualisme ne libère pas l'individu mais l'aliène à travers la démocratie et le travail industriel. Tocqueville exprime le mieux cette inversion de l'individualisme : *« Je promène mes regards sur cette foule innombrable composée d'êtres pareils, où rien ne s'élève ni ne s'abaisse. Le spectacle de cette uniformité universelle m'attriste et me glace et je suis tenté de regretter la société qui n'est plus. »*

La place de la religion

Le chapitre sur le statut parle *surtout de la notion de classe* sociale et de son invention par les différents auteurs, occasion d'un parallèle entre Marx et Tocqueville, où curieusement le second tient plus de place que le premier. R.A. Nisbet souligne que la *gentry anglaise, qui* cumulait tous les privilèges économiques, politiques, *sociaux et culturels,* a été le modèle de la classe pour ces deux penseurs. Tous les auteurs s'accordent à penser que la soif d'égalité engendrée par la rupture des structures anciennes rend l'homme malheureux *« car nul n'est satisfait de la position qu'il occupe vis-à-vis des autres »* (Simmel).

L'importance accordée au sacré par la sociologie la différencie nettement des autres sciences sociales et humaines, notamment *de l'économie et de la psychologie.* En cela encore elle s'oppose à la philosophie des Lumières dont l'économie est issue : pour l'*homo œconomicus,* rien de sacré n'existe. Pour Nisbet, ce terme *« recouvre l'ensemble des mythes, des rituels, des sacrements, des dogmes et des principes moraux qui guident la conduite des hommes et il englobe tout ce qui, dans la motivation individuelle comme dans l'organisation sociale, transcende l'utilitaire ou le rationnel »* ; autrement dit, tout ce que l'individualisme méthodologique néglige.

« Il ne peut pas y avoir de société qui ne sente le besoin d'entretenir et de raffermir, à intervalles réguliers, les sentiments collectifs et les idées collectives qui font son unité et sa personnalité. » Commentant cette phrase de Durkheim, Nisbet écrit : *« Loin d'être un fatras de croyances dont l'enseignement et la science viendraient à bout, comme le croyaient les philosophes des Lumières, la religion constitue nécessairement une partie intégrante de toute vie mentale et sociale. Elle a la même efficacité causale et constitutive que les forces économiques et politiques (...) c'est là un autre aspect de la révolte de la sociologie contre le rationalisme individualiste qui dominait le dix-neuvième siècle. »* Nisbet étudie *donc successivement* la place que tous les sociologues, sauf Marx, ont donnée à la religion dans leurs systèmes : Tocqueville, Fustel de Coulanges, Durkheim, Weber et Simmel. Curieusement Le Play et Troeltsch manquent à cette liste. *Huit noms qui suffisent à illustrer* toute la tradition sociologique selon Nisbet : tous ces auteurs, si différents, et qui se sont combattus en leur temps, paraissent partager rétrospectivement quelques présupposés communs, qui sont toujours ceux de la sociologie d'aujourd'hui.

HENRI MENDRAS.

★ LA TRADITION SOCIOLOGIQUE, de Robert A. Nisbet. Traduit de l'américain par Martine Azvelos. PUF. Collection « Sociologies ». 386 p. 145 F.

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Le « Journal » de Samuel Pepys

Un extraordinaire mémorialiste du dix-septième siècle

LE *Journal* de Samuel Pepys est l'un des plus extraordinaires documents qui soit concernant le dix-septième siècle anglais. Extraordinaire, il l'est d'abord par la somme des événements qu'il rapporte. Extraordinaire, il l'est encore de par la personnalité de l'auteur qu'il révèle. (Ce livre, paru en 1948 chez Gallimard, vient d'être repris au Mercure de France.)

Côté pile, Samuel Pepys est un respectable haut fonctionnaire de l'amirauté anglaise. Ce fils de tailleur, né en 1632, fera ce que l'on pourrait appeler « une carrière à la loyale » : honnête, courageux, persévérant et insatiable travailleur, il réussira à gravir les échelons d'une hiérarchie où pourtant les « vertus » du sang l'emportent bien plus souvent que celles de la raison. Des preuves ? Une parmi tant d'autres : *« Après le dîner,* écrit Pepys en janvier 1663, *je me suis occupé du ravitaillement de la garnison de Tanger. Je me suis aperçu que je suis le seul de mes collègues qui y comprenne quelque chose. »*

Côté face, Pepys se veut un très bon vivant. Il apprécie les mets agréables et certains breuvages (à l'époque, on en consommait de biens étranges, tels le *cok-ale*, un mélange de bière, de raisins, de dattes, d'épices, de bouillon de poulet et de levure, ou encore le *mum*, une bière brassée avec du froment et des épices). Mais ce que Pepys goûte par-dessus tout c'est la compagnie des femmes. Bien qu'il soit marié (à la fille d'un huguenot français exilé), il s'autorise nombre de fantaisies au gré de ses fructueuses rencontres. La relation qu'il en fait n'a fort heureusement rien à voir avec celle de ces assommants libertins dont le badinage ne parvient guère à dissimuler le vide. En ce domaine, on pourrait dire que Pepys est des plus concis, pour ne pas dire mystérieux. C'est précisément par ce biais que nous en arrivons à la pierre de touche de cette entreprise.

« Nous did biber a good deal de vino... »

Lorsque Samuel Pepys prend la plume le 1er janvier 1660, il a déjà décidé que ce qui allait être, dix années durant, son *Journal* ne devait surtout pas être accessible au commun des regards. Pour ce faire, il utilise le procédé de la tychographie (une sorte de sténographie inventée vingt ans plus tôt). Afin de brouiller davantage les pistes, il saupoudre son texte d'expressions ou de mots italiens, espagnols, latins, français. Mieux encore, Papys invente des vocables. Voici ce que cela donne lorsqu'il évoque une rencontre avec une jeune femme : *« Nous did biber a good deal de vino et je did give elle twelve soldis pare comprare elle some gans for a new anno's egift... »* (En clair : « Nous avons bu une grande quantité de vin et je lui ai donné douze shillings pour s'acheter des gants comme cadeau du nouvel an. ») La seule pudeur ne saurait justifier à elle seule l'utilisation du procédé. La barrière de ces signes semble davantage délimiter pour Pepys un refuge, un îlot de solitude d'où il peut contempler la marche d'un monde dont il se sait acteur. Il n'y a guère de place pour les états d'âme au sein de cet univers. Pepys rapporte essentiellement des faits. C'est ici que l'époque prend tout son relief.

L'année 1660 marque pour les Anglais la fin de la décennie Cromwell, chantre d'un puritanisme exacerbé. Le retour d'exil de Charles II amorce dans le même temps le renouveau d'un certain libéralisme, qui ne va pas sans poser des problèmes. Le mémorialiste commente ainsi un service religieux qui se déroulait en 1662 : *« Ce qui valait la peine d'être remarqué, c'est combien les courtisans sont loin désormais de prendre au sérieux les remontrances d'un évêque car ils se sont tous mis à rire en pleine chapelle, quand il a blâmé leurs mauvaises actions et leur conduite. »* Et Pepys d'évoquer par la suite les nombreuses intrigues amoureuses qui se nouaient à la cour de Charles II. Ces remarques ne sont pas innocentes. Elles mettent en lumière le « double état » de la société anglaise, dont les racines demeurent, malgré tout, puritaines. Samuel Pepys en donne lui-même un exemple fort révélateur. Le 13 janvier 1668, il évoque l'*Eschole des Filles* de Hélot : *« Après y avoir jeté un coup d'œil, je vis que c'était l'ouvrage le plus licencieux, le plus impudique qui soit* (...) » Un mois plus tard, Pepys achète le livre dont il prend soigneusement connaissance. Mais *« dès que je l'eus terminé, je l'ai brûlé, pour qu'il ne se trouve pas, à ma honte, dans ma bibliothèque »*.

Durant la décennie d'écriture de Pepys, trois événements vont avoir lieu, dont l'importance va n'avoir d'égal que leurs répercussions catastrophiques : la guerre contre les Hollandais (1664-1667), la peste (1665), le grand incendie de Londres (1666). La façon dont il les dépeint est saisissante. Pepys endosse ici les habits du « journaliste » qui accumule les informations, les détails, les preuves et multiplie les descriptions. On comprend que les historiens aient pu trouver là une ample matière. D'autant que la curiosité du mémorialiste semble insatiable. Au fil de ses chroniques, il évoque tout aussi bien l'art de la fabrication des cordages que le dernier spectacle à la mode, l'exécution publique d'un condamné, des expériences médicales ou les vertus du remède contre les vents (une patte de lapin).

En fait, c'est le tableau d'une époque, perçue en tous ses états, que nous brosse Samuel Pepys. Un tableau que l'on se surprend à lire comme un roman. La vie de Pepys valait bien cela. Celle de ses contemporains aussi.

BERNARD GÉNIÈS.

★ **JOURNAL, de Samuel Pepys. Traduction de Renée Villoteau. Préface de J.-L. Curtis. Mercure de France, 410 p., 89 F.**

Le monologue éperdu d'Angelina Beloff

« DANS *le studio, cher Diego, rien n'a changé ; tes pinceaux se dressent dans le verre, très propres comme tu les aimes »* (19 octobre 1921) ; *« Diego, aujourd'hui plus que jamais, je me languis de toi et je te désire, ton grand corps remplissait tout le studio. Je n'ai pas voulu décrocher ta veste du clou de l'entrée* (15 novembre) ; *« Tu m'as oubliée dans ton Mexique que j'avais tant désiré connaître et je me débats seule sans même avoir la consolation d'avoir tracé, ces derniers jours, une ligne qui vaille la peine »* (17 décembre) ; *« Est-ce qu'à présent, Diego, mon amour a un objet ? Mon chatito, tu me manques (...). Quelquefois, je pense qu'il vaudrait mieux quitter Montparnasse, la rue du Départ, ne plus jamais entrer à la Rotonde, rompre avec le passé, mais tant que je n'ai pas de nouvelles de toi je me sens comme paralysée »* (23 décembre).

Ces tendres lettres adressées à Diego content, en quelques dizaines de pages, insupportables par leur excès de pudeur, l'histoire du malheur : le malheur de n'être pas aimée et de rester *seule dans une existence* dévastée par l'absent. L'absent, reparti chez lui après dix années de vie commune à Paris, c'est le peintre mexicain Diego Rivera, un être hors du commun, chez qui tout était hénaurme : sa corpulence, la vigueur exceptionnelle de son inspiration et sa puissance de travail, la grandiloquence et le gigantisme de ses fresques, ses amours innombrables, son goût pour les femmes russes...(1) L'une d'elles, Marevna — morte en mai dernier à quatre-vingt-douze ans, — avait évoqué son idylle éphémère avec le beau Mexicain, dont elle avait eu, en 1919, une fille, Marika (2).

La vie de bohème au quotidien

La romancière — mexicaine, née à Paris — Elena Poniatowska a composé autour du même Diego Rivera un roman. Roman épistolaire à une seule voix, sous forme de lettres imaginaires envoyées à Diego par Angelina Beloff, autre artiste russe venue de Saint-Pétersbourg et qu'il a surnommée Quiela. Ce sont les lettres de la première année d'absence, éperdues d'amour, de misère et de solitude dans le Montparnasse de l'après-guerre. La vie de bohème au quotidien, sans romantisme, avec le travail, les doutes sur soi-même et sur son art, les amis qui se font rares et qui fuient la souffrance des autres.

Au terme du livre, on la connaît bien, Angelina, on sent *qu'elle a dû vivre ainsi. Même si* les lettres sont inventées, elles sont la réalité : Elena Poniatowska s'est glissée à l'intérieur du personnage pour lui donner tout son poids de réalité et d'amour, amour blessé, bien avant le départ pour le Mexique, par la disparition du bébé, Dieguito, mort en 1917 d'une méningite. L'Académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg, les galeries de Paris, les amis qui se nomment Zadkine, Archipenko, Larionov, Juan Gris — qui veut aller au Mexique, — Elie Faure, toujours fidèle, et Modigliani... Le lecteur finit par comprendre ce que fut pour Angelina le bonheur, bonheur d'entendre le bien-aimé lui dire : *« Quiela, tu as été une femme bonne pour moi. A tes côtés, j'ai pu travailler comme si j'avais été seul. Tu ne m'as jamais dérangé et c'est là une chose dont je te serai reconnaissant à vie. »* Elle ne demande rien d'autre que de mélanger les couleurs de Diego, nettoyer sa palette, maintenir les pinceaux en parfait état. Il n'y a chez elle aucune frustration.

On sent bien qu'elle ne va pas se jeter par la fenêtre, comme Jeanne Hébuterne, qu'elle va poursuivre sa dure vie dans le souvenir, même lorsqu'elle découvrira l'existence d'un « amour mexicain ». *« Ce qui me fait mal, c'est de penser que tu n'as plus du tout besoin de moi »*, écrit-elle dans sa dernière lettre. Il ne répondra jamais... On apprendra, dans l'épilogue, qu'en 1935, c'est-*à-dire treize ans plus tard*, Angelina Beloff se rendit au Mexique. *« Elle ne chercha pas Diego. Lorsqu'ils se rencontrèrent à un concert, il passa à côté d'elle sans même la reconnaître. »*

Un beau portrait, net comme un camée, qui reste longtemps dans la mémoire. Elena Poniatowska, actuellement, écrit une autre vie de femme, celle de Tina Modotti, une militante révolutionnaire morte mystérieusement en *1942 au Mexique.* Nous l'attendons.

NICOLE ZAND.

★ ***CHER DIEGO, QUIELA T'EMBRASSE*, d'Elena Poniatowska. Traduit de l'espagnol par Randa Janis. Actes Sud. 72 p., 39 F.**

(1) Voir *The Fabulous Life of Diego Rivera*, par Bertram Wolfe (Stein and Day). En Anglais.

(2) In *Mémoires d'un nomade* (Ed. Encre, 1979) : « Le Monde des livres » du 30 novembre 1979.

Méfiez-vous des vieillards !

Cachée sous un pseudonyme, Doris Lessing nous assène ses quatre vérités

AVEC le *Journal d'une voisine*, Doris Lessing a tenté une double gageure. D'abord, renonçant à sa signature, elle a voulu repartir de zéro sous le pseudonyme de Jane Somers. Ensuite, elle a choisi le plus ingrat des sujets : la vieillesse. Pas le *« lent naufrage »* dans l'ordre et la dignité, mais le brutal coup de vieux qui vous envoie au tapis. Comme il fallait s'y attendre, Doris Lessing eut quelque peine à trouver un éditeur pour ce manuscrit que la critique accueillit fraîchement. En automne 1984, dans une interview au *Sunday Times*, elle révéla qu'elle en était l'auteur et s'inquiéta du sort des débutants, condamnés à se faire un nom pour percer en littérature. La qualité d'une œuvre ne devrait-elle pas suffire ? Cela arrive parfois, comme en témoigne le succès remporté par Gary sous le masque d'Ajar. Mais Mme Lessing a corsé la difficulté en descendant aux enfers du troisième âge, à la rencontre d'une vérité qu'elle sait *« intolérable »*. *« Méfiez-vous des vieillards,* nous dit l'héroïne de ce livre. *Prenez garde à ce vide qui vous aspire en moins de deux. »*

Comment s'est-elle *« laissé avoir »* cette quinquagénaire avertie, directrice d'un hebdomadaire féminin, veuve d'autant mieux consolée qu'elle n'a jamais éprouvé d'amour ? A première vue, à la réflexion aussi, rien, absolument rien, ne la prédisposait à devenir une *« bonne voisine »* : ainsi désigne-t-on en Grande-Bretagne les dames qui s'occupent des vieux de leur quartier. D'ailleurs, Jane Somers refuse ce titre. Elle ne s'occupe pas des vieux, mais d'une vieille, elle n'agit pas par charité, mais par... elle hésite à prononcer le mot. Car, enfin, est-il normal de ressentir tant d'amitié, de tendresse, d'estime pour une épave ? *« Non »*, répondent en chœur la nièce, les collègues, les témoins du phénomène. Certains attribuent à Jane une mauvaise conscience, le remords de ne pas avoir assez souffert à la mort de sa mère, de son mari. D'autres lui prêtent une curiosité malsaine. *« Suis-je folle,* se demande-t-elle, *ou est-ce la société qui l'est ? »* Mais qu'importe le mobile auquel Jane obéit s'il aboutit à souligner quelque peu les tourments d'une grabataire ! Celle-ci jugeant, à son tour, tant de zèle suspect, le soumet à rude épreuve, sans jamais parvenir à le lasser. Plus ébahie que reconnaissante, elle s'accroche alors, corps et âme, à cette dernière chance.

Désormais, Jane se partage entre le bureau et le taudis, l'univers brillant du magazine et la grisaille de la misère, les tourbillons du présent et l'immobilité du passé. Longtemps, l'héroïne se tient en équilibre, puis, insensiblement, la pénombre la gagne. Son style, son « look » se relâchent, son travail, qui fut sa raison d'être, ne la mobilise plus. Quelque chose a changé, pas seulement pour elle, ni pour sa protégée, qui se débat, qui va sombrer, disparaître comme le siècle à bout de course, et qui, comme lui, feint de l'ignorer. La civilisation est sur son déclin. C'est la nuit qui vient, et Doris Lessing l'affronte les yeux grands ouverts.

GABRIELLE ROLIN.

★ **LES CARNETS DE JANE SOMERS. *JOURNAL D'UNE VOISINE*, de Doris Lessing, traduit de l'anglais par Marianne Fabre. Albin Michel, 302 p., 85 F.**

Flannery O'Connor

(Suite de la page 13.)

Une vieille cousine entreprend d'emmener Flannery à Lourdes, ce qui provoque cette réaction :

« Je ne compte pas me baigner. Je fais partie de ces gens qui consentiraient à mourir pour leur religion plutôt que de prendre un bain pour elle. »

Il faudra pourtant qu'elle y passe. Mais elle précise :

« J'ai prié pour le roman auquel je travaillais à l'époque, pas pour mes os dont je me soucie moins. »

Ce qui nous ramène à la littérature. Au pire de son mal, Flannery se réjouit qu'une transfusion lui ait permis d'écrire pendant une heure. *« Bon Dieu, ce que j'aime travailler ! J'ai savouré cette heure comme si c'était un filet mignon. »*

Écrire un roman lui coûte toujours des années de travail. Mais les nouvelles la mettent en joie : *« En ce moment, je m'amuse beaucoup en écrivant une nouvelle dans laquelle l'héroïne de soixante-trois ans finit encornée par un taureau.*

Je ne sais pas encore s'il s'agit d'une pénitence suprême, si je m'identifie à la victime, ou au taureau. Cela me donne du mal, me paraît périlleux, mais me rend très heureuse. »

Malgré la transparence de ces lettres, il reste mille questions. Je voudrais en savoir plus, par exemple, sur la passion de Flannery pour W. C. Fields, pour qui elle rêve d'écrire un film digne de lui.

Et puis cette confidence, au hasard d'une de ces amitiés épistolaires dont elle a comblé sa solitude :

« S'il vous paraît évident, à la lecture de mes nouvelles, que je n'ai jamais consenti à être amoureuse de quelqu'un (« cela crève les yeux », *dites-vous*), *j'en conclus simplement qu'on peut avoir les yeux crevés par une inexactitude historique. Dieu m'est témoin que j'y ai souvent consenti. »*

ROGER GRENIER.

★ **L'HABITUDE D'ÊTRE, de Flannery O'Connor. Lettres réunies et présentées par Sally Fitzgerald. Traduction et postface de Gabrielle Rolin. Gallimard, 424 p., 195 F.**

● ESSAI

John Kenneth Galbraith et les mystères du pouvoir

QU'Y A-T-IL de commun entre un général, un chef syndicaliste, un évêque, un ministre, un PDG de multinationale et un directeur de journal ? Ils exercent un pouvoir. *Mais de quelle nature ?* Cette question irritait John Kenneth Galbraith, depuis quarante ans, depuis que par la plume ou par l'action il avait été à même de mesurer le phénomène de l'autorité sous ses aspects les plus divers. En filigrane de ses recherches, on discernait toujours cette sorte de quête du Graal. Il s'est payé le luxe d'essayer d'aller voir de plus près ces riches mystères. Et le résultat stimule l'esprit.

Certes, notre auteur ne peut prétendre avoir fait des découvertes de la même ampleur que celles de Max Weber ou de Bertrand de Jouvenel sur le sujet. Mais en recherchant les constantes du phénomène, Galbraith porte un éclairage très précieux sur les instruments, les sources, *la dynamique* et *la* dialectique du pouvoir. Avec cette clarté d'exposition qu'on lui connaît (l'humour est moins présent que d'habitude), il décortique son sujet, toujours soucieux de l'essentiel.

Max Weber avait défini, très simplement, le pouvoir comme *« la possibilité de marquer de sa volonté le comportement d'autres personnes »*. Mais *comment* s'impose cette volonté aux autres ? Les instruments les plus connus sont la carotte et le bâton, c'est-à-dire la rétribution ou la dissuasion. Mais un troisième tend à l'emporter de nos jours sur ces deux-là : la persuasion. Cela va de l'influence très ostensible au conditionnement par la publicité et les médias ou, plus subtilement, *par l'environnement* culturel.

Amoureux des cadences trinitaires, J.K. Galbraith discerne également trois sources de pouvoir : la personnalité, la propriété et l'organisation. *« Le pouvoir,* dit-il, *échoit toujours à ceux qui sont capables de trancher dans l'inconnu avec la plus parfaite assurance »*, et, parce qu'il est revenu de pas mal d'illusions, l'auteur ajoute : *« Le pouvoir n'élit pas ceux qui savent, mais ceux qui, souvent par bêtise, croient savoir et ont le don d'en persuader les autres. »*

La propriété ne confère plus des privilèges aussi étendus qu'auparavant, et c'est l'*organisation* qui, des trois sources est aujourd'hui la plus féconde. Galbraith est à son affaire, qui dans de nombreux ouvrages a dégagé, après Burnham, l'anatomie de cette concrétisation *des sociétés modernes, nous* présentant de multiples variations sur la *techno-structure*.

Un bon « prof »

Tout pouvoir sécrète une résistance. Si la réaction la plus logique devrait être de chercher à le limiter, voire le dissoudre, en fait la plus commune est de constituer un centre de pouvoir compensateur, c'est la règle mais on note des exceptions (Gandhi, Martin Luther King). Si la dialectique du pouvoir est complexe, le processus par lequel il est contrôlé ne l'est pas moins. *Ainsi l'Etat* réglemente fortement l'exercice du pouvoir dissuasif, mais très souplement celui du pouvoir « rétributif », et protège généralement l'usage de la persuasion (liberté d'expression).

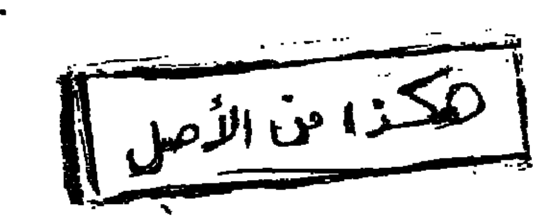
J. K. Galbraith nous emmène ensuite dans un survol historique *du capitalisme, qui*, une fois effacés les pouvoirs de l'Eglise et des féodaux, naît de l'Etat-nation et de l'émergence d'une classe de marchands, relayée au dix-neuvième siècle par celle des industriels, puis par celle de l'organisation. Mais notre auteur ne sera jamais persuadé, *lui, que le marché est l'antidote* du pouvoir des firmes, comme on l'enseigne benoîtement dans nos universités. Aussi fallacieuse est l'idée que le suffrage universel compense le pouvoir de l'Etat.

Après quelques développements sur l'« effrayant » pouvoir *militaire,* et la surestimation de celui des médias, J. K. Galbraith boucle son périple par une réflexion sur la concentration et la diffusion du pouvoir.

Décidément un bon « prof » que cet ancien ambassadeur des États-Unis en Inde. On le dirait frotté à la mécanique de Sciences-Po, tant les analyses s'emboîtent avec une belle symétrie (Harvard, après tout, doit savoir aussi organiser le discours). Pédagogie salubre, face à trop de dégoulinades à prétentions savantes.

PIERRE DROUIN.

★ **ANATOMIE DU POUVOIR, de John Kenneth Galbraith. Le Seuil. Collection « L'histoire immédiate ». 192 p., 79 F.**



Le Monde des livres

● LE FEUILLETON

« LA CITOYENNE », de Frédérique Hébrard

Fidèle, à l'ancienne

Par Bertrand POIROT-DELPECH

VOICI *un livre à contre-courant, original à force d'éloignement des modes ; qui sait ? d'avant garde ! Alors que les écrivains en vue se font gloire et rente de leurs reniements,* voici un auteur qui a conformé toute sa vie à certains principes, eux-mêmes reçus de parents vénérés, et qui, loin de rejeter cette fidélité à l'ancienne, *c'est un comble, s'en flatte.*

Frédérique Hébrard, il est vrai, fait partie des écrivains appréciés du grand public, donc réputés simplets chez les défroqués qui disent le beau et le bien. C'est elle qui a *écrit* pour la télévision, avec le comédien Louis Velle, son mari, le *Dallas* avant la lettre (et le charme en plus) que fut *la Demoiselle d'Avignon. Plusieurs romans suivirent,* avec succès : *Un mari, c'est un mari, La vie reprendra au printemps.*

Romancière de la famille, il était normal que Frédérique Hébrard en vînt à raconter la sienne ; d'autant qu'un bon hasard l'avait faite *fille d'André Chamson* et de Lucie Mazauric, chartiste, camisarde et cévenole comme son mari. Fuir l'invasion de 1940 avec les trésors qu'André Chamson *était* chargé de mettre à l'abri, ce n'était pas *donné* à tout le *monde* ; ni de raconter cet exode aussi joliment que dans *la Chambre de Goethe.*

L*A Citoyenne* complète à la fois ce premier récit d'enfance et les témoignages des parents : *Vive le Front populaire !*, de Lucie Mazauric, et *Il faut vivre vieux,* le dernier livre d'André Chamson.

En 1936, l'auteur a neuf ans, l'âge où les enfants se répètent les injures des grandes personnes sans en mesurer la portée, mais non sans en souffrir. Bien que son père habite le château de Versailles, comme conservateur, et peut-être à cause de ce privilège insolite, les fils de Croix de feu traitent les Chamson de *« sales rouges »,* de *« salopards », en raison de leur sympathie pour* le Front populaire. Sympathie est peu dire : on sait qu'avec André Viollis, Guéhenno, Guilloux et un certain Lohner, qui y perdit sa fortune par « générosité », Chamson a fondé l'hebdomadaire *Vendredi,* pour amener et soutenir le gouvernement Blum.

Frédérique, qui a trempé des canards dans le café de Daladier, se *souvient de Guéhenno,* Guilloux et Malraux *discutant au salon* des moyens de faire pièce au fascisme montant, mais aussi du « métier d'écrivain », de Dostoïevski, de Balzac ; toujours à hauteur d'« idées ». *Enfances bénies que font sauter d'aussi augustes genoux et que* bercent d'aussi fortes paroles ! On songe aux souvenirs de Pascal Jardin, à ceci près que les hôtes de son paternel appartenaient au bord *opposé, et qu'il tirait vanité de ses fréquentations.*

Moins mondaine, moins politique, Frédérique croit tranquillement que *Vendredi* arrêtera Hitler et que *« les intellectuels de gauche sont faits pour que les ouvriers soient contents ».* Certaines scènes de rue la *confortent dans sa naïveté* ; ainsi lorsqu'au défilé du 14 juillet 1936, à la Bastille, des manifestants se passent de bras en bras la *« petite fille de salopards »* et remercient le camarade Chamson, poing levé...

Lors de l'inauguration d'une auberge de jeunesse dans les Cévennes, la petite Frédérique voudra en avoir le cœur net :

« C'est quoi, des salopards ? », demandera-t-elle à un vieux paysan.

— ... Le sel de la terre ! »

L'AUTEUR *n'osera jamais traiter son père de « salopard » ni de « sel de la terre ».* Elle fera mieux : elle ne cessera de le penser. Le bonheur familial des Chamson se nourrit de ces pudeurs. L'*ignorance du proche* avenir fait le *reste. Les parents sont inquiets* pour l'Espagne — Pasternak, sur la place Rouge, a remarqué leur tristesse ; mais l'enfant se rappelle seulement les odeurs pauvres des *livres d'art rapportés d'URSS, les lunettes de Nizan,* le halo *qui auréole* le visage de Saint-Exupéry ; elle ne voit pas la mort qui, derrière chacun d'eux, guette sa proie,

Voici Guilloux imitant Gide à Moscou : *« Semons le gué ! »* (pour dire : « Semons la Guépéou », qui les suivait partout). Voici Paulhan — *« Dis Pauillan, si tu veux être très NRF ! »,* a prévenu papa — avec sa guenon sur l'épaule, son accent très doux *« comme s'il caressait l'oreille avec des doigts très blancs, des doigts de soie »,* ses têtes réduites de Jivaros. Voici Bergamin confiant à Chamson, sous les bombes franquistes : *« Ce que tu entends n'est que la mauvaise rhétorique de la mort ! »*

Le militantisme n'exclut pas les vacances joyeuses : croisière en Egypte, visite aux Bost à Saint-Tropez, Frédérique amoureuse d'un beau baigneur *qui se révèle être un prêtre blessé en Espagne et qui* mourra sous la torture de la Gestapo ; rencontre des Mauriac et des Vaudoyer dans un hôtel savoyard... A croire que la célébrité va à la célébrité, comme l'argent va à l'argent ! *Mais* ce ne sont que *les* derniers feux d'une fête que chacun sait condamnée. Munich survient, *Vendredi* meurt, Barcelone tombe. Quant au Front populaire, c'est à peine si on peut graver sur sa tombe une date précise de décès. *« Il s'est dilué comme s'évanouissent les espoirs déçus. »*

DES espoirs qui ne renaîtront pas, pour l'auteur, en mai 1981. Son père a soutenu le candidat de la gauche. Sa fille est plus perplexe et bientôt outrée. Dans l'avion qui la ramène d'un tournage, et où on arrose le résultat du scrutin, elle entend un chef de production *demander qu'on lui signale ceux qui refuseraient de trinquer !*

Il y aura plus grave, scandaleux même, si on a bien compris : un *vaste projet de feuilleton télévisé de Frédérique et de son mari aurait* été brutalement annulé pour *« niaiserie »* et pour tempérer l'*« impérialisme culturel français » (sic)* ; les auteurs seraient interdits de télévision et victimes de tracasseries fiscales par *on ne sait quelle rétorsion* tordue, car ils *n'avaient manifesté* aucune sympathie politique auparavant. (L'eussent-ils fait, comme beaucoup, où eût été le tort ? Tant de professionnels ont traversé les majorités politiques *et s'y apprêtent* déjà !)

Cette incroyable censure, sur laquelle on aimerait des éclaircissements, a inspiré à André Chamson une réaction accablante de la part *de quelqu'un qui connaissait le poids des mots et qui détestait* rien tant que les jugements téméraires : *« Je suis furieux. J'ai soutenu un gouvernement qui vous a refusé le droit de travailler. On vous a épurés comme si vous aviez collaboré avec l'ennemi ! »*

Plus tard, l'Elysée a invité l'ancien pionnier de *Vendredi.* Trop tard : Chamson ne respirait plus qu'à peine. Il gardait son souffle et *son regard de braise pour les gens qu'il estimait vraiment.*

FRÉDÉRIQUE HÉBRARD a profité de son chômage forcé à la télévision *pour écrire, notamment, cette Citoyenne. A l'origine,* il s'agissait de retracer, à l'instigation d'amis belges, la vie de Chamson avant la guerre. *« Alors, où en es-tu, citoyenne ? »,* lui demandait, en *républicain affectueux, celui qu'elle appelait l'« incorruptible ».* Le titre du livre est venu de là.

La mémoire a sa logique. Elle a imposé à l'ouvrage sa cassure en deux parties : l'utopie menacée, puis *la déception amère. Mais bon* sang ne peut mentir : l'auteur a mieux à faire que de ruminer l'iniquité stupide dont elle a été victime. La disparition de ses parents lui importe bien davantage. Ils s'aimaient d'un amour parfait, savouraient le bonheur de vivre, avec le plus de droiture possible. *Frédérique* Hébrard et son mari ont suivi l'exemple.

Le plus beau, sans doute, de ces destins de Justes vient de ce *qu'ils s'appuyaient sur un atavisme plus que sur une foi proclamée ; « un humanisme sacré »,* leur avait dit le vieux Romain Rolland. Lucie Mazauric, qui est partie la première, s'affirmait *« libre penseur ».* Seul le choral de Luther, *C'est un rempart que notre Dieu,* a accompagné en terre cette camisarde d'instinct, dont les dernières paroles avaient été : *« Ce sera un été à noisettes ! »*

« Je ne pourrai pas vivre sans cette femme adorable », avait dit Chamson. *Cinq mois plus tard,* ce fils de paysans *« qui ne savaient parler qu'à voix basse »* rendait son dernier soupir.

Frédérique Hébrard s'est voulue la mémoire de ces vies accomplies. *Elle le fait avec une piété discrète qui leur ressemble et qui, je* crois, leur aurait plu. Avis aux lecteurs que la rectitude fidèle émeut encore ; avant que, par décret de nos intelligents, elle ne devienne obligatoirement objet de risée.

★ LA CITOYENNE, de Frédérique Hébrard, Flammarion, 296 p., 80 F.

● HISTOIRE

Sacco et Vanzetti dans la « maison des morts »

Ronald Creagh, spécialiste des mouvements libertaires aux Etats-Unis, fait revivre cette « Amérique de la peur » qui condamna les deux immigrés italiens.

DANS un couloir de la *« maison des morts »* du Massachusetts, un petit homme émacié attend que le bourreau en ait fini d'officier avec un obscur condamné, nommé Madeiros. Voilà *plus de six ans* que Nicola Sacco a rendez-vous avec la *« chambre du massacre ».* Avant que *les* 1 900 volts de la première décharge entrent dans son corps, le supplicié aura le temps de lancer un méprisant *« Bonsoir Messieurs, adieu »* aux spectateurs. Quelques minutes plus tard, son camarade Bartolomeo Vanzetti *subira* le même sort en ce petit matin du 23 août 1927.

Ronald Creagh, spécialiste des mouvements libertaires aux Etats-Unis (1), s'est attaché à dépasser le simple assassinat légal de deux immigrés italiens pour replacer l'affaire Sacco et Vanzetti dans son contexte politique et social. L'Amérique anglo-saxonne et protestante du début du siècle a peur. Elle supporte mal les vagues d'immigrants italiens, polonais ou juifs qui, non contents de rester *fidèles à leurs cultures,* aspirent à plus de justice et se permettent souvent de militer dans les mouvements anarchistes et socialistes.

Sacco et Vanzetti ont émigré la même année, en 1908. Très vite, les deux hommes, chacun selon *son tempérament, déchanteront.* Dès 1911, Vanzetti écrira à sa sœur restée au pays : *« Ici, la justice publique est fondée sur la force et la brutalité, et gare à l'étranger, et en particulier à l'Italien, qui veut faire prévaloir la raison avec des moyens énergiques ; le bâton des agents, les prisons et les codes pénaux lui sont destinés. »*

Les campagnes de presse contre les anarchistes se feront *encore plus virulentes après la* première guerre mondiale et la révolution russe. Elles ne manquent pas de flatter les sentiments xénophobes et racistes d'une partie non négligeable de la population américaine. Lorsqu'elle sera *expulsée, en* 1919, Emma Goldman aura assez d'humour pour souhaiter que la statue de la Liberté fasse un demi-tour et regarde *enfin* les Etats-Unis. Avant même le hold-up de Bridgewater et le crime de South Braintree, Sacco et Vanzetti *ont* toutes les qualités requises pour faire des coupables présentables.

Ronald Creagh dissèque l'enquête *qui* aboutira à l'arrestation des deux hommes, mais on devine rapidement que, pour lui, l'important n'est pas de déterminer s'ils étaient coupables, mais en quoi leur culpabilité servait la raison d'Etat. Pour l'auteur, d'ailleurs, l'innocence de Vanzetti dans l'affaire de South Braintree ne fait aucun doute. Condamné à *quinze ans* de travaux *forcés* pour la tentative de vol de Bridgewater, Vanzetti retrouvera son camarade *sur le banc des accusés lors* d'un second procès qui durera du 31 mai au 14 juillet 1921. Curieuse justice où l'on verra le *président du jury s'exclamer* à propos des accusés : *« Qu'ils aillent au diable ! De toute façon, on devrait les pendre. »* Quant aux *témoins de la défense, ils furent* tous licenciés par leurs employeurs...

Ronald Creagh insiste particulièrement sur la dimension internationale du soutien aux deux condamnés. En France, *le Libertaire* et *la Vie ouvrière* engagèrent une campagne de presse dès l'annonce du verdict, et May Picqueray, alors âgée de vingt-trois ans, envoya à l'ambassadeur des Etats-Unis un *colis de parfumerie* contenant une grenade défensive. Libertaires et communistes appelleront même à des manifestations *communes.*

Jusqu'à l'*automne 1926, les* avocats des deux hommes utiliseront toutes les arguties juridiques à *leur* disposition pour retarder l'inévitable.

L'infatigable Louis Lecoin se dépensera sans compter pour trouver tous les appuis possibles, et *il réussira à rassembler* vingt mille personnes, le 23 juillet 1927, à Paris, pour un meeting dans lequel interviendront le communiste Cordier, l'anarchiste Sébastien Faure et le chrétien Marc Sangnier. Des humanistes de la *qualité de Mussolini et de Staline* se crurent même obligés d'y aller de leur appel à la grâce.

« Le sentiment de justice est infini, la colère a les yeux purs et les mains vides », écrira Paul Eluard dans *la Révolution surréaliste,* en évoquant les centaines de personnes blessées lors de l'émeute qui éclata à Paris, en août suivant, à l'annonce de la *mise à mort* des deux anarchistes.

PIERRE DRACHLINE.

(1) Il a publié, précédemment, *l'Anarchisme aux Etats-Unis* (la Pensée sauvage).

★ SACCO ET VANZETTI, de Ronald Creagh, illustrations rassemblées par *Mathias Janslin,* Editions La Découverte, 266 pages, 88 F.

Une affaire Dreyfus du pauvre

LE *11 septembre 1910,* la police du Havre arrête Jules Durand, le secrétaire du syndicat des charbonniers *qui, depuis bientôt un mois,* paralyse, par une grève dure, l'activité du port. L'homme sera presque aussitôt inculpé de complicité d'assassinat sur la personne de Louis Dongé, un ouvrier non gréviste.

Cette inculpation comble d'aise le *patronat havrais,* qui considère, à juste titre, Jules Durand comme son adversaire le plus dangereux. En effet, cet ouvrier de trente ans, militant anarchiste et membre d'une ligue antialcoolique, a un ascendant certain *sur ses camarades dont il* sait modérer les colères.

Alain Scoff, qui, dans son précédent livre, s'était penché sur le cas d'un *fusillé* pour l'exemple pendant la première guerre mondiale (1), démonte, dans *Un nommé Durand,* les mécanismes *d'un crime judiciaire presque parfait.* Malgré la disparition de pièces essentielles (notamment les *procès-verbaux* enregistrés au cours de l'instruction), cette enquête, sérieuse et documentée, se transforme rapidement en un sévère réquisitoire contre une justice inféodée au patronat.

Jules Durand, qui s'était toujours opposé à la chasse aux *non-grévistes, surnommés alors* les « renards », avait ressenti la mort de Dongé comme un échec *personnel. En fait, il fut très vite* établi que le décès du chef de bordée à la Compagnie générale transatlantique n'était que la triste conséquence d'une bagarre entre ivrognes. Quatre chômeurs *furent rapidement appréhendés* et avouèrent avoir participé à ce banal fait divers, qui n'aurait pas défrayé la chronique si les employeurs de la victime n'avaient eu l'habileté de solliciter, contre menue monnaie, les témoignages d'une dizaine de « jaunes ». Ces bons ouvriers prétendirent avoir entendu Jules Durand et les frères *Boyer* demander, en assemblée générale, qu'on supprimât Dongé. Le juge d'instruction Vernys fera peu de cas des six cents personnes qui avaient assisté à la *réunion et inculpera les trois syndicalistes.*

Le procès s'ouvrira à Rouen le 23 novembre *dans une ambiance de haine sociale. Le* correspondant de *l'Intransigeant* décrira ainsi les sept accusés : *« Ils sont noirs, vêtus de guenilles noires, noires comme leur âme de brutes épaisses. »*

Pour son malheur, Jules *Durand avait choisi comme avocat* René Coty. Le futur président de la République assurera mollement la défense de son client et, surtout, refusera de saisir la portée politique de l'affaire. Il est vrai que les opinions de René Coty et celles de Jules Durand divergeaient singulièrement.

Les jurés, manœuvrés ou mal informés, rendirent un bien curieux verdict : les frères Boyer et un autre accusé furent acquittés, trois condamnations à des peines de travaux forcés furent prononcées, et Jules Durand fut, quant à lui, purement et *simplement condamné* à mort ! Unanimement, les jurés qui l'avaient jugé signèrent un *recours en grâce* et furent bientôt relayés par des parlementaires. Grèves et manifestations se *succédèrent un peu partout* en France contre ce que l'on appella une « nouvelle affaire Dreyfus ». *Le 31 décembre,* le président Fallières commua la condamnation à mort en sept ans de détention, et, le 15 février suivant, il suspendit l'application de cette peine, en attendant la révision du procès.

Mais il était déjà *trop* tard pour Jules Durand. Son esprit s'était enfoncé, dès l'annonce de sa *condamnation,* dans une nuit dont il ne sortirait plus jamais. Un mois à peine après sa libération, le *jeune syndicaliste* sera interné à l'hospice du Havre, avant d'être transféré à l'asile *psychiatrique départemental* de Sotteville-lès-Rouen, où il apprendra, le 15 juin 1918, son *acquittement par la Cour* suprême.

P. Dre.

(1) *Le Pantalon,* Lattès.

★ UN NOMMÉ DURAND, d'Alain Scoff, Lattès, 376 pages, 95 F.

Le Monde

culture

LA LOI LANG EST COMPATIBLE AVEC LE TRAITÉ DE ROME

La Cour de justice européenne supprime deux dispositions sur l'importation des livres

La Cour de justice de Luxembourg a rendu jeudi 10 janvier son arrêt après plusieurs mois d'attente, alors que les procès se multiplient contre les grandes surfaces pratiquant des rabais «sauvages» sur les livres. La loi Lang, mise en cause, en particulier, par M. Edouard Leclerc, qui veut perpétuer le discount, est bien compatible avec les règles du Marché commun.

La loi sur le prix unique du livre du 10 août 1981, qui porte le nom du ministre de la culture, limite les rabais des détaillants à 5 % du prix fixé par les éditeurs, afin de préserver le réseau de librairies menacé par les ventes à prix d'appel ou à prix coûtant des grandes surfaces. Son objectif, en sauvegardant le réseau de libraires qui assurent la promotion des ouvrages «difficiles», de vente lente ou du fonds, est de préserver les chances des jeunes auteurs, l'avenir de la création, et la diversité de la production éditoriale. Elle a été votée à l'unanimité du Parlement pendant la période de l'«état de grâce».

La Cour de justice de Luxembourg avait à répondre à une «question préjudicielle» posée par la cour d'appel de Poitiers, qui avait à trancher dans un procès opposant un centre Leclerc «discounteur» de Thouars à plusieurs libraires. Pour M. Edouard Leclerc, animateur des centres qui portent son nom, la législation française, en fixant un prix unique au détaillant, n'était pas conforme avec les dispositions du traité de Rome qui régissent la concurrence Les juges européens ont infirmé cette thèse : la loi Lang est applicable, *«en l'état actuel du droit communautaire»*, considération qui peut apparaître comme une invite aux gouvernements des pays membres à légiférer au niveau européen.

Toutefois, les juges demandent la suppression de deux dispositions d'ordre technique sur l'importation qui pourraient entraver la libre circulation des marchandises; l'une qui chargeait le premier importateur d'un livre édité dans un autre pays de la CEE d'en fixer le prix de vente au détail en France; l'autre qui interdisait, pour les livres édités en France et réimportés d'un autre pays de la CEE, la fixation d'un prix différent de celui établi par l'éditeur français. Mais la Cour précise qu'une telle réimportation devient illicite si ces livres avaient été exportés puis rapatriés dans le but de tourner la législation nationale. Cette précision viserait, estime-t-on, la FNAC, qui avait tenté de contourner la loi Lang avec son opération «Livres à prix européen».

Dès l'annonce de la décision de la Cour de Luxembourg, M. Jack Lang a salué ce qu'il appelle *« une victoire pour le livre et pour l'Europe »*. *« Soutenue par l'ensemble des vrais professionnels du livre et des écrivains, elle* [la loi sur le prix unique] *a reçu une consécration internationale par l'appui que lui a donné chacun des gouvernements européens. Aujourd'hui, ce sont les juges suprêmes de la Communauté qui reconnaissent sa compatibilité avec le traité de Rome. »*

Ce n'est pas l'avis de M. Edouard Leclerc, qui estime qu'en *«déclarant nulle une partie de la loi sur l'importation des ouvrages, non conforme au principe de libre circulation, la Cour* [lui] *a donné raison, en faisant que la loi ne puisse être appliquée et en obligeant le gouvernement à revenir devant le Parlement »*.

Pas du tout, rétorque-t-on à la direction du livre et de la lecture, la loi *« reste applicable dans toutes les dispositions reconnues conformes au traité de Rome par la haute juridiction. Dès aujourd'hui, les aménagements rendus nécessaires par l'arrêt de la Cour sont à l'étude, en particulier (...) permettant de constater et de sanctionner tout mouvement artificiel de marchandise destiné à tourner la loi »*. Une déclaration des douanes devrait être faite à ce sujet.

La FNAC demande aussi le réexamen de la loi par le Parlement, *« une concertation entre tous les partenaires concernés par la diffusion du livre, à commencer par les lecteurs »*. La Cour de Luxembourg justifie, selon elle, *« son point de vue sur l'incompatibilité de la loi avec les dispositions du traité de Rome sur la libre circulation des biens »* ainsi que son *« initiative prise au printemps de vendre des livres à prix européen »*. La FNAC, dès ce vendredi matin, *« dans toute la France, proposera à ses adhérents et à ses clients des livres à moins 20 % édités dans la CEE et qui, conformément à l'arrêt de la cour de justice de Luxembourg, peuvent, désormais, bénéficier d'un prix de vente librement fixé par le distributeur »*.

Pour le Syndicat national de l'édition (SNE), l'arrêt *« apporte les éléments de clarification attendus sur l'impossibilité d'opposer le droit communautaire à la loi française, définissant le régime des prix de vente des livres édités en France, sur le territoire national »*.

M. Jérôme Lindon, PDG des Éditions de Minuit, qui mène, de longue date, la bataille pour la sauvegarde du réseau de librairies, a adressé à M. Jack Lang un télégramme qui souligne que l'*« Europe des cultures a franchi une étape décisive »*. *« Tous ceux pour qui le livre est un élément essentiel de notre civilisation vous doivent et vous devront une infinie gratitude »*. Ont aussi signé ce message des auteurs des Éditions de Minuit : Marguerite Duras, prix Goncourt 1984, Samuel Beckett, prix Nobel de littérature en 1960, Alain Robbe-Grillet, Pierre Bourdieu et Gilles Deleuze.

Pour d'autres auteurs, comme les académiciens Goncourt, Hervé Bazin, François Nourissier, Françoise Mallet-Joris, Edmonde Charles-Roux, Michel Tournier, ou comme Françoise Sagan, Claude Roy, Nathalie Sarraute, le principe du prix unique du livre sort renforcé et l'on se dirige vers une « Europe du livre ».

Enfin, notre correspondante à Luxembourg, Danièle Fonck, indique que la confirmation du principe même de la loi Lang a été accueillie avec beaucoup d'intérêt. Le ministre de la culture, M. Robert Kireps, soutenait à fond son homologue français dans cette affaire.

Du côté des éditeurs de journaux – luxembourgeois et européens – on examinera attentivement l'arrêt rendu par la Cour de justice européenne qui permet d'éviter l'effet boule de neige et que le principe du prix fixe s'appliquera également aux magazines et aux journaux.

Vers une « Europe du livre » ?

(Suite de la première page.)

De toute façon, les deux dispositions contestées par l'arrêt de la Cour de justice sont devenues caduques.

La *nouvelle opération « livres à prix européens »* – à moins de 20 % – de la FNAC, qui s'engouffre dans la brèche ouverte par la suppression de ces dispositions, ne peut porter que sur les ouvrages de quelques éditeurs francophones – belges sans doute. Au ministère, on y voit là surtout une campagne publicitaire que la FNAC ne pouvait pas manquer, mais limitée par la force des choses.

Les détracteurs de la loi Lang voyaient en elle une source d'inflation. Or, pour la première fois depuis douze ans, l'indice des prix du livre non-scolaire est inférieur au taux de l'inflation (1). Cela ne suffira pas sans doute à les convaincre que «défendre le consommateur», c'est aussi défendre la diversité de ses choix.

BERNARD ALLIOT.

(1) La différence entre l'indice général et l'indice des prix sur le livre non scolaire était : *avant la loi :* de + 2,9 en 1980, + 2,7 en 1981 ; *après la loi :* de + 2,6 en 1981, + 2,4 en 1983 et de – 1 pour onze mois de 1984.

« L'Amant » donne l'exemple

La loi sur le prix unique du livre a pour objectif de protéger la liberté de création en préservant *le réseau de librairies*. Le succès inattendu de *l'Amant* (Editions de Minuit), vient opportunément renforcer cette ambition.

Dès sa sortie, à l'automne dernier, le livre de Marguerite Duras est tiré à 25 000 exemplaires dont 10 000 exemplaires sont mis en place uniquement en librairies et dans les FNAC. Entre l'accueil chaleureux et immédiat de la critique et la prestation de Marguerite Duras à « Apostrophes », M. Jérôme Lindon, éditeur, doit procéder à des tirages successifs, et 80 000 exemplaires sont vendus. Après son couronnement par les Goncourt, *l'Amant* a été vendu à ce jour à 630 000 exemplaires – y compris par les grandes surfaces venues au secours du succès.

Ce chiffre fait de Marguerite Duras un auteur « grand public ». Avant *l'Amant*, ses livres étaient vendus entre 5 000 et 20 000 exemplaires la première année de publication. Malgré ces ventes qu'envieraient bien des écrivains, les ouvrages de Marguerite Duras, considérée alors comme un auteur seulement apprécié par une « élite », n'étaient pas pris par les grandes surfaces qui préfèrent des ouvrages de ventes massives et rapides.

On peut donc se poser cette question : *l'Amant* eût-il existé *s'il n'y avait eu un réseau de librairies* pour faire connaître l'œuvre de Marguerite Duras ?

B.A.

La perspicacité de Diderot

Dans une *Lettre sur le commerce de la librairie* (1), écrite vers 1763, Diderot expose à M. de Sartine, qui était à la Direction de la librairie, les difficultés de la corporation menacée, en particulier, par l'hostilité du pouvoir et par la diffusion de contrefaçons. On parlerait aujourd'hui d'« éditions pirates ». L'encyclopédiste y expose les relations entre la création et le commerce du livre. La définition qu'il donne du fonds de librairie est d'une remarquable actualité : *« Un fonds de librairie est donc la possession d'un nombre plus ou moins considérable de livres propres à différents états de la société, et assorti de manière que la vente sûre mais lente des uns, compensée avec avantage par la vente aussi sûre mais plus rapide des autres, favorise l'accroissement de la première possession. Lorsqu'un fonds ne remplit pas toutes les conditions, il est ruineux. »*

Il donne aussi cet avertissement : *« Une branche de commerce égarée* [dévoyée] *est une branche de commerce perdue, et qu'on fait en dix ans plus de mal qu'on peut n'en réparer en un siècle. »*

(1) Retrouvée parmi ses manuscrits, elle fut publiée en 1861 par Hachette. Elle vient d'être rééditée par la librairie Fontaine avec une préface de Ch. Bon et J.-C. Maillet.

CINÉMA

« TRAIN D'ENFER », de Roger Hanin

Croisade contre le racisme

Roger Hanin n'en est pas, au cinéma, à sa première réalisation. En 1973, il a tourné *le Protecteur*, film contre les méfaits du proxénétisme, étude sociale réussie. En 1975, *le Faux-Cul*, comédie satirique, fut en revanche raté.

Précédé d'une polémique, le scénario ayant obtenu une avance sur recettes (d'aucuns ont voulu y voir une faveur accordée au mari de la productrice Christine Gouze-Rénal, belle-sœur du président de la République), *Train d'enfer* renoue avec le principe du *Protecteur*.

Le film s'inspire d'un fait divers atroce : l'assassinat, dans un train, et la défenestration d'un Arabe par des légionnaires. Chez Hanin, cet acte – dont sont responsables trois jeunes gens liés à des notables d'une ville de province – est le détonateur d'une intrigue où le racisme est téléguidé. Un mouvement extrémiste attise la haine entre les deux communautés, les Maghrébins sont des boucs émissaires.

Roger Hanin nous offre un film de gauche comme Boisset, qui en était le spécialiste, n'en fait plus. C'est d'autant plus frappant que le scénariste-dialoguiste Jean Curtelin apporte à *Train d'enfer* une peinture de la bêtise, de la lâcheté et du *racisme rappelant sa collaboration à Dupont-Lajoie* de Boisset. Il y a forcément là-dedans une part de manichéisme, mais les indignations de Roger Hanin sont sincères ; et, s'il filme à gros traits, c'est pour être efficace.

La scène du train est d'un réalisme effrayant ; la montée de la tension dans la ville, les actes de vandalisme d'un commando fasciste attribués aux Arabes, amènent un suspense dans lequel le commissaire Couturier, honnête et juste (Hanin s'est donné ce beau rôle et le tient bien), engage sa sécurité et celle de ses hommes. Les têtes typiques de Gérard Klein, Robin Renucci, Xavier Maly, Benoît Régent, Fabrice Eberhard et quelques autres situent le danger d'un glissement de la société vers l'extrême droite. *Train d'enfer* relève du « cinéma d'intervention ». Il se veut – et il est – plus humaniste qu'idéologique.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

UN COMMUNIQUÉ DU MRAP

A propos de Train d'enfer, *le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) a publié le communiqué suivant :*

« Le film *Train d'enfer*, de Roger Hanin, retrace le calvaire qu'a subi, dans le train Bordeaux-Vintimille, *en novembre 1983, Habib Grimzi*, jeune touriste algérien lâchement torturé et assassiné à cause de son origine ethnique. Le MRAP, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, se félicite qu'une telle réalisation puisse contribuer à entretenir la mémoire collective et à éclairer l'opinion publique sur les dangers du racisme. Le MRAP est en mesure d'annoncer à cette occasion que, après avoir déposé plainte, en décembre 1983, il se constitue partie civile dans cette affaire pour crime raciste, grâce à l'extension récente de la loi du 1er juillet 1972, qui l'y autorise. »

FRANCIS MARÉCHAL DEVIENT DIRECTEUR DE LA FONDATION ROYAUMONT

Francis Maréchal vient d'être nommé directeur de la Fondation Royaumont installée dans l'ancienne abbaye cistercienne de Royaumont (Val-d'Oise).

A la suite d'une convention de développement culturel entre le ministère de la culture, la région Ile-de-France et le département du Val-d'Oise, Francis Maréchal assurera désormais, outre ses activités dans le domaine musical, la responsabilité *des programmes ethnologiques créés* en 1980 et du centre littéraire mis en place en 1983, la responsabilité des séminaires et des colloques. Il *assurera la préfiguration du centre* d'arts plastiques prévu à l'abbaye.

[Né en 1950, Francis Maréchal est diplômé de l'ESSEC et premier prix de flûte au Conservatoire national supérieur de Paris. Nommé délégué départemental de la musique dans le Val-d'Oise, il exerçait de fait, depuis 1977, *les fonctions de directeur culturel* de la Fondation Royaumont, où il a créé, en 1978, le Centre régional de la voix (le directeur intendant était alors Pierre Remerand).]

SOUS LES REMPARTS DE PROVINS

L'Association pour la sauvegarde et la mise en valeur du vieux Pro*vins, vient de lancer un appel*, épaulé par la Fondation de France, qui a ouvert, pour la circonstance, le compte « Sauver Provins ».

Éprouvée par des pluies diluviennes en avril 1983, une partie des remparts médiévaux de la ville s'était écroulée. Bien que presque réparés aujourd'hui, à grand renfort de bénévolat, ces dégâts ont conduit les Provinois à se rendre compte qu'ils ne pourront plus désormais assurer seuls l'entretien des richesses de leur cité surnommée « la ville aux vingt clochers ».

★ Association pour la sauvegarde et la mise en valeur du vieux Provins. Hôtel de Ville. 77160 Provins.

PETITES NOUVELLES

■ **JOHNNY HALLYDAY AU ZÉNITH.** – Johnny Hallyday reprendra son spectacle au Zénith le 19 janvier. Le chanteur, qui avait été victime le 8 janvier d'une syncope sur scène et avait dû être hospitalisé, a encore une tension trop basse, indique-t-on dans son entourage. Les représentations sont cependant maintenues jusqu'au 31 janvier. Les places pour les soirées qui ont été annulées seront validées au guichet du Zénith, ou bien par téléphone (au 245-44-44).

■ **PHILIPPE VAL** donne une série de récitals jusqu'au 19 janvier à 21 heures au Théâtre des 5-Diamants, 10, rue des 5-Diamants, 75013 Paris.

■ **LE PIANISTE DE JAZZ JOHNNY GUARNIERI**, qui s'était rendu célèbre en accompagnant notamment les big bands d'Artie Shaw et de Benny Goodman est mort le lundi 7 janvier à Livingston (New Jersey). Il était âgé de soixante-sept ans. Il descendait en droite ligne de la célèbre famille de luthiers italiens.

■ **THÉATRE DANS LES GARES.** – La compagnie marseillaise Le Royal de luxe a remporté le Rail d'or de la manifestation « Le théâtre entre en gare », organisée par la SNCF et le ministère de la culture. La *finale* avait lieu gare de l'Est, à Paris, le 9 janvier, et sept compagnies avaient été sélectionnées.

EXPOSITIONS

LES FLANDRIN AU MUSÉE DU LUXEMBOURG

Hippolyte, Auguste, Paul et les autres

Rien de plus rigolo, de plus cocassement désuet que les polémiques, les passions et fureur, déclenchées, aujourd'hui encore, par la peinture du dix-neuvième siècle. Les réactions à *l'exposition Bouguereau, l'an passé*, au Petit Palais, avaient été déjà consternantes. Soit que les œuvres aient été exagérément exaltées, soit *qu'elles aient été au contraire vilipendées*, à un point surprenant pour un peintre depuis si longtemps enterré. Selon de vieilles recettes, médiévales, certains commentateurs brûlaient les toiles, en parole tout au moins, et brûlaient de les brûler pour tout de bon, comme si de les montrer pouvaient ruiner le cours des arts. Comme s'ils voulaient ignorer que leur nouvelle présentation avait une signification pour l'histoire de l'histoire de l'art, sinon pour celle de *l'art, ou pour l'art tout court*.

On récidive cet hiver avec les frères Flandrin, au musée du Luxembourg, puis, à partir de mars, à Lyon, *dont les trois peintres étaient originaires*. Mêmes passions, mêmes fureurs. Les uns revendiquent une légitime et glorieuse victoire sur l'*oubli*, les autres vouent sans appel le malheureux trio à l'enfer, et seraient manifestement prêts à empêcher le retour au Louvre du *Jeune Homme nu assis sur un rocher*, la seule œuvre vraiment connue du plus célèbre des trois frères. On avait pourtant bien toléré cette peinture jusqu'à présent.

Le Louvre, précisément, c'est le complément indispensable à la visite de l'exposition Flandrin, le jour même, dans la foulée. Le Louvre pour y voir Ingres, le maître d'Hippolyte Flandrin, et pour remettre les choses à leur place. Car la véritable curiosité n'est pas qu'on nous serve les trois *Lyonnais* comme plat de résistance de l'hiver. Il est en effet toujours enrichissant pour l'esprit, ne serait-ce qu'à titre documentaire, de découvrir *les élèves, les disciples, les suiveurs* et petits maîtres... La véritable curiosité, c'est qu'on ait les Flandrin et pas Ingres, Bouguereau, et pas *Degas, sinon à l'initiative privée et* restreinte du Centre culturel du Marais. Ainsi, depuis quelques années, la rédécouverte du dix-*neuvième siècle se fait-elle par ses* héros secondaires, ou tertiaires.

Le texte de Jacques Foucart, en introduction au catalogue généreuse*ment emphatique, si serré dans* l'emphase qui en prend des ampoules, rend sans doute justice aux descendants des Flandrin. Ils ont *en effet* su conserver beaucoup de ce qui permet cette survie de leurs ancêtres. Mais leur *« zèle »*, comme la *« pieuse et louable sollicitude des conservateurs »*, ou la *« collaboration positive et fructueuse »* entre les *musées prêteurs, pour s'en tenir aux* termes les plus sobres de l'introduction... Tout cela ne fait pas jaillir pour autant de manière évidente le génie *des Flandrin*. Et quand, par un zèle fraternel digne des trois sujets de l'exposition, Bruno Foucart nous parle de *« saint Hippolyte Flandrin » et semble devoir tomber en extase* pour évoquer *« la plus grande et nécessaire des peintures, la peinture religieuse »*, serait-ce avec de salutaires pointes de malice, on se prend à rêver sur la nécessité des Flandrin, de trois Flandrin d'un coup.

En fait, Hippolyte, le plus célèbre, sauve Paul et Auguste d'un oubli qui, sans lui, aurait été complet. Non que leurs œuvres soient désastreuses. Simplement parce qu'il y a nombre de peintres au moins aussi importants, en tout cas plus inspirés, qui n'auront jamais eu cette chance de survie. Hippolyte, lui, se sauve par de beaux portraits de femmes, – les hommes, adultes, restant bien plats – et par de beaux tableaux d'adolescents nus, dont ce fameux jeune homme assis sur son rocher. La chair *est aussi délicate, mais le motif singulièrement* moins puissant, moins musclé, dans *Polytès, fils de Priam, observant les mouvements des Grecs vers Troie, joli voyou bêta qui aurait* perdu jean et blouson pour ne garder que d'exquises « tropéziennes », et le *Jeune berger assis*, tout aussi nu et imberbe et dont on se demande quelle visite il attend.

Il faut enfin retenir, davantage pour les études du catalogue que *pour représentation au musée* du Luxembourg, forcément les peintures murales religieuses d'Hippolyte. Là encore, c'est ailleurs que l'exposition prend son sens. A cinq minutes de là, par exemple, dans l'église Saint-Germain-des-Prés, entièrement décorée par le peintre lyonnais, comme lui sont dues les fresques de Saint-Vincent-de-Paul, à Paris toujours, et le décor de Saint-Paul de Nîmes, le mieux conservé.

Il y a quelques années à peine, on se demandait encore s'il fallait conserver les peintures de Saint-Germain-des-Prés, ou restituer la nef à sa « pureté » originelle théorique. A considérer les réactions que suscite encore Flandrin, on reste inquiet pour ces témoignages de l'académisme le plus sincère du dix-neuvième siècle, pénalisés de surcroît par plusieurs décennies de poussière.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ *Musée du Luxembourg, 19, rue de* Vaugirard. Tous les jours, sauf lundi de 11 heures à 18 heures. Jeudi jusqu'à 22 heures. Entrée 12 F. Samedi 8 F. Catalogue 120 F.

Edith Butler jongle avec les musiques

Il y a un an Edith Butler s'était présentée au Théâtre de la Ville dans le créneau ingrat des specta*cles de fin d'après-midi, où il est* strictement interdit de dépasser la durée d'une heure pour ne pas gêner la mise en place de la représentation théâtrale du soir. Aussi la chanteuse acadienne de Montréal n'avait-elle pu présenter qu'un échantillon de son spectacle habituel.

A l'Olympia, cette semaine, Edith Butler respire à son aise. Elle laisse éclater librement sa vitalité, son bonheur de vivre dans un concert où s'imbriquent la tradition et la modernité, le passé et le présent, les mélodies et les rythmes, les ballades et les gigues. Edith Butler jongle avec les sonorités, les instruments et les mots, raconte des personnages hauts en couleur et aussi son pays, l'Acadie, et encore ses émotions d'aujourd'hui. Sa générosité, son plaisir de se baigner dans des musiques diverses – jusqu'au rock, – se communiquent à toute la salle.

C. F.

★ Olympia, 20 h 30. Jusqu'au 13 janvier.

Gundula Janowitz victime du froid ?

Pour inaugurer l'année nouvelle, l'Orchestre national nous offrait un programme « bric-à-brac » à la mode du siècle dernier : deux ouvertures, trois airs, un concerto, une symphonie, tous de Mozart ; mais le nom de Gundula Janowitz avait suffi à remplir le Théâtre des Champs-Elysées de fond en comble.

Pourtant, le froid aidant peut-être, la grande cantatrice n'a pas semblé très à l'aise : timbre glorieux certes, mais quelque peu bloqué dans la même couleur ; puissance d'émission, mais avec une technique assez raide passant durement d'un registre à l'autre. Dans l'air de concert pour Nancy Storace, *Ch'io mi scordi di te*, elle parut parfois à bout de souffle et en vint même à légèrement dérailler, ce qui lui valut quelques sifflets assez malsonnants. Et dans l'air de la comtesse des *Noces* et le *Per pietà* de *Cosi*, les soucis d'une exécution quelque peu acrobatique l'emportaient évidemment sur l'émotion.

Comme chef et comme soliste du *Concerto pour piano en la* K.488, Tamas Vasary donnait des interprétations correctes, mais assez plates et étriquées qui n'inspiraient guère l'Orchestre national. Il est étonnant qu'un artiste aussi élégant soit dénué à ce point d'expression et d'élan.

J. L.

Les manuscrits de la mer Morte à Paris

Les manuscrits de la mer Morte seront bientôt présentés, pour la première fois en France, à l'occasion d'une exposition, « Terre d'Israël, rêves et réalités ». Elle aura lieu au Grand Palais du 6 juin au 31 juillet 1985 sous l'égide de la Fondation France-Israël des arts et de la culture et du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France), à l'onitiative des auto*rités françaises et israéliennes*.

L'exposition qui, selon ses promoteurs ira *« de la Bible à Chagall »*, devrait donner une vision plurielle *« de la terre d'Israël par l'archéologie, le culte, l'ethnographie et l'art »*. Elle comprendra trois époques : les temps bibliques, deux mille ans de diaspora, l'ère contemporaine. Yona Fischer, conservateur du Musée de Jérusalem, et Solange A. de Turennes, en France, en assureront l'organisation.

Rappelons que les manuscrits de la mer Morte ont été découverts en 1947 par un jeune berger bédouin dans une grotte de Qoumrâm (ancienne Jordanie). *Ils ont conduit certains chercheurs* à s'interroger sur l'histoire des fondements du christianisme, faisant de Jésus un adepte de la secte des esséniens, et remettant en cause son essence divine.

هكذا من الأصل

CULTURE

MUSIQUE

BRENDEL, BARENBOIM ET LUTOSLAWSKI

Le grand lyrisme

Tous les concerts ne donnent pas le même bonheur. Celui de l'Orchestre de Paris, dirigé par Daniel Barenboïm, avec Alfred Brendel, restera marqué d'un caillou blanc. Le style lisse et léger, les cordes aériennes, les hautbois s'égosillant joyeux, toute cette musique ravissante du *Salomon*, de Haendel pour l'entrée de la reine de Saba à Jérusalem le laissait présager.

Mais Brendel, dans le *Troisième Concerto* de Beethoven, alla au-delà de nos espérances. Cette œuvre rabâchée retrouvait son altitude, elle était à nouveau habitée. Barenboïm déployait avec l'Orchestre de Paris un décor ample et profond à la Klemperer, d'une justesse d'accent, où l'on décelait le pianiste derrière le chef, dialoguant avec son confrère comme avec lui-même.

Un grand frémissement parcourait Brendel et faisait trembler ses joues et ses lèvres sous les grosses lunettes à la Marcel Achard, les sourcils fournis qui s'abaissaient soucieux et se relevaient émerveillés, et la chevelure grisonnante ramenée en arrière, dégageant un large front pensif. Véhément dans ses attaques, impérieux dans les traits escaladant l'instrument, il déroulait d'immenses phrases expressives d'un seul tenant, en un jeu ferme au toucher spiritualisé et plein de délicatesse.

Parfois, accompagnant l'orchestre, le piano se dissimulait comme un courant souterrain mais toujours présent tandis que la flûte ou le basson émergeait, porteurs de révélations mystérieuses, puis reprenait la direction de l'œuvre pour la conduire jusqu'aux cimes d'un lyrisme très grand et très tendre, avant de redescendre en une pluie de bénédictions, à la fin de la cadence ou du sublime adagio.

Daniel Barenboïm donnait ensuite une magnifique interprétation, vigoureusement charpentée, intense et pleine de fougue, de la *Troisième Symphonie* de Witold Lutoslawski (né en 1913) pour sa première audition française (1). Composée entre 1972 et 1983, et créée cette année-là par l'Orchestre de Chicago, qui l'avait commandée, sous la direction de Georg Solti, c'est une œuvre très belle, merveilleusement écrite pour l'orchestre, jouant avec bonheur de mutations perpétuelles entre les soli, les groupes instrumentaux et les tutti, qui captivent sans cesse l'attention même si sa structure complexe ne se laisse pas facilement saisir.

Dans la brève introduction, un motif de quatre croches rapides sur une même note, comme un vibrant appel, alterne avec de paisibles concerts de bois. La première partie enchaîne trois sections poétiques qui ralentissent progressivement : murmures des cordes comme un vent léger dans la plaine, efflorescence des bois et des percussions, jeux subtils d'une musique sensible et ductile constellée de ravissantes couleurs, suspendue parfois en épisodes non mesurés.

Au début de la deuxième partie, les cors redoublent l'appel de quatre croches, l'œuvre s'élance sur une grande phrase développée en une sorte de fugato. Interrompue un instant, elle repart avec vigueur, vive et étincelante, jusqu'à un tutti encore brisé. De proche en proche cependant, toutes les forces de l'orchestre s'organisent en trames plus fermes, en oppositions plus tranchées, jusqu'à une montée victorieuse, irrésistible mais brève.

Alors commence la dernière partie qui reprend son cheminement du grave vers l'aigu sur des cordes plus bruissantes et de beaux fonds de l'harmonie, avec une lenteur hymnique. Nouveaux paliers, nouvelles ruptures, où sans cesse le matériel thématique et orchestral métamorphose le paysage méditatif, de plus en plus profond et intériorisé, aboutissant enfin à un mouvement solennel, lumineux comme une aurore, où tous les instruments s'épanouissent dans un climat de sérénité suprême, avant qu'une coda carillonnante de claviers, comme un gamelan balinais, ne ramène par deux fois l'appel initial.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Il en fera la création allemande les 2 et 3 février prochain avec la Philharmonique de Berlin.

MORT D'ANTON KARAS

Le thème du « Troisième Homme »

Le compositeur et joueur de cithare Anton Karas est mort jeudi 3 janvier à Vienne, en Autriche, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-dix-huit ans.

Anton Karas avait été découvert à la fin des années 40, dans une taverne de Vienne où il jouait de la cithare, par le réalisateur britannique Carol Reed. Celui-ci lui fit composer le thème musical de son film *« le Troisième Homme »* tourné en 1949 avec Orson Welles et Joseph Cotten. Etroitement associée au climat de la ville de Vienne dans l'immédiat après-guerre, la mélodie devait faire le tour du monde.

DANSE

« ILLUSIONS COMIQUES », à Bobigny

La progression de François Verret

La nouvelle création que François Verret présente à Bobigny marque une étape dans son travail. Il s'agit d'un spectacle plus précis que les précédents : le temps du refus de la technique est définitivement dépassé. Une progression dramatique se développe, grâce à une gestuelle variée et à l'apport de danseurs bien entraînés comme Sylvain Richard, et surtout les deux filles : Anne Koren et Mathilde Monnier.

Illusions comiques joue, comme le suggère le titre, sur l'ambiguïté entre le théâtre et la réalité, sur les rapports des danseurs à un espace sans cesse modifié par des panneaux mobiles, des machines-objets, des effets de miroirs. Le dispositif scénique, signé par Jean-Michel Verret — frère de François, — évoque au premier abord le cabinet du docteur Caligari avec ses sièges bizarres, son lavabo-bidulique, qui mettent les danseurs, dès qu'ils veulent accomplir des actes simples, usuels, dans des poses bizarres, contorsionnées, à la manière des personnages du peintre Bacon.

François Verret privilégie toujours les parcours en diagonale, mais il use aussi du frontal, du plan-image, et son spectacle y gagne en diversité. L'action qui s'ordonne dans cet univers baroque est abstraite, dans la mesure où il n'y a pas d'anecdote, mais elle recherche toujours la ligne sensible. Sa forme s'apparenterait plutôt à un opéra.

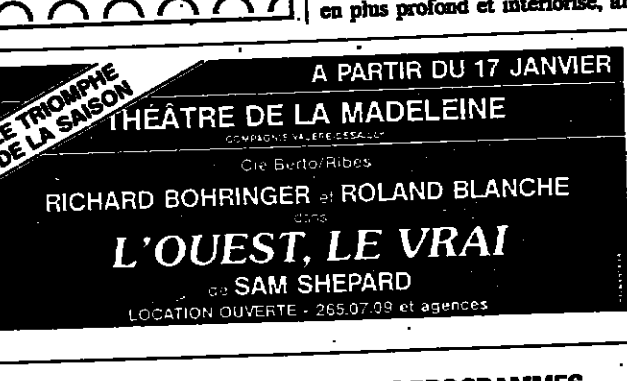
Ballet en trois actes comportant des récitatifs, des psalmodies ou des cris de la chanteuse Youmi Nara — présente sur scène — et des passages musicaux composés par Ghédalia Tazartès, *Illusions comiques* est une suite d'instantanés. Les partenaires s'échangent constamment sur les structures rythmiques. On retrouve au début les mouvements anguleux découpés à l'emporte-pièce, chers à François Verret, et il faut un certain temps avant que le climat se décrispe.

Peu à peu, le vocabulaire s'enrichit, les corps s'étirent, les membres s'assouplissent et la danse s'installe avec des enchaînements imprévus, des contrepoints, des petits sauts, des promenades amples. Quelque chose se libère chez le chorégraphe, une tendresse, une gaieté, qui trouvent leur apogée dans le duo de Mathilde Monnier et Anne Koren, joliment complices.

MARCELLE MICHEL.

■ Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis à Bobigny, les 11, 12 et 13 janvier à 20 h 30.





POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES









SPECTACLES

Vendredi 11 janvier

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LILI : Comédie de Paris (281-00-11), 22 h 30.

LE DAMNÉ : Théâtre Arcane (338-19-70), 20 h 30.

RATTRAPER LE TEMPS : Théâtre 3 sur 4 (327-09-16), 20 h 15.

LES SERMENTS INDISCRETS : Athénée (742-67-27), 21 h.

ORPHÉE AUX ENFERS : Théâtre Fontaine (874-74-40), 20 h 30.

USINAGE : Jardin d'Hiver (255-74-40), 21 h.

BYE BYE SHOW BIZ : Théâtre Mogador (874-23-73), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : le Lac des cygnes.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Bérénice.
TEP (364-80-80). Théâtre : 20 h 30 : Clair d'usine.
BEAUBOURG (277-12-33). Le groupe «Théâtrales». Ecritures en création : 21 h : le Classement, de S. Ganbert ; Cinéma-Vidéo, 16 h : Eric et l'Oiseau bleu, de J.-C. Riga ; l'Enfant de la haute mer, de D. Bellair ; 19 h : le Dernier des Miskitos, d'Y. Billon ; Le Cinéma chinois, 17 h 30 : Levez-vous mes sœurs, de C. Xihe ; 20 h 30 : les Larmes de la rivière des perles, de W. Weiyi.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : la Fille de Madame Angot.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Richard III ; 18 h 30 : Lluis Llach, auteur, compositeur, interprète catalan.

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34), 21 h : Le Moine noir.
AKRAKAS CENTER (258-97-62), 19 h 30 : Opus Anomique.
A. CENTER (355-21-50), 21 h : T. Leabhart.
ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : Une heure avec La Fontaine ; 21 h : Donogoo.
ATALANTE (606-11-90), 20 h 30 : Journal d'un chien.
ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.
ATHÉNÉE (742-67-27), 21 h : les Serments indiscrets ; 18 h 30 : Voyages d'hiver.
BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Conversation chez les Stein sur monsieur Gœthe absent.
BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Théâtre de Bouvard.
CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Rêves.
CITÉ UNIVERSITAIRE (589-38-69), La Resserre, 20 h 30 : Le train était à l'heure.
CITHEA (357-99-26), 22 h : le Crime anglais.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : Messieurs les ronds-de-cuir ; 22 h 30 : Lili.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Mystère bouffe ; 21 h : Et si je mettais un peu de musique.
DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.
ESPACE ACTEUR (262-35-00), 20 h 45 : Cahier de brouillon sur une pelouse entretenue.
ESPACE GAITE (327-95-94), 20 h 30 : Morpioni's Palace.
ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Coelina ou l'enfant du mystère.
ESPACE MARAIS (271-10-19), 18 h 30 : les Hivernants ; 22 h 30 : Madras.
ESSAION (278-46-42), I. 18 h 30 : Hiroshima mon amour 85 ; 20 h 30 : Un habit d'homme. II. 18 h 30 : la Tour d'amour.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?
JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Usinage.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h : les Eaux et les Forêts ; 21 h 45 : le Prophète. — II. 18 h 00 : la Gazelle après minuit ; 20 h : Pour Thomas ; 22 h : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h : Parlons français, n° 2 ; 20 h : M. Lourie ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.
LYCÉE C.-SÉE (607-91-61), 20 h 30 : les Lits I.
MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.
MATHURINS (265-90-00). — Petite salle, 21 h : Louki que quoi dont où.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.
MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste. Petite salle, 21 h : Arbres de vie.
MUSÉE GRÉVIN (246-84-47), 20 h 30 : l'Histoire du soldat.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : l'Orphelinat.
POCHE MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Kidnapping.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.
RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.
STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : le Café par exemple.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : la Vie d'artiste.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Pièces détachées.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le lion.
THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : l'Archipe, Papou.
THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : le Malentendu.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.
THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 15 : Rattraper le temps.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 19 h : Cinq Nô modernes.
THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la Lune qu'elle vienne.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Calamity Jane ; 22 h 30 : Carmen cru.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h : Charant pour moi.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.
VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Derrière vous, il y a quelqu'une.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : le Président ; 22 h : Baby or not Baby.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !
BOURVIL (373-47-84), 20 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : C. Bitteau ; 22 h : F. Cain et Loup.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : Bonjour les clips.
PROLOGUE (575-33-15), 21 h 30 : Armistice au pont de Grenelle.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 21 h 30 : Marshall nous voilà.
TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Shakespeare, j'expire.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.
CINQ DIAMANTS (570-84-29), 21 h : Ph. Val.
FORUM DES HALLES (297-53-47), 21 h : Tuflic au mariage.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : E. Butler.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : le Cirque de Moscou.
REX (293-60-99), 20 h 30 : J. Iglesias.
THEATRE DE PARIS (280-09-30), 21 h : Zouc.
TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30 : G. Langoureau.

Les chansonniers

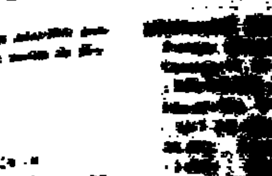
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : La gauche mal à droite.
DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

La danse

18 THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : Aspects danse C. Louvel.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.
ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : les Mille et Une Nuits.



SPECTACLES

Opéra

CIRQUE D'HIVER (338-24-19), 21 h : l'Arlésienne.

PÉNICHE-OPÉRA ((245-18-20), 21 h : Barca di Venetia per Padova – O comme eau.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : F. Leitner (Glière, Mahler).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Bach).

Renaissance, 18 h 30 : E. Sombart (Schubert, Medtner, Schumann...).

Salle A. Marchal, 20 h 45 : Orchestre de Marly, dir. : H. Rasquier (Ginastera, Bartok, Poulenc).

Salle Gaveau, 20 h 30 : A. Dumay, P. Barbizet.

Notre-Dame-des-Victoires, 21 h : G. Morançon (Messiaen).

Salle du Bon Conseil, 21 h : A. Kiss, M. Spanyi, A. Szekely, E. Petofi, B. Mate (Esterhazy).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : J. Ardow ; 22 h 30 : Tsoa.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury Jazz Music.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, Ch. Rollet.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 24 h : Mattew et Tao ; 22 h : Roy Legs ; 0 h 30 : Worthy.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 23 h : O. Hutman, M. Bertaux, T. Rabeson.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : G. Blaster.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Quintette de Paris.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : E. Barret, E. Daniel, S. Persiani, P. Lemoal.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : Ch. Ewanje.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : S. Guérault, B. Vasseur.

LA TANIERE, (337-74-39), 20 h 30 : TSF.

TROIS MAILLETS (354-00-79), 22 h : la Velle.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h 30 : Eclats d'R.

BOBIGNY, MC (831-11-45), 20 h 30 : Illusions comiques.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), 20 h 30 : Cet animal étrange.

CERGY-PONTOISE, Th. des Arts (030-33-33), 21 h : Batailles.

CRÉTEIL, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50), 20 h 30 : Eté.

DRANCY, Salle des Fêtes, 21 h : Stabat Mater (Pergolèse ; chorégraphie : S. Agosta).

RIS-ORANGIS, le Plan (943-11-14), 22 h ; P. Cherez.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), 20 h 30 : Othello.

SURESNES, Th. J.-Vilar (772-38-80), 21 h : Cl. Nougaro.

LES ULIS, CC B.-Vian (907-65-53), 20 h : Palata.

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), 21 h : Les affaires sont les affaires.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

19 h : Cinéma chinois. Florilège : Unis dans la vie et dans la mort, de Y. Yuwei ; 21 h : 70 ans d'Universal : Quand la poudre parle, de N. Juran.

(*) Les films chinois seront présentés avec traduction simultanée.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h : Hommage à C. Eastwood : L'inspecteur ne renonce jamais, de J. Fargo ; 19 h : Cinéma japonais. Cinéastes japonais à l'étranger : la Mariée des Andes, de S. Hani.

Les exclusivités

AIDA (It., v.o.) (inédit) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).

AMADEUS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; ConventionSaint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

BAYAN KO (Phil., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

BÉBÉ SCHTROUMPF (Belg.) : George-V, 8e (561-41-46) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

BOLERO (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

BOY MEETS GIRL (F.) : St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14).

BRIGADE DES MŒURS (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (562-41-46).

CAL (Irl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

LE CONTE DES CONTES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

EMMANUELLE IV, George-V, 8e (562-41-46).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

GREMLINS (A., v.o.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; *UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02)* ; – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : *UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).*

HOTEL NEW-YORK (A., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; *UGC Rotonde, 6e (574-94-94)* ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; v.f. : UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LE MATELOT 512 (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H sp), 11e (700-89-16).

1984 (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; *Murat, 16e (651-99-75)* ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PARTENAIRES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) : Quintette, 5e (633-79-38) : George-V, 8e (563-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

***LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS* VERTES** (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Colisée, 8e (359-29-46).

LA POULE NOIRE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

RÉVEILLON CHEZ BOB (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount- City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Studio *Alpha, 5e (354-39-47).*

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

SHEENA, LA REINE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (561-41-46) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Calypso, 17e (380-30-11).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) : Français, 9e (770-33-88) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

***LA VENGEANCE DU SERPENT A* PLUMES** (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LES FILMS NOUVEAUX

ANOTHER COUNTRY, film britannique de Mareka Kanievska. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

A NOUS LES GARÇONS, film français de Michel Lang. Forum Orient-Express, 1er ; (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-*46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e* (636-10-96).

LES ENRAGÉS (*), film français de Pierre William Glenn. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

L'ÉTÉ PROCHAIN, film français de Nadine Trintignant. Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

KAOS, CONTES SICILIENS, film italien des frères Taviani. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet-Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; *V.f. : Impérial, 2e* (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LOVE STREAMS, film américain de John Cassavetes. V.o. :Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE PAPE DE GREENWICH VILLAGE, film américain de Stuart Rosenberg. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES RUES DE L'ENFER (**), film américain de Danny Steinmann. V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

STRANGER THAN PARADISE, film américain de Jim Jarmusch. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14 Juillet- Bastille, 11e (357-90-81).

TRAIN D'ENFER, film français de Roger Hanin. Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) : *UGC-Biarritz, 8e (562-20-40)* ; UGC-Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : UGC-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC-Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

Les grandes reprises

ACCIDENT (Ang., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD *(Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Reflet* Médicis, 5e (633-25-97).

L'APPRENTISSAGE DE DUDDY KRAWITZ (v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

ASSURANCE SUR LA MORT (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'AVENTURE DE Mme MUIR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Arcades, 2e (233-54-58).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CARROSSE D'OR (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES COMPÈRES (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LA CORDE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : St-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots. A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

DUEL (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

GRAINE DE VIOLENCE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

INDIA SONG (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (H. sp.) (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A. v.o.), UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Biarritz, 8e (562-20-40).

LA JOYEUSE PARADE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LILI MARLEEN *(All., v.o.) : Rivoli, 4e* (272-63-32).

LOLITA (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : *André Bazin, 13e (337-74-39).*

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A. v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

MEDEE (It., v.o.), Le Latina, 4e (278-47-86).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (A.), Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Logos II, 5e (354-42-34).

NORMA RAE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A. v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC *Convention, 15e (574-93-40).*

ROCCO ET SES FRÈRES (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SHANGAI EXPRESS (A., v.o.) : Action *Rive Gauche, 5e (329-44-40).*

SHINING (A., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Denfert, 14e (321-41-01).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, *15e (H.sp.) (554-46-85).*

LE TEMPS DE LA REVANCHE (v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA TRICHE *(Fr.) : Paris Loisirs Bowling,* 18e (606-64-98).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

WHISKY A GOGO (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34) ; Balzac, 8e (561-10-60).

Les festivals

BANDES DESSINÉES (v.o.), Action Christine, 6e (329-11-30), Bullshot.

LES BRANCHÉS DE L'AMÉRIQUE (v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h, 24 h : L'Homme qui venait d'ailleurs ; 14 h, 20 h : New-York 1997 ; 16 h, 22 h : Outsiders ; 18 h : Italian American, American Boy.

CINÉMA ALLEMAND (v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), 16 h : l'Année des 13 lunes.

FASSBINDER (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 16 h : Lola, une femme allemande ; 18 h : les Larmes amères de Petra Von Kant ; 20 h : Despair.

ELOGE A LA RIGUEUR : E. ROHMER Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), 16 h : la Marquise d'O ; 18 h : la Collectionneuse.

C. GRANT *(v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-*72-07) ; Lady Lou.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), Fenêtre sur cour.

A. KUROSAWA (v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ; 21 h : le Château de l'araignée.

M. MONROE (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), Les hommes préfèrent les blondes.

PROMOTION DU CINÉMA. (v.o.), Stu*dio 28, 18e (606-36-07), Un amour interdit.*

HOMMAGE A TRUFFAUT : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05) ; la Peau douce.

UNE SAINE JEUNESSE (v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21) : 17 h 30 : Rude Boy ; 19 h 45 : le Succès à tout prix ; 21 h 30, 0 h 45 : la Grande Escroquerie du rock'and roll.

O. WELLES (v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14) ; en alternance : Citizen Kane ; *Mr Arkadin, et 18 h : Othello.*

Les séances spéciales

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h.

CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 50.

COTÉ CŒUR, COTÉ JARDIN (fr.) Olympic-Entrepôt, 14e (544-43-14), 18 h.

FARREBIQUE (Fr.) Olympic, 14e (544-43-14), 18 h.

MASH (A. v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 18 h30.

LE PONT DU NORD (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

QUERELLE (*) (All., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h 10.

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 45.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) Boîte à films, 17e (622-44-21), 17 h 45.



CTACLES

Vendredi 11 janvier

théâtre



هكذا من الأصل

COMMUNICATION

LE DÉBAT SUR LES TÉLÉVISIONS PRIVÉES

M. Fillioud se prononce pour des réseaux de programmes produits nationalement

M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, a donné un ton nouveau, à l'occasion d'une déclaration à la presse, jeudi 10 janvier, au débat sur les télévisions privées. Reliant cette question à l'ensemble de la politique menée depuis 1982 dans l'audiovisuel, il a estimé qu'il fallait *« s'orienter vers la notion d'éditeurs de programmes et de réseaux »*.

« Beaucoup de choses ont été faites selon une ligne définie dès le départ : le paysage audiovisuel change, comme nous l'avons voulu. » M. Georges Fillioud, dès le début de son allocution, a replacé le débat actuel dans sa continuité. Le vote de la loi du 29 juillet 1982 a permis cette transformation rapide des moyens de diffusion et des programmes audiovisuels. La télématique : *« Les prévisions ont été dépassées, les entreprises de presse ont été nombreuses à s'insérer dans le circuit et des dispositions vont être prises pour favoriser ce développement. »* La Régie française des espaces *« ouvre la voie à une nouvelle communication »* pour les entreprises et les associations. Le câble, *« c'est parti »*, malgré les difficultés, industrielles ou autres. Canal Plus a vu le jour le 4 novembre... Une fusée Ariane doit lancer le satellite TDF 1 en principe le 7 juillet 1986. Déjà, le programme TV 5 touche, via le satellite ECS F 1, plus de deux millions de foyers câblés dans onze pays d'Europe, et s'est révélé, selon une récente enquête, comme la chaîne la plus regardée au total (1). Quant aux radios locales privées, mille deux cents émettent maintenant régulièrement.

« L'expérience des radios doit nous éclairer pour les télévisions privées, a déclaré le secrétaire d'Etat. *Il s'agit de conduire ce développement avec cohérence, dans la recherche de l'équilibre indispensable entre les différents médias. Il ne doit pas y avoir d'explosion qui déréglerait brutalement ces équilibres. La volonté politique existe d'ouvrir de nouvelles possibilités, mais les choses sont complexes. »*

« Pas de place pour tout le monde »

Deux évidences pour M. Fillioud. D'une part, *« il n'y a pas de place pour tout le monde »*. Le secrétariat d'Etat, saisi de plus de cinquante demandes de « concession de service public », a fait étudier à nouveau la situation des fréquences disponibles. L'excellente couverture nationale des chaînes existantes (2) interdit la création d'un cinquième réseau national et limite les possibilités au plan local; certaines villes (Paris, Lyon, Strasbourg) n'ont pas de fréquences disponibles pour un confort télévisuel comparable aux chaînes nationales *(voir notre encadré)*.

D'autre part, *« il n'y aura pas, car il ne peut pas y avoir, de télévisions locales »*. Il faut *« regarder les choses en face »* et *« ne pas être hypocrites »*, a poursuivi M. Fillioud. Le budget plancher d'une chaîne — le *« minimum minimorum »* — est de 50 millions de francs annuels pour quelques heures de programmes par jour — *« sans un seul centime à la création, à la production »*. Il y a disproportion entre les possibilités du marché publicitaire local et ses exigences financières. Du reste, fait remarquer le secrétaire d'Etat, *« aucun pays au monde n'a de télévisions locales »* « isolées.

Revoir le financement du service public

« Les Français rêvent-ils d'ailleurs de télévisions, monsieur le maire ? Il y aurait une contradiction à avoir rompu avec le monopole d'Etat et à créer des monopoles municipaux. » La solution, la *« seule voie possible de développement » :* que le local soit seulement diffuseur, assembleur de programmes produits au plan national. Pour M. Fillioud, *« l'achèvement du dessein tracé en 1982 doit donner satisfaction »* à la demande d'images du public. D'ici dix-huit mois, a-t-il précisé, trois chaînes en français par satellite viendront s'ajouter aux quatre actuelles ; un ou deux programmes supplémentaires *« édités au plan national »* devraient permettre d'atteindre l'objectif, *« sans parler du développement parallèle du câble »*.

On retrouve l'un des axes de la politique gouvernementale : favoriser une industrie de programmes forte. Pour cela, M. Fillioud estime que *« deux mesures sont indispensables »*. D'abord *« mobiliser les moyens et pas seulement affirmer des volontés »*. Ensuite *« renforcer le service public, ce qui suppose que soient modifiés profondément ses modes de financement, tâche à mener d'ici à l'examen du budget de 1986 »*. Le secrétaire d'état a toutefois démenti, *« de la manière la plus catégorique »*, toute privatisation de FR 3. Au contraire, a-t-il ajouté, *« nous devons arriver à une nouvelle étape de la régionalisation »*. La troisième chaîne « planche » actuellement sur un projet qui pourrait conduire à une augmentation des programmes régionaux (*« jusqu'à six, puis huit heures par jour »*) et à ce que chaque région *« ait sa propre télévision »*, au lieu des douze stations actuelles.

Y. A.

(1) 37 % de taux de pénétration dans les pays scandinaves, selon la SOFRES.

(2) Le réseau national de diffusion, unique au monde avec ses quatre chaînes, utilise un parc de sept mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit outils de transmission (émetteurs, réémetteurs...).

Un « network » à la française

M. Georges Fillioud a donc parié, brossé à grands traits le paysage de la future télévision privée, avant même qu'une éventuelle commission soit désignée par le gouvernement ou le chef de l'Etat pour étudier le problème. Ce discours, au détour d'une présentation de vœux, n'est pas une simple initiative personnelle : le secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication avait été prié d'assister au conseil des ministres du 9 janvier, même si, officiellement, la politique audiovisuelle n'était pas à l'ordre du jour.

Il s'agissait de faire vite. Le gouvernement devait confirmer la volonté d'ouverture manifestée par le président de la République, tout en évitant que des émissions pirates ou des surenchères politiques ne fassent déraper le débat. M. Fillioud s'est donc employé à tailler dans la forêt des hypothèses émises de toutes parts depuis quelques semaines pour éliminer les plus dangereuses à ses yeux. Pas de multiplication d'émetteurs libres à la manière des radios ni, à l'inverse, de cinquième chaîne nationale privée : dans les deux cas, les fréquences disponibles sont insuffisantes. Il n'est pas question non plus de donner la télévision locale aux municipalités ou de privatiser une des chaînes existantes — et, là, c'est la raison politique qui s'impose. Enfin, M. Fillioud s'oppose à toute télévision purement locale, à la programmation strictement indépendante, dont la rentabilité financière lui semble problématique.

Alors, comment répondre à la demande des téléspectateurs et, surtout, aux dizaines de demandes de fréquences qui s'entassent depuis quelques semaines sur les bureaux du secrétariat d'Etat ou à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle ? C'est là que M. Fillioud avance une nouvelle contribution au débat : un ou plusieurs réseaux de diffuseurs locaux alimentés par un ensemble de programmateurs nationaux, une sorte de « network » à la française (1). L'hypothèse ne manque pas d'avantages. Elle permet d'offrir très rapidement des programmes supplémentaires sans risquer l'explosion. Conforme aux vœux d'un certain nombre de professionnels et de grands groupes de la communication, elle offre à l'industrie des programmes un marché viable. Enfin, elle est une sorte de préfiguration des réseaux câblés, qui généraliseront cet équilibre entre exploitation locale et offre nationale ou internationale de programmes.

Mais la solution du secrétariat d'Etat a aussi ses zones d'ombre. Quel sera le statut de ces diffuseurs locaux : entreprise privée ou société d'économie mixte ? Y a-t-il place pour un ou plusieurs réseaux de ce type ? Quels seront les équilibres entre stations locales et grands groupes nationaux ? Quelle sera la place de la production régionale ? Autant de questions auxquelles il faut répondre, de règles du jeu à définir si l'on veut, comme le souhaite M. Fillioud, *« mobiliser tous les moyens »* autour de l'aventure.

Si la solution reçoit un accueil favorable de l'ensemble des partenaires, M. Fillioud souhaite que la Haute Autorité et le Conseil national de la communication audiovisuelle mènent rapidement une double expertise afin d'affiner le projet. La tâche ne sera pas facile. Aux Etats-Unis, trente années de rapports de force et d'intervention fédérale ont été nécessaires pour constituer les délicats mécanismes qui lient les « network » aux stations indépendantes. Croit-on en France construire le même système audiovisuel en quelques semaines et réglementer *a priori* des rapports entre intérêts privés sans expérience réelle du marché ?

Entre la liberté et son organisation, la volonté libérale et la défiance vis-à-vis de la pure loi du marché, le retard historique et les défis du futur, la politique française en matière d'audiovisuel n'a pas fini de se chercher.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Aux Etats-Unis, huit cents stations de télévision locales privées se disputent l'audience, essentiellement dans les villes. Six cents d'entre elles sont affiliées à un des trois grands « networks », ABC, CBS et NBC. Ces stations reprennent le programme national du « network » en moyenne pour 60 % du temps d'antenne. Elles complètent la grille avec des informations, quelques émissions extérieures et de la publicité locale ou nationale.

● *Feu vert pour les « mouchards » téléphoniques. — Le Journal officiel* du 11 janvier publie une recommandation de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) autorisant sous certaines conditions l'usage des autocommunicateurs téléphoniques sur les lieux de travail. Ces appareils appelés « mouchard », permettent d'enregistrer les numéros de téléphone appelés par les membres du personnel. La CNIL ne voit pas d'inconvénient à cette pratique mais recommande que l'usage des « mouchard » soit précédé d'une consultation des élus du personnel et que *« les information nominatives enregistrées ne soient pas conservées au delà du temps nécessaire à la facturation des dépenses téléphoniques, ni traitées à d'autres fins que celles-ci »* (*le Monde* du 3 octobre 1984).



Les fréquences introuvables

Les longues discussions autour des radios locales parisiennes ont déjà montré que le problème des fréquences disponibles était des plus complexes. La vérité varie suivant les institutions, les techniciens, ou même du jour au lendemain. Canal Plus, qui s'est vu attribuer des canaux VHF par manque de canaux UHF en a fait l'amère expérience. Il est possible toutefois de s'en tenir à quelques faits simples.

En France, la couverture de tout le territoire par quatre chaînes nationales exige quelque huit mille émetteurs, réémetteurs et relais qui utilisent le gros des fréquences disponibles. De plus, les fréquences utilisées sont séparées par des marges très confortables, pour assurer une grande qualité d'image pour téléviseurs [peu protégés contre les interférences. Ce choix technique, adopté au début de la télévision, a favorisé son développement en baissant le coût des récepteurs ; en revanche, il limite encore le nombre de fréquences disponibles.

Il existe encore des possibilités d'émission, mais qui se réduisent dès que l'on se rapproche de zones frontalières. Il y a plus de fréquences à Bordeaux qu'à Strasbourg, où les télévisions allemandes provoquent des interférences. Enfin, Télédiffusion de France a utilisé certaines fréquences disponibles pour éliminer en ville des zones d'ombre derrière des tours ou de grands immeubles. Les installateurs d'antennes ont fait de même pour assurer la distribution du signal dans les circuits collectifs d'immeubles, d'hôtels ou d'hôpitaux. L'installation d'une nouvelle chaîne sur une fréquence apparemment disponible risque donc, surtout en ville, de perturber la réception dans certains foyers d'une des trois chaînes du service public.

Selon le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication, deux « fréquences standards », à bon confort d'écoute, sont en moyenne disponibles sur tout le territoire, mais inégalement réparties : trois à Lille, sept à Toulouse, cinq à Nantes, par exemple, mais aucune à Paris, Lyon et Strasbourg. Des fréquences de moins bonne qualité, permettant des implantations locales limitées (pour ne pas créer d'interférences), sont aussi utilisables : trois à Paris, trois à Lyon, notamment, mais toujours aucune à Strasbourg...

J.-F. L.

LE PREMIER BILAN DE CANAL PLUS

Abonnés satisfaits, choix de programmation confirmés

« Canal Plus est sur la bonne voie. Les premiers sondages montrent que nos choix de départ étaient les bons. » Deux mois après le lancement de la chaîne à péage, MM. Pierre Lescure et Marc Tessier ont tiré un premier bilan de leur entreprise. En cette période troublée, l'optimisme serein des deux directeurs peut étonner : la chaîne ne compte-t-elle pas aujourd'hui 250 000 abonnés, soit un peu moins que prévu ? M. Marc Tessier espère rattraper le retard et atteindre le seuil d'équilibre en novembre prochain, avec 750 000 abonnés, en ouvrant, dès le 16 mars, de nouvelles zones de diffusion sur Caen, Rouen, Le Havre, Bordeaux et Toulouse. Le 31 mars, ce sera au tour de Nantes et du Mans, le reste de l'Ouest et du Sud-Ouest étant couvert dès septembre. Auparavant, le 19 janvier, Canal Plus passera de 120 F à 140 F par mois, la période de lancement à tarif préférentiel étant terminée.

La chaîne ne semble pas trop avoir souffert de ses différents problèmes techniques. Une enquête réalisée par l'IPSOS, du 10 au 17 décembre sur un échantillon de 900 foyers abonnés montre que 90 % de ceux-ci ont trouvé la procédure d'abonnement simple ; 86 % ont attendu leur décodeur moins d'une semaine, autant l'ont branché sans difficulté et 30 % seulement ont dû adapter leur antenne. Un mois après le début des émissions, 80 % des abonnés se disaient satisfaits des programmes, 82 % avaient l'intention de se réabonner et 56 % conseillent à leurs amis de le faire.

Canal Plus a donc des clients satisfaits et fidèles, deux points essentiels pour une chaîne qui doit se vendre comme un journal. Ces données sont confirmées par les résultats du baromètre permanent mis en place par la SOFRES auprès des abonnés de Canal Plus, à l'aide d'un réseau de Minitel. Ces sondages quotidiens montrent que les deux tiers des abonnés regardent Canal Plus au moins une fois par jour, contre la moitié pour TF 1 et A 2, et le quart pour FR 3.

Ici comme sur les autres chaînes, le cinéma canalise le plus gros de l'audience, suivi par les séries. Le « 7/9 » matinal de Michel Denisot fait, avec 12,2 % des abonnés, un score étonnant, tandis que Patrick Poivre d'Arvor ne parvient, entre 19 h 15 et 20 h, qu'à retenir 13,3 % de ses clients. Les matches de football français (35 %) ou américain (17,5 %) montrent que l'abonné de Canal Plus est aussi un *passionné* de sports.

M. Pierre Lescure se sent donc confirmé dans ses premières hypothèses et il poursuit sur la même lancée. Les films seront encore plus frais et plus spécialement choisis pour un public qui plébiscite *le Père Noël est une ordure, l'As des as* aussi bien que *J'ai épousé une ombre.* Les événements sportifs se multiplieront.

Mais les chiffres de la SOFRES apportent d'autres renseignements. Grâce au système de la multidiffusion, les films ont une audience qui peut atteindre 95 % et se situe généralement au-dessus de 50 %. Des chiffres inconcevables sur les chaînes traditionnelles. Les abonnés de Canal Plus ont donc rapidement profité de la nouvelle forme de consommation proposée par la chaîne payante. Pour 22 % d'entre eux, le film — ou l'émission — de 22 heures est devenu un rendez-vous tout aussi suivi que le traditionnel 20 h 30.

Canal Plus semble donc avoir gagné un de ses paris les plus importants : devenir un service complémentaire aux chaînes publiques.

J.-F. L.

La situation au *Monde*

Les ouvriers et cadres du Livre CGT s'adressent aux porteurs de parts

Le comité d'entreprise du *Monde,* auquel s'étaient joints les délégués syndicaux, avait invité les porteurs de parts de la société à venir dialoguer avec eux le jeudi 10 janvier. Les ouvriers du Livre et les cadres techniques CGT ayant parallèlement décidé de faire grève ce jour-là, certains porteurs de parts ont estimé ne pas pouvoir participer, dans ces conditions, à cette rencontre, tandis que d'autres se sont excusés en faisant état d'engagements impérieux. Présents au rendez-vous, MM. Georges Vedel, Paul Ricœur et Jean Schoesing, ont expliqué le rôle des porteurs de parts A dans le fonctionnement très spécifique de la SARL *Le Monde* qui associe des personnes physiques et des sociétés de personnel.

Le président de la Société des rédacteurs avait fait savoir, par lettre, que, s'il était partisan d'un tel dialogue avec le comité d'entreprise, il ne considérait pas raisonnable de le voir s'ouvrir *« le jour même où l'activité normale de l'entreprise est gravement paralysée par une grève ouvertement destinée à faire pression sur les porteurs de parts ».*

Le président de la Société des cadres, Didier Dupont, a demandé que le contenu de deux lettres soit porté à la connaissance des participants. Dans la première, il rappelle que sa société a fait savoir aux autres porteurs de parts *« son sentiment sur la situation créée ces dernières semaines par un certain nombre d'associés ».* « En conséquence, ajoutait-il, *la Société des cadres n'a aucune raison d'assister à une réunion à laquelle ne participeront pas les interlocuteurs qui pourraient, seuls, répondre aux interrogations des élus du comité d'entreprise. »*

La position de la Société des cadres

La seconde lettre produite était celle adressée par la Société des cadres aux autres associés le 17 décembre. Elle dit :

« La confusion qui règne dans l'entreprise à trois jours de l'assemblée générale de la SARL avive les inquiétudes souvent exprimées par les cadres.

» Nous tenons à rappeler que la Société des cadres s'est prononcée le 3 décembre, à une majorité de 52 %, pour le plan proposé par André Laurens.

» Nous attirons à nouveau et, cette fois, solennellement, l'attention de tous les associés sur le fait que mille deux cents salariés ne peuvent plus continuer à dépendre d'un pouvoir dont l'inefficacité est devenue dangereuse. »

La signification de la grève

En ouvrant le dialogue avec les associés présents, les représentants des ouvriers et cadres du Livre CGT se sont adressés en ces termes à l'ensemble des porteurs de parts :

« C'est un événement et une procédure inhabituels dans la politique du journal qui se déroule en ce moment, mais elle correspond à une situation anormale créée depuis le 3 décembre 1984. Sans prétendre vouloir s'ingérer dans les structures permettant de mandater un ou des responsables de la SARL, les ouvriers et les cadres, avec leur organisation syndicale CGT, n'ont pas pour vocation de mandater ou de favoriser telle ou telle personnalité ; c'est un principe auquel nous voulons nous tenir, quelles que soient les circonstances, mais il nous faut constater que différents blocages, n'ayant rien de structurels ; ni de fonctionnels, sont apparus et se sont traduits par une vacance du pouvoir au plus haut niveau, seules les affaires courantes étant expédiées.

» Cette situation est inquiétante, car elle conduit l'entreprise vers un rapide déclin, la place de plus en plus en état de dépendance et ouvre la voie à toutes solutions aventuristes.

» D'une façon générale, vos préoccupations vous amènent à vous soucier prioritairement du titre ; mais, voyez-vous, derrière ces quelques lettres en caractères gothiques se trouve une entreprise de mille deux cent vingt personnes.

» Les ouvriers du Livre pensent, affirment, qu'il n'est pas possible de dissocier ces deux aspects : le titre est le support de l'entreprise, celle-ci est intimement liée au rayonnement du journal dans notre pays et à travers le monde.

» Depuis plus d'un mois, et sans vouloir vous offusquer, nous assistons à un roman-feuilleton.

» Que désirons-nous ?

» Les ouvriers du Livre et les cadres techniques veulent — et rapidement — que soit élaborée, définie, confirmée, une politique sociale et industrielle qui permette à cette entreprise de pouvoir vivre normalement, de se donner les moyens d'assurer sa survie, son expansion, sa pérennité.

» Si tel n'était pas le cas et qu'il soit fait appel aux pouvoirs judiciaires pour régler le problème, il s'agirait de votre part d'une volonté délibérée dont vous auriez à assumer l'entière responsabilité pour les conséquences qui en découleraient dans tous les domaines.

» Les ouvriers et cadres du Livres CGT ont fait preuve jusqu'à ce jour de sang-froid, d'esprit de responsabilité dans leurs négociations, qui se sont terminées par une déclaration commune qui envisageait l'utilisation du fac-similé en réalisant un double format (considéré par nous comme indispensable), la possibilité de confectionner des pages régionales, ainsi que la suspension d'activité de l'imprimerie de Saint-Denis pour modernisation. Il en sera de même demain. Leur ouverture à la négociation ne doit pas être interprétée comme une faiblesse.

» La non-parution du quotidien ce jour traduit leur détermination et leur volonté de voir respectés et préservés leurs emplois, leurs rémunérations et leurs conventions collectives.

» Les ouvriers et cadres du Livre pensent que la meilleure façon de surmonter les difficultés de cette entreprise passe par une politique de relance industrielle, novatrice, créatrice, pour le quotidien et les publications annexes existantes ou à créer. Cette stratégie industrielle ne pouvant s'inscrire que dans le cadre des accords conventionnels, régionaux et d'entreprise qui régissent les travailleurs du Livre, au Monde *comme dans la presse parisienne.*

» Il est important de souligner que, en deux années, les ouvriers ont négocié des diminutions de postes de travail à travers des départs FNE et que la prime, dite demi-quatorzième mois moyen, nous a été supprimée, tout en rappelant également que seuls les ouvriers ne bénéficient pas de l'ancienneté.

» Du fait de la vacance directionnelle, nos accords professionnels sont malmenés, et le non-paiement du treizième mois en est l'illustration, ainsi que l'incertitude qui pèse sur la période à venir.

» Vous comprendrez bien qu'il est grand temps pour vous d'assumer vos responsabilités en gardant à l'esprit que les ouvriers du Livre ont contribué au développement de ce journal et ne pourraient en être écartés dans l'avenir. Les ouvriers du Livre devront avoir leur place dans la production de demain, les nouvelles possibilités techniques étant utilisées par eux et non contre eux.

» Après avoir attiré votre attention par nos propos, nous souhaitons qu'une solution positive et constructive puisse mettre un terme à ces conflits de personnes, à cette crise que nous n'avons ni provoquée ni entretenue durant ces derniers mois. »

Une déclaration de la société des rédacteurs

« En tant que porteur de parts principal de la SARL le Monde, la Société des rédacteurs tient à réaffirmer, dans les circonstances présentes, qu'elle est prête à assumer, avec la plus grande détermination, toutes ses responsabilités dans le fonctionnement des structures de l'entreprise.

» Tout en étant consciente des difficultés que traverse, actuellement, la gestion de l'entreprise et de leurs conséquences pour l'ensemble des salariés, elle exprime sa ferme volonté que continue l'exploitation de ce potentiel intellectuel et industriel. Elle est prête, pour cela, à s'en donner les moyens.

» Connaissant l'attachement des salariés du Monde, toutes catégories de personnel confondues, à leur outil de travail et à la qualité des relations sociales propres à ce journal, la Société des rédacteurs exprime sa confiance dans leur capacité à assurer l'activité normale de l'entreprise et à s'engager résolument sur la voie du redressement.

» Dans cet esprit, la Société des rédacteurs affirme sa disponibilité pour l'ouverture d'un dialogue avec les organisations syndicales représentatives et responsables de l'entreprise, une telle démarche étant, à ses yeux, de nature à donner une dimension nouvelle aux rapports sociaux. Elle n'en déplore que plus vivement toutes les actions, dont l'effet est de perturber gravement l'impression et la diffusion du journal.

» La Société des rédacteurs se félicite qu'un calendrier précis existe désormais, devant aboutir, le 18 janvier, à la nomination par les porteurs de parts d'un nouveau gérant. Compte-tenu de cette échéance très rapprochée, il lui paraît d'autant plus nécessaire que chacun, dans les jours qui viennent, conserve son sang froid, mesure ses propos et manifeste par ses actes sa volonté de voir le Monde poursuivre la mission qui lui incombe. »

DE CANAL PLUS

programmation confirmé

au Monde

tres du Livre CGT
porteurs de parts

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 11 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Le jeu de la vérité.
De P. Sabatier et R. Grumbach.
Une grande vedette du cinéma, de la chanson, du sport ou du spectacle est l'invité de Patrick Sabatier : Alain Delon pour la première émission nouvelle formule. Avec Julio Iglesias, Nicole Croisille, Debbie Davis...

21 h 55 Feuilleton : Ballerina.
D'après Vicky Baum, réal. D. Haugh, avec C. Auger, N. Kunz...
Deuxième épisode des mésaventures de Katja dans Vienne des années 50. Elle rencontre son premier amour : Mirko, qui de son côté a de nombreuses maîtresses.

22 h 55 Histoires naturelles.
La chasse aux oies au Québec.

23 h 25 Journal.

23 h 45 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
D'après J.-P. Petrolacci et G. Conchon, réal. P. Planchon, avec J. Davy, P. Hatet, G. Marchal...
La découverte du cadavre de Paul Bossis, le journaliste, déclenche la colère du patriarche Antonin Berg. Le choc est rude pour Catherine Kovalic, enceinte de Paul. Un morceau de câble électrique, taché de sang, trouvé près de la voiture de Bossis, mettra-t-il sur les traces de l'assassin?

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Sous les projecteurs », sont invités : Raymond Castans (les Meilleurs Amis du monde), *Jean-Pierre Darras* (Pourquoi dites-vous ça en riant ?), *Pierre Dux* (Vive le théâtre), *Jean Richard* (Ma vie sans filet), *Jean Tulard* (Dictionnaire du cinéma).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : l'Appât.
Film américain d'A. Mann (1953), avec J. Stewart, J. Leigh, R. Ryan, R. Meeker, M. Mitchell (v.o. sous-titrée. Rediff.).
Trois hommes qui, pour toucher une prime, ont capturé un hors-la-loi accompagné d'une jeune fille, les ramènent à travers une région dangereuse. Un grand western dont la mise en scène épurée fait revivre l'Ouest américain de 1868. Importance de la nature, des gestes fondamentaux de l'existence ; évolution psychologique des personnages déterminant l'action.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Face à la 3.
Émission d'Igor Barrère et André Campana.
Nouvelle « collection » de la nouvelle formule du magazine « Vendredi » : une fois par mois, un invité politique. Ici, François Léotard, secrétaire général du Parti républicain. Objet de l'émission : une « médiascopie ». Un groupe-test de Français devra réagir et relancer les propos de l'invité. L'itinéraire de l'homme politique en question, les dossiers brûlants de la politique et l'actualité.

21 h 35 Concert : le groupe Telephone.
Concert enregistré à Lyon les 17 et 18 novembre 1984.

22 h 30 Journal.

22 h 55 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Série de Barbet Schroeder.

23 h Prélude à la nuit.
Sonate à Kreutzer, *de Beethoven, par J.-J. Kantorow, violon, et M. Laforêt, piano.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Inspecteur Gadget ; 17 h 10, Thalassa ; 17 h 35, J'apprends le ski de fond ; 17 h 45, Archéologie ; 18 h, Histoire de l'univers ; 18 h 15, Orchestre national français de contrebasse ; 18 h 25, Paris impromptu ; 18 h 55, Feuilleton : Foncouverte ; 19 h 5, Atout PIC.

CANAL PLUS

20 h 30, Ellis Island ; **21 h 50, la Justice des hommes**, film de G. Stevens ; **0 h 30, Aphrodite**, film de R. Fuest ; **1 h 55, la Truite**, film de J. Losey ; **3 h 35**, Patrick Sébastien ; **4 h 25, Pixote, la Loi du plus faible**, film de H. Babenco ; **6 h 25**, Batman.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Jorge Amado : entretien à Salvador Baïa.
21 h 30 Black and blue : la Belle Helen, avec Jean-Robert Masson.
22 h 30 Nuits magnétiques : Fanzine.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : *Der Schätzgraber, Vom ewigen Leben*, de Schreker ; *Baal Gesänge*, de Cerha, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. F. Cerha, sol. R. Falcon, soprano T. Adam, basse.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : *les Pêcheurs de perles* ; à 24 h, concert flamenco.

Les programmes du samedi 12 et du dimanche 13 janvier se trouvent dans « le Monde Loisirs »

Gentil réveil

Elle est où votre télé ? Dans la chambre ? Alors vous avez juste le temps d'appuyer, paupières mi-closes, sur le bouton, vous avez cinq minutes, pas plus, avant de vous précipiter à la cuisine pour mettre l'eau du café à chauffer... Puis aller et retour incessants pour tâcher de ne pas perdre le fil.

Elle est dans la salle du séjour ? Petit problème aussi : vous avez l'habitude de prendre votre petit déjeuner là où le pain grille. Mêmes mouvements permanents. Bon, peut-être allez-vous déplacer votre poste demain, vous y songez (deux fois par jour, c'est lourd...). Ou bien en acheter un second : les fabricants se réjouissent déjà !

En attendant, la « télé du matin » est partie sur Antenne 2. Le ton est plutôt sympathique, sans prétention, amical (à la limite du gentillet). *Le décor est* lumineux, William Leymergie est convivial. On aime bien Michel Lis, avec ses grosses moustaches noires et ses conseils très pratiques (comment ouvrir la portière gelée de voiture, comment travailler au chaud dans un hangar ou même dans son verger), la vie quotidienne, la santé et les infos (bien qu'elles manquent de nervosité).

Le *hic*, c'est qu'on a environ un quart d'heure disponible à l'aube, et que la « télé du matin » *semble bâtie pour* ceux qui disposent d'un bon trois quarts d'heure. Les intermèdes musicaux et le feuilleton sont interminables ! *Quant au dessin animé* — génial, — une question : vous avez des enfants ? Il passe au moment où il faut les bousculer pour s'habiller, *pour manger*, pour partir. Le mercredi, d'accord ; sinon il vaut mieux fermer le poste pour éviter tout drame.

CATHERINE HUMBLOT.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— M. Bertrand CLIN
et Mme, née Patricia SCHWAB,

partagent avec Julie et Géraldine la joie d'annoncer la naissance de

Margaux,

le 4 janvier 1985 à Paris.

Cinquième petit-enfant de M. Gérard Clin et Mme, née Claude Brun.

— Fabrice di MEGLIO
et Véronique, née BOMSEL,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Romain,

le 7 janvier 1985.

71, rue Monsieur-le-Prince,
75006 Paris.

Décès

— M. et Mme Jean Bacquet,
M. et Mme Robert Legrand,
M. et Mme Guy Hebert,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Ses frère, beau-frère et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces
Et les familles Rivolier et Delouche,

ont *la douleur de faire* part *du rappel* à Dieu de

Mme veuve Edmond BACQUET,
née Louise Sabot,

munie des sacrements de l'Eglise, le 6 janvier 1985, à Crouy-en-Thelle, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 11 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, à Paris-4e.

L'inhumation a eu lieu le même jour au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

11, rue de l'Arsenal,
75004 Paris.

— Mme Alphonse Biguenet,

Les familles Biguenet, Auclair, Esquerré, Lavaud et Dadourian,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alphonse BIGUENET,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,
chevalier
de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre national du Mérite,
commandeur
des Palmes académiques,

survenu le 6 janvier 1985.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 10 janvier 1985, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, dans la plus stricte intimité.

— Edmond Riches,
R.P. Pierre Riches,
Nicole Riches Favart
et ses enfants, Jean-François et Olivier,

ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Simone CAMUS,

survenu à Paris le 8 janvier 1985.

Une cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Françoise DELMOND,
de la communauté Apostolique
Saint-François-Xavier.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 14 janvier 1985, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly (chapelle-Haute).

De la part de

La communauté Apostolique Saint-François-Xavier,
Sa famille,
Les anciennes élèves de Sainte-Marie,
Ses nombreux amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

61, rue du Général-Miribel,
92508 Rueil-Malmaison.
24, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— *Mme M.-L. Gilbert-Jules.*
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. GILBERT-JULES,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre national
du Mérite,
grand croix de l'ordre de Victoria,
avocat à la cour d'appel d'Amiens
(1925-1961),
bâtonnier de l'ordre (1951-1953),
avocat à la cour de Paris (1961-1976),
sénateur de la Somme (1948-1959),
secrétaire d'Etat au budget,
et ministre de l'intérieur (1954-1957),
membre du Conseil constitutionnel
(1959-1968),

survenu à Paris le 31 décembre 1984, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques civiles ont eu lieu dans la *plus stricte intimité.*

— Durant les vacances de Noël, le jour de son anniversaire,

Mlle Marthe LECŒUR,

nous a quittés après avoir consacré toute sa vie à l'enseignement et aux enfants de l'Institution du Saint-Esprit.

M. le chanoine Nebr,
M. Berne, président des anciens élèves,
M. Capello, directeur de l'ensemble scolaire Institution du Saint-Esprit,
proposent d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée, le samedi 19 janvier 1985, à 18 h 30, dans la chapelle de l'Institution du Saint-Esprit, 68, rue de Pontoise, à Beauvais.

Par notre prière, nous rejoindrons Mlle Lecœur dans la lumière d'éternité où elle a désormais un nouveau visage.

— François Gromaire
et les siens

ont le chagrin de faire part du décès de

Jeanne MABILLE,

survenu le 10 janvier 1985.

— Mme Victor de Mendez,
son épouse,
M. Max de Mendez,
son fils.
MM. Thierry et Olivier de Mendez,
ses petits-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Victor de MENDEZ,

Il s'est éteint dans sa quatre-vingt-septième année, le 9 janvier 1985, en son domicile, 107, rue de Longchamp, 92200 Neuilly.

Les obsèques civiles auront lieu le samedi 12 janvier 1985 au cimetière de Neuilly, à 9 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme René Metzger,
son épouse,
M. et Mme Alain Wolff,
ses enfants,
M. et Mme Robert Dahan,
Delphine, Sébastien et Marion,
M. et Mme Thierry Wolff,
Julie et Sarah,
M. et Mme Serge Danino
et Charlotte,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. René METZGER,

survenu le 5 janvier 1985, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

23, boulevard Jules-Sandeau,
75016 Paris.
21 bis, avenue d'Iéna,
75116 Paris.

— M. Léon Namy, à Quillan (Aude),
M. Claude Namy, à Genève,
Et leur famille,

ont le chagrin de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-sixième année, de

Mme Jeanne Namy,

survenu à Limoux (Aude), le 29 décembre 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— Le 9 janvier 1985, Dieu a rappelé à lui,

Mme veuve Joseph PASSERON,
née Germaine Chabaud.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Anse (Rhône), le samedi 12 janvier 1985, à 11 h 30.

De la part de sa famille.

Priez pour elle.

3, rue Michel-Voisin,
92330 Sceaux.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean-Félix PAULSEN,
médaillé des volontaires
de la guerre 1914-1918,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de l'ordre
de la couronne de Belgique,
médaillé de la Résistance,
fondateur de la société Paulstra,

survenu le 31 décembre 1984, dans sa quatre-vingt-onzième année, à Aheize (64).

— *Le premier président,*
Le procureur général
et les magistrats de la Cour des comptes,
ont le regret de faire part du décès de

M. le président honoraire
Albert POMME DE MIRIMONDE,

survenu le 8 janvier 1985.

Ses obsèques seront célébrées en l'église Saint-Saturnin de Nogent-sur-Marne, le mardi 15 janvier, à 8 h 30.

— L'Association des magistrats
et anciens magistrats de la Cour des comptes

a la tristesse de faire part du décès de

M. Albert
POMME DE MIRIMONDE,
président honoraire,

survenu le 8 janvier 1985.

— On nous prie d'annoncer le décès *survenu dans sa soixante-treizième* année, à Avignon, le 7 janvier 1985, de

M. Charles ROUVERET,
directeur honoraire de préfecture
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite.

De la part de
Mme Charles Rouveret,
son épouse,
M. et Mme Alain Rouveret,
ses enfants,
Sophie Rouveret,
sa petite-fille,
M. et Mme Pierre Genty
et leurs enfants.

L'incinération a eu lieu le 10 janvier 1985, à Orange.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, impasse de la Gravière,
84000 Avignon.
11, rue Monticelli,
75014 Paris.

— Mme Léon Roudine,
M. et Mme Gérard Roudine
et leurs enfants,
Les familles Rudin, Schlosberg, Schneider,
Les parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon ROUDINE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
membre fondateur de la LICA,
commandant Léon du groupe Matabiau,

survenu le 9 janvier 1985, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 14 janvier.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 14 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue Gustave-Doré,
75017 Paris.

Remerciements

— Liliane Barthel,
Hélène Andréeva,
Et toute la famille,

très touchées par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié témoignées lors du décès de

Marie-Anne HAMEAU,

et dans l'impossibilité de répondre individuellement, prient tous ceux qui se sont associés à leur chagrin de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements et de leur reconnaissance.

— Les familles Kok, Handschuh et Federman,

très touchées des marques de sympathie reçues lors du décès de

Bruno HANDSCHUH,

remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur peine.

— *Mme Gerta Schmid*

profondément touchée des marques de sympathie qui lui ont été témoignées, *adresse ses sincères remerciements.*

Gainsborough (England).

Communications diverses

— La réunion des anciennes élèves de Notre-Dame de Sion,
des maisons de France et de tous pays, aura lieu le dimanche 20 janvier 1985.
Début de la réunion : 14 h 30
Messe à 16 h 30 célébrée pour les sœurs récemment disparues, en particulier sœur Adorianna.
61, rue Notre-Dame des Champs,
75006 Paris.

INFORMATIONS « SERVICES »

JOURNAL OFFICIEL —

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 10 janvier 1985 :

UNE LOI

● Relative au développement et à la protection de la montagne.

UN DÉCRET

● Relatif au système dit Kiosque *téléphonique*.

DES ARRÊTÉS

● Portant création d'un conseil spécialisé de l'économie cidricole au sein de l'Office national interprofessionnel des vins.

● Fixant la liste des systèmes d'exploitation et des langages prévue par l'arrêté du 10 juin 1982 déterminant le programme et la nature des épreuves des concours et examens portant sur le traitement de l'information.

● Relatif aux prix et tarifs des services de transport public interurbains de voyageurs pendant l'année 1985.

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 11 janvier :

UN DÉCRET

● Modifiant le décret du 12 mai 1960 relatif à l'organisation et au fonctionnement de la Sécurité sociale, et fixant les modalités d'application aux caisses du régime d'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles des articles 10 et 11 de la loi du 2 janvier 1984 portant diverses mesures d'ordre social.

UNE DÉCISION

● Relative aux prix des produits pétroliers.

UNE DÉLIBÉRATION

● Portant adoption d'une recommandation concernant l'usage des autocommutateurs téléphoniques sur les lieux de travail.

ÉCHECS

Le championnat du monde

KASPAROV N'ARRIVE PAS A CONCLURE

Encore raté ! Alors qu'il avait un pion de plus passé et une position jugée avantageuse, Kasparov n'a pas réussi à marquer son deuxième point dans la quarantième partie commencée le mercredi 9 janvier et terminée le jeudi 10, jour anniversaire du début du championnat du monde, il y a quatre mois, le 10 septembre 1984. Karpov mène toujours par cinq victoires à une, à un point du gain du match.

Pour la quinzième fois, mercredi, les deux joueurs se sont lancés dans la variante Tartakover du gambit de la dame, répétant jusqu'au 13e coup les 12e, 36e, 38e et 39e parties. Karpov, après trente minutes de réflexion, jouait alors Da 5 (un coup « douteux » selon Tahl) et se trouvait vite en difficulté, perdant un pion au 26e coup. *L'affaire* paraissait entendue, mais Kasparov commettait une imprécision au 33e coup (Td 1), alors que Tç 1 paraissait le mener à une victoire possible, d'autant qu'il ne restait à Karpov que sept minutes pour jouer ses huit derniers coups avant l'ajournement.

La fin de la partie démontrera, s'il en était encore besoin, que le champion du monde est un défenseur hors pair, et son 70e coup, qui « donne » un deuxième pion passé à son adversaire, n'est qu'une provocation. La nulle est imparable. Kasparov ne s'y est pas trompé, qui l'a lui-même proposée.

La 41e partie, qui devait se jouer vendredi, a été reportée au lundi 14 janvier à la demande de Karpov, qui a pris ainsi son cinquième *time-out* depuis le début du championnat.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Quarantième partie
Gambit de la dame

1.	d4	Cf6	37.	d6	Ta6
2.	ç4	é6	38.	f4	Tç6
3.	Cf3	d5	39.	h4	Rf8
4.	Cç3	Fé7	40.	g5	hxg5
5.	Fg5	h6	41.	hxg5	f5
6.	Fh4	0-0	42.	Td4	Rf7
7.	é3	b6	43.	Cç4	Ré6
8.	Fé2	Fb7	44.	Rf3	Tç5
9.	Fxf6	Fxf6	45.	Ré3	Tb5
10.	çxd5	éxd5	46.	Rd2	Td5
11.	b4	ç5	47.	Txd5	Rxd5
12.	bxç5	bxç5	48.	Cé5	Rxd6
13.	Tb1	Da5	49.	Cxg6	Cç5
14.	Dd2	çxd4	50.	Ch4	Ré6
15.	Cxd4	Fxd4	51.	Ré3	Cé4
16.	éxd4	Fç6	52.	Cf3	Rf7
17.	Cb5	Dd8	53.	Rd4	Ré6
18.	0-0	a6	54.	Rç4	Cf2
19.	Ca3	Té8	55.	Rd4	Cé4
20.	Cç2	Txé2	56.	Cé1	Rd6
21.	Dxé2	Fb5	57.	Cç2	Cç5
22.	Txb5	axb5	58.	Ré3	Cé6
23.	Dxb5	Txa2	59.	Cd4	Cg7
24.	Cé3	Ta5	60.	Rd2	Rç5
25.	Db7	Dé8	61.	Rd3	Rd5
26.	Cxd5	Tb5	62.	Cé2	Ch5
27.	Da8	Dd7	63.	Ré3	Cg7
28.	Cç3	Tb4	64.	Cg3	Rd6
29.	d5	Dç7	65.	Rf3	Ré7
30.	Cd1	Tb5	66.	Cé2	Cé6
31.	Cé3	Da5	67.	Cg3	Cg7
32.	Dxa5	Txa5	68.	Cf1	Rf7
33.	Td1	Cd7	69.	Cé3	Rg6
34.	g4	g6	70.	Cd5	Cé6
35.	Rg2	Ta4		Nulle.	
36.	h3	Rg7			

MÉTÉOROLOGIE


SITUATION LE 11-01-85 A 0 h G.M.T.


PRÉVISIONS POUR LE 12-1-85 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 12 JANVIER 1985 A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps prévu en France entre le vendredi 11 janvier à 0 heure et le samedi 12 janvier à 24 heures.

Les hautes pressions centrées sur les îles Britanniques dirigent sur la France de l'air froid en provenance du nord ; cet air, plus humide et un peu moins froid des Flandres à la Bretagne, risque d'être associé à de faibles précipitations neigeuses.

Samedi, un temps froid et brumeux avec gelées matinales généralisées dans l'intérieur prédominera ; de nombreux bancs de brouillard givrant se formeront, en particulier des Pays de Loire, à l'Aquitaine et aux Alpes ; ces bancs de brouillard seront lents à se dissiper et laisseront place à de timides éclaircies. Le soleil fera de belles apparitions sur les régions méditerranéennes.

Des Flandres à la Normandie et à la Bretagne, quelques chutes de neige de faible intensité seront observées, pouvant être toutefois à l'origine de verglas.

Sur les autres régions, prédominance d'un temps froid, nuageux, avec possibilité de quelques flocons. Le vent sera faible.

Les températures minimales seront voisines de −6 à −10 degrés sur le Centre, l'Aquitaine, les Pays de Loire, −4 à 0 degré près des côtes, −6 à −12 degrés sur les régions de l'Est, −3 à +1 degré près de la Méditerranée. L'après-midi, les températures resteront négatives, excepté près des côtes.

Evolution pour dimanche 13 janvier

Le temps froid et stable persistera avec une nouvelle baisse des températures minimales sur les régions du Nord-Est. Les bancs de brouillard givrant, fréquents sur la moitié ouest du pays, ne se dissiperont que très lentement ; plus à l'est, les éclaircies prédomineront malgré quelques faibles averses de neige locales, y compris sur la Corse et l'extrême Sud-Est.

Les températures, en légère baisse du Nord à la Franche-Comté et du nord des Alpes, seront stationnaires ailleurs ; en fin de nuit, les températures minimales pourront de nouveau avoisiner −16 à −18 degrés sur les régions de l'Est.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 11 janvier, à 7 heures, de 1 026,50 millibars, soit 769,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11 janvier) : Ajaccio, 9 et −2 degrés ; Biarritz, 5 et 4 ; Bordeaux, −2 et −8 ; Bourges, −2 et −17 ; Brest, 5 et −0 ; Caen, 3 et 0 ; Cherbourg, 5 et 2 ; Clermont-Ferrand, −2 et −7 ; Dijon, −7 et −10 ; Grenoble-St-M.-H., −6 et −9 ; Grenoble-St-Geoirs, −5 et −10 ; Lille, −1 et −5 ; Lyon, −5 et −11 ; Marseille-Marignane, 3 et −6 ; Nancy, −6 et −8 ; Nantes, 3 et −8 ; Nice-Côte d'Azur, 5 et −1 ; Paris-Montsouris, −1 et −4 ; Paris-Orly, −2 et −6 ; Pau, 3 et −5 ; Perpignan, 6 et −4 ; Rennes, 2 et −8 ; Strasbourg, −6 et −15 ; Tours, −2 et −10 ; Toulouse, −4 et −6 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et −2 ; Amsterdam, −2 et −3 ; Athènes, 14 et 5 ; Berlin, −7 (maxi) ; Bonn, −6 et −7 ; Bruxelles, −2 et −4 ; Le Caire, 27 et 11 ; îles Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, −3 et −13 ; Dakar, 22 et 17 ; Djerba, 11 et 6 ; Genève, −5 et −8 ; Istambul, 5 (maxi) ; Jérusalem, 22 et 8 ; Lisbonne, 10 et 1 ; Londres, 4 et −2 ; Luxembourg, −8 et −9 ; Madrid, 7 et −3 ; Montréal, −15 et −19 ; Moscou, −11 et −17 ; Nairobi, 26 et −8 ; New-York, −3 et −8 ; Palma-de-Majorque, 12 et −2 ; Rio de Janeiro, 26 (max.) ; Rome, −5 et −8 ; Stockholm, −5 et −9 ; Tozeur, 10 et 4 ; Tunis, 11 et 5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 10 janvier 1985. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 266-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 45-215 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 30-50 ; Carroz-d'Araches : 40-140 ; Chamonix : 20-170 ; La Chapelle-d'Abondance : 40-65 ; Châtel : 35-60 ; La Clusaz : 30-120 ; Combloux : 20-70 ; Les Contamines-Montjoie : 40-115 ; Le Corbier : 25-40 ; Courchevel : 50-80 ; Crest-Voland : 30-55 ; Flaine : 50-180 ; Flumet : 30-50 ; Les Gets : 30-65 ; Le Grand-Bornand : 30-60 ; Les Houches : 10-20 ; Megève : 40-65 ; Les Menuires : 25-80 ; Méribel : 30-80 ; Morzine-Avoriaz : 40-100 ; La Rosière : 50-150 ; La Grande-Plagne : 35-110 ; Peisey-Nancroix : 15-50 ; Pralognan-la Vanoise : 35-55 ; Praz-sur-Arly : 20-50 ; Saint-François-Longchamp : 30-50 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 30-60 ; Samoëns : 40-140 ; Tignes « Espace Killy » : 50-100 ; La Toussuire : 30-60 ; Val-d'Isère : 35-76 ; Valmorel : 20-35 ; Val-Thorens : 60-140.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 20-170 ; Auris-en-Oisans : 25-50 ; Autrans : 60-110 ; Chamrousse : 30-70 ; Lans-en-Vercors : 50-50 ; Le Collet-d'Allevard : 40-60 ; Les Deux-Alpes : 35-160 ; Les Sept-Laux : 30-70 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 40-80 ; Villard-de-Lans, Corrençon : 60-80.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 30-80 ; Auron : 50-100 ; Beuil : 20-30 ; La Colmiane-Valdeblore : 20-40 ; La Foux-d'Allos : 30-70 ; Isola : 55-105 ; Montgenèvre : 40-60 ; Orcières-Merlette : 15-40 ; Les Orres : 35-90 ; Pra-Loup : 35-90 ; Risoul 1850 : 25-90 ; Le Sauze : 20-85 ; Serre-Chevalier : 40-70 ; Superdévoluy : 15-30 ; Valberg : 40-50 ; Vars : 30-50.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 30-70 ; Les Angles : 15-45 ; Ax-les-Thermes : 40-55 ; Barèges : 50-130 ; Cauterets-Lys : 115-175 ; Gourette : 70-185 ; Luchon-Superbagnères : 40-90 ; La Mongie : 60-120 ; Saint-Lary-Soulan : 60-90.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 50-65 ; Super-Besse : 30-55 ; Super-Lioran : 25-35.

JURA

Métabief : 40-70 ; Les Rousses : 50-70.

VOSGES

Le Bonhomme : 50-60 ; Gérardmer : 30-50 ; La Bresse : 40-60 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 35-40.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 508-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 266-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 742-45-45.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 12 janvier

Nouveau Drouot, 14 heures : Meubles, tapis.

Dimanche 13 janvier

Granville, 14 h 30 : Meubles et objets d'art des XVIIIe et XIXe siècles, 1900 et 1930.

Foires et Salons d'antiquité et de brocante

Le Crès (34) ; Paris (Bazar de l'Hôtel-de-Ville et Porte Champerret).

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/84)

Le numéro 434698 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 034698, 134698, 234698, 334698, 534698, 634698 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux : Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
404698	430698	434098	434608	434690	10 000,00 F
414698	431698	434198	434618	434691	
424698	432698	434298	434628	434692	
444698	433698	434398	434638	434693	
454698	435698	434498	434648	434694	
464698	436698	434598	434658	434695	
474698	437698	434798	434668	434696	
484698	438698	434898	434678	434697	
494698	439698	434998	434688	434699	

Tous les billets se terminant par	gagnent
4698	5 000,00 F
698	1 000,00 F
98	200,00 F
8	100,00 F

85 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 9 JANVIER 1985 04

Les modalités du nouveau Loto

Le sport, premier gagnant

Les modalités du Loto sportif dont l'organisation a été décidée par le conseil des ministres du 23 octobre 1984, pour améliorer le financement du sport ont été présentées le jeudi 10 janvier.

M. Alain Calmat, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, a indiqué que la société de la Loterie nationale et du Loto avait été finalement préférée au Paris mutuel urbain pour la gestion du nouveau jeu. Deux facteurs ont été déterminants dans ce choix : d'une part, le PMU avait fait obstacle naguère à la mise en place d'un concours de pronostics ; d'autre part, le Loto gérera le jeu à moindres frais. Seulement 9,2 % du montant des enjeux seront affectés à cet usage par le Loto, ce qui permettra aux parieurs de se partager 48 % des paris, à l'Etat d'en encaisser 12,8 % et au mouvement sportif de recevoir 30 % des paris (il n'en aurait eu que 27 % avec le PMU).

Le Fonds national de développement du sport (FNDS) gérera les sommes affectées au sport, qui devraient atteindre 400 millions de francs en 1985 pour douze tirages, et dépasser 800 millions de francs en 1986 pour vingt à vingt-cinq tirages. M. Calmat a précisé que le mouvement sportif bénéficiera de cet argent pour l'aménagement du temps des enfants dans le primaire, pour l'amélioration de la médecine et de la technologie sportives, pour l'animation des stades et des piscines.

A partir de la mi-avril, les parieurs auront à leur disposition des grilles analogues à celles du Loto actuel, sur lesquelles ils pourront miser 25, 50 ou 100 F. Ces grilles comporteront huit cases sportives et une case chance de vingt numéros, dont cinq devront être cochés.

« La plupart du temps, les questions sportives auront trait à deux sports, six portant sur un premier sport, par exemple le football, et deux sur un deuxième sport, par exemple le rugby. Mais il se pourra également qu'un seul sport soit concerné comme au moment du tournoi de tennis de Roland-Garros ou du Tour de France cycliste. Plus rarement, le jeu pourra porter sur plus de deux sports », a expliqué M. Michel Caste, président-directeur de la société du Loto.

Une liste de référence des épreuves sportives faisant l'objet de paris sera publiée au *Journal officiel*, puis dans la presse. On pourra gagner de plusieurs façons : soit en ayant répondu aux six premières questions sportives, soit en ayant répondu aux deux dernières questions sportives, soit en ayant donné les bonnes réponses à toutes les questions sportives. De plus, avec quatre bons numéros dans la grille chance, les gains seront multipliés par deux et, avec cinq bons numéros, ils seront multipliés par cinquante. Les simulations de jeu ont montré que le nombre de gagnants pourrait être équivalent à celui du Loto actuel et que leurs gains seraient du même ordre.

ALAIN GIRAUDO.

LOTO — TIRAGE DU MERCREDI 9 JANVIER 1985

1 2 9 21 33 46 — numéro complémentaire 39

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille
6 bons nos	[illegible]	338 135,00 F
5 bons nos + complémentaire	[illegible]	239 025,00 F
5 bons nos	[illegible]	6 575,00 F
4 bons nos	[illegible]	130,00 F
3 bons nos	[illegible]	10,00 F

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES F
1	61	200
	681	500
	791	500
	3 581	2 000
	63 751	10 000
2	672	500
	982	500
3	63	200
	93	200
	793	700
	1 313	2 000
4	4	100
	814	600
	954	600
	17 544	10 100
	18 764	10 100
	71 614	10 100
5	595	500
	936	500
	0 065	2 000
	0 595	2 500
	6 475	2 000
	29 295	10 000
	114 125	4 000 000
6	76	200
	076	700
	486	500
	696	500
	06 116	10 000
	39 126	10 000
	74 406	10 000
7	7	100
	047	600
	067	600
	887	600
	0 927	2 100
	70 167	10 100
	88 867	10 100
8	68	200
	718	500
	968	700
	1 248	2 000
9	239	800
	549	500
	649	500
	1 069	2 000
0	8 370	2 000
	6 220	2 000
	076 820	1 000 000

LOTO N° 02 TIRAGE DU MERCREDI 9 JANVIER 1985 — 1 2 9 21 33 46 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 39

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 16 ET SAMEDI 19 JANVIER VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS MIDI

85 TRANCHE DE L'ACADEMIE FRANCAISE 03
TIRAGE DU MERCREDI 9 JANVIER 1985



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Le Mardi 8 Janvier 1985,
HEWLETT-PACKARD FRANCE
a proposé deux pages d'opportunités à ceux
qui veulent parler d'avenir.

Chef de Produit, Responsable de la Politique Avantages sociaux,
Informaticiens de Gestion, Ingénieur Support
et Conseil Technique, Ingénieurs de Production Electroniciens-
Informaticiens, Responsable automatisation industrielle,
Ingénieur Support Logistique Maintenance Europe,
Ingénieurs acheteurs, Ingénieurs Recherche et Développement,
Chefs de Projets.

Pour tous ces postes, écrire à Jacques Benayoun,
Directeur du Recrutement France,
Hewlett-Packard France, 5 avenue Raymond Chanas,
38320 Eybens.

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Paris
- **JEUNE JOURNALISTE ECONOMIQUE** Réf. VM 4/668 H

Paris
THOMSON INFORMATIQUE SERVICES
- **INGENIEURS CONSEIL CONSULTANTS** Réf. VM 26/1259 A
- **RESPONSABLES DE PROJET -GPAO-** Réf. VM 23/1259 C
- **RESPONSABLES DE PROJET GESTION** Réf. VM 23/1259 D

Industrie chimique
- **INGENIEUR MECANICIEN CONCEPTION DE MACHINES** Réf. VM 31/555

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris.
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL
egor
média-system

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Emplois Cadres
Le Monde
CHAQUE MERCREDI PRIX : 6 F

CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 6 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro : ______

Nom ______ Prénom ______

Adresse ______

Code postal ______ Ville ______

Nombre d'exemplaires ______ x 7 F (frais de port inclus) ______

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro
5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais

propositions diverses

Les possibilités d'emploi à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 - 09 PARIS.

L'*État offre des emplois* stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 - 09 PARIS.

formation professionnelle

PRÉPARATION INTENSIVE
aux concours d'entrée aux écoles
ERGOTHÉRAPIE, PÉDICURE, INFIRMIER (E), AIDE SOIGNANT (E), KINÉSITHÉRAPIE, PUÉRICULTURE (AUX)
824-14-01.

20 H. STAGE INTENSIF D'INITIATION A *LA MICRO-INFORMATIQUE les 18 et 19,* 20 et 21 février, les 1 et 2, 3 et 4 avril.
Autres horaires possibles.
Prix : 990 F.
Téléphone : 824-21-25.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE BANCAIRE
37 ans, dynamique, sciences Po. (Eco. Fi.), Sciences éco expér. diversif., analyse financière, exploitation, international, anglais, allemand, cherche poste banque d'affaires, direction financière banque, assurances, holding, agent change, maison de titres. Ecr. s/n° *1.733 le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 54 ans, HEC, Lille, chômage prolongé, dynamique. Disponibilité totale, en a marre ne pouvoir exprimer capacités com., gestion,
cherche poste sérieux, même à temps partiel ou durée déterminée. Région parisienne où ailleurs si possibilité logement Prétentions raisonnables suivant responsabilités entreprise.
Urgent et merci.
Ecr. s/n° 1.789 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 31 ans, doctorats ethnosc., pol., rel. intern. exp. market., rédact., relat. humaines, arabe, all. courants, dispon. de suite, cherche emploi stable. T. (1) 277-13-67 A. Chebel, 1, r. du Roi-Doré, 75003 Paris.

AFGHAN 31 ans, études sup. en France, DESS math appl. analy-num. infor scientif, Fortran, Pascal, étudie toutes prop. R. Yari, 2, rue des Poissonniers, Paris (18e).

J.F. 20 ans, BAC « A » trilingue, anglais, espagnol, B.T. d'hôtesse d'accueil cherche emploi fixe d'hôtesse d'accueil ou services relations publiques. Permis V.L. Libre de suite. Téléphone : 084-27-72.

J.F. cherche emploi HOTESSE-STANDARDISTE ARCHIVES Tél. 876-73-76.

Homme, 53 ans, cherche travaux comptabilité. Libre 1 jour par semaine 633-78-29 *le soir.*

travail à domicile

Effectue tous travaux de dactylographie sur IBM 82C. Travail soigné. Tél. : 794-68-21.

Tous travaux de traitement de texte, dactylographie. Tél. : 461-14-22.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

LUXEMBOURG
Immeuble XVIIe siècle restauré. STUDIOS REFAITS NEUF MATIMO, tél. 272-33-25.

8e arrdt

EUROPE 90 m²
Charmant 2-3 pièces caractère, tout confort dans hôtel particulier. GARBI, 567-22-88.

78-Yvelines

PARC DE **ROCQUENCOURT**
SPLENDIDE 5 PIECES étage élevé, VUE IMPRENABLE, TERRASSE PLEIN SUD. EMBASSY, 562-16-40.

92 Hauts-de-Seine

Asnières, studio 35 m², tt cft, très clair, balcon, cuis., salle de *bains, très proche du métro,* 5e étage, sans ascenseur. 150.000 F. Tél. 790-82-27.

94 Val-de-Marne

PRES BOIS VINCENNES M° Charenton-Ecoles, app. en duplex, séj. 58 m², 2 ch., mezzanine, faibles charg. 1.180.000. MAS IMMOBILIER 345-88-53

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 8 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
FNAIM de Paris-Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS, tél. 227-44-44.

appartements achats

URGENT
JEUNE MEDECIN cherche appartement 2 pièces minimum, calme, dans le sud de Paris. Tél. 589-01-63 tous les soirs à partir de 19 h.

locations non meublées demandes

Paris

Jeune couple cherche appartement 2 pces, cuis., s. d'eau, w.-c., *Paris/proche banlieue,* maxi C.C. 2.000/2.500 F
Sérieuses garanties.
Téléphone : 335-29-43.

Demande locations *pour importante société européenne informatique rech. appartements 2 à 8 pièces, studios, villas,* Paris et environs. Tél. 504-48-21.

Cherche 2 P., tt cft, quartier ouest de Paris, toutes garanties financières et bancaires fournies.
Téléphone : 747-36-99.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. 889-89-66 - 283-57-02.

pavillons

GIF-SUR-YVETTE
800 m centre ville, pavillon 6 p. 160 m² habitables, séj. 32 m² + cheminée, cuis. 11 m² aménagée, 4 chambres, lingerie, bains, WC, salle d'eau, grenier, sous-sol complet, garage, 650 m² terrain. 1.220.000 F. IMMOBILIERE DADRIER, 91400 Orsay. T. (6) 928-68-00

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM DE Paris-Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS, tél. 227-44-44.

propriétés

Achète propriété de chasse Sologne ou région limitrophe. Ecr. ss n° 202.826 à ORLET, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY CEDEX.

terrains

ORSAY
Proximité M° Le Guichet, 545 m² par 13 m façade, COS 0,36 plat clos viabilisé. 440.000 F HT. Immobilière DADRIER, 91400 ORSAY, tél. 928-68-00.

Recherche TERRAIN A BATIR banlieue SUD Paris, même avec petite maison. Tél. 938-87-27.

viagers

F. CRUZ, 266-19-00
8, RUE LA BOETIE, 8e
Conseil 47 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

Ach. app. Paris ou pav. près Paris si bien desservi. Ec. Leroy 11, rue Primatice, 337-97-07.

bureaux

Locations

VOTRE SIEGE SOCIAL Constitution de Sociétés et tous services. Tél. 355-17-50.

VOTRE ANTENNE A PARIS Bureau ou domiciliation Business Buro. tél. (1) 346-00-55.

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e. Domiciliation RM - RC - SARL. Constitution Sté 763-47-14.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés. démarches et tous services. Permanences téléphoniques
355-17-50.

ST-GERMAIN-EN-LAYE, près RER, imm. neuf, 330 m², bureaux + park. 555-20-00.

8e, MIROSMESNIL PRESTIGE 245 m², 6 bureaux + 2 salles conférence 555-20-00.

fonds de commerce

Ventes

Vends fonds de commerce horlogerie, bijouterie PARIS-15e. 400.000 F. Loyer 1.000 F par mois, stock en plus. Tél. 557-77-81.

l'agenda du Monde

Particuliers

(offres)

A VENDRE AMPLI SCOTT A LAMPES TYPE 299. Tél. à partir de 19 h 339-05-84.

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS ARGENTERIE - VIEIL OR PERRONO, joailliers-orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée d'Antin. Etoile 37, av. Victor-Hugo Ventes - Occasions - Echanges.

Cours

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE Toutes classes secondaires MATH. SUP. SPÉCIALE Prof. expérimenté. 558-11-71.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark
Prix posée : 99 F le m2
Tél. 658-81-12.

Soldes

DEVERNOIS
SOLDE
DE — 20 % à — 50 %
COLLECTION HIVER
13, rue La Boétie, 75008 Paris.

NEW-NAT
SOLDE COLLECTION HIVER HOMME - FEMME - ENFANT
NEW-MAN — 40 %
11, rue La Boétie, 75008 Paris.

Psychanalyse

UN PSYCHANALYSTE reçoit sur rendez-vous au 735-26-85.

Troisième âge

RESIDENCE Les CEDRES
10' Porte Italie, Paris Tourisme, repos, retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés, soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, avenue de Vitry, 94800 VILLEJUIF, (1) 726-89-63, (1) 638-34-14

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

M.B. 230 E Avril 84
Boîte 5 vit. Peinture métal. argent Astral. Intér. drap noir. Exécut. cft. Ts verres teintés 12.000 km. 120.000 F. 954-90-22, p. 30-33. H.B. *651-27-26, à partir de 19 h.*

de 12 à 16 C.V.

BMW 728 I 85
9.000 km, ABS, toutes options. Tél. 084-42-98.

divers

BMW, SÉRIE 3-5-7
84 et 85, peu roulé, garantie Auto. Paris-XVe. 533-69-95 63, r. Desnouettes Paris-15e.

Vacances - Tourisme - Loisirs

MEILLEURS VŒUX
ET BONNES VACANCES 85 AVEC V.V.L.
Elus de municipalités et de comités d'entreprises pour préparer vos programmes de vacances de l'année, les catalogues de V.V.L. sont à votre disposition.
Renseignements :
VACANCES VOYAGES LOISIRS 39, avenue Henri-Barbusse 94400 Vitry-sur-Seine Tél. 680-85-17.
Enfants, jeunes, retraités : poste 424
Familles, classes de découverte : poste 423.

CANNES
VILLA 10 PERSONNES FÉVRIER 7 JOURS 3.500 PAQUES 15 JOURS 8.000 HORS SCOLAIRE 1.800/SEM. TÉL. (16-93) 47-94-13.

SKI DE FOND
HAUT-JURA
TGV, 3 HEURES DE PARIS. Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIIe siècle confortablement rénovée, 5 chambres, 5 salles de bains, cuisine et pain maison cuit au feu de bois, limite à 12 personnes, calme, repos.
Formule tout compris
(pension, accompagnement, matériel de ski). Du dimanche au samedi soir. Prix : de 1 750 à 2 000 F selon période.
LE CRÊT-L'AGNEAU, 25650 MONTBENOIT.
Téléphone : 16-81 38-12-51.

SKI DE FOND
avec A. GANDILHON studio-hôtel. Tél. (71) 20-40-61.

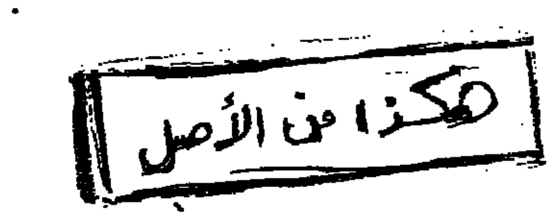
— 20 % sur location NEIGE ALPES CORSE *été* (1) 636-36-14.

Driscoll House Hôtel
200 chambres à un lit. Demi-pension. £ 55 par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road, London SE1, tél. 01-703-4175.

ANGLETERRE. *Région des lacs.* Anglais veulent échanger leur bungalow luxueux contre domicile Var ou Provence pour quinze jours, août. Dr Mackereth. La Vilette, Kirkby Lonsdale, Cumbria, Angleterre.

JURA
Secteur MÉTABIEF au pied des pistes de Ski de fond
A louer studio 4 personnes *tt cft. Tél. (81) 49-00-72.*

VACANCES DE FEVRIER Pour les enfants, les jeunes et les familles V.V.L. propose des séjours à Courchevel, dans le Vercors et à Hyères, etc. *(dans les trois zones). Renseignements* pour les collectivités et les individuels : VACANCES VOYAGES LOISIRS, 39, avenue Henri-Barbusse, 94400 VITRY-SUR-SEINE, tél. 680-85-17.



Le Monde

économie

REPÈRES

RATP : la CGT perd le comité d'entreprise

Pour la première fois depuis 1947, la CGT, ne détient plus le poste de secrétaire du comité d'entreprise de la RATP. C'est un syndicaliste Force ouvrière qui a été élu le mercredi 9 janvier avec les voix des délégués FO, CFTC, CGC, Autonomes et Indépendants qui détiennent 9 sièges contre 6 à la CGT (au lieu de 4 et 6 auparavant). Cette dernière n'a plus de poste au secrétariat (5 personnes en tout) ni parmi les 15 permanents syndicaux du comité d'entreprise. Elle reste le syndicat le plus important avec 35,6 % des voix (contre 38,3 % en 1982, mais 48,6 % en 1972 et 53,4 % en 1966...).

Chômage : légère augmentation aux Etats-Unis

Le chômage américain est remonté légèrement en décembre, atteignant 7,2 % de la population active contre 7,1 % – chiffre révisé – en novembre (7,3 % en octobre). En décembre le nombre des chômeurs a été de 8,2 millions (+ 390 000), tandis que celui des personnes ayant un emploi atteignait le niveau record de 106,3 millions. Le nombre des chômeurs « découragés » est passé de 1,2 à 1,3 million. En un mois, 340 000 emplois nouveaux (dont 44 % dans le secteur industriel) ont été créés (3,2 millions en 1984).

Crédit : baisse des prêts à long terme

Le Crédit national a abaissé de 14,50 % à 14 % le taux des prêts à long terme qui ne sont plus bonifiés. Le Crédit d'équipement des PME (CEPME) a annoncé une même décision. Cette mesure intervient après la baisse du taux de base bancaire (de 12 % à 11,5 %) décidée par l'ensemble des banques le 9 janvier. En 1984, le Crédit national a accordé 14,6 milliards de francs, à long terme, et le CEPME 3,75 milliards de francs.

Pétrole : Texaco abaisse son prix d'achat aux Etats-Unis

Texaco, l'une des principales compagnies pétrolières américaines, a décidé le 11 janvier d'abaisser de 1 dollar par baril le prix auquel elle achète la plupart des qualités de pétrole américain. C'est la première grande compagnie à abaisser ainsi son prix depuis le début de l'année, ce qui renforce les pressions sur l'OPEP. (Lire page 32.)

Livre sterling : nouvelle chute

La monnaie britannique a encore fléchi, vendredi 11 janvier 1985, tombant, à Londres, en dessous de 1,13 dollar (nouveau record historique) et, à Paris, en dessous de 11 F, pour la première fois depuis le début de 1981. Motif : de nouvelles rumeurs sur une baisse des prix du pétrole et sur une éventuelle sortie du Nigéria hors de l'OPEP.

Dollar : stabilité à 9,66 F

La monnaie américaine s'est stabilisée à 9,66 F environ et à 3,1550 DM vendredi 11 janvier, répétant son cours de la veille. Pour l'instant, il ne semble pas vouloir dépasser 3,18 DM et 9,72 F.

Croissance : + 2,6 % en Allemagne fédérale

La croissance du PNB ouest-allemand a été de 2,6 % en 1984, selon les statistiques provisoires publiées par l'office de Wiesbaden, le 10 janvier. Le rythme de croissance est ainsi le double de ce qu'il était en 1983 (1,3 %).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,6815	9,6830	+ 183	+ 193	+ 330	+ 350	+ 658	+ 740
$ can.	7,3345	7,3373	+ 27	+ 46	+ 55	+ 87	+ 86	+ 171
Yen (100)	3,8118	3,8133	+ 134	+ 142	+ 254	+ 266	+ 738	+ 782
DM	3,0628	3,0642	+ 123	+ 131	+ 235	+ 247	+ 681	+ 721
Florin	2,7119	2,7131	+ 104	+ 110	+ 198	+ 208	+ 566	+ 600
F.B. (100)	15,2995	15,3055	– 49	+ 3	– 71	+ 9	– 324	– 64
F.S.	3,6555	3,6574	+ 170	+ 183	+ 329	+ 346	+ 961	+ 1011
L (1 000)	4,9789	4,9822	– 193	– 175	– 345	– 317	– 996	– 915
£	11,9014	11,9127	+ 22	+ 53	+ 22	+ 74	– 145	+ 5

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 5/16	8 7/16	8 3/4	8 5/8
DM	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 5/8	5 3/4
Florin	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	10 5/8	11 1/8	10 5/8	10 15/16	10 9/16	10 7/8	10 9/16	10 7/8
F.S.	2 1/4	2 3/4	4 11/16	4 13/16	4 11/16	4 13/16	4 3/4	4 7/8
L (1 000)	14 1/4	14 3/4	14 1/2	14 3/4	14 3/8	14 5/8	14 3/8	14 5/8
£	9 1/8	9 3/8	9 13/16	9 15/16	10 1/16	10 3/16	10 3/8	10 1/2
F. franç.	10 5/16	10 9/16	10 5/16	10 9/16	10 5/16	10 9/16	10 1/2	10 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

« Je ne changerai pas le cap économique pour des motifs électoraux »

déclare M. Fabius au Forum de « l'Expansion »

« *Dans l'ensemble, la France va mieux* », a déclaré M. Laurent Fabius, jeudi 10 janvier, au Forum de *l'Expansion*.

« *La diminution du rythme d'inflation place notre pays en 1984 au plus bas niveau d'inflation depuis douze ans. Sans doute cette réduction s'inscrit-elle dans un mouvement général de désinflation de l'économie mondiale, mais elle n'en est pas moins remarquable. Elle traduit un phénomène de désindexation qui est essentiel.* »

Le premier ministre a encore cité comme facteur positif de notre situation : le rétablissement progressif de la balance commerciale dont le déficit aura été, en 1984, réduit d'environ la moitié par rapport à ce qu'il était en 1983 : l'amélioration de la situation financière des entreprises et celle des investissements. En revanche, a déclaré M. Fabius, la situation de l'emploi a continué à se détériorer.

Après avoir insisté sur le fait que, au plan international, subsisteraient cette année « *des facteurs de désordre et des facteurs de crise* » (déficit budgétaire et commerciaux des Etats-Unis, fluctuation des taux d'intérêt et du dollar, instabilité du marché pétrolier), le premier ministre a déclaré qu'il fallait « *pour affronter un monde aussi dangereux et incertain (...) suivre un chemin rigoureux* ».

M. Fabius prévoit que l'économie française devrait connaître en 1985 une « consolidation ». A plus long terme, et le premier ministre visait la période de cinq ans allant jusqu'en 1990, la France pour « *desserrer durablement la contrainte extérieure qui pèse sur le pays* » devra faire « *un formidable effort d'exportation* ».

M. Fabius a conclu : « *Notre choix de politique économique c'est une gestion rigoureuse de la croissance (...). Nous sommes à quinze mois des prochaines élections législatives. De divers côtés, on me demande ce que j'entends maintenir ou bouleverser sur le plan économique pour les gagner. Ma réponse est simple : je ne changerai pas le cap économique pour des motifs électoraux.* »

« Préparer la génération la mieux formée de notre histoire »

S'il s'agit, au travers d'une politique de rigueur économique, de lutter contre le chômage, M. Laurent-Fabius reconnaît aussi que, « *en termes purement mécaniques* », les évolutions positives enregistrées ne suffisent pas.

« *Ni la réussite des actions de formation engagées ou à engager, ni la mise en place des TUC, ni le développement micro-économique* », ni les efforts à l'exportation, ne doivent être écartés pour revenir à une situation plus favorable de l'emploi sans, toutefois, se faire des illusions. La croissance, mais aussi une gestion rigoureuse et une compétitivité améliorée permettront « *des créations d'emploi sains pour une période durable* ».

Aussi, en tendance longue, de 1985 à 1990, le premier ministre retient-il des objectifs ambitieux, dont la nécessité « *de préparer la génération la mieux formée de notre histoire* » en faisant observer, au passage, que les choix en matière d'éducation « *ont probablement été le plus grand échec de la dernière décennie* ». Alors que les efforts en faveur de la recherche scientifique et de la technologie feront l'objet de décisions importantes « *au cours de ce mois* », M. Laurent Fabius s'est également engagé « *avant la fin janvier* » à faire connaître d'importantes initiatives nouvelles pour la formation, et notamment « *un projet informatique pour tous* ».

A ses yeux, la formation doit être le moyen d'adapter « *notre économie à un monde en mutation rapide* ». « *La puissance d'une nation, son indépendance, le niveau de vie et d'emploi (...), viendront de plus en plus de la connaissance, de la compétence, de l'expérience de ses habitants* », ajoutera-t-il.

Plus délicate encore, puisqu'elle « *passe par les mentalités* », sera la modernisation sociale que le premier ministre se fixe comme l'une « *de nos tâches principales au cours de la décennie* ».

UNE BONNE NOUVELLE... PAS SI NOUVELLE QUE CELA

Une nouvelle baisse de l'impôt sur le revenu des particuliers interviendra en 1986, a annoncé M. Fabius.

Mais cette réduction s'ajoutera-t-elle à la suppression totale, en 1986, de la surtaxe sur les hauts salaires déjà annoncée par M. Fabius le 5 septembre dernier à l'« Heure de vérité », d'Antenne 2 ? Question piège puisque, s'il n'en était pas ainsi, le premier ministre ne ferait que confirmer une bonne nouvelle vieille de quatre mois.

M. Fabius a laissé son auditoire sans réponse précise : « *La question est posée* », a-t-il seulemnt répondu, avant d'ajouter que se poserait de nouveau l'année prochaine le problème d'une nouvelle réduction de la taxe professionnelle.

C'est, en revanche, une véritable information qu'a donnée le chef du gouvernement en répondant *par l'affirmative* – après une seconde d'hésitation – à un chef d'entreprise qui lui demandait si les prix seraient totalement libérés (1) avant la fin de la législature. La liberté des prix devrait de nouveau être générale avant le printemps 1986...

(1) De nouvelles libérations de prix pourraient être annoncé d'ici une quinzaine de jours.

La hausse des prix en 1984

(Suite de la première page.)

A cet égard, plusieurs points sont à considérer. La décélération s'opère que l'on observe, de façon corrélative, un recul constant de la consommation des ménages en produits industriels. Alors que la demande croissait au rythme de 3,5 % en volume sur la période 1972-1982, il y a eu recul de 1,4 % en 1983 et probablement de 2,5 % en 1984. Y a-t-il un rapport entre désinflation et baisse de la consommation ?

En outre, la hausse des coûts unitaires de production dans l'industrie se ralentit en raison principalement de la nette inflexion, en 1984, des augmentations de salaires et du maintien de gains de productivité assez importants. La progression du taux de salaire horaire ouvrier, qui avait été de 2,8 % au premier semestre de 1983, n'a été que de 1,9 % au second semestre et de 1,7 % au cours des six premiers mois de 1984.

Enfin, l'évolution des prix reste tributaire d'un contrôle qui se maintient, notamment dans le commerce et les services, et même pour un certain nombre de produits industriels, malgré des promesses réitérées de libération totale. Il n'est pas indifférent de noter que la plupart des prix industriels qui restent contrôlés (30 % environ) sont justement ceux qui font partie de l'indice calculé par l'INSEE. Le gouvernement lui-même, tout en procédant à des réajustements réguliers, ne donne pas aux hausses des tarifs publics toute l'ampleur qu'elles mériteraient.

Les besoins de financement des administrations restent considérables, et ceux des grandes entreprises nationales ne se sont que peu réduits (47,6 milliards de francs en 1984, contre 59,3 milliards en 1983).

De plus, l'euphorie provoquée par les bons résultats du mois de décembre et, ceux de l'année écoulée – qui se termine fort bien – par risque d'être tempérée en ce début d'année la décélération des prix sera contrariée par les hausses de tarifs publics (concentrées sur les premiers mois de 1985), par des majorations de loyers et par un léger rattrapage des services privés.

L'INSEE prévoit donc une augmentation de l'ordre de 3,1 % sur le premier semestre de 1985 à comparer avec l'objectif gouvernemental de 4,5 % pour l'ensemble de l'année. On voit le ralentissement qui devra être obtenu au cours des six derniers mois de 1985 : la hausse moyenne mensuelle devrait être de 0,2 % si l'on veut que l'objectif soit respecté. Mais, depuis décembre 1984, les Français savent que, pour être difficile, cet objectif n'est peut-être plus impossible.

FRANÇOIS SIMON.

LES DIFFÉRENCES D'INFLATION DEPUIS TROIS ANS (par trimestre)

Différentiel d'inflation – 6 % – 5,5 – 5,9 – 3,4 – 2,7 – 3,4 – 4,8 – 4,9 – 5,1 – 3,6 – 2,7 – 3,0 – 2,6* – I, II, III, IV – 1982 – 1983 – 1984

* Estimation

L'INSEE calcule chaque mois l'indice brut global des prix à la consommation de six des principaux partenaires de la France (Etats-Unis, RFA, Grande-Bretagne, Italie, Belgique et Pays-Bas). Elle le compare à l'indice brut de la France, définissant la différence d'inflation avec ces six pays. Chaque point de la courbe représente la différence entre le taux annuel de la France (hausse des prix, entre un trimestre et le trimestre correspondant de l'année précédente) et le taux annuel des autres pays. L'écart s'est constamment réduit depuis le dernier trimestre de 1983. Le resserrement observé fin 1982 tient évidemment au blocage des prix et des revenus décidé en juin de cette année pour quatre mois.

AGRICULTURE

La dévaluation brutale du peso argentin perturbe le marché international du blé

Le marché international du blé est désorganisé du fait de la dévaluation du peso argentin. Mercredi 9 janvier, la firme Cargill, négociant mondial, annonçait qu'elle renonçait à l'achat de 25 000 tonnes de blé argentin pour importation aux Etats-Unis (*le Monde* du 10 janvier). La CEE de son côté a arrêté ses ventes de blé hors de la Communauté depuis novembre 1984.

M. Whitney Macmillan, président de Cargill, a rappelé que son intention initiale d'acquérir du blé argentin était tout à fait justifiée économiquement, puisque le prix de la tonne de blé argentin, rendue au port, coûte de 6 à 10 dollars de moins que le blé des Etats-Unis. En réponse aux vives critiques formulées à l'encontre de sa firme, M. Macmillan a indiqué que Cargill avait exporté 5,8 millions de tonnes de blé produit aux Etats-Unis et 14,3 millions de tonnes d'autres céréales et de soja, dans les six premiers mois de 1984.

Dans la Communauté européenne, les ventes de blé subventionnés aux pays tiers ont atteint 5 millions de tonnes au sixième mois de la campagne. Si ces ventes n'étaient pas accélérées, les stocks pourraient atteindre en France 4 millions de tonnes, après la récolte du siècle de 1984. Selon M. Jean Moulias, directeur général de l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC) il serait moins onéreux pour la CEE d'exporter le blé que de stocker les excédents.

Le report de quantités massives d'une campagne sur l'autre coûterait à la CEE jusqu'à 4,9 milliards d'ECU (1 ECU : 6,80 francs) contre 2,1 milliards en 1983-1984 et un milliard en 1982-1983. Le coût du programme d'exportation est évalué à 1 milliard d'ECU seulement.

En France, le prix payé aux producteurs est actuellement de 104 francs le quintal, pour un prix indicatif théorique de 143 F. La CEE a l'obligation d'acheter le blé mis à l'intervention au prix minimum de 134 F. Les professionnels estiment que 3 millions de tonnes de blé pourraient être ainsi déversées dans les stocks publics dans les prochaines semaines.

Faute de ressources suffisantes, la Commission n'accorde plus de restitutions aux exportations. La gestion de ce marché est en effet rendue difficile, a précisé M. Moulias, car les points de repères habituels – le prix du blé à Chicago – qui permettent de fixer le montant des restitutions ont perdu leur valeur depuis que l'Argentine qui produit 11,5 millions de tonnes « *brade son blé* ». Elle peut le faire et continue à gagner de l'argent du fait de la dévaluation brutale du peso argentin : 11 pesos pour 1 dollar en octobre 1983, 146 pesos pour 1 dollar en novembre 1984.

L'agriculture expliquée aux béotiens

Le Parisien qui d'aventure se serait retrouvé sans le vouloir au Palais des congrès de la porte Maillot aurait été bien étonné en ce 10 janvier de froidure : pour lui présenter « *l'image de marque des agriculteurs et de l'agriculture* », on avait constitué un plateau comprenant, outre le ministre en titre, M. Michel Rocard, et son secrétaire d'Etat, M. René Souchon, une brochette de hauts fonctionnaires et d'administrateurs tous plus urbains les uns que les autres. Un commissaire général au Plan, M. Henri Guillaume ; un ancien banquier, M. François Bloch-Lainé ; un industriel de l'agro-alimentaire, M. Alain Delaunoy ; et un fonctionnaire européen, M. Michel Jacquot. Seul, le premier ministre, « *pris par d'autres obligations* », manquait à l'appel.

Le commissaire au Plan a donc planché sur « *les investissements collectifs porteurs d'avenir* », émaillant son propos de termes qui allaient revenir souvent à la tribune comme « *modernisation* », « *restructuration* », « *croissance* » et aussi, malheureusement, la redoutable « *saturation du marché communautaire* » qui angoisse tant les producteurs laitiers.

M. Bloch-Lainé a souligné combien l'exploitant agricole vivait une situation particulière : « *Une entreprise où l'outil de travail se confond avec le patrimoine personnel, sans aucune existence juridique.* » Est-ce vraiment un inconvénient ? On ne nous l'a pas expliqué.

Passons sur les interventions de « M. Sucre », l'industriel, et du fonctionnaire européen. Nous avions là, non pas l'image mais une caricature de l'activité agricole pensée par les technocrates : produire pour exporter, exporter pour écouler la production et même « *relever les défis alimentaires mondiaux* ».

Le ministre a enfoncé le clou en soulignant que l'agriculture occupe 8 % des actifs, fournit 5 % de la production nationale et alimente 15 % de l'activité économique du pays. Il a revendiqué pour « *le complexe agro-industriel* » la primeur des biotechnologies et fait de longs développements (pendant plus d'une heure) sur la politique agricole commune.

Et les agriculteurs dans tout cela ? Avant les discours, le public a pu voir un court montage audiovisuel où un exploitant à la retraite devant un bon feu de cheminée raconte sa vie de paysan besogneux, esclave du cheval. Puis, son fils, attablé devant un micro-ordinateur, explique qu'il fait de moins en moins de travail manuel et voit le moment où son propre fils, à son tour, « *aura ce bureau comme principal outil de travail* ». Saisissant raccourci, illustré par les propos d'un élève de terminale de lycée agricole : « *L'agriculture, avant, c'était pour être en contact avec la nature,* dit-il, *maintenant, c'est pour être gestionnaire.* » Il n'y a donc plus de paysans. Du moins fait-on comme s'il n'y en avait plus.

ROGER CANS.

AFFAIRES

NOMINATIONS

● **A la CEGOS, M. YVES CANNAC,** quarante-neuf ans, succédera en juin 1985 à M. Octave Gélinier comme président. Il vient à cet effet d'être nommé administrateur à compter du 14 janvier. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'ENA, *agrégé d'histoire*, maître des requêtes au Conseil d'Etat, M. Yves Cannac, après être passé dans plusieurs cabinets *ministériels* (auprès de M. Chaban-Delmas, puis de M. Giscard d'Estaing), a été secrétaire général adjoint à la présidence de la *République* (1974-1978) puis président-directeur général de l'Agence Havas (1978-1981).

● **A la Chambre de commerce internationale, M. FRANS VAN DEN HOVEN,** ancien président d'UNILEVER, vient d'être nommé président. Il succède à M. François Ceyrac.

● **Au Comité interprofessionnel des vins doux naturels, M. JEAN DAURÉ,** soixante-deux ans, a été nommé président, succédant à M. Séverin Estirach. M. *Dauré* est *directeur* général de la Compagnie des grands vins généreux de France.

● **A la Société Ricard, M. JEAN-MARIE LABORDE,** trente-six ans, vient d'être nommé secrétaire général. Il est entré dans le groupe Pernod-Ricard en 1979 comme chef du service plan-budget. Il fut adjoint en 1980 puis directeur général en 1982 de la filiale écossaise du groupe Campbell and Son.

● **A l'Association nationale interprofessionnelle des vins de table et des vins de pays (ANIVIT), M. LOUIS RICARD,** soixante et un ans, viticulteur dans le Gard, a été élu président. Il succède à M. Hervé Bélédin, qui, président de la Confédération nationale des vins et spiritueux, représentait le *négoce*. M. Picard est président de la Fédération nationale des producteurs de vins de table et de pays, *dont il entend* en 1985 *relancer* la consommation.

● **Aux PTT, M. GUY MEYNIÉ,** cinquante et un ans, a été nommé directeur général ajoint des *Postes*. Ancien élève de l'Ecole nationale supérieure des PTT, M. Meynié est entré aux PTT en 1954. Il était directeur de la production depuis 1982.

LA FRANCE SE RETIRE DU BUREAU INTERGOUVERNEMENTAL POUR L'INFORMATIQUE

La France a décidé, le 22 décembre, de se retirer du Bureau inter*gouvernemental* pour *l'informatique* (IBI), organisation internationale rattachée à l'UNESCO, dont la vocation est de développer les transports de technologie *informatique* Nord-Sud. Ayant refusé, l'an passé, de voter le budget pour les années 1985 et 1986 de 40 millions de dollars (en croissance de 122 %) *proposé* par le directeur général de l'IBI, l'Argentin M. Bernasconi, la France s'était donné un an pour décider de sa participation (un premier préavis de retrait avait été signifié en décembre 1982).

Principal bailleur de fonds de l'organisation (elle assure 30 % du financement), la France conteste la gestion de l'IBI, les dépenses exces*sives de son secrétariat* et, en fin de compte, son utilité réelle. Aucune amélioration dans la gestion n'ayant été apportée, la France en a tiré la *conclusion logique*.

Regroupant quarante et un membres (les Etats-Unis, le Japon et l'URSS n'y adhèrent pas), l'IBI a été créé en 1974 sous sa forme actuelle pour aider au développement de l'informatique dans le tiers-monde mais aussi, conjointement, pour y contrebalancer la suprématie américaine, celle d'IBM notamment. Pour la France, cet objectif n'a pas été atteint, le fonctionnement de l'IBI étant inefficace, la répartition de ses dépenses et sa gestion floues. L'industrie européenne, française en particulier, n'en tire guère de bénéfice. Au cas où un changement interviendrait, Paris pourrait revenir au sein de l'IBI, dont l'objectif originel lui semble toujours important.

● ***Isover-Saint-Gobain* : le plan reste inchangé.** – Les syndicats CGT, CFDT et FO de l'usine Isover-Saint-Gobain de Rantigny (*Oise*) n'*ont obtenu* aucun changement du plan industriel décidé par le groupe se soldant par 600 suppressions d'emplois (sur 922).

A l'issue d'une réunion tripartite (Etat-syndicats-direction), qui était organisée à Paris le 8 janvier, les représentants du ministère du redéploiement industriel ont indiqué qu'ils laissaient à la direction de Saint-Gobain la responsabilité de son plan *industriel* conformément à l'autonomie de gestion des groupes nationalisés.

La nomination de M. Huchon à la direction du Crédit agricole

Un succès pour M. Rocard

M. Jean-Paul Huchon, directeur de cabinet de M. Rocard, a été nommé, *le 9 janvier* **en conseil des ministres, directeur général de la Caisse nationale du Crédit agricole (CNCA). Il succède à M. Jacques Bonnot, titulaire de ce poste depuis septembre 1981.**

L'opération a été rapidement et discrètement menée. L'état-major de la CNCA lui-même en fut surpris. M. Patrick Peugeot, président de la Caisse centrale de réassurance et par ailleurs président de la SCOR (Société commerciale de réassurance), souhaitait être remplacé à la tête de la Caisse. Ce sera le point de chute de M. Jacques Bonnot. Pour remplacer M. Huchon, il est fait appel à un autre membre de l'équipe Rocard, M. Bernard Vial, qui était chargé de mission au cabinet du ministre depuis 1983.

Peu connu du monde bancaire et pas du tout du monde agricole, proche de M. François Mitterrand, M. Bonnot avait été désigné en *1981* par l'Elysée pour régler un conflit entre les deux ministères de tutelle : finances et agriculture. Considéré comme un bon professionnel, il soulevait néanmoins des critiques croissantes.

On le jugeait de taille insuffisante pour maintenir le délicat équilibre entre la Caisse nationale et la Fédération nationale du Crédit agricole, l'organe *politique qui* chapeaute les quatre-vingt-quatorze caisses régionales. Ses bonnes relations avec l'Elysée lui avaient permis de régler directement des questions *difficiles*. M. Bonnot garde à son actif l'unification des réseaux de moyens de paiement électroniques. Les ambitions de la Caisse nationale en matière de développement international, qui lui étaient chères, ont pu susciter des réactions négatives, à la direction du Trésor et chez les banques concurrentes.

Le fait qu'à un proche de M. Mitterrand succède un collaborateur et ami de M. Rocard n'est pas sans signification politique. L'homme a les compétences requises, du moins dans le domaine agricole et budgétaire. Il n'a pas, en ravanche, d'expérience bancaire. En plaçant M. Huchon à la tête de la banque verte, M. Rocard marque un point important pour son action immédiate et préserve la carrière de son collaborateur pour l'avenir.

[Né en 1938 en Algérie, M. Jacques Bonnot, licencié en droit, a été attaché puis inspecteur à la Société générale de *1962 à 1971*, *puis inspecteur général* de la Compagnie financière de Suez et depuis 1974, secrétaire général de la MONOD française de banque du groupe Suez. Il était directeur général de la CNCA depuis septembre 1981.]

[Né en 1946 à Paris, M. Jean-Paul Huchon est ancien élève de l'ENA, administrateur civil. Chef de bureau chargé de l'agriculture à la sixième sous-direction du budget en 1971, directeur de cabinet du ministre d'Etat, *ministre du plan et de l'aménagement* du territoire de M. Rocard en mai 1981, directeur de cabinet du ministre de l'agriculture, M. Rocard, depuis *mars 1983.*]

[Né en 1943 à La Tronche (Isère), M. Bernard Vial est ingénieur agronome, diplômé de l'INA. Ancien chef du département d'économie et de sociologie rurales de l'INRA, chargé de mission au service agricole du Commissariat au plan (de 1970 à 1978), chef de la mission études investissements du FORMA (de 1979 à 1983), il était chargé de mission au cabinet de M. Rocard, chargé de l'orientation de la *politique agricole et de l'organisation* économique depuis 1983.]

La progression des exportations françaises de produits pharmaceutiques se ralentit

Les exportations françaises de médicaments se ralentissent. Elles ont atteint 8,5 milliards de francs en 1984, marquant ainsi une progression de 14 % quand, depuis vingt ans, la croissance était de 17 % à 20 %.

L'augmentation des ventes dans la CEE s'est poursuivie au rythme habituel (+ 20 %), mais elle a complètement cessé dans les pays traditionnellement acheteurs de produits pharmaceutiques français, comme ceux d'Afrique et d'Espagne. Le phénomène est en grande partie dû à la faiblesse des prix (bloqués depuis 1982), souvent dissuasifs pour les *importateurs locaux* rémunérés au pourcentage et qui ne dégagent pas sur place les moyens financiers nécessaires pour soutenir la concurrence.

Avec les moins bons résultats enregistrés sur le marché national (34 milliards de francs de chiffre d'affaires en augmentation de 11 % au lieu de 13 % en 1983), l'industrie pharmaceutique n'aura pas réussi, l'an dernier, à dégager des profits accrus, qui, globalement seront, au mieux, du même ordre de grandeur que l'année précédente, les plus bas jamais enregistrés.

En présentant ces quelques données provisoires, M. Pierre Joly, président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique a, le 10 janvier, insisté sur les difficultés de la profession. *« Nous ne sommes pas les mastodontes que l'on dit, gonflés de profit. On a entamé les forces vives de notre industrie »*, a-t-il déclaré.

Selon le bureau d'études Information Research, cité par M. Joly, en l'an 2000 la consommation de médicaments s'élèvera à 270 milliards de dollars (110 milliards attendus en 1983) et le commerce international de ces produits atteindra 100 milliards de dollars. Pour maintenir son rang (troisième exportateur mondial) avec 8 % à 10 % des échanges, *l'industrie pharmaceutique française* va devoir déployer des efforts considérables.

Pour cela, les firmes françaises devront obtenir le droit de fixer leurs tarifs de *« façon régulière, claire et compréhensive »*, afin de corriger les effets de l'inflation. Enfin, la taxe sur la publicité, qui a coûté 220 millions de francs en 1984 devrait, selon M. Joly, *« être supprimés »*.

TRANSPORTS

Depuis quatre ans

LA GUERRE DU GOLFE A COUTÉ PLUS DE 575 MILLIONS DE DOLLARS AUX ASSUREURS MARITIMES

Londres (*AFP*). – La guerre irano-irakienne a coûté aux assureurs maritimes – essentiellement londoniens – plus de 575 millions de dollars (près de 5,7 milliards de francs) depuis qu'elle s'est déclen*chée il y a un peu plus de quatre ans*, à l'automne 1980, selon le dernier bilan des Lloyds publié le 4 janvier.

Ce bilan révèle aussi qu'en 1984, à la suite de la livraison à l'Irak de nouveaux avions – des Super-Etendards français armés de fusées Exocet, – le nombre des navires attaqués a non seulement battu tous les records mais a été bien supérieur au total des trois années précédentes.

Les Lloyds ont obtenu confirmation de l'endommagement, au cours de l'année et du fait de la guerre, de soixante-sept navires, dont soixante et un ont été victimes d'attaques aériennes, trois d'explosions de mines, et trois de collisions ou d'échouages consécutifs à des attaques.

Au total, au moins quarante membres d'équipage ont trouvé la mort *lors* des attaques de 1984, contre soixante-dix pendant les années précédentes, mais les Lloyds soulignent que le nombre exact des victimes ne *peut être précisé*.

Sur les soixante-sept navires endommagés en 1984, vingt-quatre (pour la plupart des pétroliers) l'ont *été aux abords* de Kharg *ou en route* pour Kharg, ou en provenance de ce terminal iranien. Vingt et un autres naviguaient à destination ou en provenance de ports d'Arabie saoudite, de Koweït, ou d'autres ports non iraniens du Golfe. Les autres attaques ont eu lieu dans le nord du Golfe, près des côtes des deux pays en guerre.

Ce sont des navires battant pavillon panaméen qui ont le plus souffert des attaques de l'aviation.

Pour les assureurs, la « facture » comprend environ 300 millions de dollars au titre des navires *immobilisés* ou endommagés sur le Chatt-al-Arab et les eaux avoisinantes, 75 millions de compensations concernant ces navires (pertes d'affrètement, etc...). Le reste des 575 millions a trait essentiellement aux *cargaisons* perdues et aux frais de sauvetage.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le bâton, la carotte et l'autruche

« Pendant des années, le bâton n'a pas été assez long et la carotte pas assez alléchante... »

Pour les non-initiés aux questions relatives à l'aménagement du territoire, il faut préciser que l'image du *« bâton »* se rapporte à l'ensemble des *contrôles et empêchements* exercés par l'administration sur les entreprises qui veulent s'installer ou se développer en Ile-de-France, et la *« carotte »* à la panoplie des aides et incitations diverses pour les pousser à créer des emplois en province.

Prononçant cette allégorique formule pour commenter les récentes mesures gouvernementales prises en faveur de la région parisienne (*le Monde* du 15 décembre), M. Charles Josselin a, pour la première fois, exprimé, le 8 janvier, le sentiment de la province, réunie, si l'on peut dire, en corps constitué, sur ce qu'il faut bien appeler « une page tournée » dans la politique régionale telle qu'elle est conçue et appliquée par la DATAR depuis vingt ans (1).

Mesuré, puisqu'il est à la fois socialiste et porte-parole des intérêts économiques des départements et des régions de province (quelle que soit leur couleur politique), M. Josselin a *dit* que *cette réforme « allait bien au-delà d'un simple aménagement technique »* mais que, pour autant, elle n'avait pas de *quoi « semer la révolution »* en Bretagne, en Auvergne ou ailleurs. Le gouvernement a adapté le droit au fait. Les dispositifs en vigueur depuis plusieurs années (pour museler l'Ile-de-France ou pour stimuler la province) étaient à ce point inefficaces qu'ils n'ont pas réussi à modifier en profondeur les données de la géographie industrielle et technologique de la France. *« Nos régions souffrent toujours d'une carence en états-majors de grandes entreprises et en matière grise, qui restent à Paris »*.

Mais pour le président du CNERP, il faut désormais qu'*« on écrive une nouvelle page »* de l'aménagement du territoire, *sinon la réforme du* 14 décembre restera *« partielle et déséquilibrée »*. Ce qui implique que l'égalité de chances entre régions soit la contrepartie de la mise en concurrence ouverte entre chacune d'elles que porte en germe la décentralisation.

L'Etat doit garantir cette égalité. Il doit notamment, selon M. Josselin, obliger l'Ile-de-France à payer les équipemens dont elle bénéficie et qui, aujourd'hui, sont largement pris en charge par l'Etat sous prétexte qu'il s'agit d'équipements de caractère national et que *« Paris est au centre de l'étoile »*.

Puisque la DATAR, sur instructions du gouvernement, réfléchit à un nouveau système *des aides régionales plus efficace*, M. Josselin suggère quelques pistes ; ces subventions devront être plus sélectives, *plus incitatives et mieux s'articuler* avec les priorités définies par les régions dans les contrats de plan. Quant aux entreprises nationales, elles doivent prendre une part plus large dans le redéploiement géographique des activités. La classe politique, pour sa part, devrait enfin sortir de son silence, et le meilleur moyen pour y parvenir, *c'est de suggérer l'organisation* d'un grand débat au Parlement. Il n'est pas normal que, *« par peur de relancer le combat « Paris-province », les élus, à quelques rares exceptions, se taisent »*.

En temps de crise, l'aménagement du territoire n'est pas moins essentiel qu'au bon temps de la croissance, et la politique de l'autruche n'est jamais une bonne politique.

F. GROSRICHARD.

(1) M. Josselin, président (PS) du conseil général des Côtes-du-Nord, préside le Conseil national des économies régionales et de la productivité (CNERP). Le CNERP regroupe quinze comités régionaux, soixante-quatre départementaux, vingt locaux. L'un des vice-présidents est M. Olivier Guichard (RPR).

ÉTRANGER

SELON L'OCDE

La Grande-Bretagne doit maintenant « promouvoir l'emploi »

« Il serait raisonnable de rechercher, dans les limites de tolérance de la stratégie [économique], *les moyens de promouvoir l'emploi »*, écrivent les experts de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) dans leur étude consacrée au Royaume-Uni. Car, en dépit d'une reprise qui est dans sa quatrième année, le nombre des chômeurs a dépassé les 3 millions, soit 12 % de la population active. Plus de 1 million d'entre eux sont sans travail depuis plus d'un an, ce qui correspond à 5 % de cette même population active.

Aussi, après avoir parlé de *« la médiocre performance relative de l'économie britannique »*, – toutefois Londres a souligné qu'il faudrait *« deux législatures »* – soit dix ans – pour qu'apparaissent pleinement les effets de sa politique – les experts écrivent que *« le problème des victimes du chômage n'en est pas réglé pour autant »*. Il leur paraît néanmoins délicat de relâcher les efforts relatifs à la stratégie financière à moyen terme.

« On risquerait inévitablement de saper la confiance dans l'approche suivie jusqu'à présent » et, en outre, *« on pourrait assister à une résurgence des pressions inflationnistes »*, alors que la hausse des prix a été ramenée de 20 % en 1980 à 5 %. *« Il n'en demeure pas moins possible de procéder à certains allègements fiscaux ou d'accroître certaines dépenses publiques »*, notamment les investissements d'infrastructure *« sous réserve qu'ils aient un taux de rendement satisfaisant pour la collectivité »*.

هكذا من الأصل

SOCIAL

« POUR EXPRIMER LE REFUS DE L'INADMISSIBLE »

La CGT demande aux salariés d'examiner l'éventualité d'une grève générale

La CGT s'apprête-t-elle à franchir le Rubicon ? Pour la première fois depuis 1981, une instance de la centrale de M. Henri Krasucki, la commission exécutive, a parlé de l'idée d'une grève générale à une date indéterminée, si les militants en expriment la volonté. 1985 ne se passera pas sans que, vraisemblablement, la CGT ne renoue avec cette forme de mobilisation abandonnée depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir.

La CGT entend, cependant, faire monter la pression avec une relative prudence, sans précipitation, afin qu'une telle grève générale ne tourne pas au fiasco. « *Les déclarations de la CGT ne sont pas des incantations* », a affirmé M. Krasucki, le 10 janvier, devant la presse (voir également *le Monde* du 9 janvier). *Mais il s'agit moins* d'une décision en bonne et due forme que d'une orientation vers *laquelle* il faut tendre et d'abord débattre.

Il s'agit, a expliqué M. Louis Viannet, secrétaire de la CGT, de « *susciter un débat de masse sur la nécessité d'un vaste mouvement d'ensemble d'ampleur nationale. (...) Nous ne leur disons pas* [aux salariés] *voilà ce que nous avons décidé pour vous, mais voilà ce qui nous apparaît nécessaire.* » Et la résolution adoptée par la commission exécutive demande aux salariés de débattre « *de la question que vous pose la CGT : pour repousser de si graves dangers (...) ne faut-il pas envisager une grève générale pour exprimer le refus de l'inadmissible et la volonté de voir pris en compte ce que vous avez voulu ? La CGT le pense.* »

« Nous ne rêvons pas »

La grève générale, « *il ne s'agit ni d'une lubie ni d'un accident de langage* », explique M. Viannet dans le rapport qu'il a présenté à la commission exécutive. Ce ne serait pas une décision « *presse bouton* » mais le « *prolongement d'une mobilisation générale ancrée en bas* ». « *Nous ne fixons pas de délai ni de durée,* a déclaré M. Krasucki, *le plus tôt et le plus fort sera le mieux. Il ne doit pas s'agir d'une grève de vingt-quatre heures, mais d'un mouvement plus important.* »

Mais la crainte du faux pas est présente dans le rapport de M. Viannet : « *Nous ne sous-estimons pas les difficultés. Nous ne rêvons pas. C'est vrai que la pression sur les idées de la fatalité de la crise reste toujours forte. (...) Les conditions sont meilleures pour faire grandir cette idée de lutte de haut niveau (...) sans préjuger rien, et surtout pas de savoir jusqu'où nous pourrons porter le développement de l'action. (...) Nous avons les yeux ouverts sur les difficultés qui subsistent, et la lutte que nous menons à Creusot-Loire montre que tout n'est pas réglé* ».

Il apparaît en fait que l'éventualité d'une grève générale, présentée depuis quelques semaines par M. Krasucki – ou du moins la recherche d'un « grand coup tous ensemble » permettant de faire monter la pression de plusieurs crans, – a donné lieu à des débats tant au sein du bureau confédéral qu'à la commission exécutive.

Chacun semble avoir conscience des risques d'une décision du sommet pour une action nationale qui ne serait pas soigneusement préparée à la base. Mais certaines motivations apparaissent plus politiques que syndicales. Il y a ceux qui pensent que le moment est venu d'en découdre avec le gouvernement socialiste. Il y a aussi ceux qui – moins nombreux – jugent au contraire qu'il serait dangereux de paraître basculer dans l'opposition quelques semaines avant les élections cantonales. Le débat devrait revenir à la prochaine commission exécutive de février, à la lumière du bilan qui pourra alors être tiré des actions décidées dans plusieurs secteurs, comme les mines, les affaires sociales ou les PTT, au cours de la seconde quinzaine de janvier.

En dépit de toutes ces préoccupations, et des débats internes qui se déroulent d'une manière feutrée, la CGT, à travers le rapport de M. Viannet, a dressé un tableau très sombre de la situation économique et sociale. Seule lueur d'espoir pour elle, l'échec des négociations sur la flexibilité de l'emploi. La centrale y voit la preuve que pour la première fois depuis 1981 les salariés ont eu la « *capacité de peser, d'une façon déterminante, sur le cours des événements* ».

« L'engrenage du déclin »

Pa rapport à cette offensive du « *capital* », le gouvernement, écrit M. Viannet, « *cède à ces pressions et prend des mesures allant dans le même sens* ». Au passage, M. Fabius est prévenu à propos des décisions qu'il pourrait prendre après l'échec des négociations sur la flexibilité : « *Nous n'accepterons pas plus par la loi ou par les décrets ce que nous venons de refuser au patronat dans les discussions.* »

La CGT va jusqu'à parler d'une « *accélération de la dégradation de la situation* » (« *signe moins partout* » pour le pouvoir d'achat, clignotants « *au rouge* » pour l'emploi), mais surtout elle porte un jugement extrêmement sévère sur la politique de rigueur qu'elle caractérise par le gel de l'économie et la baisse de la demande : « *S'acharner de cette façon, ce n'est plus seulement faire fausse route, c'est prendre délibérément le risque d'aggraver une sorte d'engrenage du déclin.* » Il n'y a plus guère que la suppression du double SMIC – « *une mesure de justice* » – qui trouve grâce aux yeux de la centrale cégétiste.

Au-delà de cette condamnation de la politique gouvernementale, sans appel mais aussi sans caractérisation politique, et de ce « *débat* » sur une grève générale, la CGT, très affaiblie en effectifs, joue le renforcement ou du moins le maintien de son influence. M. Viannet parle de 8 400 adhésions nouvelles depuis le 1er novembre 1984. Mais combien de cartes non reprises ? Un développement de l'action peut aider la CGT à tenir le coup, mais une grève générale ratée porterait un coup redoutable à sa crédibilité et à son audience.

MICHEL NOBLECOURT.

L'échec des négociations sur la flexibilité

M. MARCHELLI DEMANDE UNE INTERVENTION LÉGISLATIVE SUR LES PROCÉDURES DE LICENCIEMENT

Les déclarations se sont succédé, ces jours derniers, à propos de l'échec des négociations sur la flexibilité, et notamment à l'occasion du Forum de *l'Expansion*, le 10 janvier.

M. Fabius a rappelé son « *attachement à la politique contractuelle* », réaffirmé son « *souhait d'un accord* » et indiqué clairement qu'il se refusait, « *à ce stade* », à intervenir. « *La politique contractuelle ne peut être un îlot de dialogue dans un océan de législatif*, a-t-il avancé, en considérant que, sinon, les discussions entre partenaires sociaux perdraient « *toute signification* ». « *Même si le gouvernement peut inciter,* ajoutait-il encore, *il ne peut imposer la modernisation par la loi.* »

A son tour, M. Paul Marchelli, président de la CGC, a renouvelé sa demande d'audience au premier ministre pour « *examiner (...) toutes les facettes économiques et sociales du chômage* » et, surtout, sa proposition d'intervention législative dans le domaine des procédures de licenciement économique, sachant que ce sujet « *était neutre au regard de l'ensemble du protocole d'accord* ». Interpellant M. Gattaz, il a déclaré enfin : « *Je ne veux pas imaginer que le président du CNPF envisage de prendre seul, je dis bien seul, la responsabilité d'un échec.* »

Quant à M. Gattaz, président du CNPF, également invité du Forum de *l'Expansion*, il devait répéter que « *le protocole d'accord n'était ni renégociable tel quel ni parti par parti* », et précisait que le patronat « *ne se reconnaissait aucun devoir d'initiative dans les circonstances actuelles* ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



groupe cic

ASSOCIC

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires d'ASSOCIC, réunie le 9 janvier 1985, sous la présidence de M. Jean Carrière, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1984, ainsi que les résolutions qui lui ont été soumises.

Elle a décidé la mise en paiement d'un dividende de 3 528,59 F matérialisé par le coupon n° 1 ; ce dividende sera payable à partir du 15 janvier 1985 à 12 heures, aux guichets des banques faisant partie du groupe CIC.

SILIC

Le montant total H.T. des loyers de l'exercice 1984 s'établit à 93 746 000 F. Il aurait été de 96 492 000 F si le deuxième semestre avait comporté les loyers de l'immeuble vendu à Midland Bank, soit une augmentation de 8,71 % sur l'exercice précédent (88 758 000 F), qui s'explique principalement, en dehors de l'indexation, par la mise en service progressive au cours de l'exercice des nouveaux bâtiments de Rungis.

L'émission du 1er janvier 1985, qui enregistre le plein effet de l'occupation complète de ces nouveaux bâtiments, s'élève à 24 833 000 F, en augmentation de près de 14 % sur celle du 1er janvier 1983, hors loyers, de l'immeuble vendu à Midland Bank (21 787 000 F).

BRED-ASSOCIATIONS

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice clos le 28 septembre 1984, s'est réunie le jeudi 20 décembre 1984, sous la présidence de M. Yves Malecot.

Créée courant janvier 1984 avec un capital d'origine de 77 millions de F, Bred-Associations a recueilli, au cours de ce premier exercice d'une durée exceptionnelle de huit mois, un montant net de souscriptions proche de 156 millions de F.

Ce fort courant de *souscriptions* et la valorisation régulière des actions ont permis de porter les *actifs gérés* à 258 millions de F à la clôture de l'exercice.

Au cours de celui-ci, la valeur liquidative de l'action a progressé de 9,7 %, soit 14,53 % en taux annualisé.

L'assemblée a décidé d'attribuer, à dater du 7 janvier 1985, à chaque action en circulation, un dividende net de 115,24 F majoré d'un impôt déjà versé au Trésor (crédit d'impôt) de 1,87 F.

Conformément à l'article 3 du règlement intérieur de la société, les actionnaires auront la possibilité de réinvestir le dividende en actions Bred-Associations en franchise totale du droit d'entrée, pendant un délai de trois mois à compter de la date de mise en paiement du coupon.



EPARGNE - CAPITAL

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires réunie le 8 janvier 1985, sous la présidence de M. Coste, président du conseil d'administration, a entendu le rapport du conseil d'administration sur le premier exercice arrêté au 28 septembre 1984 et a approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance de la progression de la valeur liquidative de 5 058,79 F le 7 novembre 1983 à 5 821,67 F le 28 septembre 1984 (17,03 % de taux de rendement actuariel *annuel*) approuve la décision du conseil d'administration d'affecter au compte capital le solde débiteur des sommes distribuables à 1 206 856,61 F.

L'assemblée générale a confirmé la nomination comme administrateur de M. Olivier Lecoin, coopté par le conseil d'administration en remplacement de M. Georges Py.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 janvier

Nouvelle hausse

La Bourse de Paris est en pleine forme. Jeudi, dans un marché actif, elle a encore progressé de 0,50 %, propulsant l'indice de la Compagnie des agents de change à un nouveau niveau record. En effet, mercredi, cet indice, qui avait atteint au plus haut l'an dernier le niveau 183 (fin octobre), s'élevait à 187,7 points. Le mouvement de hausse des derniers jours s'est développé dans un marché qui, au fil des séances, a pris de l'ampleur. Mercredi, le montant des transactions pour les valeurs françaises sur le marché à règlement mensuel, a atteint 406 millions de francs contre une centaine de millions de francs pendant les séances creuses de la période des fêtes.

La baisse des taux d'intérêt à travers le monde, aux Etats-Unis et en France par exemple avec la diminution du taux de base bancaire, stimule tous les marchés des valeurs et notamment le parisien qui bénéficie en outre, d'un apport important de liquidités grâce aux détachements des coupons des titres indemnitaires des nationalisées et prochainement du coupon du « 7 %-1973 ». Les professionnels évaluent cette masse de capitaux à 26 milliards de francs. A noter que mercredi, le marché obligataire qui avait reçu deux rudes secousses en novembre et décembre derniers, était très bien orienté en raison de la baisse des taux en France.

Du côté des actions, les hausses les plus spectaculaires s'échelonnaient entre 4 % et 15 %. Berger a gagné 15,3 %, CGIP 6,4 % et SGESB 5,8 %. Hausse de plus de 5 % de Navigation Mixte, Dassault et SEB. DMC a gagné 4,8 %, Alsthom, Manurhin et Cetelem 4 %. Les baisses étaient peu nombreuses : seuls Lefebvre a cédé plus de 4 % et les Papeteries de Gascogne plus de 3,5 %.

La devise-titre, était également en forte hausse (+ 2 %) à 10,50-10,55 FF, dégageant une prime de près de 9 % par rapport au dollar. Les valeurs japonaises étaient archi-demandées. Hausse de près de 10 % de Quilmès.

Sur le marché de l'or, le lingot a gagné 1 100 F, à 94 660 F, tandis que le napoléon était inchangé à 595 F.

NEW-YORK

Nouvelle et très forte hausse

Wall Street met les bouchées doubles. Déjà en forte reprise le 9 janvier, le New-York Stock Exchange a encore accéléré la cadence jeudi. Le mouvement de hausse s'est largement développé et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 20,76 points à 1 223,49, ce qui porte son gain à 31,80 points en l'espace de quarante-huit heures et à près de 39 points en quatre séances.

Le bilan de la journée a été tout aussi brillant. Sur 2014 valeurs traitées, 1 286 ont monté, 351 seulement ont baissé, et 377 n'ont pas varié.

Cette flambée de hausse a été essentiellement due à la nouvelle détente enregistrée sur le front des taux d'intérêt avec la décision prise par la Southwest Bank of Saint-Louis d'abaisser son « prime rate » à 10 1/2 %. Autour du « Big Board », les espoirs se renforcent maintenant de voir la Réserve fédérale prendre des mesures pour assouplir les conditions de crédit. Les opérateurs attendaient d'autre part les dernières statistiques sur l'évolution de la masse monétaire. Ils devaient apprendre, après la séance, que ladite masse s'était contractée de 500 millions de dollars.

Une très forte activité a régné, et 124,68 millions de titres ont été échangés contre 99,23 millions la veille.

VALEURS	Cours du 9 janv.	Cours du 10 janv.
Alcoa	37 3/8	37 3/4
A.T.T.	20 1/4	20 3/4
Boeing	55 3/4	57 1/8
Chase Manhattan Bank	48 3/4	48 1/8
Du Pont de Nemours	48	48 7/8
Eastman Kodak	71 3/8	72 3/4
Exxon	44 3/4	45 3/8
Ford	44 1/4	46
General Electric	57 1/2	58 1/2
General Foods	54 7/8	55 3/8
General Motors	77 1/4	79 5/8
Goodyear	26 3/8	26 3/4
I.B.M.	120	123 5/8
I.T.T.	28 1/2	29 7/8
Mobil Oil	26 3/8	26 3/4
Pfizer	39 3/4	41
Schlumberger	35 1/4	37
Texaco	34	34 1/8
U.A.L. Inc.	46	45 3/4
Union Carbide	37 3/4	38 1/8
U.S. Steel	26	27 1/8
Westinghouse	26 1/8	26 3/4
Xerox Corp.	37 5/8	38 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

DE BEERS. – La CSO, centrale de ventes du groupe De Beers, qui contrôle 80 % environ du marché mondial, n'a pratiquement pas augmenté son chiffre d'affaires en 1984. Celui-ci s'est élevé à 1613 millions de dollars, marquant seulement une progression de 0,9 % d'une année à l'autre. Toutefois, en raison de la dépréciation du rand sud-africain vis-à-vis du dollar (– 42 %), ce chiffre d'affaires traduit en monnaie locale progresse de 30,2 % à 2306 millions de rands.

L'exercice 1984 a été assez contrasté pour la De Beers. Les ventes en valeurs se sont légèrement accrues au cours du premier semestre (+ 6,5 % à 945 millions de dollars) alors qu'elles ont baissé durant les six mois suivants (– 6,6 % à 668 millions de dollars).

Le résultat très médiocre du second semestre est principalement dû à la pression des ventes soviétiques de diamants polis de bonne qualité, ventes faites avec d'importants rabais sur le marché d'Anvers. Mais les taux d'intérêt élevés et la hausse du dollar, qui a renchéri les prix locaux, ont également pesé sur les ventes. La demande n'a pas augmenté pour les fêtes de Noël de façon aussi nette que les années précédentes et reste concentrée sur les pierres de petite taille beaucoup moins chères. Le mouvement de reprise se poursuit lentement.

La De Beers, qui comptait réduire ses stocks en 1984, n'y est ainsi pas parvenue. Ceux-ci ont, au contraire, augmenté en monnaie sud-africaine.

LIP. – La ville et la chambre de commerce de Besançon se proposeront de racheter l'ancienne usine Lip de Palente. Des négociations sont en cours avec le tribunal de commerce. Le prix de cette acquisition pourrait être de 4,2 millions de francs. Si un accord était conclu, une zone industrielle serait construite sur le terrain de l'usine désaffectée.

CHEVRON. – Les actions de la société pétrolière américaine Chevron Corporation sont cotées en Suisse depuis le vendredi 11 janvier, a indiqué la Société de banque suisse. *Les titres de la société de San-Francisco seront traités aux Bourses de Zurich, de Genève et de Bâle, ajoute-t-on de même source.* Chevron a bouclé les neuf premiers mois de l'année 1984 avec un bénéfice net de 1,1 milliard de dollars.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	9 janv.	10 janv.
Valeurs françaises	102,6	103,1
Valeurs étrangères	102,7	105,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 30 déc. 1981)

	9 janv.	10 janv.
Indice général	187,7	189

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 11 janvier .... 10 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10 janv.	11 janv.
1 dollar (en yens)	253,60	253,60

BOURSE DE PARIS Comptant 10 JANVIER

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1800	1780
Calberson	345	349 50
C.D.M.E.	630	620
C. Equip. Elect.	265	264
Dafsa	330	335
Dauphin O.T.A.	1960	1960
Dumenil	540	534
Filipacchi	560	558
Guy Degrenne	740	710
Marin Immobilier	335	335
Métallurg. Minière	185	182
M.M.B	306	306
Om. Gest. Fin.	290	294
Petit Bateau	350	350
Petrofigaz	593	600
Pochet	1601	1599
Poron	300	303
S.C.G.P.M.	280	288
Sofibus	200	....
Sovac	653	675

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	221	....
B.G.I. (ex Sogepal)	....	....
Bone	295	....
Cellulose du Pin	50	48 30
C.G.M.	10	....
Cochery	12	....
C. Sabl. Seine	115	....
Copârex	525	531
Dunlop	....	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	....
Mic	200	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	110	....
Ripolin	36 10	....
Rorento N.V	126	129
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.P.R.	140	143
Thann et Mulhouse	100	....
Total C.F.N.	43	....
Ufinex	315	....

SICAV 10/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	271 73	259 41	Japacc	115 54	110 30
Actions-Investiss.	279 54	266 86	Laffitte-cri-terme	120972 48	120972 48
Actions sélectives	394 93	377 02	Laffitte-Expansion	676 90	646 21
Aedificandi	409 53	390 96	Laffitte-France	221 57	211 50
A.G.F. 5000	267 47	255 34	Laffitte-Japon	230 30	219 86
Agfimo	428 12	408 71	Laffitte-Oblig.	148 64	141 90

Étrangères

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

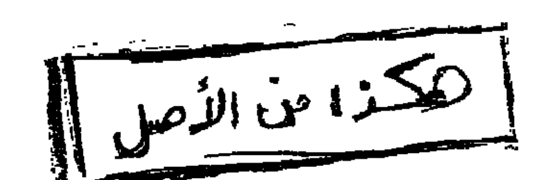
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1642	4,5 % 1973	1650	1660 10	1660	+ 0 60
4044	C.N.E. 3 %	4060	4090	4100	+ 0 98
1476	Electricité T.P.	1459	1460	1460	+ 0 06
2860	Essilor	2905	2910	2910	+ 0 17
510	Esso S.A.F.	534	534	525	– 1 68
1060	Euralrance	1135	1160	1172	+ 3 25
740	Gen. Motors	790	810	810	+ 2 53
54	Goldfields	56 40	57 50	57 50	+ 1 95
36	Gd Metropolitain	38	38	38 20	+ 0 52
128	Harmony	133 10	138 60	137 10	+ 3
35	Hitachi	35 85	37 10	37 10	+ 3 48
575	Hoechst Akt.	630	630	634	+ 0 63
84	Imp. Chemical	87 60	89 50	89 50	+ 2 16
108	Inco. Limited	125	131	132 50	+ 6
17	Toshiba Corp.	17 40	18 10	18 05	+ 3 73
850	Unilever	930	960	958	+ 3 01
350	Unit. Techn.	371	383 50	384	+ 3 50
615	Vaal Reefs	619	676	659	+ 4 88
340	West Deep	350	368 80	370	+ 5 71
260	West Hold.	283	297	296	+ 4 59
380	Xerox Corp.	384	395	395	+ 2 86
1 58	Zambia Corp	1 68	1 68	1 67	– 0 59

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 697	9 656	9 300	9 800
ECU	6 822	6 812	....	....
Allemagne (100 DM)	306 210	306 380	294	314
Belgique (100 F)	15 295	15 308	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	271 100	271 260	260	280
Danemark (100 krd)	85 560	85 350	80	88
Norvège (100 k)	106	105 800	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 060	10 982	10 650	11 550
Grèce (100 drachmes)	7 530	7 520	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 985	4 984	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	365 920	366 100	355	376
Suède (100 krs)	107 180	106 920	103	110
Autriche (100 sch)	43 640	43 680	42 800	44 900
Espagne (100 pes.)	5 539	5 547	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	5 665	5 650	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 341	7 323	7 080	7 420
Japon (100 yens)	3 804	3 805	3 670	3 830

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/1
Or fin (kilo en barre)	93550	94500
Or fin (en lingot)	93600	94600
Pièce française (20 fr)	595	595
Pièce française (10 fr)	450	451
Pièce suisse (20 fr)	556	561
Pièce latine (20 fr)	538	548
Souverain	683	698
Pièce de 20 dollars	4140	4200
Pièce de 10 dollars	2010	2050
Pièce de 5 dollars	1250	1300
Pièce de 50 pesos	3700	3715
Pièce de 10 florins	570	561



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Sur 89 FM à Paris

M. JOSPIN « FACE AU MONDE »

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a accepté d'être la vedette, ce vendredi, d'une nouvelle émission de 89 FM, la radio parisienne à laquelle collabore *le Monde*. Il s'agit de « Face au Monde ».

Des interlocuteurs, inconnus au départ de la personnalité politique présente, poseront des questions auxquelles l'invité répondra. La première question sera posée par un rédacteur du *Monde*, de même que la dernière. Mathieu Fantoni et Jean Le Baie dirigeront les débats.

Le numéro du « Monde » daté 10 janvier 1985 a été tiré à 450 061 exemplaires

PARLANT DU SORT DES PRISONNIERS IRAKIENS EN IRAN

Le président du CICR s'indigne de l'indifférence des Etats à l'égard de la dégradation générale des droits de l'homme

Genève. – M. Alexandre Hay, président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), a réuni la presse, jeudi 10 janvier, pour lui présenter un nouveau constat de la dégradation des droits de l'homme, de plus en plus bafoués dans le monde sans que les gouvernements signataires des conventions de Genève réagissent.

Les conflits internationaux, a-t-il relevé, sont plus nombreux et meurtriers qu'il y a dix ans, et durent plus longtemps. Dans maints pays, les tensions risquent de dégénérer en guerre civile. Le nombre des vic-

De notre correspondante

times augmente sans cesse. En 1974, le CICR avait besoin de 357 collaborateurs. Aujourd'hui, il en compte 1 005, dont 455 sur le terrain.

Ces chiffres reflètent une situation générale explosive, à laquelle personne ne devrait rester indifférent, estime M. Hay. Or, les cent soixante et un gouvernements qui ont adhéré aux conventions de Genève ont tous l'obligation de les respecter, mais aussi, comme le précise l'article premier de chacune d'elles, de les faire respecter... En ne le faisant pas, les Etats commettent donc *« un délit de non-assistance »* et *« relèguent l'humanitaire au rang de l'accessoire »*.

Comment provoquer une prise de conscience humanitaire chez les responsables politiques ? L'amertume de M. Hay, pour ne pas dire sa colère rentrée, peut s'expliquer dans une large mesure par l'échec du dernier effort tenté par le CICR dans le contexte de la guerre du Golfe (*le Monde* du 14 décembre 1984). En dépit des graves révélations sur ce qu'endurent et ce que risquent les prisonniers de guerre irakiens en Iran, aucun Etat n'a vraimment réagi. Les diplomates accrédités auprès des Nations unies à Genève ont certes écouté M. Hay quand il les a convoqués, et ils en ont informé leurs gouvernements respectifs. Mais aucun de ces derniers n'a provoqué de rencontre à haut niveau avec les gouvernants iraniens, comme s'il fallait à tout prix ménager ces derniers.

Les réfugiés cambodgiens

Un autre problème devant lequel l'indifférence du monde indigne M. Hay est celui des quelque 300 000 réfugiés cambodgiens qui végètent à la frontière khméro-thaïlandaise depuis près de cinq ans. La Thaïlande n'en veut pas, et ils doivent avoir quelques bonnes raisons pour ne pas vouloir revenir dans leur pays... Ballottés d'un camp à l'autre, à la merci des attaques de deux armées, quel espoir, se demande M. Hay, peuvent-ils encore avoir si personne ne cherche une solution à leur drame permanent ?

Le CICR a besoin de sensibiliser les responsables gouvernementaux et les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour être vraiment efficace. Il ne lui suffit plus d'avoir distribué l'an passé 48 960 tonnes de secours, d'une valeur de 63 670 000 francs suisses (1), et d'avoir apporté des secours médicaux pour 19 700 000 francs suisses, d'être venu en aide non seulement à des prisonniers de guerre, mais aussi à des détenus politiques. Son budget pour 1985 est d'un montant de 434 millions de francs suisses, dont 235 millions pour l'Afrique.

Mais comment peut-il protéger et secourir les victimes civiles et militaires de la guerre qui sévit en Afghanistan quand on lui affirme que cette guerre n'existe pas, et que les Soviétiques y donnent tout juste un coup de main pour une opération de simple police ? Le CICR n'a plus de délégation à Kaboul, mais ses équipes médicales se dévouent dans deux hôpitaux toujours bondés de blessés graves.

Quant à l'Afrique, le président du CICR a tenu à souligner que, si l'on parle des victimes de la famine en Ethiopie et au Soudan, c'est parce que la presse a la possibilité d'évaluer l'ampleur du drame et d'en informer le monde. Or on meurt aussi de faim en Angola, mais, selon M. Hay, Luanda n'autorise pas les journalistes à se rendre sur place pour le constater.

En Amérique latine, quelques points positifs. L'action du CICR a été possible au Salvador, au sein de la guérilla, et des contacts ont pu être établis des deux côtés. Mais la tâche est rendue difficile au Pérou, où ses délégués ne sont pas admis dans les lieux de détention. Au Chili, la situation s'est dégradée, encore que le CICR ait pu rouvrir une délégation dont les membres visitent les prisonniers. Au Nicaragua, de nouveaux problèmes se posent, notamment pour l'aide aux prisonniers, mais l'assistance ne s'en poursuit pas moins sur le terrain.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Le franc suisse vaut environ 3,70 francs français.

Texaco diminue de 1 dollar par baril le prix d'achat de son pétrole

La compagnie américaine Texaco a diminué, le jeudi 10 janvier, de 1 dollar par baril, le prix auquel elle achète le brut américain de référence West Texas Intermediate, ramenant celui-ci à 28 dollars par baril. Succédant à des baisses opérées par cinq compagnies moins importantes depuis deux semaines, la décision de Texaco, membre de l'Aramco, (le consortium qui exploite le pétrole en Arabie saoudite), ne devrait pas manquer d'accentuer les pressions exercées sur l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) pour réduire son propre prix de référence, (29 dollars par baril) désormais supérieur aux prix intérieurs américains.

la baisse des bruts américains s'explique, selon Texaco, par le déclin des prix des produits pétroliers, provoqué notamment par d'importantes importations – de janvier à novembre 1984, ces importations ont augmenté de 15,4 %.

L'OPEP doit se réunir à nouveau à Genève, le 28 janvier prochain, selon Algérie Presse service, (APS) pour définir une nouvelle grille de prix, l'aménagement des tarifs approuvé le 29 décembre dernier par onze des treize pays membres (à l'exception de l'Algérie et du Nigéria) étant considéré comme provisoire et, de l'avis général, nettement insuffisant. En dépit de la remontée des cours du pétrole observée sur le marché libre depuis une semaine du fait de la vague de froid en Europe, la plupart des analystes prévoient une baisse des prix de l'organisation à plus ou moins court terme, l'OPEP étant incapable de s'opposer durablement à un mouvement imposé par le marché. Ainsi, la société Salomon Brothers estime-t-elle dans une étude publiée le 9 janvier que les difficultés financières de l'organisation – dont le déficit courant devrait atteindre en 1985 quelque 21 milliards de dollars – empêcheront l'OPEP d'obtenir de ses membres la coopération nécessaire pour enrayer la baisse de prix, et prédit pour 1985 une nouvelle diminution des prix du pétrole de 2 à 4 dollars par baril.

L'Agence internationale de l'énergie, dans son dernier rapport mensuel de conjoncture, évalue pour sa part la production de l'OPEP en décembre à 16,6 millions de barils/jour, soit un peu moins qu'en novembre (16,8 millions) et en octobre (16,7 millions de barils/jour), la consommation mondiale ayant stagné au quatrième trimestre au même niveau que l'année précédente.

En dépit de ces pressions, plusieurs membres de l'OPEP restent violemment opposés à toute baisse de prix. C'est notamment le cas de l'Iran, qui a annoncé officiellement le 10 janvier un relèvement de ses tarifs, et de l'Algérie, dont l'agence officielle APS a estimé que l'OPEP devait relever de manière substantielle le prix de ses bruts lourds, sans toucher au tarif des bruts légers. La compagnie nationale algérienne Sonatrach a annoncé, de son côté, qu'elle avait maintenu inchangé le prix de son pétrole à 30,50 dollars par baril, en dépit de la baisse de 0,25 dollar sur ces qualités décidée par l'organisation en décembre à Genève.

● *Deux cent quarante-sept licenciements acceptés chez Technip.* – Les pouvoirs publics ont accepté le 10 janvier 247 licenciements sur 340 demandés par la direction de Technip (spécialisée dans l'ingénierie, 2 700 salariés), le cas d'une vingtaine de représentants du personnel devant être tranché ultérieurement. Au total, près de 700 postes vont être supprimés : licenciements, départs volontaires, pré-retraite, reclassements internes et extérieurs.

● *FO appelle à une grève nationale à la Sécurité sociale.* – FO a appelé le personnel de la Sécurité sociale (cent quatre vingt mille salariés) à une grève nationale de 48 heures les 31 janvier et 1er février et à une manifestation à Paris le 31 janvier. Le syndicat entend ainsi protester *« contre la léthargie de la politique contractuelle »* et les menaces pesant, selon elle, sur les régimes de retraite et la formation professionnelle pour le personnel de la Sécurité sociale.

Sur le vif

Pauvre Margaret

Elle a bien commencé, dites donc, l'année ! Une vraie catastrophe. Nostradamus suite et apocalypse. D'abord ce froid polaire. On n'avait encore jamais vu ça. Ensuite mon amie Bérénice qui me dégringole sur le blair avec sa vieille mère, son briard, ses cinq chats et son petit frère qui est au chômage. Je ne sais plus pourquoi on a coupé le gaz dans son immeuble, et on ne s'est pas donné la peine de le rebrancher. Du coup, tout est inondé, les tuyaux ont pété. Comme il fait un temps à ne pas mettre un chien dehors, j'ai tout gardé, bien obligée. L'odeur... Je ne vous dis pas !

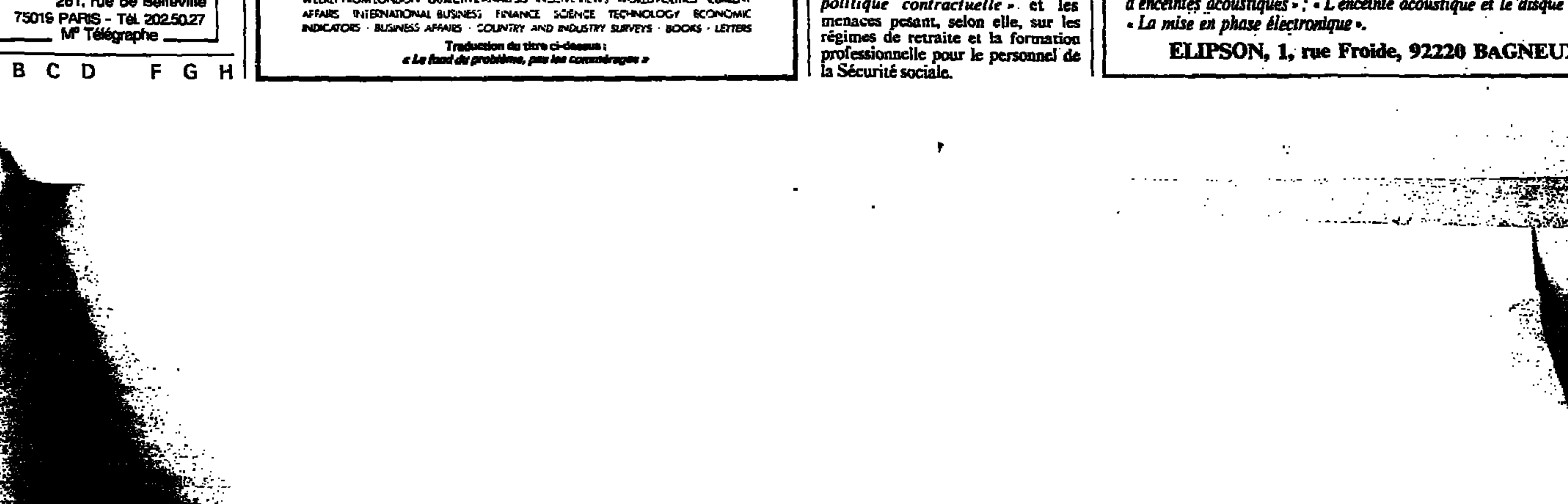
Mais bon, ça encore, ça ne serait rien. C'est l'accident de la princesse Caroline dans le Paris-Dakar, j'ai eu la peur de ma vie. C'est Johnny Hallyday qui me fait une syncope l'autre soir sur la scène du Zénith. Quand on a entendu ça le lendemain à la radio, nous deux Bérénice, on a failli en laisser tomber la cafetière. Il ne nous manquait plus que ça. Déjà pour la princesse Margaret, les cheveux qu'on s'est faits ! Son truc au poumon, d'accord c'est pas cancéreux, mais si elle continue : quarante cigarettes par jour — dans la presse à sensation ils disent même soixante, — un de ces quatre matins ça va être le gros pépin, c'est sûr et certain.

D'ailleurs les Anglais sont aux cent coups eux aussi. Evidemment, une princesse on ne peut pas l'obliger à s'arrêter. Ce qu'on peut en revanche, c'est empêcher les gens d'en griller une, pas seulement dans les ascenseurs, les autobus et les métros, dans la rue ! A Moscou, ça y est : interdit de fumer sur la place Rouge. La place Rouge, c'est sacré. C'est le sanctuaire où repose Lénine dans son mausolée. Pas de fumée impure se mêlant aux vapeurs de l'encens. Comme l'URSS c'est une démocratie populaire, il ont décidé d'en faire autant pour le soldat inconnu enterré dans les jardins d'Alexandre, à côté. Plus question d'allumer un clope dans les parages. Un ordre c'est un ordre. Celui-là devra être « *strictement respecté* », je cite *Moscou Soir*. les flics se feront une joie d'y veiller.

Vous me direz : quel rapport avec Margaret ? Elle, la place Rouge, elle n'a pas tellement l'occasion d'y aller. Il n'y a qu'à faire pareil à Trafalgar Square. Le temps de le traverser, même en Rolls, ça l'obligera à se priver d'au moins deux bouffées.

CLAUDE SARRAUTE.

A B C D F G H



Le Monde
Loisirs

H. CARTIER-BRESSON/MAGNUM

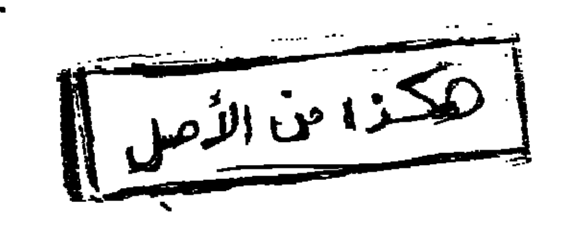
Régates au salon, page II

Neige avec soleil, page V

Cire fraîche chez Grévin, page XIV

Les programmes commentés de radio et de télévision, pages VII à XI

Supplément au nº 12428. Ne peut être vendu séparément. Samedi 12 janvier 1985.



هكذا من الأصل

Fête en mer

EN bas, des dizaines de voiliers tout gréés, comme au mouillage ; il y a *même une véritable flottille de* péniches de plaisance ! Là-haut, les flammes colorées des voiles de planches, sur les côtés, les écoles et les assureurs, les loueurs et les vêtements, les moteurs hors-bord et l'accastillage, *les ports* de plaisance et les canoës-kayaks... Impossible de tout voir, sauf en y consacrant la semaine ! Sans compter les mille animations et rencontres de cette grande fête de la navigation.

Si *vous êtes* venu *pour* voir des bateaux, sachez que le secteur nouveau, cette année, se situe autour du phénomène « multicoque », qu'il s'agisse de croisière ou de sport. En ce qui concerne les voiliers plus tradi*tionnels,* ils *se rassemblent* de plus en plus, et les gammes offertes par *les* chantiers *navals* sont maintenant conçues comme celles des constructeurs automobiles. On trouve ainsi les 7,20 m, 7,60 m, 8,50 m, 9 m, *10,50 m,* 11,50 *m et plus* de 13 mètres. Seuls les gros chantiers présentent des gammes complètes, mais quand on a visité un modèle donné chez un constructeur, on peut se faire une idée très précise de ce à *quoi il ressemble chez les* autres. A noter tout de même les très luxueux modèles « export » conçus pour le marché américain : là encore, on croirait par*ler d'autos* !

La véritable originalité vient de l'eau douce, puisqu'une dizaine de chantiers produisent maintenant des péniches de plaisance, *mesurant* de 8 à 12 mètres. Elles sont regroupées *au sein* d'un *véritable* salon particulier, baptisé salle de l'Écluse.

Du côté des *planches* à voile, le funboard – planche de plaisir – s'affirme définitivement, et *la* majorité des flotteurs, y compris de grande série, sont des engins de hautes performances. Les débutants absolus n'auront *pas de mal à faire leur choix* parmi les rares modèles qui leur sont destinés. En revanche, la masse des planchistes confirmés trouvera, à des prix *raisonnables,* des flotteurs très sophistiqués. Mais c'est en choisissant *leur* gréement *qu'ils* devront penser aux gros sous : car, à ce niveau, seule la qualité – très coûteuse – peut laisser espérer de réelles perfor*mances.*

On en revient donc, toujours, au problème des finances. Pour de très nombreux navigateurs fanatiques, l'achat d'un bateau *reste problématique, et la* solution de la location fait de plus en plus d'adeptes. Quant à ceux qui possèdent un bateau depuis longtemps et n'envisagent absolument pas de le remplacer par un modèle plus récent, ils *s'attachent* à *l'équiper soigneusement,* d'où le succès des fabricants d'accessoires. C'est peut-être à ce même phénomène de renoncement à l'achat d'un bateau qu'on doit l'évolution actuelle des vêtements de *mer. Ceux-ci deviennent* de plus en plus sophistiqués, de plus en plus élégants, à condition d'y mettre le prix, bien sûr. Comme si, pour se consoler du gros voilier qu'on n'aura jamais, on se payait un équipement personnel *digne des coureurs du grand* large !

DOMINIQUE LE BRUN.

● *XXIVe Salon de la navigation de plaisance.* – Du vendredi 11 janvier au lundi 21 janvier inclus, au rond-point de la Défense (CNIT). Accès par RER *(station Défense),* SNCF, *au départ* de Saint-Lazare, et par de nombreuses lignes de bus.

Heures d'ouverture au public : du 12 au 21 janvier de 12 heures à 19 heures, et le week-end de 10 heures à *19 heures. Nocturnes* les 15 *et* 18 janvier (jusqu'à 22 h 30).

Tarif : 27 F, 10 F de sept à quatorze ans, gratuit jusqu'à sept ans.

Le mille n'a plus de prix

Chère plaisance.



CHARRIÈRE/RUSH

LE thème du Salon nautique – « *Le bateau, c'est abordable* » – fait suite à des campagnes du genre « Le bateau pour *tous* », ou encore « Un bateau, un anneau, un propriétaire ». En 1985, un montant de 20 000 F est considéré comme le seuil d'accès à la plaisance. *Tout cela est bien* beau, mais pourquoi la profession dissimule-t-elle que le prix de *revient au mille d'un voilier* est exorbitant pour son propriétaire et qu'avec 20 000 F on n'arrive même pas à équiper un 7 mètres en troisième catégorie ?

Financement jusqu'à douze ans », « Un first pour chacun », « Vivez votre rêve en Etap 20 ». Les arguments ne vont pas manquer, pendant le *Salon de la plaisance, pour* vous inciter à acheter un voilier. Boiseries en teck, carènes affûtées au rasoir, barres à roues gainées de cuir, accastillage étincelant : la tentation est forte de devenir propriétaire de l'un de ces magnifiques engins. *Encore faut-il savoir que* l'équation du plaisir nautique est pleine d'inconnues. On est très *pudique dans* le milieu de la plaisance et le prix de revient d'un voilier reste, de nos *jours,* du domaine de l'inconscient collectif. On connaît le prix de revient au kilomètre d'un véhicule automobile, l'amortissement d'un ordinateur familial ou les économies d'énergie résultant d'un bon isolement. Paradoxalement, le monde du bateau en est encore, sur ce point, à l'époque du muet !

Retour en arrière : il y a quelques années, les arguments des vendeurs de bateaux s'appelaient « *investissement* » et « rentabilité ». Le bateau concurrençait la pierre. *Jusqu'à ce qu'une étude de Valeurs refuges* mette en lumière une rentabilité à peine égale à *l'inflation pour un Sangria* mis en gestion et de 6 % seulement pour un *Ginn-Fizz* de 12 mètres, en gestion également.

Exit les arguments financiers. Retour à un argumentaire plus réaliste : le bateau est un plaisir et, comme tel, il coûte de l'argent. Les psychologues parlaient alors d'achat *irrationnel* tandis que les spécialistes du secteur évitaient de faire les vrais calculs et que le plaisancier lui-même faisait l'autruche devant les *colonnes* de chiffres...

Pourtant, le prix de revient *au mille* nautique est une réalité. Les dépenses peuvent se regrouper schématiquement en *trois grandes catégories : les* frais fixes, indépendants de toute navigation (assurance, frais de port annuels), les dépenses d'utilisation (fuel, frais de port en déplacement, carénages, entretien, transport pour se rendre au bateau, équipement supplémentaire...) et la perte à la revente. Les frais fixes sont les plus faciles à calculer. Certes l'assurance n'est pas obligatoire, mais la plus grande sagesse – qualité première du marin – consiste à protéger un bien neuf. D'au*tant plus que les vols de maté*riel se multiplient dans les ports. Il est également difficile – *sauf cas particulier* – d'échapper à la place de port impersonnelle, tarifée et calibrée. Bien évidemment, les prix varient en fonction de la *taille du bateau,* du *contrat* d'assurance, du lieu géographique, et des services offerts par le port. En moyenne, un bateau de 9-10 mètres – la 8-9 chevaux des mers – coûtera, à peu près, 13 000 F par an.

Passons maintenant à la na*vigation. Bien que ces chiffres* soient contestables, on s'accorde généralement sur une moyenne annuelle de 250 milles nautiques par voilier. Un plaisancier parcourant 1 000 milles nautiques dans l'année est une exception, et le *marché de l'occasion le* confirme.

Pour faire de la voile (quand *on n'a pas* la chance d'habiter au bord de la mer) il faut se rendre sur les lieux de ses futurs exploits. En voiture, de préférence, car le plaisancier *est toujours* affublé de sacs en tout genre. Coût d'un Paris-La Rochelle et retour, près de *1 000 F, 500 F* pour un Paris-Le Havre et retour. Sans compter l'amortissement du véhicule. Ensuite, il *faut quitter* sa place de port louée à l'année (et relouée en votre absence, évidemment) pour *aller* payer, ailleurs, de 40 à 100 F par nuit, la formule de la première nuit *gratuite ayant sombré avec une* certaine idée de la plaisance. Enfin, un week-end se termi*nant presque toujours* par un problème horaire, le moteur d'appoint vient souvent au secours d'un *vent défaillant,* en avalant, facilement, une vingtaine de litres. Passons sous silence les repas au restaurant, les consommations prises au bar quand on ne sait guère où aller et que le carré est trop froid, le bout coincé dans l'hélice qu'il faudra changer, la manivelle de winch tombée à l'eau, le ciré déchiré dans l'en*coignure de la descente et le* petit accroc au spi...

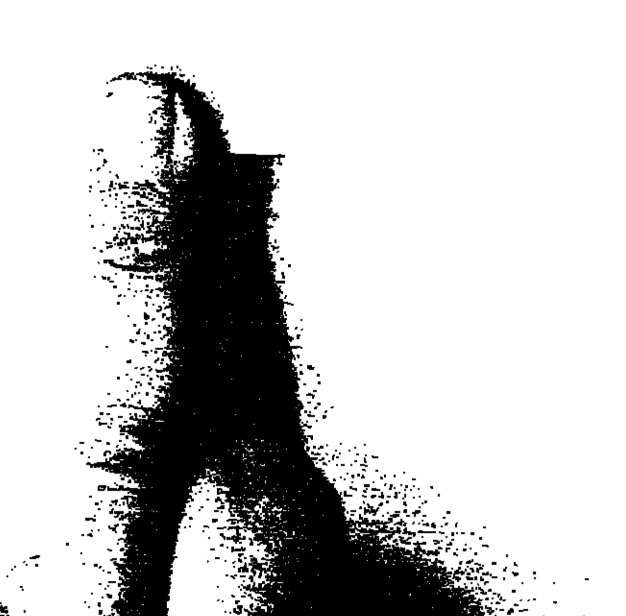
Ces frais de sortie se répéte*ront aussi* souvent que le plaisancier décidera d'aller naviguer. Mais il y a surtout les *frais annuels : carénage, anti*fouling et entretien régulier. Avec la disparition du bois et la nouvelle race de vendeurs, les plaisanciers ont cru qu'un bateau de plastique pouvait rester des années sans entretien. Tragique erreur ! Une co*que en plastique,* le « *gel coat* » notamment, demande de l'entretien, tout comme les boise*ries intérieures,* le *circuit* électrique, le moteur principal et celui de l'annexe et les voiles... Beaucoup de plaisanciers font ces travaux eux-mêmes. Mais *en Méditerranée un carénage* se solde toujours par un grutage, en raison de l'absence de marées, soit près de 800 F, auxquels il faut ajouter le prix de la peinture.

Enfin il faut compter avec la drogue du marin, c'est-à-dire l'équipement progressif de son unité. On commence par un porte-clé flottant pour terminer par l'achat d'un *navigateur* par satellite à 15 000 F, en passant par les bricoles les plus diverses. Avec *cet adage en tête :* on n'a jamais fini d'équiper un voilier...

De quoi inciter à la prudence. Sans compter qu'un voilier acheté neuf et revendu trois années plus tard a perdu de sa valeur. Un *Dufour 31* équipé « *2e catégorie* » valait 280 000 F en 1981. Il est coté 180 000 F par *l'Argus du bateau,* mais on doit pouvoir le vendre à 200 000 F. Ce qui fait 80 000 F de pertes (en cas de *paiement comptant et sans* réactualisation), auxquels il faut ajouter le taux de crédit ou du leasing. A l'époque, avec un apport de 140 000 F, il fallait compter sur 84 mensualités de 3 000 F en leasing (en 1985, le barème est presque similaire), soit 108 000 F au bout de trois ans et l'option de rachat. Mais le vendeur peut transférer son leasing (144 000 F) tout en récupérant une partie de son apport auprès de l'acheteur (100 000 F semble un maximum). Coût de l'opération : 148 000 F. Rajoutons 13 000 F de frais fixes par an (sans les *réactualiser) et 12 000 F de* frais d'entretien annuel et de navigation pour quatre week-ends et quinze jours, soit 250 milles environ. Bilan pour trois ans et 750 milles : 223 000 F, *sans compter* les pépins divers et les achats d'équipements supplémentaires, très vite dévalués. Voilà qui met le mille nautique à près de 300 F ! On rêve... Bien sûr, on peut acheter son bateau comptant, naviguer plus, le revendre plus cher (avec de la chance) ou prendre un bateau plus petit. Mais il n'en reste pas moins que *le prix du mille* est prohibitif quand on est propriétaire d'un voilier neuf.

Reste la solution de la gestion. On confie son bateau à une société qui le gère soit par*tiellement, soit totalement.* Avec les risques et les ennuis *que cela comporte : entretien* laissant parfois à désirer (le moteur souffre beaucoup), impossibilité de laisser ses affaires à bord (avec la sensation de naviguer sur un bateau de location, le comble !) et utilisation à des dates fixes. On comprend pourquoi *nombre* de plaisanciers se tournent vers la multipropriété, ou l'achat d'un bateau d'occasion (qui se dépréciera moins mais coûtera aussi cher – sinon plus – en entretien) ou, surtout, la location avec ses énormes possibilités (choix des sites et des bateaux). En vous promenant dans les allées du CNIT, n'oubliez jamais qu'un achat irrationnel doit se faire en connaissance de cause. Quel est l'homme sage qui a dit : « *Pour avoir une idée de la plaisance, mettez-vous tout habillé sous une douche glacée et déchirez des billets de 500 F* » ?

DOMINIQUE GAUTRON.

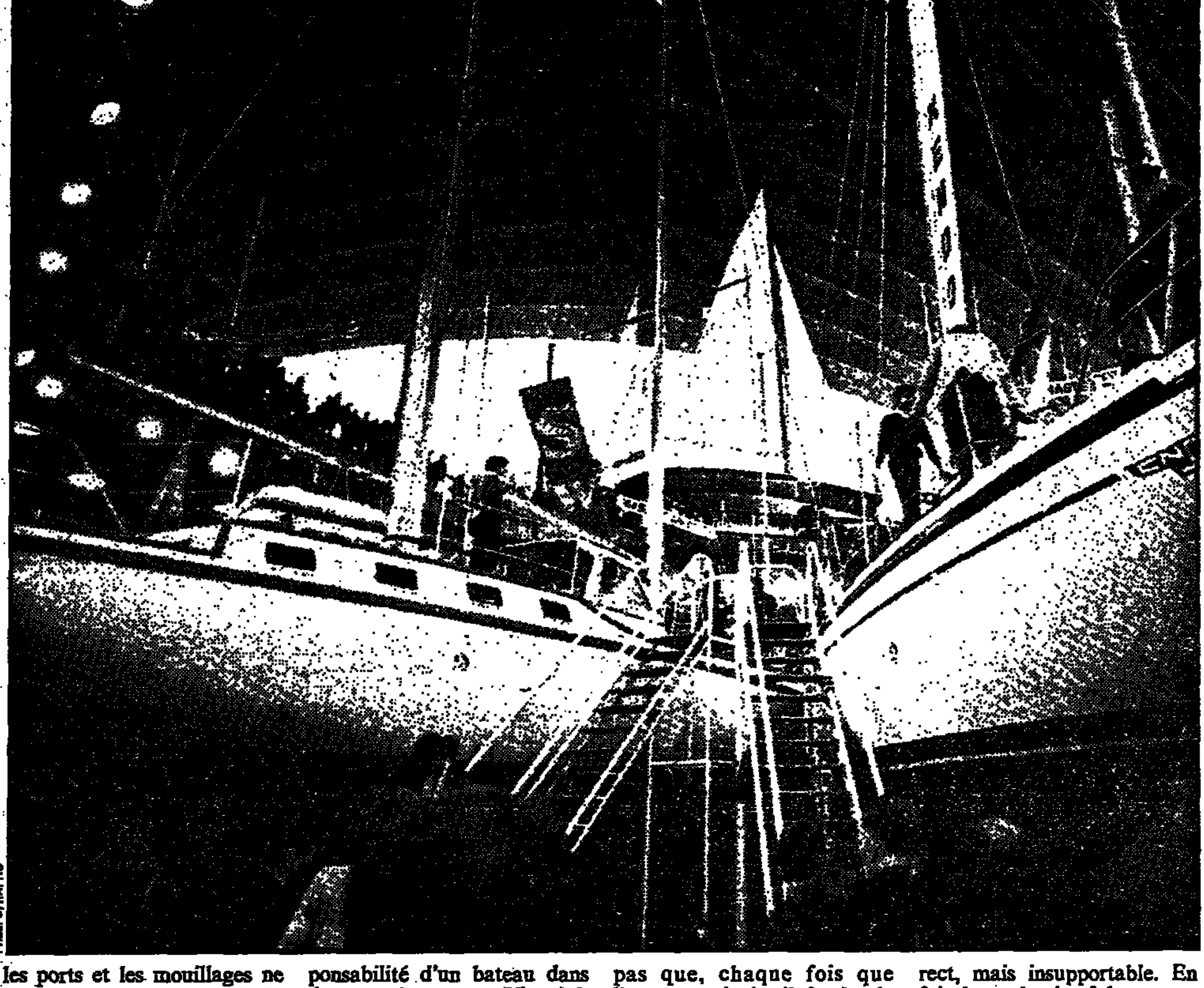




Loueurs dans de bons vents

Un petit bateau à quatre ou un gros à huit.

UNE foule de plaisanciers ont découvert depuis des années que pour naviguer bien et beaucoup, la meilleure solution consiste à louer un bateau. Dans la plupart des cas, il s'agissait de plaisanciers confirmés, propriétaires de leur propre voilier et qui en avaient assez de consacrer les vacances, chaque été, à la *même croisière*, puisqu'elle partait toujours du port d'attache du bateau. Avec la location, ils ont découvert le charme des croisières lointaines : une année aux Cyclades, l'année suivante aux Antilles, en Corse, aux Baléares... Il n'est plus guère de bout d'océan au monde où ne fonctionne une agence de location, représentée, de plus, par un agent en France. Pourtant, on prête encore à la profession des pratiques douteuses, et, à entendre certains, chaque signature de contrat serait, pour le client du moins, *une partie de roulette russe.* Soyons clair : les loueurs pirates n'existent plus. L'époque est révolue où des agences véreuses louaient à trois *clients différents le même* bateau, à la même date, et se pressaient de disparaître une fois les arrhes encaissées. On ne loue cependant pas un voilier comme on loue une voiture ou un appartement à la montagne. Voici donc quelques recettes pour vous en sortir au mieux.



PHELPS/RAPHO

Où et quand naviguerez-vous ? Si vous ne disposez que de vos congés d'été obligatoirement fixés en juillet ou en *août, tant pis pour vous. Mais* si vous pouvez les avancer un peu, en juin par exemple, profitez-en : d'une part, les tarifs sont souvent plus intéressants, d'autre part, les conditions de navigation elles-mêmes sont meilleures : la belle saison est déjà là, mais les ports et les mouillages ne sont pas encore encombrés. *En revanche, dans le cas d'une* croisière à date fixe, il incombe de choisir avec soin sa zone de navigation. A vous les guides de croisière et les *instructions nautiques !* Vous y découvrirez, en ce qui concerne la Grèce, par exemple, que les Cyclades sont balayées entre le début juillet *et la fin août par des vents de* nord de force 6 à 7, avec une mer très forte. Le mouillage de Mykonos, par exemple, est infréquentable à la « belle saison ». En revanche, le Péloponnèse ou les Sporades présentent, à la même époque, des conditions météorologiques particulièrement clémentes. Toujours en juillet et août, évitez les Antilles : c'est la mauvaise saison ! Certains, habitués à naviguer depuis toujours dans la même région, s'inquiètent de prendre la responsabilité d'un bateau dans des eaux inconnues. Un minimum d'expérience de la navigation suffit, et, en cas de doute, il est toujours possible de prendre avec soi un skipper professionnel, équivalent nautique du guide de haute montagne.

Sur quel type de voilier ? Louer un bateau coûte cher, et c'est souvent le budget dont on dispose qui conditionne le choix du bateau. A moins de s'y mettre à plusieurs. La question qui se pose alors est de savoir s'il vaut mieux louer un petit bateau à quatre, ou un plus gros à huit ? En premier lieu, il s'agit de savoir *exactement quel genre de* croisière on envisage : un équipage entraîné, qui veut « manger du mille », a intérêt à choisir un gros; en revanche, si vous aimez les petits mouillages tranquilles, en toute intimité, choisissez un bateau de taille raisonnable : n'oubliez pas que, chaque fois que l'ancre est jetée, il faudra la remonter ! Sans oublier que la Méditerranée est remplie de petits ports charmants, mais accessibles seulement aux bateaux de tirant d'eau réduit. Vous apprendrez ainsi qu'à chaque croisière correspond son bateau. Encore un avantage de la location : pouvoir toujours disposer du matériel le plus adapté.

Votre équipage, la règle est simple : les risques de difficultés sont proportionnels au nombre d'équipiers. Et les problèmes de cohabitation en espace restreint s'avèrent encore plus aigus qu'on ne le dira jamais. Le cas le plus courant de discorde ? Le « copain du copain ». Il s'aggrave encore si l'on a embarqué quelqu'un en raison de ses simples compétences nautiques. On peut ainsi se retrouver avec un skipper correct, mais insupportable. En fait, le cas le plus fréquent est celui où l'on découvre que le skipper supposé compétent s'avère plus mauvais encore que ceux qui l'ont invité à les accompagner. Attention, donc, au drame des vacances gâchées.

Le loueur, il n'existe plus guère de bons et de mauvais loueurs, mais seulement de bons et de moins bons. Il s'agit seulement de comprendre qu'un voilier est un outil plus *complexe qu'une automobile* et qu'il y aura toujours des petits ennuis, comme la porte d'une glacière qui s'ouvre à la gîte. Le vrai problème n'est pas là ; le plus souvent, en effet, la société de location à laquelle vous vous adressez n'est que l'agent d'une flotte qui ne lui appartient pas. La première chose est donc de savoir si le loueur connaît effectivement ce qu'il vous propose. S'est-il déjà rendu sur place pour voir, de ses yeux, les bateaux qui figurent à son catalogue ? Ce n'est pas toujours le cas, et il suffit, la *plupart du temps*, de poser quelques questions précises pour s'en rendre compte. Envisagez donc toujours la possibilité d'un litige, et adressez-vous à quelqu'un que vous puissiez retrouver par la suite : voilà qui exclut toute affaire directement faite avec une société fixée à l'étranger. Les tarifs que vous pourriez obtenir en procédant de la sorte ne seront d'ailleurs pas *plus intéressants que ceux pra*tiqués par les agents installés en France. Parmi ceux-ci, adressez-vous toujours à des sociétés ayant quelques années d'expérience derrière elles. Plus elles ont les moyens de passer de la publicité dans les revues spécialisées, plus vous pouvez leur faire confiance. A tout hasard, demandez leur numéro de télex, pour le cas où vous auriez à les contacter une fois rendu sur place.

En ce qui concerne les locations sur le littoral français, vous avez tout intérêt à vous adresser à un loueur installé dans le port même où commencera votre croisière. Il s'agit, en général de petites sociétés aux moyens modestes, mais dont le service est généralement correct. Le simple fait d'être installées, dans un port de plaisance leur donne en effet les moyens de faire face à n'importe quelle difficulté technique. Le cas le plus fréquent est celui d'un bateau rentré endommagé de sa croisière... la veille de votre propre départ. Vous trouverez ces loueurs soit au Salon nautique, où ils sont presque tous présents, soit dans les dossiers régulièrement publiés par les revues nautiques.

Quoi qu'il en soit, au moment de la prise en main de votre bateau, au lieu d'appareiller tout de suite pour votre croisière, essayez le bateau, sortez toutes les voiles, contrôlez que le moteur charge bien les batteries... Ce genre de problème, jamais très grave, se résout bien mieux quand on en *laisse* la responsabilité au loueur que lorsqu'on cherche à se débrouiller soi-même dans un port inconnu.

D. Le B.

Sport d'élite

POUR une majorité de Français, la plaisance est toujours réservée à une certaine élite. Elle évoque, en effet, la richesse (42 %), la vie de luxe (28 %), le snobisme (22 %), beaucoup plus que la pêche et le sport (17 %) ou encore la régate et l'élégance (4 %). Tel est le résultat d'un sondage SOFRES sur « la plaisance vue par les Français » (1), publié par la revue *Bateaux* dans son numéro spécial consacré au Salon nautique.

Près de la moitié des Français (48 %) aimeraient passer des vacances à bord d'un voilier habitable. Ce pourcentage est plus élevé chez les jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans (76 %), les cadres moyens (59 %) ou les Parisiens (64 %). 49 % refusent catégoriquement d'embarquer. Pour justifier ce refus, le mal de mer (30 %) est le plus souvent avancé (par 35 % des femmes et 23 % des hommes). Viennent ensuite la crainte de l'ennui (23 %), la peur (20 %), la vie « les uns sur les autres » (11 %).

L'envie de faire du bateau pendant les loisirs a été suscitée pour 36 % des Français par les *exploits de Tabarly* et des autres navigateurs. Toutefois, les Français se sentent plus en *sécurité sur un bateau à moteur* (59 %) que sur un bateau à voile (17 %). L'option voile *atteint 30 % parmi* les cadres, les jeunes et les habitants de la région parisienne, tandis que le moteur a plus d'adeptes en milieu rural (70 %).

(1) Sondage réalisé du 9 au 14 novembre 1984 sur un échantillon national de 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population française âgée de dix-huit ans et plus.

Partir

Odyssée dalmate

En caïques des Bouches de Kotor à Dubrovnik, l'antique Raguse. On jettera l'ancre à Cavtat, à Korcula et à Mljet, une île ravissante. Une autre Yougoslavie. Une semaine. Prix : 3 100 francs.

● *Club Méditerranée : catalogue dans toutes les agences de voyages.*

Spécial Canada

Grand spécialiste de l'Amérique, *Camino vient de publier* un programme « Spécial Canada », destiné aux amateurs de séjours *libres et permettant de passer* un week-end, une semaine, ou plus, au Canada, à des prix « inconnus *sur* le marché », en vols réguliers Air France. D'excellents hôtels ont été sélectionnés à Montréal, Toronto et Québec.

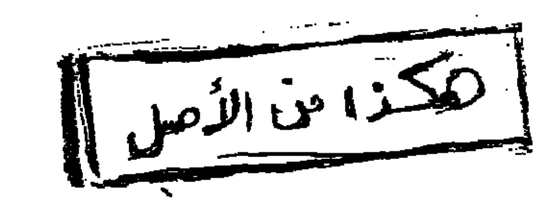
Ainsi, un week-end à Montréal commence à 4 250 francs (vol régulier et séjour compris). Une semaine de séjour en chambre double au Hyatt Regency de Montréal coûte 6 480 francs (transport et séjour), ce qui, affirme le voyagiste, représente une économie *de 50 % sur le prix normal.*

● **Réservations dans toutes les agences de voyages ou chez Camino, 21, rue Alexandre-Charpentier, 75017 Paris. Tél. : (1) 572-06-11 ou numéro vert (libre appel pour la province) suivant : 16-05-42-22-15.**

Remise en forme

Dernière innovation du Club Pierre Barthès, à Val-Thorens : des stages de mise en forme d'une semaine, dirigés par un kinésithérapeute. Véritables initiations à la condition physique, ils offrent à chaque stagiaire la possibilité de suivre un plan d'entraînement établi en fonction de ses motivations et de ses possibilités physiques. Au *programme*, un savant dosage de musculation, de stretching, de gym classique et tonique, de *footing et de détente (sauna,* piscine et bain-remous). Sans oublier des tables rondes sur *des thèmes précis : préparation* à la compétition, art de prendre un sauna, diététique.

● **Inscriptions : Club Pierre Barthès, 73440 Val-Thorens. Tél. : (79) 00-00-76.**



Rendez-vous au Salon

Images et concours.

A ne pas manquer : les catamarans de croisière, comme le *Cazamance* de Fountaine-Pajot, et l'Edel-Cat-33 d'Edel-Strat ; noter des projets intéressants chez Bêneteau et Keltic Marine. Les catamarans de sport, comme le *LB Cat 15* de Boutemy, le *Mattia-Esse* de Nord-Multicoques, *le Corneel-18* de Fountaine, et le Top-Cat de Surf Experience. Côté voiliers de croisière, visitez absolument les géants de la rotonde centrale, et admirez la classe des modèles « export » destinés aux Etats-Unis, tel le *Lacoste 42* de Yachting France (il s'agit bien du petit crocodile, nommé ambassadeur de la qualité française !), ou encore la gamme Master de Gibert-Marine.

Et les canaux ? Même si vous éprouvez un peu de condescendance pour les marins d'eau douce, allez voir le Salon de l'Ecluse, au niveau 1 : une dizaine de chantiers présentent des péniches de plaisance, dont la plupart sont proposées en location par un grand nombre de sociétés présentes sur place.

La planche à voile : un matériel hypersophistiqué ; on notera ainsi un nouveau tissu à voile, « made in France » pour une fois. Le Sealam Composite Scrim Triplex se compose d'une grille de fils coliés entre deux films de polyester transparent, ce qui donne des voiles indéformables, avec un aspect « vitrail » étonnant, et disponibles en douze coloris. Frime garantie !

La voile au cinéma : la salle de cinéma du niveau 1 propose une vingtaine de films, parmi lesquels nous avons relevé : *Dessine-moi une jonque, monsieur Huang* (samedi 12 à 17 h) ; *Mumm's Assault (la Coupe America vue par les Australiens, dimanche 13 à 15 heures)*, *Skipper* (un portrait de Philippe Poupon, samedi 13 à 16 h). Le vendredi 18 janvier, la Biennale européenne du film sur l'environnement et Green Peace proposent un festival du film sur l'environnement marin. A noter également *l'Ordinateur sous spi*, suivi d'un débat sur l'informatique et la voile (samedi 19 à 14 h 30) et *Il y a cent ans, les morutiers* (pour ceux qui aiment la marine en bois, dimanche 20 à 14 h 30).

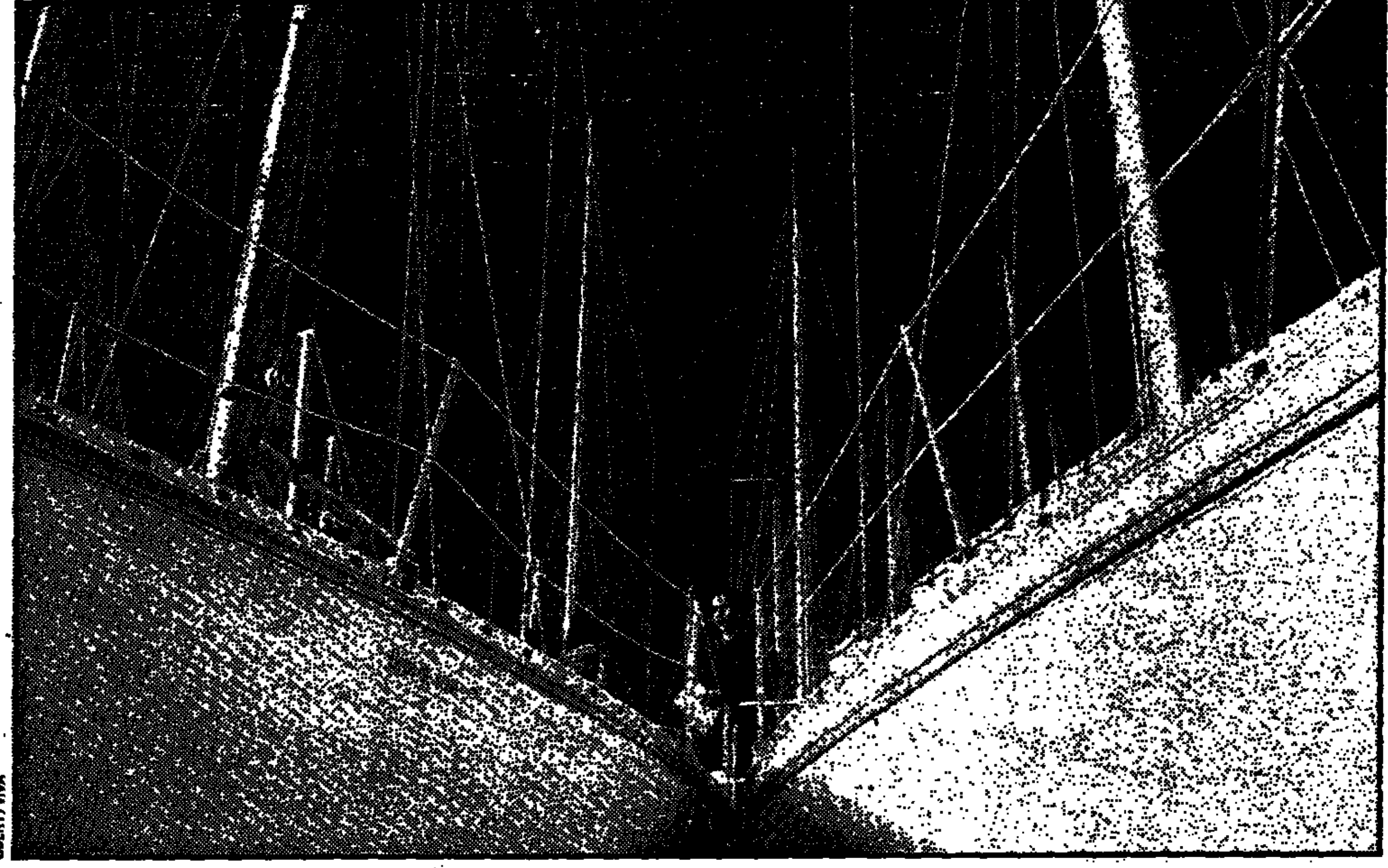
Le village : une appellation qui évoque plus les charmes de la tradition que les techniques d'avant-garde. Et pourtant, c'est sur ces stands que se retrouveront les plus grands architectes de plaisance du moment, avec la Chambre nationale des experts de plaisance (consultations gratuites sur tous les problèmes juridiques et d'expertise), le Comité français pour la Coupe de l'America (le point sur le défi français), la Fédération de la culture marine, l'Institut français des architectes navals, l'Institut national d'essais et de recherches nautiques (maquettes d'études, enregistrements de manœuvres par ordinateur, etc.). Les « mordus » de technique trouveront là réponse aux questions qu'ils se posent sur les voiliers de course ou l'évolution de la plaisance populaire.

Le monde sous-marin : les passionnés d'océanographie trouveront sur le stand de l'IFREMER (ex-CNEXO) un carrefour des technologies autour des thèmes de la recherche et du développement dans la construction navale et l'intervention sous-marine sur les plates-formes en mer. Ne pas manquer, non plus, les « visites guidées » organisées par la revue *le Monde de la mer*.

La régate électronique : c'est un jeu qui se pratique sur le stand d'Europe 1, organisé par la Fédération française de voile, avec l'aide de Hewlett-Packard. Il s'agira de se mesurer sur l'écran, avec des coureurs connus.

Les concours : jamais on en avait autant vus au Salon. Sur le stand de la Fédération des industries nautiques ; sur celui de la Fédération française de voile (sur le thème : la planche à voile et l'enfant) ; TF 1 et Jeanneau, *Ouest-France* et FR3 Bretagne-Pays de Loire (un bateau à gagner) ; FR3-Thalassa (concours de dessins permettant de gagner dix Optimists) ; Navig-France (sur le thème de la navigation fluviale).

D.-L. B.


GUERY/VIVA

Beaux vêtements marins

C'EST la fin du marin-pêcheur ! Le plaisancier ne ressemble plus au terre-neuvas, affublé d'un pantalon jaune (trop court, bouffant à la taille, les jambes en tuyau de poêle) surmonté d'une veste informe et gonflée par le vent comme un spi mal bridé. Fini les courants d'air, les couleurs canari, les démarches alourdies par des vêtements dignes du Moyen Age. Désormais, confort rime avec mode et efficacité. Les couleurs chantent comme Neptune dans les haubans et le plaisancier n'a plus honte de rentrer dans un bar en ciré !

Les vêtements d'été ont franchi le pas depuis longtemps. Il est vrai qu'ils ne sont pas soumis aux mêmes exigences de solidité, de robustesse et d'étanchéité que leurs homologues d'hiver. Gilets sans manches en toile de spi, coupe-vent léger en toile de spi également *(K.Way)*, bonnet style Roland-Garros, bermuda hawaïen, ont déjà envahi les pontons. Mais la véritable évolution concerne les vêtements de mer « tout temps », ceux des purs et durs qui affrontent les « grains » *comme on boit une bonne* bière.

Une des vestes les plus célèbres est certainement le modèle « Océan » *(Musto & Hyde)*, testé par l'équipage de *Flyer* lors de la dernière course autour du monde. De couleur rouge, munie de bandes réfléchissantes sur les avant-bras et sur le devant, elle est à la fois belle, confortable et imperméable, avec un harnais incorporé, une réserve de flottabilité et un double serrage autour du poignet. *Plastimo* a également misé sur ce créneau en sortant, l'an dernier, la veste pilote « Haugte Performance », basée sur le même principe, mais rouge et bleu ! La firme lorientaise s'était déjà distinguée en présentant la gamme de vêtements de mer matelassés *Clima*, bleu roi, à doublure jaune, très seyante, et la veste de quart *Horizon*, jaune en haut, bleu gitanes, en bas, moins réussie mais extraordinairement visible d'un ponton à l'autre !

Le blanc a également envahi les cockpits des voiliers avec, notamment, les cirés *Equinoxe*, portés par l'équipage de *Gauloise 3* pendant la dernière Withbread, la veste *All Mer* de l'équipe de France, avec ses trois bandes tricolores sur le bras et sur le côté du ciré, le modèle « Newport » (Moby-Dick) avec sa large bande centrale de couleur marine, sans oublier la version bleu France portée par l'équipage de *Bullit* barré par Jacques Fauroux. Petit à petit, même *Cotten* – l'« abri du marin ! » – a coloré ses vestes autrement qu'en jaune, en métissant, dans un premier temps, cette couleur traditionnelle avec du bleu marine (façon veste *Horizon*) pour sa veste *Cap Lizard* en Gore-Tex, ou en « sautant » directement au blanc avec le modèle *Rosbras*.

Les impératifs concernant ce type de veste limitent toutefois la créativité : il faut qu'elles soient imperméables, solides; visibles en pleine mer et confortables. Sans oublier une *nouvelle exigence pour les modèles* de haut de gamme : la flottabilité. A cet égard, la *Musto* est une réussite : légère, elle se fait totalement oublier lors des manœuvres de pont ; solide, elle résiste aux accrochages, et ses carrés réfléchissants sont un bon repère en cas de chute à l'eau, la nuit... C'est également, il est vrai, la plus chère devant l'excellente *Henry Lloyd* « Ocean Racer II », *la Moby Dick* avec harnais et flottabilité, la veste de yachting doublée avec harnais de *G. et B. Pennel* et l'*Helly Hansen* avec flottabilité.

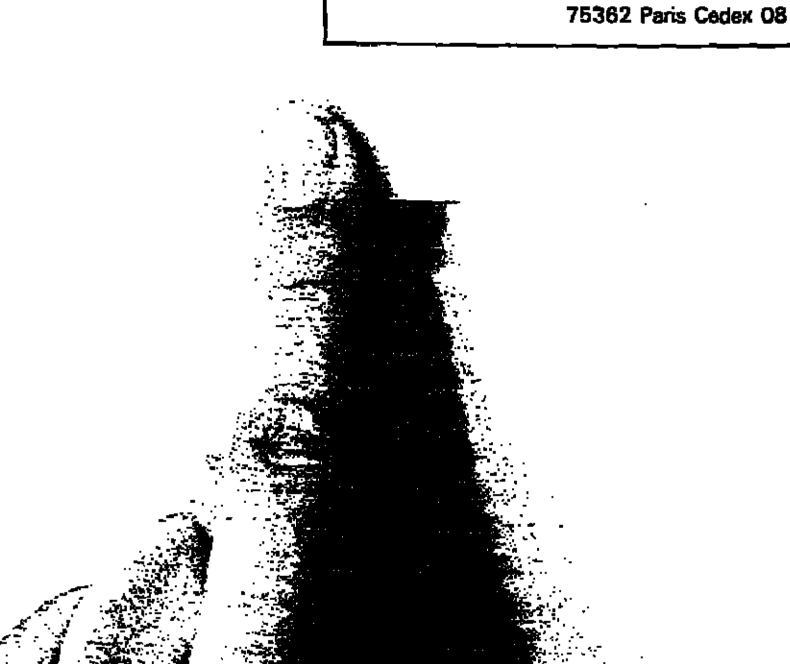
Côté ciré, les évolutions sont moins importantes. Il faut toutefois *noter l'apparition* de combinaisons étanches : plus agréables à porter, elles remplacent avantageusement l'ensemble pantalon-haut de ciré traditionnel. Le marin est plus au chaud, plus à l'aise également, mais il ne peut plus, *comme avant, porter seulement* le pantalon, par temps moyen, avec une veste semi-étanche à l'intérieur. Remontant presque jusque sous les épaules, tenu *par des bretelles, ce dernier* permet de travailler sur la plage en étant protégé des embruns légers et laisse évacuer la condensation résultant d'un effort violent, ce qui n'est pas le cas de la combinaison, même réalisée en tissu révolutionnaire !

Car si les nouveaux matériaux font également fureur, il ne faut pas en attendre, immédiatement, un miracle. On a beaucoup parlé du Gore-Tex, imperméable mais laissant échapper l'air, donc limitant la transpiration, qui est, comme chacun sait, la plaie du marin. Des vestes de ciré, des sacs de couchage sont réalisés dans ce nouveau matériau qui « respire », mais la différence n'est pas si évidente que cela. On trouve également le Thinsulate (Musto), un matériau moderne très *isolant servant pour* la réalisation de la doublure, ou encore la mousse d'Airex, dans la doublure de la veste *Henry Lloyd*, pour assurer une meilleure flottabilité. *Le marin y* perd son latin.

Avec cette nouvelle race de vêtements marins, le plaisancier n'est plus transformé en bonhomme Michelin. Il peut rejoindre la plage avant par force 9, bien au sec, dans les meilleures conditions. Signe des temps, les grands champions mettent leurs griffes sur les vêtements de mer. Ainsi, Eric Tabarly a lancé une gamme de vêtements, et le blouson de Marc Pajot, aux couleurs d'*Elf Aquitaine*, est en vente chez tous les bons *Shipschandlers*. A noter également les vêtements blanc et rouge *Royale*. Bref, l'habit du marin n'est plus un bleu de travail jaune, mais un ensemble élégant. Malheureusement, quand efficacité rime avec beauté, les prix ont tendance à flamber ! Et si *Plastimo* fait un bel effort en proposant sa veste pilote à 750 francs, la remarquable *Océan « Musto et Hyde »* vaut quand même la bagatelle de 2 500 francs ! Et comme on imagine mal une veste sans pantalon assorti, cela met le *confort* du *marin* à un prix prohibitif. La mode, sur les pontons, n'est pas à la portée de toutes les bourses...

D. G.







Deux balcons blancs au soleil

Au-dessus de Nice et de la mer, deux stations offrent un ski de qualité. Découvrez Auron et Isola 2 000.

L'AURONAIS le plus âgé est un homme de quatre-vingt-onze ans qui n'aime pas la neige. M. Andreis habite, seul, dans une grange vétuste qui surplombe la station. Il est le principal propriétaire terrien de la commune de Saint-Etienne-de-Tinée dont dépend Auron.

Lorsqu'il a vu le premier skieur, des douves de tonneaux sous les pieds, il a dit : *« Ça, ça file vite ! »* M. Andreis n'aime pas la neige, mais il a fait avec. Il a participé à la création d'Auron en facilitant la mise en place des remontées mécaniques sur son domaine.

Le développement de la station a pourtant été d'une lenteur extrême. Pendant trente-cinq ans, Auron s'est reposée sur ses modestes lauriers. En 1971, l'infrastructure se résumait à un téléphérique et à cinq téléskis. Une misère.

1971, c'est la date de création d'Isola 2000. Face à ce projet ambitieux, Auron se devait de réagir, ou mourir. Comme par miracle, cette même année, Paul Ollié, un ingénieur de l'équipement, est élu maire de Saint-Etienne-de-Tinée : *« J'ai pris en main une station agonisante. Pas un permis de construire n'avait été délivré depuis six ans ! Toutes les remontées mécaniques appartenaient à un entrepreneur niçois qui se souciait peu d'Auron. La municipalité a tout racheté, créée un office du tourisme et mis en place un plan de relance de la station. »*

Résultat : en dix ans, les remontées mécaniques ont été multipliées par quatre ; le débit des skieurs, multiplié par cinq ; la station est passée de trois mille huit cents à dix mille lits.

M. Ollié, c'est le déclencheur. Le maître d'œuvre s'appelle Jean-Claude Olry, trente-cinq ans, ingénieur des arts et Métiers, directeur de la station, de l'office du tourisme et des remontées mécaniques.

Cet ancien champion du monde et médaillé olympique de canoë a été fasciné par le site : *« Je me suis retrouvé sous un climat exceptionnel face à un domaine skiable encore inexploité à 50 %. »*

La mise en place de quatre-vingt-dix canons à neige, en 1981, c'est lui. Coût : 9 millions de francs, ce qui représente 20 % des investissements sur le domaine skiable en dix ans. Une des installations les plus performantes en Europe, et qui permet de faire tourner cinq remontées en absence totale de neige, mais surtout de faciliter l'entretien permanent du bas des pistes. *« Ces canons nous donnent à 1 600 mètres une qualité de neige qu'on trouve à 2 000 mètres »*, affirme M. Olry.

Si Auron n'a souffert qu'une seule fois du manque total de neige durant l'hiver 1980-1981, cette année a fait très mal. Pour la réputation d'abord, pour les finances surtout. La station en subit les effets, ce qui l'empêche d'investir, dans le secteur immobilier notamment.

Les chiffres sont éloquents. Sur dix mille lits que contient la station, deux mille seulement sont en location, et encore non banalisés, donc difficiles à commercialiser.

Ce décalage, ce fossé entre lits banalisés et résidences secondaires, fait d'Auron une station de week-end et de vacances scolaires, celle des Niçois. En dehors de ces périodes, la station connaît des difficultés de remplissage. L'aspect positif de cette situation est la préservation du site ; on est loin, en effet, d'une station béton !

Face aux chalets, le domaine skiable est pourtant exemplaire. La vitalité du club des sports en est la preuve, avec ses cinq mille membres dont deux cent cinquante gamins prêts à faire de la compétition, sa section sports-études, ses trois entraîneurs fixes, son stade de slalom, ses compétitions — comme le championnat de France en 1983, — ses champions, dont Hélène Barbier, une des meilleures skieuses de l'équipe de France.

« Pour les pistes, je n'ai pas de complexes, on est un petit Val-d'Isère », affirme Gilbert Barbier, directeur du club des sports.

Si la structure est différente, on retrouve le même cadre dans la station proche d'Isola-2000. Le soleil ne fait pas de jaloux. Il brille de la même manière pour les deux stations.

A Isola, on l'appelle « le promoteur ». Rarement par son nom. Ou alors, précédé, par respect ou par crainte, d'un « Monsieur ». M. Ziad Takieddine, trente-trois ans, de nationalité libanaise — comme les capitaux qui lui ont permis d'acheter la station en 1979. Propriétaire des murs, des pistes, des remontées mécaniques et de deux mille deux cents lits.

Tranquillement, Ziad Takieddine est en train de réussir son pari. Remettre à flot une station qui en avait besoin. Lorsque la SADF, société libanaise, l'a rachetée aux Anglais, Isola perdait régulièrement 7,5 millions de francs par an — 12 millions en 1981-1982 à la suite d'investissements. Mais équilibre l'année dernière. Et, pour la première fois de son existence, Isola-2000 devrait faire des bénéfices cette année.

La solution libanaise est simple. La SADF, qui possédait tout, a vendu les commerces : hôtels, restaurants, magasins. *« Rien ne vaut la concurrence*, affirme M. Takieddine ; *les Isoliens se sont enfin sentis concernés par la bonne marche de leur station. »*

La longue galerie intérieure, qui va d'un bout à l'autre du bâtiment construit en un seul bloc (700 m), a été mieux entretenue, elle est devenue plus propre. Cette station béton s'est « humanisée » avec la mise en place du hameau en 1981 : deux cent soixante-huit logements en chalets, dont plus de la moitié ont été vendus en 1984. La location des deux mille deux cents lits que contrôle le groupe libanais a été confiée à la performante société Pierres et Vacances, qui amène à Isola une clientèle de séjours, parisienne et étrangère. Une clientèle rentable. Ce qui n'empêche pas de nombreux « gens de la Côte » de monter skier le week-end.

Le résultat est spectaculaire : le chiffre d'affaires des remontées mécaniques est passé de 11 millions de francs en 1981-1982 à 21 millions de francs l'année dernière. Toute la saison, la station est maintenant bien remplie : à près de 100 % en période de vacances scolaires, jamais en dessous de 60 % le reste du temps.

Ziad Takieddine est satisfait. La station mise sur des bons rails, il va pouvoir entreprendre son nouveau projet. Tout prêt de son vaste bureau directorial d'où il règle tous les problèmes quotidiens à coup de talkie-walkie, se trouve la maquette du projet d'agrandissement de la station : deux cent dix-sept appartements, dont quatre-vingts doivent être prêts en décembre 1985. L'architecture de la future résidence « les Marmottes » est à mi-chemin entre le bâtiment front de neige et le Hameau.

Qui dit agrandissement de la station dit extension du domaine skiable. En juin prochain, M. Takieddine va signer avec l'Italie une importante convention qui va permettre l'installation de remontées mécaniques sur un versant italien. *« Dès l'hiver prochain, le skieur disposera de trois remontées mécaniques, dont un télésiège, et 25 kilomètres de pistes supplémentaires. Mais cette convention nous donne un domaine skiable potentiel équivalent à celui existant »*, affirme M. Takieddine.

Isola est-elle une belle station ? Sur la Côte, elle a mauvaise presse. *Nice-Matin*, le puissant journal local, préfère parler d'Auron, la station des gens du pays. Dans la vallée, on observe avec méfiance ce Libanais venu façonner tout un site à coups de millions. Même si ça marche.

Ce long bloc de béton est anachronique au milieu des mélèzes et des pins, mais il faut dire que le soleil et la neige arrangent bien les choses. Et la nuit, en sortant du « Petit Chamois », vieille ferme transformée en (bon) restaurant, au bas des pistes, la station éclairée ressemble à un Beaubourg sur neige. Saisissant.

Le système galerie marchande possède tout de même des avantages : circuler partout en tenue décontractée (c'est faux, ça ne sent pas les frites, comme le disent les mauvaises langues !), chausser les skis au pied de son appartement, laisser ses enfants au « village » où ils se familiarisent avec la neige avant de rentrer tout seulsau studio.

Les pistes ? Elles ont la réputation d'être faciles. *« Les trois quarts du domaine peuvent être utilisés par un skieur moyen*, explique Patrick Rocher, directeur de l'école de ski. *C'est très important, car la clientèle recherche surtout des pistes agréables avec du soleil. »* Les amateurs de sensations fortes disposent quand même de sept pistes noires, dont certaines en couloir, auxquelles on accède avec le nouveau télésiège du Mené.

Vous aurez peu de chance d'y rencontrer Ziad Takieddine, même s'il se déclare bon skieur. Ses spatules sont tournées vers l'Italie. *« Je ferai d'Isola une des plus grandes stations de France »*, affirme-t-il. Nouveau pari en perspective.

MICHEL GUERRIN.

BERNARD SERF

Départ du télécabine d'Auron.

Auron

● **ACCÈS.** — Auron, tout comme Isola 2000, est à 90 kilomètres de Nice, soit une heure trente en voiture. Services réguliers de cars entre Nice (gare routière, gare SNCF et aéroport international) et les stations (deux par jour). Réservation obligatoire auprès de la SATI : (93) 85-92-60.

● **ACCUEIL.** — Office du tourisme (93) 23-02-66 ; école de ski (93) 23-02-53 ; club des sports (93) 23-04-82 ; garderie d'enfants (93) 23-02-66.

● **HÉBERGEMENT.** — Autour de deux mille huit cents lits dont deux mille en meublés. Réservations et achats auprès de quatre agences immobilières et de location : Agence Risler (93) 23-00-39 ; Agence Névada (93) 23-01-08 ; France Locations (93) 23-00-88 ; Auron agence (93) 23-01-22 ; Pour un studio de trois-quatre lits, il faut compter en moyenne 1300 francs en basse saison et 3200 francs en haute saison pour une semaine. Il y a onze hôtels sur la station.

● **FORFAIT «CHOC».** — La station a mis en place plusieurs formules de forfait tout compris, dont un «forfait choc» à partir de 770 francs par personne comprenant, pour une semaine de séjour, le logement, l'accès à l'ensemble des remontées mécaniques et deux heures de ski par jour.

● **REMONTÉES MÉCANIQUES.** — 25 remontées mécaniques dont 2 téléphériques, 7 télésièges et 16 téléskis pouvant acheminer 19 000 skieurs à l'heure, sur trois domaines skiables (Las Donas, Sauma Longue et Demandols) et 40 pistes.

Forfaits : un jour, 89 francs ; six jours, 420 francs.

● **ÉCOLE DE SKI.** — 70 moniteurs. Cours collectifs, deux heures : 52 francs. Enfants : 42 francs. Pour une semaine : 290 francs. Enfants : 220 francs. Cours particuliers : 105 francs pour une heure et pour quatre personnes.

● **L'APRÈS-SKI.** — Une patinoire naturelle derrière l'Hôtel Pilon. Un cinéma de 250 places, le Riounet, présentant deux films par jour. Un club de bridge. 7 restaurants (plus 7 restaurants sur les pistes). Deux pianos-bars et deux night-clubs.

● **RESTAURANTS.** — Une bonne table dans des prix raisonnables : Le Blainon, sur la place d'Auron. Sur les pistes, reposez-vous au soleil en faisant un bon repas à La Bergerie.



Isola 2000

● **ACCUEIL.** — Office du tourisme (93) 23-15-15 ; école de ski (93) 23-11-78 ; club des sports (93) 23-10-91 ; chalet d'accueil, si vous avez loué un appartement (93) 23-14-07 ; village d'enfants (93) 23-11-78.

● **HÉBERGEMENT.** — 384 lits en hôtel et 2 200 lits en appartement. Réservations, à Paris : Pierres et Vacances, 720-70-87 ; à la station : Isola locations (93) 23-14-07.

Deux possibilités d'hébergement : à la station même ou au hameau. Pour un studio de trois-quatre lits, il faut compter en moyenne pour une semaine 1 300 F en basse saison et 3 000 F en haute saison. Il existe plusieurs types de promotion à partir de 720 F la semaine.

● **LA GARANTIE SOLEIL.** — La spécificité de la station est l'existence d'une garantie soleil en faveur des locataires d'appartements pour la période du 5 janvier au 15 avril 1985. Si au cours d'une semaine, l'ensoleillement est nul pendant plus de trois jours consécutifs, le client se voit offrir une semaine de location gratuite. Il existe également une garantie neige.

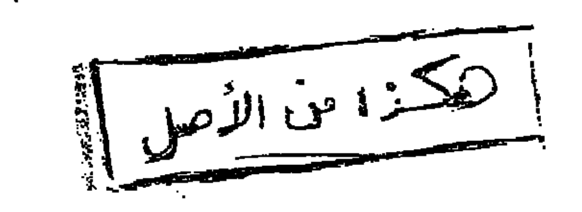
● **REMONTÉES MÉCANIQUES.** — 21 remontées mécaniques dont 1 télécabine, 7 télésièges et 13 téléskis, pouvant acheminer 20 000 skieurs à l'heure sur trois domaines skiables (Pévelos, Saint-Sauveur, Levant) et 40 pistes. Forfaits : un jour, 86 F ; six jours, 415 F (375 F en période de promotion). 120 kilomètres de pistes.

● **ÉCOLE DE SKI.** — 70 moniteurs. Tarifs : cours collectifs de deux heures, 47 F ; enfants, 36 F. Cours particuliers : 97 F pour une heure (une à quatre personnes). L'ancien membre de l'équipe de France Luc Morisset organise des stages « grand ski » de cinq jours : 710 F par personne pour quatre heures de ski par jour.

● **L'APRÈS-SKI.** — Une patinoire naturelle, une piscine découverte ouverte à partir de février, un sauna, un cinéma présentant deux films par jour, une école de conduite sur glace, un circuit moto-neige, douze restaurants à la station, six sur les pistes, une salle de jeu, deux night-clubs.

● **RESTAURANTS.** — Difficile d'éviter La Raclette pour son ambiance chaleureuse. Le soir, il est très agréable de marcher 50 mètres dans la neige pour rejoindre Le Petit Chamois : excellente cuisine dans un cadre de circonstance.





هكذا من الأصل

Disques

CLASSIQUE

« Boris Godounov », version Moussorgsky

Boris Godounov, dans sa version « définitive » (entendez par *là celle que Moussorgsky remania lui-même), Boris* interprété par des compatriotes avec toutes les valeurs propres au chant slave : la noblesse de ligne, la hauteur de ton, un sens inné du pathos alliant la majesté à la *nostalgie* et, *bien sûr*, le *respect* de cette langue *naturellement* musicale.



ROGER-VIOLLET

La direction de Vladimir Fedoseyev (avec l'Orchestre symphonique de la radio-TV d'URSS) s'en tient à une honnête fidélité aux intentions de *Moussorgsky. Bien structurée, solidement contrastée*, expressionniste sans outrance, elle est, hélas ! exempte de subtilité, de transparence, et surtout de ce lyrisme déchiré qui est l'essence même de *Boris Godounov*.

Quelques voix magnifiques de conduite et de son : le Boris *plus musical* que dramatique d'Alexandre Vedernikov, un peu écrasé par la dimension et la légende du rôle, timide dans son incarnation et ses effets, mais somptueux de timbre ; l'imposant Pimène de Vladimir *Matorin, tout intériorisé ; et le Dimitri éclatant de* Vladislav Piavko, au ton quasi italien. Quelques fortes personnalités, dont l'intense Irina Arkhipova, qui n'a *plus beaucoup de moyens mais qui est une artiste supérieure*, Andrei Sokolov, venimeux Chovisky, et Glafira Kordeva. Et l'opulence des Chœurs de la radio-TV d'URSS.

Une version qui se caractérise par son homogénéité plus que par son originalité. Parfaitement idiomatique cependant.

ALAIN ARNAUD.

● **Quatre disques Philips, 412.281.**

Les « Brandebourgeois », par Ton Koopman

Egaré, il y a peu, *dans la cathédrale sonore du Messie comme* le Petit Poucet dans la *maison* de l'ogre, Ton Koopman nous devait une revanche. Une revanche que ce compatriote et disciple de Gustav Leonhardt est allé tout naturellement chercher, *à la veille de l'année du tricentenaire, chez le Bach des Concerts brandebourgeois*. Et d'abord (les très nombreuses intégrales sont là pour le prouver), les *Brandebourgeois* font toujours recette au disque. A condition, sans *doute, d'y mettre de l'imprévu*, un air nouveau et cette spontanéité première qui n'est jamais que l'innocence retrouvée des chefs-d'œuvre.

Pari tenu avec Koopman, qui nous livre une relecture tout à fait excitante du sujet, dans le sillage précisément (mais en *plus* frais) de la belle *intégrale* Leonhardt. Comme il fallait s'y attendre, il ne reste rien avec lui de la vision romantisante où se complaisaient les illustres aînés (Busch, Münchinger). Le jeune claveciniste néerlandais a médité, de *toute évidence, les problèmes que* soulevait la *réinterprétation* du répertoire baroque et ces disques sont un *credo* en la « nouvelle musique ancienne ». Dirigeant une formation réduite (l'Orchestre baroque d'Amsterdam) où les instruments d'époque *apportent une couleur de timbre irremplaçable*, Koopman ressent Bach dans toute son intensité motrice, avec un sens du mouvement qui vire à l'ivresse dans les finales des *6e* et *2e Concertos*, et le souci d'imposer les œuvres dans leur énergie collective (*là encore*, le *2e Concerto qui intègre admirablement* les traits virtuoses de la trompette au discours de l'orchestre). Mais cette ardeur ne nuit pas, bien au contraire, à tout un étonnant travail sur le rendu des sonorités, à ce va-et-vient typiquement baroque *des contrastes et des nuances, où* la *musique* retrouve sa vocation polyphonique originelle.

Après cela, l'on pourra toujours chicaner sur de menus péchés de détail : quelques traits « savonnés » chez les cors *(1er Concerto)*, et parfois une certaine difficulté à tenir le *tempo* tout au long d'un même mouvement. Reste le véritable bain *de jouvence* dont les *Brandebourgeois selon Koopman sortent tout ragaillardis, ce qui est bien le principal ici.*

● **Deux disques ERATO, NUM 751342).**

ROGER TELLART.

« Elektra », de Strauss, avec Léonie Rysanek

Voici l'enregistrement de la mémorable représentation donnée en janvier 1984 au Théâtre des Champs-Élysées et qui réunissait, pour cet opéra « monstrueux » (Ernestine Schumann-Heink, *l'une de ses créatrices, avouait qu'il passait les limites du supportable pour la voix humaine)* trois monstres sacrés : l'Elektra torrentielle d'Ute Vinzing, voix énorme, timbre sombre mais chant un peu monolithique, plus soucieux de puissance que de nuance ; l'étonnante Klytemnestre de Maureen Forrester, *rôle* de composition *où tout est permis*, y compris *les excès et les caricatures ;* et, *dominant* le plateau, la Chrysostémis « historique » de Léonie Rysanek, radieuse, intense, témoignant de la rencontre miraculeuse entre une interprète de génie, chez *qui en outre la scène décuple moyens et talent, et un rôle génial.*

L'Orchestre national de France est mené par Christof Perick avec *plus de lourdeur et d'emphase qu'il n'en faut pour une partition qui en* contient assez sans qu'on les « charge » encore. Pour Rysanek, inoubliable.

ALAIN ARNAUD.

● **Deux disques, Rodolphe Productions, RP 12420.**

La sonate pour violon et piano de Magnard

La renaissance au disque de l'école française des alentours de 1900 se poursuit, et Albéric Magnard continue à juste titre d'en être un des principaux bénéficiaires. Nous ne possédons pas encore toutes ses symphonies, mais voici qu'un éditeur annonce l'intégrale de *sa musique de chambre. Magnard a* laissé *en ce domaine cinq grands* ouvrages, et l'éditeur en question commence par le deuxième d'entre eux, la *Sonate pour violon et piano* opus 13, composée en 1901, et dont le *dédicataire* et premier interprète ne fut autre que le grand Eugène Ysaye.

Difficile (c'est vrai de la partie de *piano* tout *autant que de celle de violon) et de vastes dimensions* (plus de quarante *minutes*), cette magnifique sonate n'avait auparavant, à ma connaissance, été enregistrée qu'un fois. C'était il y a bien longtemps, et la version qui paraît aujourd'hui, due au violoniste Robert Zimansky et au pianiste Christoph Keller, doit être considérée comme sans concurrente. A trois mouvements à peu près d'égale durée s'oppose, en troisième position, une très brève page faisant office de *scherzo et* constituant un *moment de détente* – *pour l'auditeur, mais pas pour* les *artistes, qui ici comme ailleurs ont* vraiment fort à faire.

En complément de programme pour ce disque essentiel, les trois pièces pour piano opus 1 de 1887. Dans ces courtes œuvres, les plus anciennes qui nous soient parvenues de Magnard, l'on remarque notamment deux fugues tout à fait dans l'esprit de Bach. Exercice *d'école peut-être, mais de très bonne école !*

MARC VIGNAL.

● **Accord, distr. Musidisc, 140 080.**

ROCK

A propos de « Tonight », de David Bowie

Qui aurait pu seulement imaginer un jour que la succession tant attendue de Bob Marley viendrait d'un Blanc, et que ce Blanc serait, pâle et sophistiqué, David Bowie ? *Il y a dans cet album un titre, Don't Look Down*, qui ressuscite la création du musicien disparu. Un reggae, bien sûr, du meilleur calibre, comme personne n'avait su en retrouver le secret depuis ce triste jour de 1981.

Cette magie ranimée que Bob Marley posait sur toute chose et qui le faisait passer outre la spécificité du reggae, cette chaleur universelle et ce dosage savant entre rythmes insulaires et électricité western : cela, *Bowie* le fait *revivre avec une acuité, une justesse qui confinent au mimétisme*. Qu'il *suffise d'évoquer* la voix (le velouté, les trémolos, le phrasé, la ponctuation, le ton) : la ressemblance est confondante. Elle ne s'arrête pas là : la façon dont les chœurs féminins prennent le relais, les arrangements cuivrés, les riffs de *guitares bleutés*, la profondeur *de l'écho sur* la batterie, la *mélodie* diaphane, tout est là, brûlant *et* poignant.

Marley, on le sait, possédait un sens inédit du métissage. *Bowie* en est le maître. *Mais pourquoi le reggae quand plus personne ne s'y risque en 1984, alors que* lui, Bowie, pourtant spécialiste de l'exploration des musiques noires, ne s'y était jamais essayé auparavant ? Sans doute par défi. Une autre manière d'être encore à contre-courant. Un *second morceau, Tonight, celui qui titre l'album, s'apparente au reggae. Plus dans la veine de Jimmy* Cliff, celui-là, tirant sur le rhythm'n blues, en clair-obscur et tempo moyen, avec Tina Turner pour les chœurs. Ailleurs, on est bien en peine de définir le ton général de ce nouveau 33 tours. C'est un album *de chansons, sans concept particulier*, sans doute moins *marquant* que les précédents en ce qu'il n'innove en rien.

Enregistré au Canada plus rapidement qu'à l'habitude pour honorer le nouveau contrat avec EMI et, pourquoi pas, bénéficier du *succès encore fumant de Let's Dance*, il apparaît comme un développement patchwork du style, c'est-à-dire des styles, Bowie. *Loving The Alien* est une locomotive androïde entre rock et funk, avec la patine et le ciselage du maître. *God Only Knows* taille *dans le rococo* avec section de cuivres *rutilante sur mélodie racée. Avec ça, on a fait le tour de la première face.*

Pour la seconde, on se contentera de dire que *Dancing With The Big Boys* se place dans la mouvance du précédent album, funky-disco-cuivré, la reprise du *I Keep Forgetting* de Leiber et Stoller *donne au rhythm'n blues une couleur latino-américaine* avec les percussions perverties par un son métallique, et on s'arrêtera sur le tube, *Blue Jean*, un rock syncopé qui s'inscrit dans le sillage de *Jean Genie* et autre *Boys Keep Swinging*. Ce titre a déjà créé l'événement *moins par sa sortie en 45 tours que par le vidéo-clip et surtout le court-*métrage – *Jazzin' For Blue Jean* (vingt-deux minutes), réalisé en 35 mm par Julian Temple et présenté en première mondiale à la Mostra de Venise – dont il est l'argument. Bowie y joue ses personnages tournés en dérision.

Pour le reste, les *textes* sont *simplifiés à l'extrême*, un peu comme des croquis qui serviraient de contour à la musique. Il faut citer la présence signifiante d'Iggy Pop, qui co-signe trois des titres, celle désormais coutumière du guitariste *Carlos Alomar* et *terminer sur la* superbe *pochette* signée Gary Merrick. Par sa structure, « Tonight » ne restera peut-être pas dans les mémoires comme album, mais on se souviendra, chacun selon ses préférences, de chansons qui ont coloré l'oxygène 84.

ALAIN WAIS.

● **Pathé Marconi, 2402271.**



Mode

PRÉFIGURANT la mode de printemps 1985 qui, des vêtements seconde peau aux échancrures hardies, mettra le corps en valeur, la lingerie de ce début d'année se pare de dentelles et de satins de soie en formes séductrices, et ce pour le jour. Comme le fait remarquer Monique Mousset, de la *Samaritaine* : « On dort en Mickey », le t-shirt *géant* se révélant *imbattable* sur le plan du confort et ... du prix.

A celles qui reçoivent chez elles, *Cadolle* propose des robes d'intérieur en laine des Pyrénées (à partir de 800 F), des chemises de nuit ouvragées en *sétila* ou en soie (de 1 500 F à 2 200 F), à déshabillé assorti. Les soutiens-gorge comprennent des modèles pour opérées du sein en prêt-à-porter et sur mesures (de 150 à 1 000 F).

Candide, où Ingrid Rouge a lancé le style dessus-dessous, taille en souplesse les tuniques-pyjamas à grandes manches en *frilaine*, coton gratté et polyester, d'entretien minime (650 F). De délicieux cotons péquinés à fines rayures s'appuient au buste par un jeu de nervures un rien Directoire, comme les encolures carrées et les manches ballon (1 050 F).

Chez *Pascale Madonna*, dans une petite rue près de l'Odéon, c'est le règne du satin *cuisse-de-nymphe* et des parures suggestives qui font s'arrêter les passants. Ornées de dentelle, réalisées en atelier à Paris et à Lyon, les soutiens-gorge corbeille, porte-jarretelles et bikini se vendent à partir de 1 175 F. La camisole-culotte de dentelle chantilly comporte d'innombrables boutons. Les bas et les collants de gala sont parsemés d'étoiles et de strass (200 F).

Séraphina, près du carrefour Croix-Rouge, offre des marques dont *la Perla*, une des plus importantes productions italiennes, *Christian Dior* et *Rosy*, uniquement en modèles de jour en satin de soie et dentelles, dont un gris doux, beaucoup de rose, du champagne et du blanc (de 105 à 450 F, le deux-pièces).

A *la Samaritaine*, les slips imprimés panthère (30 F) sont très demandés, comme les caracos en dentelle de Calais à fines bretelles (279 F) assortis aux culottes-shorts (172 F). Dans les marques, *Héléna Rubinstein* fend le côté de chemises de nuit traditionnelles à fines bretelles (1 900 F) portées sous des robes de chambre unies bien épaulées (chez Franck et Fils).

Rosy sort un *teddy*, chemisette à bretelles, blousant à la taille sur culotte, ourlé d'un simple biais de satin, ce qui lui permet de se porter en haut du soir, avec jupe ou pantalon (440 F env.). Ce modèle existe en noir ou en blanc, se boutonnant dans le dos.



D.R.

Le Teddy de Rosy.

Tout ce qui suit est en vente dans les stands de la marque des grands magasins et chez les spécialistes.

Lejaby allie le satin de soie au tulle brodé chatoyant de Saint-Gall en quatre modèles coordonnés en tons de rose pâle et perle fine : modestie à décolleté droit, fines bretelles, ourlé d'un feston de dentelle, à pans arrondis. Le soutien-gorge se complète d'un slip ou d'un short et d'un porte-jarretelles (de 270 F à 160 F env.).

NATHALIE MONT-SERVAN.

Adresses :

Cadolle, 14, rue Cambon (8e).

Candide, 4, rue de Miromesnil (8e).

Pascale Madonna, 7, rue des Quatre-Vents (6e).

Séraphina, 22, rue du Vieux-Colombier (6e).

Franck et Fils, 91, avenue Paul-Doumer (16e).

100 ans de progrès textile

FÊTÉ avec faste par l'industrie lyonnaise, le centenaire de la soie artificielle commémore l'invention de *Louis-Marie Hilaire Bernigaud, comte de Chardonnet, un de ces extraordinaires chercheurs* français, précurseur d'un essor industriel des plus spectaculaires.

Polytechnicien du corps des Ponts et Chaussées, il s'attache au comte de Chambord, *qui le charge, en 1865, d'une étude* sur la culture du ver à soie en France, pendant la période faste du Second Empire. Ses recherches l'amènent à « imiter la nature » en produisant un fil continue, comme le cocon, mais à base de cellulose.

Chardonnet dépose son premier brevet en 1884. Ses machines à filer sont présentées à l'Exposition universelle de 1889. Son procédé fait alors le *tour du monde. La première* usine de soie *artificielle s'ouvre* à Besançon, sa ville natale dès 1891. Il travaillera toute sa vie à l'amélioration de ses inventions, qui seront à l'origine des *textiles et autres fils synthétiques* utilisés à tous les niveaux des industries de transformation.

Les étapes de développement se suivent rapidement avec la découverte de la viscose. La *rayonne est commercialisée* en France à *partir* de 1903, la fibranne (fibres discontinues de viscose) date de 1912. Enfin, les Usines du Rhône, un des ancêtres de *Rhône-Poulenc, déposent* en 1919 le brevet mondial du filage industriel de l'acétate.

Rhodiaceta naît de l'accord de cette société avec le Comptoir des textiles artificiels. Peu à peu, les fibres synthétiques à base *chimique arrivent* sur le marché, notamment le nylon découvert en 1927 par Carothers pour Dupont de Nemours aux Etats-Unis, brevet que la compagnie française doit exploiter en 1939. La guerre retarde ce *lancement jusqu'en 1945*. Les synthétiques s'imposent rapidement en Amérique pendant la guerre, grâce à leur facilité d'utilisation.

Parmi tous les termes textiles familiers, le *rhovyl*, autre *invention française, s'avère une* fibre climatisée, particulièrement réussie en sous-vêtements de maille. Les premiers tissus tergal de Rhodiaceta sont mélangés à la laine *en habillement masculin*, tandis que l'acrylique s'ajoute à la galaxie des fils fabriqués à partir de produits chimiques.

En 1971, Rhône-Poulenc Textile résulte de la fusion de *Rhodiaceta et de CTA, dont* les derniers *développements* comprennent sétila, un polyester soyeux destiné à la mode féminine, et tergal pontella, un autre polyester en fil continu toujours *plus performant*. Rappelons que Rhône-Poulenc est le principal producteur européen de fil polyamide et de viscose, cette dernière à la pointe de la mode actuelle, notamment dans *les collections de printemps.*

N. M.-S

« Diva » plein champs et hors champs

Le 10e anniversaire du Journal de 13 h... d'Yves Mourousi sur TF 1.

UNE coquetterie de paon, une nonchalance de pacha, savamment maîtrisées. Toujours à l'aise, Blaise, à l'écran comme dans la vie. Ce drôle de lascard, dans quelque situation qu'il soit, est comme chez lui, l'arrière-train posé sur la table, cigarette au bec, bref une décontraction qui frise l'incorrection et qui joue subtilement avec une certaine insolence... voulue. Pour qui se prend-il ? Eh bien, le plus simplement du monde pour Yves Mourousi, oui, le présentateur « irremplaçable », depuis dix ans, du journal de TF1 de la mi-journée. Présentateur au premier coup d'œil mais aussi journaliste tout terrain, ou animateur mondain de galas... En *un mot*, une star !

Tout à la fois. Un « pro » comme on dit dans la profession, capable de se plier aux exercices médiatiques les plus différents avec un égal bonheur. Aussi habile dans le rôle d'un homme orchestre le lendemain d'un réveillon — souvenez-vous de sa prestation déguisé dans *Cotton Club* — que devant l'imprévisible colonel Kadhafi.

Souple comme un caméléon, ce diable ! Il semble traverser le petit écran comme d'autres traversent leur salle de bains. Sa *passion* : la vie entière, nocturne de préférence, le spectacle sous toutes ses formes, la musique rock, les derniers gadgets électroniques. Une faiblesse : sa *voix*, *si* fragile que parfois elle le lâche. Mais sa santé robuste le tient éveillé jusqu'aux heures les plus avancées des nuits du Tout-Paris. Janus moderne, sa face nocturne s'efface à 13 heures devant son mémorable « Bonjour » : Yves Mourousi présente avec Marie-Laure Augry les nouvelles de la mi-journée.

Aucun doute, dit-on, TF1 ne peut guère se passer de cette diva, formée comme bien d'autres dans les couloirs de France-Inter où il commence *sa carrière en* 1967. *Un* an plus tard, dans le tourbillon des événements de mai 1968, on le retrouve chez M. Alain Peyrefitte, ministre de l'éducation nationale, chargé des relations avec la presse. Il n'a pas quitté l'ORTF pour autant, ce qui crée une certaine ambiguïté. Yves Mourousi n'en reste pas moins à l'aise *dans* ses baskets. Il devient l'homme de 20 heures sur la Troisième Chaîne, pour enfin trouver son havre de paix *sur* la une un *jour* de janvier 1975.

Il trouve son plein rayonnement au moment du déjeuner, dans la tranche horaire la plus populaire : satisfaire un large public familial et de province, c'est sa dure tâche quotidienne. Premier objectif : « *On ne doit pas voir ce qu'on a vu la veille,* dit-il, *mais donner un complément en images des informations diffusées le matin sur les radios.* » Trente-cinq minutes d'antenne limite au maximum, ce qui est informatif à cette heure-là. « *Moi, je privilégie tous les sujets qui peuvent changer la vie : technologies nouvelles, santé, tiers-monde, quart-monde... Par exemple, j'ai donné dix minutes à l'abbé Pierre avant Noël, ça me paraissait plus important qu'une quinzaine de dépêches brèves.* »

Le journal de 20 heures exige un point complet de l'information, celui de 13 heures offre une large part au magazine. Son métier, c'est sa vie, semble-t-il, en permanence au centre des rencontres possibles. Etre branché de tous les côtés. « *Le scoop Kissinger, j'ai été le chercher à 5 heures du matin chez Régine.* »

Vivacité d'exécution, capacité peu commune à flairer l'air du temps, doublé d'un savoir-faire concret mis au service d'un outil dont ce brillant serviteur *connaît* intégralement les puissances et les limites. « *La télévision exclut un certain type de journalisme d'investigation et d'enquête — rôle de la presse écrite — pour privilégier une information-magazine que moi je veux non hiérarchisée. Un sujet aussi tragique que le massacre de Sabra et Chatila peut s'enchaîner sur un autre consacré à Michael Jackson. La télévision est un instrument évolutif qui a pour tâche de transmettre les évolutions de société. A une certaine époque, elle pouvait les occulter ; aujourd'hui, on sait que celles-ci passeront par d'autres canaux. Une découverte technologique aussitôt diffusée à l'écran suscite un engouement tel que le standard est occupé. Il n'y a plus de distanciation entre le surgissement d'une innovation et la prise en compte de sa disponibilité.* »

La télévision ne saurait être à la remorque des événements mais aurait pour tâche de les devancer ? C'est devenu une évidence, un lieu commun... Mais par le biais de l'image : non l'image complément du discours, mais l'image comme entité à part entière, autonome. « *Quand j'ai interviewé le colonel Kadhafi à Monastir en Tunisie, j'ai dit à mes techniciens de s'en tenir exclusivement à sa tête, en gros plan, pendant l'intégralité du temps d'antenne. Son message m'importait peu, ce qui m'intéressait au premier chef, c'était qu'on le montre, grandeur nature. Sa tête d'abord sur laquelle on pouvait lire tout, son état de santé... L'image est éminemment informative*, presque objective. *Quand j'interroge une personnalité, j'évite de la rencontrer avant son passage, je préfère observer son comportement en coulisses. A partir de ce* back ground, *je fixe dans une certaine mesure les attitudes que j'adopterai à l'image.* »

Généralement tous les traits de caractère jaillissent au cours de la séance de préparation ; souvent aux antipodes de ceux que l'interviewé tente de présenter à l'écran. Le spectateur commence justement à s'apercevoir de cet écart de comportement. Peut-on trouver dans ce nouvel état des choses les raisons du rejet du discours politique chez nos concitoyens ? « *Ils sentent incontestablement ce qui se passe en coulisse. C'est un fait nouveau. Et commencent à savoir intuitivement que ce qui se déroule* de visu, *est une image trop travaillée, artificielle, fausse. Avant, la réception d'une personnalité politique, c'était un événement ; maintenant, c'est devenu banal. Du reste les nouveaux hommes politiques — Jacques Toubon ou François Léotard — le savent et préfèrent passer à l'image tel quel, avec leurs défauts.* »

Une telle connaissance des secrets médiatiques, une telle manière distinguée de présenter la mi-journée a bien été remarqué par ses pairs. Lui a-t-on fait miroiter quelques monts et merveilles, ailleurs, à *Canal Plus*. Oui, évidemment, mais Yves Mourousi a refusé : « *Je suis un homme de service public* affirme-t-il, *nullement hostile à l'essort des télévisions privées qui sont à nos portes et, qu'on le veuille ou non, on devra accepter.* » Ces prochaines venues dans le cirque des médias semblent même aiguiser l'appétit de notre diva. « *On se trouvera dans l'obligation de faire notre révolution interne. Dépasser les débats et les luttes absurdes pour obtenir les plus forts taux d'écoute à 20 heures ou 19 h 45 et chercher d'autres créneaux horaires plus adaptés aux besoins des téléspectateurs. Cette bataille se jouera à long terme.* »

L'avenir ? Yves Mourousi n'y pense pas. Il rêve parfois de créer un *Good News*, un magazine inspiré des Américains qui mettrait en lumière les initiatives créatrices dans le domaine de la technologie, des sciences. En attendant qu'on lui en donne les moyens, il vit au jour le jour, et il sort ce soir.

MARC GIANNESINI.

Vu pour Vous

L'occupation au quotidien

● **Vincente, téléfilm** : TF 1, samedi 12 janvier, 20 h 35.

Un petit village avec son bistrot, sa gare, les gens. De braves gens. On est en France, en 1939, dans la Creuse. Vincente est brune et jolie, elle vient de se marier à un garçon boucher parce qu'elle attend un enfant. Un mariage sans amour. Autant dire qu'elle n'est pas trop malheureuse quand son « homme » part à une guerre qui « ne durera pas ».

Vincente se laisse faire la cour par quelques jeunes gens, elle passe une nuit brève et fiévreuse avec un officier allemand de passage, cela ne l'empêche pas d'aider une famille de juifs polonais à se cacher, elle va même en sauver deux d'une rafle. Les gens sont ce qu'ils sont, des maquisards de dernière heure, par jalousie surtout, se précipitent chez Vincente pour la traîner en public et la tondre.

Le quotidien de la guerre et de l'occupation, filmé dans toute sa dimension psychologique et dans l'atmosphère humide et verte de la Creuse. Vline Buggy, qui a écrit le scénario (c'est la parolière de Sardou, Gréco, Johnny, Tino Rossi), a fait remonter ses souvenirs. Elle a vécu, lorsqu'elle était enfant, dans ce village où elle était réfugiée. Le film, réalisé par Bernard Toublanc-Michel, baigne dans une atmosphère de jeunesse et de sensualité diffuse. Et malgré une impression de déjà vu (et revu) on marche, on pleure.

CATHERINE HUMBLOT.

A la tête de l'Art

● **Tintam'art** : Magazine *culturel* : TF 1, *mardi* 15 janvier, 22 h 35 (redif., le jeudi à 16 h 30).

Titre : Tintam'art. Ainsi, le voilà, ce magazine qui doit remplacer tous ceux qui ont disparu au cours des derniers mois. Animé, supervisé par Antoine Gallien, entouré d'une équipe plutôt jeune : Fabienne Pascaud (pour le théâtre), Jean-Pierre Lentin (pour les musiques, de la tradition au jazz), Jacques Drillon (pour la musique classique), et Tery Wehn Damisch (pour les arts plastiques). Un magazine hebdomadaire (Hervé Bourges ne croit pas au rythme mensuel) et « pluriculturel » (entendez là qu'il parlera de théâtre, de musique, d'expositions, etc.)

Jean-Noël Jeanneson a choisi Antoine Gallien *« parce qu'il a de l'humour et le sens de la polémique »*. Il ne s'agira donc pas de « pommader » les invités mais de les inviter à répondre aux questions. Le *magazine ne sera pas une juxtaposition* de petites séquences comme on le faisait souvent jusque-là, mais il sera axé autour de l'événement central (cette semaine Jérôme Savary), le reste sera consacré à l'actualité de la semaine. On n'a pas *vu le premier numéro*. M. Hervé Bourges, le PDG de TF 1, a été *« séduit »*, dit-il, à la fois par le ton *« qui n'est pas sentencieux »* et par l'esprit d'ouverture sur les phénomènes qui comptent aujourd'hui. Attendons, espérons. — C. H.

Le sacré

● **Architecture et géographie sacrée**, FR 3, dimanche 20 janvier, 20 h 35 (55 minutes).

Paul Barba-Negra : un esprit à part, profondément original, venu des fonds de l'Europe, de l'autre coté du rideau de fer, la Roumanie. Sa passion est la mémoire au sens large et fort du terme, c'est-à-dire toutes les dimensions du passé qui relierait l'homme à ses lointaines origines. La tache de ce réalisateur est de capter les signes encore visibles ou lisibles de celle-ci et tenter de nous en *remémorer les sens primordiaux*. Les traces de ce passé sont encore visibles dans les grands livres *religieux*, et plus encore repérables sur les monuments qui quadrillent quelques-unes de nos grandes cités, occidentales, ou orientales. Ces points de repère des hommes d'autrefois et qui demeurent présents à l'esprit de quelques-uns de nos contemporains, le philosophe roumain Mircéa Eliade *appelle cela « géographie sacrée »*.

A *travers un documentaire* — fresque, à mi-chemin entre le poème liturgique et l'essai sur les religions, — Paul Barba-Negra explique les correspondances organiques qui existaient quand les monuments ont été construits, les liens entre l'édification et la signification symbolique. Cette série — déjà diffusée — conjugue la *richesse des images prophétiques* et le sérieux du commentaire. Un mystère. — M. G.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 13 JANVIER

Le Cavaleur ■

Film français de Philippe de Broca (1978), avec J. Rochefort, N. Garcia.
TF 1, 20 h 35 (105 mn).

Un pianiste virtuose, arrivé à la cinquantaine, et papillonnant de femme en femme, prend soudain conscience du vieillissement et de la solitude. L'humour et la mélancolie se mêlent subtilement dans cette brillante comédie boulevardière où Jean Rochefort, entouré d'actrices de talent, interprète un personnage de séducteur à la fois léger et fragile.

Outrage ■

Film américain d'Ida Lupino (1950), avec M. Powers, T. Andrews (v. o. sous-titrée, N).
FR 3, 22 h 30 (75 mn).

Une jeune fille victime d'un viol, et se sentant un objet d'opprobre, quitte sa famille et son fiancé. Elle trouve refuge dans une communauté où un pasteur la prend sous sa protection. L'actrice Ida Lupino, passée à la réalisation, a décrit d'une façon remarquable le traumatisme psychologique résultant d'une agression sexuelle et des conventions sociales. Ce drame où l'émotion n'est jamais forcée, où les comportements et les sentiments sont vrais, se situe en marge de la production hollywoodienne de l'époque.

LUNDI 14 JANVIER

Flic Story ■

Film français de Jacques Deray (1976), avec A. Delon, J.-L. Trintignant.
TF 1, 20 h 35 (115 mn).

L'histoire vraie de l'inspecteur Borniche, chargé, en 1947, de retrouver Émile Buisson, truand en fuite. Le banditisme en France dans les années d'après-guerre, une grande traque devenue l'aventure de deux personnages exceptionnels. Jacques Deray a reconstitué les méthodes de la police et du milieu, sans abuser du « rétro ». Delon et Trintignant sont, à des titres divers, fascinants.

Agatha ■

Film anglais de Michael Apted (1977), avec V. Redgrave, D. Hoffman.
FR 3, 20 h 35 (100 mn).

L'expédition imaginaire — l'intéressée a, toute sa vie, gardé le secret pour elle — de la disparition d'Agatha Christie, pendant onze jours, en décembre 1926. Le film, où Dustin Hoffman, journaliste américain, devient un autre Hercule Poirot, est un séduisant pastiche des œuvres à énigme de la célèbre romancière, interprétée par Vanessa Redgrave.

MARDI 15 JANVIER

La Passante du Sans-Souci ■

Film français de Jacques Rouffio (1981), avec R. Schneider, M. Piccoli.
A 2, 20 h 40 (115 mn).

Les conséquences en 1981 d'un drame vécu au début des années 30 par un jeune juif que la femme d'un éditeur berlinois antinazi avait emmené à Paris. Intelligente et bouleversante (les deux rôles de Romy Schneider) adaptation d'un roman de Joseph Kessel publié en 1936. Film réalisé contre l'oubli du règne des assassins, et pour rappeler les atteintes aux droits de l'homme. Très bien joué.

Écrit sur du vent ■■

Film américain de Douglas Sirk (1956), avec R. Hudson, L. Bacall.
FR 3, 20 h 55 (95 mn).

Tragédie de l'amour, de la jalousie, de la haine, dans une famille de millionnaires texans du pétrole. Lauren Bacall y vit un enfer pour avoir épousé Robert Stack, le fils alcoolique, guetté par Dorothy Malone, sa sœur nymphomane, amoureuse de Rock Hudson, qui la dédaigne. Réunion d'acteurs exceptionnels pour des rapports convulsifs. Violence et beauté romanesques du style. Un des plus grands films de Sirk.

Les passagers de la Nuit ■■

Film américain de Delmer Daves (1947), avec H. Bogart, L. Bacall (v. o. sous-titrée. N).
FR 3, 23 h 15 (90 mn).

Inspiré de Dark Passage, *roman de David Goodis, ce film noir a pris avec le couple Bogart-Bacall une dimension lyrique et romantique. La première partie, en caméra subjective, prépare, conformément à l'intrigue, l'apparition du visage de Bogart, prisonnier évadé que protège une étrange jeune fille. L'amour est, ici, une lutte incessante contre l'angoisse d'un cauchemar.*

JEUDI 17 JANVIER

Une femme est une femme ■

Film français de Jean-Luc Godard (1961), avec A. Karina, J.-P. Belmondo.
TF 1, 23 h 10 (75 mn).

Une femme veut, tout de suite, un enfant. Son mari appelle un voisin, amoureux d'elle. Une idée de la comédienne Geneviève Cluny, déjà traitée par Philippe de Broca dans les Jeux de l'amour. *Pour Godard, une anecdote prétexte à des recherches de langage cinématographique (ici, avec la couleur) et d'utilisation des acteurs. Mise en scène presque chorégraphique pour Anna Karina — qu'il venait d'épouser, — Belmondo et Brialy.*

Le Voyage du père

Film français de Denis de La Patellière (1966), avec Fernandel, L. Terzieff.
A 2, 14 h 50 (85 mn).

Un fermier du Jura vient à Lyon chercher sa fille, dont il n'a plus de nouvelles. Et découvre qu'elle est tombée bien bas. Le roman de Bernard Clavel a été transformé en mélodrame à gros effets. Malgré Fernandel, c'est un désastre.

La Luna ■■

Film italien de Bernardo Bertolucci (1979), avec J. Clayburgh, M. Barry.
FR 3, 22 heures (140 mn).

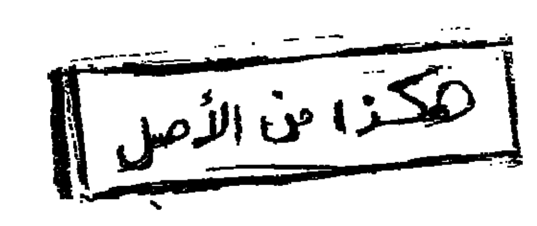
Le retour en Italie — où elle a appris l'opéra — d'une cantatrice américaine qui va entretenir avec son fils adolescent une relation incestueuse. Il y a derrière cela un secret de famille, la recherche du père, et les propres obsessions de Bertolucci. Ce drame psychanalytique, porté par la musique de Verdi et la fascination des paysages italiens, est admirablement mis en scène. La beauté esthétique des images fait des personnages des « objets de désir », et révèle, peu à peu, leur univers intérieur.

VENDREDI 18 JANVIER

Les Deux Cavaliers ■

Film américain de John Ford (1961), avec J. Stewart, R. Widmark (v.o. sous-titrée).
A 2, 23 heures (105 mn).

Un shérif et un officier de cavalerie vont chez les Comanches négocier le rachat d'enfants blancs qui ont été, autrefois, enlevés à leurs familles. Ce western antiraciste rappelle la Prisonnière du désert *mais n'en a ni la force ni l'émotion. L'atmosphère historique, la description des caractères et des mœurs le rendent pourtant attachant.*



CANAL+

21[e] épisode, etc.

Les Américains ont inventé les soap-opera, ces interminables séries sentimentalo-mélodramatique à l'humour médiocre, financées par les marchands de lessive pour occuper les ménagères coincées chez elles l'après-midi. *Soap en fournit un horrible* exemple. Pas de chance, il a fallu, Dieu sait pourquoi, que les Français s'y mettent aussi. Cela donne *Rue Carnot*, deux cents épisodes que Canal Plus nous diffuse à raison d'un épisode chaque jour (il paraît qu'on le fabrique au fur et à mesure, en fonction *de la réaction du public*). L'histoire ? A la suite de l'erreur d'une agence immobilière, deux familles sont obligées de cohabiter dans un appartement. L'idée est plutôt drôle, mais c'est sur le fond qu'il y a lacune. On ne dépasse pas les petits drames de jalousie sans envergure ni surprise. C'est, sous des dehors polissons, très conventionnel. 20[e] épisode lundi, 21[e] mardi... Au vu d'une nuisette inconnue, trouvée dans les affaires de Marc, *Sylvie se pose des* questions. Il y en a qui aiment bien sûr.

CATHERINE HUMBLOT.

● *Rue Carnot*, un épisode chaque jour, du lundi au vendredi, à 13 h 30 (redif. le lendemain, à 18 h 45).

Sélection

Flashes d'info, chaque jour du lundi au samedi à 13 heures, 17 h 55 et 20 heures, le dimanche à 11 heures, 13 heures, 17 h 55 et 20 h 25, plus flashes après les films de la soirée, vers 22 heures, 0 h 30 et 3 heures.

VARIÉTÉS

Patrick Sébastien (*spectacle enregistré à l'Olympia fin* novembre 1984), le 12 à 7 h 25.

Spécial Elvis Presley, le 12 à 21 h 20, le 14 à 14 heures, le 16 à 11 h 10.

TÉLÉFILMS

Attention ! convoi d'oies (l'aventure de Ben Singleton, fermier anglais, emmenant, à pied, avec sa femme et sa fille, ses cinq cents oies jusqu'à Londres), le 12 à 5 h 20.

FEUILLETON, SÉRIES...

Soap (pour ceux qui aiment), le 12 à 8 h 20, le 13 à 15 h 55, le 16 à 21 h 15, le 18 à 12 h 25.

Hill Street Blues (on aime. Vie quotidienne dans un commissariat d'un quartier « chaud » d'une grande ville américaine, notations justes, humour), le 12 à 15 h 10, le 14 à 16 h 40, le 16 à 20 h 30, le 18 à 11 h 35 et à 2 h 12.

Ellis Island (l'épopée de l'immigration américaine), le 13 à 14 h 15, le 15 à 9 heures, le 16 à 16 heures, le 18 à 20 h 30.

DOCUMENTAIRES

Les Ateliers du rêve (*les grands studios de cinéma dans* le monde, une série présentée par Jeanne Moreau). Cette semaine, l'Italie, le 12 à 14 h 20, la Chine, ses studios, ses vedettes, ses prix, le 13 à 16 h 50, le 15 à 9 h 45.

Les nouveaux aventuriers : Jean Verame (un reportage d'Andrezj Kostenko sur un fou génial qui peint les montagnes. Trois mois dans l'Anti-Atlas du Sud marocain, c'est un peu lent avec des détails inutiles et complaisants, mais quand les formes bleues des montagnes jouent sur le ciel et les rayures oranges, c'est éblouissant), le 12 à 18 h 15, le 14 à 15 h 45, le 18 à 10 h 45.

La Vallée fantôme (les *Raisins de la colère*, version 1984 ou la crise de l'Amérique à travers le glissement d'une famille), le 13 à 7 h 40.

Les films

SURVIVANCE — Film américain de J. Lieberman (1981), avec G. Kennedy, G. Henry. Diff. le 12 à 23 h ; le 14 à 1 h 30 ; le 18 à 5 h 20.

Cinq étudiants campant dans les montagnes de l'Oregon sont aux prises avec des créatures dégénérées. Un film d'horreur, avec scènes de violence et de meurtre insuportables.

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS ■ ■ — Film américain de J. Cassavetes (1976), avec B. Gazzara, A. Johari. Diff. le 13 à 20 h 30 ; le 17 à 22 h 20 ; le 18 à 2 h 55.

Un tenancier de boîte de nuit doit tuer un vieux bookmaker chinois pour rembourser une dette de jeu. Sur des thèmes de « série noire », la *ballade tragique d'un homme* marchant vers la mort, l'itinéraire d'une implacable fatalité. Superbement mis en scène et interprété.

LA BANQUIÈRE ■ — Film français de F. Girod (1980), avec R. Schneider, J.-L. Trintignant. Diff. le 15 à 20 h 30 ; le 17 à 9 h.

Humiliée dans sa jeunesse, une femme prend sa revanche sociale au cours des années folles, en choquant la morale bourgeoise et en fondant un système bancaire. Inspiré (en partie) de la vie de Marthe Hanau, ce film est, avec son style rétro, le portrait d'un personnage mystérieux, ambigu, *convenant à Romy Schneider*

MEURTRE PAR DECRET ■ — Film anglais de B. Clarke (1978), avec C. Plummer, J. Mason. Diff. le 17 à 20 h 30.

Une enquête de Sherlock Holmes faisant découvrir l'effroyable vérité sur l'affaire de « Jack l'Eventreur ». Le scénario est particulièrement ingénieux. Le film, dans sa reconstitution, fustige les mœurs victoriennes et les tares de personnages haut placés.

GIRLS, GIRLS, GIRLS — Film américain de N. Taurog (1962), avec E. Presley, S. Stevens. Diff. le 18 à 21 h 50.

Un marin pauvre perdrait son chalutier si une fille de milliardaire ne s'intéressait à lui. Le scénario est indigent. Cet univers de carte postale est réservé — pour les chansons — aux inconditionnels d'Elvis Presley.

Reprises

Pour les films suivants, lire *nos commentaires parus dans* le supplément daté 4 janvier.

LA TRUITE ■ — Film français de J. Losey (1982), avec I. Huppert, J.-P. Cassel. Diff. le 12 à 9 h ; le 17 à 15 h 45.

FANNY ET ALEXANDRE ■ ■ — Film suédois d'I. Bergman (1982), avec P. Allwin, B. Cuve. Diff. le 12 à 0 h 30.

LA JUSTICE DES HOMMES ■ — Film américain de G. Stevens (1942), avec G. Grant, J. Arthur. Diff. le 12 à 3 h 30 ; le 15 à 1 h 10 ; le 18 à 15 h 40.

CLARA ET LES CHICS TYPES ■ — Film français de J. Monnet (1980), avec I. Adjani, T. Lhermitte. Diff. le 13 à 11 h ; le 18 à 14 h.

COUP DE FOUDRE ■ — Film français de D. Kurys (1982), avec Miou-Miou, I. Huppert. Diff. le 13 à 22 h 20 ; le 14 à 9 h.

NEW YORK CONNECTION ■ — Film américain de R. Butler (1979), avec J. Brolin, R. Corman. Diff. le 13 à 0 h ; le 15 à 15 h 30 ; le 16 à 21 h 50.

CETTE SACRÉE VÉRITÉ ■ ■ — Film américain de L. Mac Carey (1937), avec C. Grant, I. Dunn. Diff. le 15 à 14 h ; le 17 à 11 h 5.

LA FEMME TATOUÉE ■ — Film japonais de Y. Takabayashi (1981), avec M. Utsunomiva, T. Wakayama. Diff. le 15 à 22 h 40 ; le 17 à 14 h ; le 18 à 9 h.

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE ■ — Film brésilien de H. Babenco (1980), avec F. Ramos da Silva, P. Pera. Diff. le 16 à 0 h 15 ; le 16 à 0 h 10.

Samedi 12 janvier — Dimanche 13 janvier

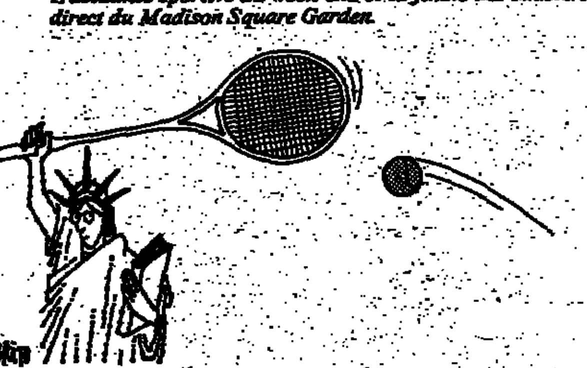
TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi 12 janvier

- **8.00** Journal.
- **9.00** Reprise : les jeudis de l'information (diffusé le 10 janvier).
- **10.15** Challenge 85. Emission présentée par Y. Mourousi. *(Lire notre article).*
- **10.45** Sept jours en Bourse.
- **10.55** Concert : *La « Symphonie fantastique » de Berlioz par l'Orchestre de Paris à Tokyo, dir. D. Barenboïm.*
- **12.00** Pic et poke et Colegram.
- **12.10** Accroche-cœur.
- **12.30** Bonjour, bon appétit : Les poires au riz à la crème.
- **13.00** Journal.
- **13.35** La séquence du spectateur.
- **14.05** Dessin animé.
- **14.20** Série : Pour l'amour du risque.
- **15.15** Dessin animé : le Merveilleux voyage de Nils Holgersson.
- **15.40** Casaques et bottes de cuir. Magazine du cheval et tiercé.
- **16.10** Temps X.
- **17.05** Série : Merci Sylvestre. N° 1. Rediffusion d'un feuilleton domestique.
- **18.05** Trente millions d'amis.
- **18.35** Magazine auto-moto.
- **19.00** D'accord pas d'accord (INC).
- **19.15** Emissions régionales.
- **19.40** Cocoricocoboy.
- **20.00** Journal.
- **20.35** Tirage du Loto.
- **20.40** Téléfilm : Vincente. De V. Buggy, réal. B. Toublanc-Michel, avec A. Parillaud, J.-F. Garreaud, C. Rauth... *(Lire notre article.)*
- **22.10** **Droit de réponse : Revue de presse.** Emission de Michel Polac. Avec F.-O. Giesbert (*Nouvel Observateur*), J.-M. Bougureau (*Libération*), D. Jamet (*Quotidien de Paris*), C. Cabanes (*Humanité*), D. Endelman (CBS), R. Deweck (*Die Zeit*), N. Du Roy (*Télérama*), L.-M. Moreau (*Canard enchaîné*), M. Parbot (Agence Sygma), A. Gannessi (*Courrier Picard*), M. Déjour (*Sud-Ouest*), D. Baudis, maire de Toulouse.
- **0.00** Journal.
- **0.20** Ouvert la nuit. Alfred Hitchcock présente... *Touché.*
- **0.45** Séance de nuit. Spécial « Dix bougies pour la Une ». *TF1 fête son 10[e] anniversaire au sommet de la tour Eiffel. Le tout TF1 autour de son P.-D. G., de Collaro à Zitrone, de Drucker à Patrick Sébastien. Rétrospective des grands « moments » télévisés de la chaîne. La « soirée » s'achève à 4 heures du matin.*

Dimanche 13 janvier

- **7.00** TF 1 Graffiti. *Reprise de l'émission diffusée cette nuit.*
- **8.00** Journal.
- **9.00** Emission islamique.
- **9.15** A Bible ouverte.
- **9.30** Foi et tradition des chrétiens orientaux.
- **10.00** Présence protestante.
- **10.30** Le Jour du Seigneur.
- **11.00** Messe célébrée en la paroisse Saint-François-de-Sales (Paris-17[e]), prédic. Père P. Jacquin.
- **12.02** Midi presse, de P.-L. Séguillon. *Invité : M. Alain Savary, ancien ministre de l'éducation nationale.*
- **12.30** Tennis : Tournoi des masters (1/2 finales).
- **13.00** Journal.
- **13.25** Série : Starsky et Hutch.
- **14.20** Sports dimanche.
- **16.30** Variétés : la belle vie de Sacha Distel. *Avec Peter Ustinov, Maurice Béjart, Gérard Depardieu.*
- **17.30** Les animaux du monde. *Les falaises du Caithness.*
- **18.10** Série : Le vent d'Australie.
- **19.00** Sept sur sept. Le magazine de la rédaction présenté cette semaine par A. Sinclair. *Avec M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR.*
- **20.00** Journal.
- **20.35** **Cinéma : le Cavaleur.** Film de Philippe de Broca.
- **22.25** Journal.
- **22.40** Sports dimanche soir. *L'actualité sportive du week-end et la finale des Masters en direct du Madison Square Garden.*



ANTENNE 2

Samedi 12 janvier

- **10.00** Journal des sourds et des malentendants.
- **10.20** Vidéomaton.
- **10.35** Platine 45. *Chaka Khan ; Jo Lemaire ; Sylvie Vartan et Carlos ; The Mighty Wah ; Philippe Timsit ; Lloyd Cole and the Commotions...*
- **11.05** Les carnets de l'aventure. *La traversée du Pacifique à la rame.*
- **12.00** A nous deux.
- **12.45** Journal.
- **13.30** Série : L'homme qui tombe à pic.
- **14.15** Numéro 10, magazine du football présenté par M. Platini.
- **14.55** Les jeux du stade. Tennis : Les masters ; ski alpin à Kitzbuhel ; Judo : tournoi de Paris ; Handball : coupe d'Europe.
- **17.00** Terre des bêtes. L'étrange voyage d'un papillon.
- **17.30** Récré A 2. *Les Schtroumpfs ; Téléchat.*
- **17.55** Le magazine. Magazine d'information de la rédaction. *Les brouillards de la Vistule ; le village de la drogue ; la remballe.*
- **18.50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
- **19.10** D'accord pas d'accord (INC).
- **19.15** Emissions régionales.
- **19.40** Le théâtre de Bouvard.
- **22.00** Journal.
- **20.35** Variétés : Champs-Elysées. De Michel Drucker. *Autour de Petula Clark : Mort Schumann, Jean-Jacques Goldman...*
- **22.05** Tennis : Tournoi des Masters à New-York.
- **23.20** Journal.

Dimanche 13 janvier

- **9.35** Journal et météo.
- **9.40** Les chevaux du tiercé.
- **10.10** Récré A 2.
- **10.40** Gym tonic.
- **11.15** Dimanche Martin. Entrez les artistes.
- **12.45** Journal.
- **13.20** Dimanche Martin (suite). Si j'ai bonne mémoire ; 14.30, Série : Loterie ; 15.15, L'école des fans ; *16.00, Dessin animé ; 16.15,* Thé dansant.
- **17.00** Série : les Brigades du Tigre. (Rediffusion).
- **18.00** Stade 2 (et à 20 h 25).
- **19.00** Série : l'Age vermeil.
- **20.00** Journal.
- **20.35** Jeu : Le grand raid. Mogadiscio-Djibouti. *Cinq équipes en Afrique partent à l'aventure.*
- **21.40** Document : Sous les pavés, la banlieue. Une enquête réal. par G. Drouhet. *Deuxième volet : après Banlieue 89, l'architecture à travers la mobilité des gens, leurs activités, leurs regards. A Créteil, dans la banlieue parisienne. Trois étapes : l'architecture et son projet, témoignages des habitants de Créteil ; le centre commercial, lieu privilégié de rencontres.*
- **22.30** Concert magazine. Emission proposée par Eve Ruggieri. *Concert viennois, en liaison avec France-Musique. Hommage aux compositeurs viennois Suppe, Lehar et Johann Strauss, par le Nouvel Orchestre Philharmonique.*
- **23.05** Journal.
- **23.30** Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Samedi 12 janvier

- **10.00** Emission universitaire régionale. Paris-Ile-de-France : les systèmes électoraux.
- **12.30** Les pieds sur terre. Magazine de la mutualité agricole.
- **13.15** Repères, émission du ministère du travail. Regards sur les postes de travail.
- **14.00** Entrée libre. Emission du centre de documentation pédagogique.
- **16.15** Liberté 3. Emission des associations.
- **17.30** Télévision régionale. Programmes autonomes des douze régions.
- **20.04** Les jeux.
- **20.35** Benny Hill. Emission humoristique de Thames Television. *Blake et Alexis en Indonésie à la recherche de Steven porté disparu. Krystle reçoit son ex-mari Mark, etc.*
- **21.30** Journal.
- **22.00** Feuilleton : Dynastie.
- **22.45** La vie de château. *Jean-Claude Brialy reçoit trois invités : Robert Hossein, Jean-Pierre Vincent et Georges Moustaki.*
- **23.15** Prélude à la nuit. *Festival d'Evian : « Quatuor » de Witold Lutoslawski, interprété par le Quatuor de Mannheim.*

Dimanche 13 janvier

- **10.00** Mosaïque. Emission de l'ADRI.
- **13.00** Magazine 85. Emission du GMF.
- **15.00** Musique pour un dimanche.
- **15.15** **Théâtre : le Soulier de satin.** De Paul Claudel, mise en scène J.-L. Barrault et J.-P. Granval. Avec J.-L. Barrault, J.-P. Bouvier, M. Arie... Deuxième partie. La rencontre de deux êtres qui n'ont pas le droit de s'aimer. Retenus par une épidémie de peste qui sévissait à Mogador (Espagne), Prouhèze et Rodrigue possèdent chacun la clé du chemin qui devrait les mener à Dieu. Mais Prouhèze est mariée (devant Dieu) au juge Don Pélage... Apogée du lyrisme mystique claudélien, l'une des plus grandes pièces dramatiques de ce siècle.
- **18.00** Emission pour la jeunesse. *Fraggle Rock et Lucky Luke.*
- **19.00** Au nom de l'amour. Emission de Pierre Bellemare. *Un nouveau rendez-vous pour cette émission qui jusqu'alors était diffusée le samedi à 20 h 35. Rien de changé pour le reste.*
- **20:00** RFO Hebdo. *Changement d'horaire et de formule. Cet hebdomadaire d'actualité d'outre-mer s'agrandit. Va-t-il s'améliorer ?*
- **20.35** Série : architecture et géographie sacrée. Emission de Paul Barba-Negra (redif.). *(Lire notre article.)*
- **21.30** Aspects du court métrage français. *Eros de conduite*, de R. Millie ; *la Case départ*, de Ch. Nicole ; *la Main*, de J. Yanne.
- **22.05** Journal.
- **22.30** **Cinéma de minuit : Outrage.** (Cycle curiosités). Film d'Ida Lupino.
- **23.45** Prélude à la nuit. *« Etude n° 10 », de Cl. Debussy, C. Zerah au piano.*

PÉRIPHÉRIE

Samedi 12 janvier

- ● RTL, 20 h, A vous de choisir : *Mazel Tov ou le mariage*, de Claude Berri, ou *l'Année prochaine si tout va bien*, de Jean-Loup Hubert ; 21 h 35, Feuilleton : Châteauvallon ; 22 h 35, Ciné-Club : *Correspondant 17*, film de A. Hitchcock.
- ● TMC, 20 h, Jeu : le grand raid ; 21 h, Sports : tennis (tournoi des Masters, à New-York).
- ● RTB, 20 h, Le jardin extraordinaire (A hauteur d'aigle) ; 20 h 30, *l'Homme sauvage*, de Robert Mulligan ; 22 h 15, Ciné-clip.
- ● RTB-TÉLÉ 2, 18 h 20, Sports : tennis (tournoi des Masters, en direct de New-York).
- ● TSR, 20 h 5, Série : Starsky et Hutch ; 21 h, Jardins divers ; 22 h 25, Sports : tennis (tournoi des Masters, à New-York) ; 0 h, *Un homme fait la loi*, film de Burt Kennedy.

Dimanche 13 janvier

- ● RTL, 20 h, *l'Usure du temps*, film de Alan Parker ; 22 h 10, Soap ; 22 h 40, Journal et extraits du « Grand Jury RTL-*le Monde* » ; 22 h 50, Portrait d'artiste : Gérard Thalmann, peintre suisse.
- ● TMC, 18 h 20, Tennis : tournoi des Masters à New-York (finale) ; Série : Bonanza.
- ● RTB, 20 h 15, Variétés : A qui le gant ? 21 h 40, L'une cuisine, l'autre pas, téléfilm de R. Michaels.
- ● RTB-TÉLÉ 2, 18 h 20, Tennis : tournoi des Masters, en direct de New-York (finale).
- ● TSR, 20 h, Jeu : Le grand raid ; 20 h 55, Tennis : tournoi des Masters (finale).

Dimanche 13 janvier

Lundi 14 janvier — Mardi 15 janvier — Mercredi 16 janvier

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Lundi 14 janvier

11.15 TF 1 Vision plus.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Omer Pacha.
12.30 La bouteille à la mer.
Invitée de la semaine : Dalida.
13.00 Journal.
14.00 A pleine vie.
Série : Miss ; 14 h 45, La maison de TF 1 ; 15 h 15, Les choses du lundi ; 16 h 30, Reprise : 7 sur 7 (diff. le 13 janvier) ; 17 h 30, La chance aux chansons ; 18 h 00, dessin animé : Aglaë et Sidonie.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Papa et moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Flic Story.**
Film de Jacques Deray.
22.25 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouando.
La tradition du Cotton Club : un reportage autour du dernier film de F.-F. Coppola ; Entretien avec Clint Eastwood : l'acteur parle de la Corde raide, *de R. Truggle.*
23.30 Journal.
23.50 C'est à lire.

Mardi 15 janvier

11.15 Vision plus.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Omer Pacha.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
Série : Miss ; 14.40, La maison de TF 1 ; 15.15, Modes d'emploi (un nouveau magazine bi-mensuel sur le travail. Comment trouver un emploi ? Nouvelles entreprises) ; 16.30, Documentaire : L'aventure spéléologique (reprise) ; 17.30, La chance aux chansons ; Dessin animé : Aglaë et Sidonie.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Papa et moi.
19.10 Tify s'il te plaît, raconte-moi une puce.
Avec Georges Moustaki, Bernard Haller, Annie Fratellini.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Jeu : Enigmes du bout du monde.
Proposé par J. Antoine et C. Savarit.
Mystère à Bali, en Grande-Bretagne, aux Iles Maurice. Un remake médiocre de « La course autour du monde » et du « Grand Raid ». Un joujou usé.
21.35 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
Le butin de Pergame sauvé des eaux.
L'équipe du commandant part à la recherche de « trésors » — poteries, fragments de statues de marbre, pièces de monnaie, — restes du naufrage d'un bateau sous l'Antiquité.
22.35 Tintam'art.
Magazine culturel d'Antoine Gallien.
(Lire notre article).
23.35 Journal.
23.55 C'est à lire.

Mercredi 16 janvier

11.15 Vision plus.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Omer Pacha.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.40 Vitamine. Dessins animés, feuilletons, variétés...
16.10 Info jeunes (et à 18 h 25).
16.40 Série : Star Trek.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Dessin animé : Aglaë et Sidonie.
18.05 Le village dans les nuages.
18.40 Série : Papa et moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
19.55 Tirage du Tac-o-tac.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Série : Dallas.
Rivalité entre Cliff et J.R. autour d'un puits de pétrole. J.R. surprend une conversation compromettante entre Sue Ellen et Peter...
21.25 Série documentaire : L'aventure spéléologique.
Explorations insolites à Hawaï. Réal. : G. Favre.
Les étranges cavités, gravures pariétales, squelettes dans l'archipel des îles Hawaï. Une découverte : une chambre magmatique souterraine avec un lac de lave solidifié, et d'énigmatiques concrétions multicolores. Quel spectacle !
22.25 Branchés musique.
En souvenir du cinquantième anniversaire de la naissance d'Elvis Presley, des extraits de ses films, des séquences d'archives...
23.05 Journal.
23.25 C'est à lire.
23.35 Tify s'il te plaît, raconte-moi une puce.

ANTENNE 2

Lundi 14 janvier

6.45 Télévision du matin.
8.30 Feuilleton : Escalier B, porte 4.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
Dixième épisode : fin.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Vivre l'Afrique en France.
14.50 Série : Magnum.
15.40 Reprise : Apostrophes.
Sous les projecteurs (diffusé le 11 janvier).
16.55 Divertissement : Thé dansant.
17.40 Récré A 2.
Poochie ; Les Schtroumpfs ; Latulu et Lireli ; Tchaou et Grodo ; Pac Man ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Emmenez-moi au théâtre : Le Père Noël est une ordure, par l'équipe du Splendid, avec T. Lhermitte, Anémone, M.-A. Chazel, G. Jugnot...
Un immigré yougoslave propose d'infects chocolats de synthèse au moment des fêtes. Un père Noël qui, soi-disant, est une ordure. Une pièce hilarante crée en 1980 au Splendid, jouée au Théâtre Montparnasse. Un petit chef-d'œuvre du comique burlesque, un peu salace et bien joué.
22.05 Magazine : Plaisir du théâtre, de P. Laville, avec M. Keller.
Au sommaire : Mireille Darc fait sa rentrée au théâtre ; « Still lif » à la Bastille ; voyages d'hiver ; « Love » sur les lieux de l'action : Brooklyn ; il y a 20 ans déjà...
23.00 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

Mardi 15 janvier

6.45 Télévision du matin.
8.30 Feuilleton : Escalier B, poste 4.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Dangereux été.
Les aventures et mésaventures amoureuses d'une directrice d'une maison de haute couture.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Peut-on jouer au docteur ? Avec le docteur C. Dolto et le professeur J.-P. Giroud.
14.50 Série : Magnum.
15.40 Reprise : Le grand raid.
Diffusé le 13 janvier.
16.35 Le journal d'un siècle.
Edition 1897 : l'incendie du Bazar de la Charité ; Diesel met au point un nouveau moteur.
17.45 Récré A 2.
Poochie ; Les quat'z'amis ; Anim'A 2 ; Latulu et Lireli ; Sido Rémi ; Terre des bêtes ; C'est chouette ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.40 **Cinéma : la Passante du Sans-Souci.** Film de Jacques Rouffio.
22.40 Mardi cinéma.
Avec Marie-José Nat et Roger Hanin.
23.45 Journal.

Mercredi 16 janvier

6.45 Télévision du matin.
8.30 Feuilleton : Escalier B, porte 4.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Dangereux été.
13.45 Dessins animés : Wattoo-Wattoo ; X-or.
14.15 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; Les quat'z'amis ; Pac Man ; Les devinettes d'Epinal ; Latulu et Lireli ; Anim'A2 ; Harold Lloyd ; Le tour du monde en quatre-vingts jours...
16.50 Micro-Kid.
17.25 Les carnets de l'aventure.
Tempête sur le cap Horn.
18.00 Platine 45.
Michel Jonasz, The Fixe, Johnny Hallyday, Maria Vidal, José Deprice, Hankie Goes to Hollywood, Evelyn Thomas.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.15 **Edition spéciale : M. François Mitterrand.** Le président de la République, à mi-septennat, dresse un bilan des affaires politiques, économiques et sociales.
21.15 Téléfilm : Les enquêtes du commissaire Maigret.
Le client du samedi, de Simenon, réal. P. Bureau. Avec J. Richard, J. Duby, M. Chevallier...
Le commissaire enquête sur un petit homme timide. Autour d'un crime aux passages des Abbesses...
22.00 Magazine : Moi... je
de B. Bouthier.
« Le Passage des villes » : un vagabond le transistor à l'épaule ; « Les Gogos » : appelés aussi pigeons, naïfs ; « Cinq francs la danse » : airs de tangos et de paso-dobles ; « HLM vidéo » : la télévision conviviale ; « Les z'enfants du rock » : les enfants chanteurs.
23.10 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Lundi 14 janvier

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les Jeux.
20.35 **Cinéma : Agatha.**
Film de Michael Apted (cycle : Le grand frisson).
22.20 Journal.
22.50 Thalassa.
Magazine de la mer, de Georges Pernoud.
En direct du salon nautique de Paris.
23.35 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Une série de Barbet Schroeder.
L'écrivain américain, auteur des « Mémoires d'un vieux dégueulasse », raconte tous les soirs sa vie de galérien, ses amours salaces... Cinq minutes de poésie sombre qui perpétue la légende de Buk, le marginal.
23.40 Prélude à la nuit.
Concert UNESCO : « Concerto brandebourgeois n° 3 en sol majeur » BWV 1048, de J.-S. Bach, interprété par le Guildhall Strings, ensemble de Londres.

Mardi 15 janvier

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 La dernière séance.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui.
Actualités (1956) ; Bugs Bunny ; Julien Clerc annonce le premier film ; à 22 h 30 Tex Avery ; réclames de l'époque ; attractions ; annonce du deuxième film.
20.55 **1er film : Ecrit sur du vent.**
De Douglas Sirk.
22.55 Journal.
23.15 **2e film : les Passagers de la nuit.**
De Delmer Daves.
0.55 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Série de Barbet Schroeder.
Buk raconte sa vie de galérien.

Mercredi 16 janvier

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Ring-parade Cadence 3.
Emission de Guy Lux.
Les Compagnons de la chanson, Pia Zadora, Jermaine Jackson.
22.00 Journal.
22.20 Téléfilm : Fort bloqué.
De P. Guinard et J.-L. Porquet, avec P. Castagne, A. Roussel et R. Coutteure.
Une errance à deux. Le voyage d'un jeune couple de prolétaires à travers la France, des terrils du Nord jusqu'aux monts d'Arrée en Bretagne, via Paris. A bord d'une voiture volée, sans permis, les gendarmes aux trousses.
23.20 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Série de Barbet Schroeder.
Buk raconte sa galère américaine.
23.25 Prélude à la nuit.
Scherzo de Felix Mendelssohn interprété par les Douze violons de France.

PÉRIPHÉRIE

Lundi 14 janvier

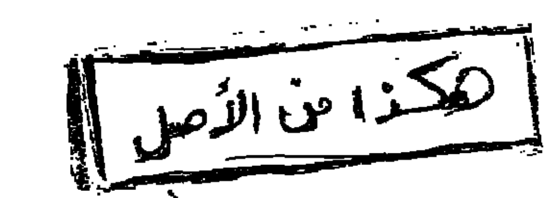
- RTL, 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, Série noire : *Pitié pour les rats*, film de Jacques Ertaud ; 22 h 45, La joie de lire ; 22 h 50, RTL-Théâtre.
- TMC, 20 h, Série : la Chambre des dames ; 21 h, *Candide*, film de Norbert Carboneaux ; 22 h 50, Clip'n'roll.
- RTB, 20 h, Ecran-témoin : *les Cobayes*, film de Guido Henderickx.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Le temps retrouvé ; 20 h 30, Théâtre wallon : Flora dal Houlotte.
- TSR, 20 h 15, *la Passante du Sans-Souci*, film de Jacques Rouffio ; 22 h 10, Les ateliers du rêve : la règle de l'illusion.

Mardi 15 janvier

- RTL, 20 h, Série : Chips (brigade canine) ; 21 h, *la Fièvre du samedi soir*, film de John Badham ; 23 h 5, La joie de lire.
- TMC, 20 h, Grands cirques ; 21 h, *Taza, fils de Cochise*, film de Douglas Sirk ; 22 h 45, Clip'n'roll.
- RTB, 20 h 5, Feuilleton : Le joyau de la couronne ; 21 h 50, Portrait : *Cecil B. de Mille* ; 23 h, Shema Israël.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Le point de la médecine : le siècle des chirurgiens ; 21 h, Magazine : Regards.
- TSR, 20 h 10, Feuilleton : Châteauvallon ; 21 h 10, Danseur étoile : pas de deux ; 22 h 20, Hockey sur glace.

Mercredi 16 janvier

- RTL, 20 h, Série : La croisière s'amuse ; 21 h, *le Guignolo*, film de Georges Lautner ; 23 h, La joie de lire ; 23 h 5, Le concert du mercredi (Tchaïkovsky).
- TMC, 20 h, Série : L'homme de Suez ; 21 h, Le temps d'une république (le chien de Munich), de Michel Mitrani ; 22 h 55, TMC Magazine ; 23 h 25, Que répondez-vous ?
- RTB, 20 h, Jeu : Cap 60 ; 21 h 5, Série: Les rues de San-Francisco ; 22 h, Propos et confidences : Romain Gary.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Caméra sports.
- TSR, 20 h 10, *Superman I*, film de Richard Donner ; 22 h 35, Téléscope : l'hypnose.



هكذا من الأصل

Jeudi
17 janvier

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 Vision plus.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Omer Pacha.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : Miss ; 14.45, La maison de TF 1 ; 15.25, Quarté à Vincennes ; 15.55, Images d'histoire ; 16.30, Reprise : Tintam'art (diffusé le 15 janvier) ; 17.30, La chance aux chansons.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Papa et moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 **Feuilleton : Maria Chapdelaine**
D'après L. Hémon, réal. G. Carle. Avec C. Laure, N. Mancuso, C. Rich...
Deuxième épisode : Les aventures de la belle Chapdelaine commencent réellement. Amour fou mais platonique pour François Paradis. Un feuilleton-conte boréal joliment réalisé un peu lent mais charmeur.
21.30 Les jeudis de l'information : Les enfants du trottoir.
Magazine d'information de A. Denvers, R. Pic, M. Albert et J. Decornoy.
Un reportage de C. Hemery et J.-C. Fontan sur la prostitution des mineurs, filles et garçons à Pigalle et Saint-Germain-des-Prés, à Paris, Lyon, Marseille. Une équipe sur le terrain a réussi à les filmer et à rencontrer certains acteurs de cette industrie florissante.
22.45 Journal.
23.05 Etoiles à la une.
Emission de F. Mitterrand.
23.10 **Cinéma : Une femme est une femme.**
Film de Jean-Luc Godard.

ANTENNE 2

6.45 Télévision du matin.
8.30 Feuilleton : Escalier B, porte 4.
10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Dangereux été.
13.45 Aujourd'hui la vie. *Avec Mireille Darc.*
14.50 Cinéma : le Voyage du père.
Film de Denys de la Patellière.
16.15 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
17.20 Dessins animés.
17.45 Récré A 2.
Poochie ; les devinettes d'Epinal ; Mes mains ont la parole ; Latulu et Lireli ; M. Merlin ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : L'amour en héritage.
D'après J. Krantz, réal. D. Hickox. Avec S. Powers, L. Remick...
Troisième épisode : la vie toute mythique des années folles à Montparnasse. Montmartre et les aventures d'une jeune provinciale devenue modèle et de son ami peintre... Décors surchargés, personnages stéréotypés. Un péplum musclé.
21.35 Alain Decaux, l'histoire en question.
Tombouctou la mystérieuse.
Le 20 avril 1928, René Caillé s'avance vers une ville d'Afrique : Tombouctou (Soudan), ville interdite, qu'il découvre, après de multiples péripéties. Une reconstitution à partir d'archives d'une grande aventure, commentée (comme si on y était) par l'historien du petit écran : Alain Decaux.
22.50 Journal.
23.15 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programme autonome des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 **Le polar du soir : Macho.**
De N. Gessner. D'après l'œuvre de L. Kœing, avec S. York, M. Meril, J. Stride...
Une intrigue franco-britannique bien ficelée, bien interprétée. Un classique du genre où l'on participe à la chute de la carrière d'un auteur de romans policiers qui le supporte si mal qu'il tue son éditeur et s'arrange pour faire accuser sa femme. Deviendra-t-elle la victime innocente d'une machination diabolique ?
21.35 Journal.
22.00 **Cinéma : la Luna.**
Film de Bernardo Bertolucci.
0.15 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Série de Barbet Schroeder.
Buk en gros plans.
0.20 Prélude à la nuit.
Musique baroque de Monaco : « Quel Sguardo Sdegnosetto » de Claudio Monteverdi, interprété par G. Feldman, soprano, S. Cunningham, basse de viole, D. Moroley, clavecin.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : *Dynastie* ; 21 h, *Cent jours à Palerme*, film de Guiseppe Ferrara ; 22 h 55, La joie de lire.
- TMC, 20 h, série : Le souffle de la guerre ; 21 h, *Tuez Charley Varrick*, film de Don Siegel ; 23 h 5, Clip'n'roll.
- RTB, 20 h, Minute papillon ; 20 h 25, *Avec les compliments de Charlie*, film de Stuart Rosenberg ; 22 h 10, Carrousel aux images.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Télémémoires : Gaston Eyskens ; 21 h 20, Concert : musique russe (œuvres de Rachmaninov, Prokofiev et Stravinski, par Jo Alfidi, piano, et l'orchestre symphonique de la RTBF, directeur M. Minsky) ; 22 h 15, Vidéographie : les trames du rêve.
- TSR, 20 h 10, Temps présent ; 21 h 15, Série : Dynastie ; 22 h 20, Nocturne : *Made in Britain*, film d'Alan Clarke.

Vendredi
18 janvier

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 Vision plus.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Omer Pacha.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : Miss ; 14.45, la maison de TF 1 : 15.20, Temps libre... à la magie (et à 16.50) ; 16.00, Série : Aventures dans les Iles ; 17.30, La chance aux chansons ; 18.00, Dessin animé : Aglaé et Sidonie.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Papa et moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Le jeu de la vérité.
De P. Sabatier et R. Grumbach.
Avec l'acteur Michel Blanc, le galérien à problèmes de « Marche à l'ombre ».
21.50 Feuilleton : Ballerina.
D'après Vicky Baum, réal. D. Haugh. Avec C. Auger, N. Kunz...
Katja, après une dépression nerveuse, trouve un emploi dans un établissement de nuit de troisième catégorie à Cadix (Espagne). La découverte d'un autre monde, le commencement d'une traversée de l'enfer.
22.55 Histoires naturelles : Thon rouge, thon blanc.
Emission d'E. Lalou. I. Barrère et J.-P. Fleury.
Les différentes méthodes de la pêche au thon.
23.20 Journal.
23.40 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télévision du matin.
8.30 Escalier B, porte 4.
9.25 Ski de fond en direct de Scafeld.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Dangereux été.
13.45 Aujourd'hui la vie : Rêvons, c'est la crise.
14.50 Série : Magnum.
15.40 La télévision des téléspectateurs.
16.00 Reprise : Alain Decaux, l'histoire en question.
Tombouctou la mystérieuse (diff. le 17 janvier).
17.00 Itinéraires, de Sophie Richard.
Himalaya, l'opéra féerique tibétain Daasamo.
17.45 Récré A 2.
Poochie ; Les devinettes d'Epinal ; Latulu et Lireli ; Monsieur Merlin ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 **Feuilleton : Châteauvallon.**
D'après J.-P. Petrolacci ; réal. P. Planchon. Avec J. Davy, P. Hatet, G. Marchal...
André Travers, le journaliste, s'accroche à la « piste du morceau de câble ». Ce qui le pousse à consulter, — non sans mal — le plan-masse de l'opération immobilière des Sablons, à la mairie de Châteauvallon. Tandis que deux types, par téléphone, tentent de soutirer 50 millions à Fournier, le promoteur des Sablons... Le « Dallas à la française » est sur les rails.
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : jeux de mémoire, sont invités : Jean-Louis Curtis (Une éducation d'écrivain), *Friedrich Durrenmatt* (la Mise en œuvres), *Alain Robbe-Grillet* (le Miroir qui revient), *Philippe Sollers* (Portrait du joueur).
22.50 Journal.
23.00 **Ciné-club : les Deux Cavaliers**
Film de John Ford (cycle western).

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programme autonome des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 **Histoire d'un jour : 28 mai 1958, de Gaulle au pouvoir.**
Émission de P. Alfonsi et M. Dugowson.
La IVe République est-elle si moribonde ? Y-a-t-il eu ou non double jeu sur la guerre d'Algérie ? Y-a-t-il coup d'Etat en 1958 lors de l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle ? M. Olivier Guichard, ancien ministre de de Gaulle, Max Gallo, écrivain, ancien porte-parole du gouvernement Mauroy, des journalistes — Serge Bromberger, René Andrieu, des militaires, répondent à ces questions.
22.05 Documentaire : I am a Hotel.
de M. Shekter, réal. A. Nicholls.
La première production télévisée du chanteur canadien Leonard Cohen, enregistrée au King Edward Hôtel de Toronto (Canada). L'histoire d'un amour perdu et retrouvé : trente minutes de musique vidéo autour des chansons du poète, romancier, chanteur, Leonard Cohen.
22.35 Journal.
23.00 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Série de Barbet Schroeder.
La « folie ordinaire » d'un marginal.
23.05 Prélude à la nuit.
Petite suite, de A. Scarlatti, interprété par l'Orchestre de chambre de la Fondation Franco-Michele-Napolitano, sous la direction de F. Zigante.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Chronique des années *30* ; *21 h*, Hôtel (souvenirs) ; 22 h, Numéro 10, magazine du football : 22 h 45, *Nosferatu, fantôme de la nuit*, film de Werner Herzog.
- TMC, 20 h, Variétés ; 21 h, Série : Dynastie ; 22 h, *le Maître et Marguerite*, film de Aleksander Petrovic.
- RTB, 20 h, A suivre, magazine d'information ; 21 h, Ciné-club de minuit (aspect du cinéma yougoslave) : *l'Odeur des fleurs des champs*, film de M. P. Cveca ; 22 h 15, Concerto pour piano de Ravel, par A. Benedetti Michelangeli.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Athlétisme : Jeux mondiaux en salle de Paris (en direct de Bercy).
- TSR, 20 h 15, Tell Quel : Boat people ; 20 h 40, Série noire : *Meurtre pour mémoire*, téléfilm de D. Daeninckx.

Le prochain week-end

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi 19 janvier

8.00 Journal ; 9.00 Reprise : Les jeudis de l'information (dif. le 17 janv.) ; 10.15 Challenge 85 ; 10.45 Sept jours en Bourse ; 11.00 Concert ; 11.45 Couleur de la musique ; 11.55 Pic et Poke ; 12.10 Accroche-cœur ; 12.30 Bonjour, bon appétit ; 13.00 Journal ; 13.35 La séquence du spectateur ; 14.20 Série : Pour l'amour du risque ; 15.15 Dessin animé ; 15.40 Casaques et bottes de cuir ; 16.15 Temps X ; 17.05 Série : Merci Sylvestre ; 18.05 Trente millions d'amis ; 18.35 Auto-moto ; 19.05 D'accord pas d'accord ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.
20.40 Au théâtre ce soir : Le noir te va si bien.
de Jean Marsan.
22.35 Droit de réponse ou l'esprit de contradiction.
Émission de Michel Polac : Littéraire. Avec P. Rambaud, J. Folly, J. Simoën, R. Sorin, G. Vangeois, R.-P. Droit, M. Sportes, J.-J. Brochier, E. Manska, F. Weyergans et C. Parnet.
0.20 Journal.
0.40 Ouvert la nuit.
A. Hitchcock présente : Sombre issue ; Extérieurs nuit : Vitry sur Electricité.

Dimanche 20 janvier

8.30 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Source de vie ; 10.15 Présence protestante ; 10.45 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 12.02 Midi presse ; 12.30 Télé-foot ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Sports dimanche ; 16.30 Variétés ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.00 Série ; 19.00 La magazine de la semaine ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : La Mort aux trousses.
Film d'Alfred Hitchcock.
22.30 Sports dimanche soir.
23.25 C'est à lire.
23.35 Journal.

ANTENNE 2

Samedi 19 janvier

9.50 Journal des sourds et des malentendants ; 10.10 Vidéomaton ; 10.25 Platine 45 ; 10.55 Ski alpin à Chamonix : descente dames ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.25 Série : L'homme qui tombe à pic ; 14.15 Numéro 10, magazine du football ; 14.55 Les jeux du stade ; 17.00 Terre des bêtes ; 17.30 Récré A2 ; 17.55 Le magazine de la rédaction ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
23.20 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

Dimanche 20 janvier

9.35 Informations et météo ; 9.40 Récré A 2 ; 10.10 Les chevaux du tiercé ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.15 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.25 Série : Loterie ; 15.15 L'école des fans ; 16.00 Dessin animé ; 16.15 Thé dansant ; 17.00 Série : Les brigades du Tigre ; 18.00 Stade 2 (et à 20 h 25) ; 19.00 Série : Clémence Aletti ; 20.00 Journal.
20.40 Jeu : Le grand raid.
21.35 Sports : athlétisme.
Championnat du monde à Bercy.
22.30 Magazine : Désir des arts.
23.00 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

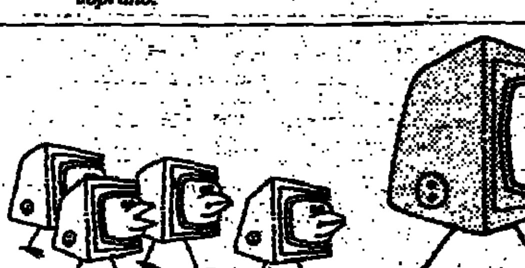
FRANCE RÉGIONS 3

Samedi 19 janvier

12.30 Les pieds sur terre ; 13.15 Repères ; 14.00 Entrée libre ; 16.15 Liberté ; 17.30 Emissions régionales ; 20.05 Les jeux.
20.35 Benny Hill.
Emission humoristique de Thames Television.
21.35 Journal.
22.00 Feuilleton : Dynastie.
22.45 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités vedettes selon l'actualité culturelle.
23.15 Prélude à la nuit.
Concerto pour orgue en sol mineur, op. 4 nº 1 de Haendel, interprété par Léopold Hager, soliste et chef d'orchestre.

Dimanche 20 janvier

8.30 Edition spéciale autour du Festival fantastique d'Avoriaz (cinq heures en direct sur le réseau national) ; 10.00 Mosaïque ; 13.00 Magazine 85 ; 15.05 Musique pour un dimanche (et à 17.40) ; 15.15 Théâtre : « le Marchand de Venise ; 18.00 Fraggle rock ; 18.30 Dessin animé : Lucky Luke ; 19.00 Au nom de l'amour.
20.35 Architecture et géographie sacrée.
Série de P. Barba-Negra et J. Phaure : Notre-Dame de Paris, rosace du monde.
21.30 Aspects du court métrage français.
Un village inspiré : Saint-Paul-de-Vence, de D. Rimbault ; la Rose de Pablo, de Ph. Brach.
22.00 Journal
22.30 Cinéma de minuit : The Crimson Kimono.
Film de Samuel Fuller.
0.10 Prélude à la nuit.
Festival de La Chaise-Dieu, « La Dove-gli occhi i Ogiro » de G.-F. Haendel, interprété par Nella Anfuso, soprano.



Le prochain week-end

Samedi 19 janvier

Dimanche 20 janvier

Samedi 19 janvier

Dimanche 20 janvier

Samedi 19 janvier

Dimanche 20 janvier

A Ecouter

Chansonnettes du dix-neuvième siècle en goguette

« Moi, j'suis pas plus bête qu'un autre... », « j'vais m'établir prix de beauté »... Claude Duneton, l'écrivain amoureux de la vie des mots, du parler populaire, a inventé un petit jeu, une sorte de feuilleton, dix minutes chaque jour : deux jeunes — les rôles sont interprétés par des comédiens — doivent écouter une ou deux chansons de goguette, peu connues ou inconnues, du dix-neuvième siècle, et répondre à un questionnaire.

« C'est un peu comme la Vache qui rit », dit Claude Duneton, une chose en amène une autre. Le principe du jeu (un vrai jeu ou un faux jeu ?) n'est pas très clair. Mais c'est une occasion d'écouter de drôles de chansons.

● **Tendres goguettes**, dans « Le goût du jour », **France-Culture**, tous les matins, du lundi *au vendredi, jusqu'au* 1er février, 7 h (dix minutes).

Art Tatum et au clair de la Lune

Deux séries alléchantes et deux soirées quasi affriolantes au programme de France-Musique. Le matin des musiciens orchestré par Constance de Corbière et Martin Kaltenacker s'annonce comme une mosaïque consacrée à Arnold Schœnberg. A l'aide d'archives, on entendra des interviews du maître de la musique sérielle, et aussi, espérons-le, des œuvres. Cinq compositeurs d'aujourd'hui parmi lesquels Pierre Boulez (bien sûr) et Ahmed Essyad analyseront la modernité de Schœnberg. Les après-midi promettent d'être moins ardus, mais tout aussi importants d'un point de vue historique, car c'est l'histoire déjà que celle d'Art Tatum, mort en 1956 à l'âge de quarante-sept ans, et sans qui le jazz américain des années 30 à New-York n'eût pas eu autant de couleurs. Claude Carrière, pour sûr, connaît bien le sujet. Quant aux producteurs Christian Ledoux et François Pigeaud, ils ne prennent pas de risque en proposant l'un des rêveries musicales sur le thème jamais épuisé de la Lune (ragas indiens et songes japonais inclus), et l'autre une défense et illustration de la frivolité de Mozart du temps qu'il séjourna à Paris, jeune homme de vingt-deux ans à la recherche d'un emploi et non dénué de bons appuis.

● **France-Musique** : *Le matin des musiciens, du lundi* 14 au vendredi 18 janvier, de 9 heures à 12 heures. Les *après-midi Art Tatum, de* 16 heures à 18 heures, chaque jour du lundi au vendredi également, *Clair de Lune, mercredi* 16 janvier de 23 heures à 2 heures, et **Mozart à Paris**, le 17 janvier, de 23 heures à 2 heures.

Quel cinéma !

Une enquête en quatre épisodes sur et autour du cinéma. Le métier de producteur, la *naissance et la carrière d'un* film, les différents partenaires, le circuit de l'argent. On parlera *du cinéma français avec* quelques-uns de ceux qui contribuent à sa vie, à sa naissance (Marin Karmitz, Daniel Toscan du Plantier, Claude Nedjar, Martine Marignac, mais *aussi Alain Sussfeld, Paul Vecchiali*, etc.), des cinémas étrangers (version originale dite V.O. ou doublage en V.F. ?, les points de vue s'affrontent) et, bien sûr, des extraits de films dans les deux versions.

● **Nuits magnétiques** : *l'Argent du 7e Art*, **France-Culture**, du mardi 15 au vendredi 18, à 22 h 30.

Percussions

Pour ceux qui n'ont pu suivre le programme du Forum de la percussion qui s'est achevé le 6 janvier à Beaubourg — confrontation monumentale de toutes les approches possibles d'un univers sonore particulier, allant de la tradition des tambours africains aux gamelans orientaux, de Messiaen à John Cage, du jazz américain au Japon en passant par Xenakis et Boulez — Daniel Caux anime deux émissions consacrées au groupe Nexus (*dans un programme d'improvisations africaines et de ragtime (enregistré le 23 décembre) et à un concert* d'œuvres de Steve Reich (enregistré le 19 décembre).

● *Pulsations : Forum de la percussion*, **France-Culture**, les mercredis 16 et 23 janvier, à 21 h 30.

RTL

Les « grilles » des radios nationales changeant peu en *cours d'année, nous donnerons successivement d'un supplément à l'autre les différents programmes. Cette semaine :* RTL.

DU VENDREDI AU SAMEDI

5.30 J.-P. Imbach ; 6.30 *Journal non stop* ; 6.40 *Sports* ; 6.55 J. Rignac ; 7.00 Journal ; 7.15 M. Cazaux ; 7.24 M. Ullmann ; 7.45 *Ph. Alexandre* ; 7.50 E. Vannier ; 7.56 M. Grégoire ; 8.00 Journal ; 8.15 Revue de presse ; *8.30 Un jour pas comme les autres* (P. Sabatier) ; 11.00 Casino parade (Fabrice) ; 13.00 Journal ; 13.30 Les auditeurs ont la parole (A. Krauss et A.-M. Peysson) ; 14.00 Pour vous qu'est-ce qu'on peut faire ? (A.-M. Peysson) ; 16.30 Les grosses têtes (Ph. Bouvard) ; 18.00 Journal ; 18.30 Challenger (J. Lepers) ; 20.30 Fréquence Max (M. Meynier) ; 22.30 Journal (P.-M. Christin) ; 22.50 Comment vont les affaires ? (M. Clerc) ; 23.00 Fréquence Max, et Wango-Tango (F. Zégut) ; le vendredi 0.00 Les nocturnes (C. Lang) ; 3.00 Musiques de fin de nuit.

RTL SAMEDI

5.30 M. Favières ; 7.30 Journal ; 8.00 Journal ; 8.15 R. Priouret ; 8.25 Revue de presse ; 8.30 Journal ; 8.55 J. Rignac ; 9.10 Stop ou encore (A. Torrent) ; 12.00 Conférence de presse humoristique (*Th. Le Luron*) ; *13.00 Journal inattendu* ; 14.00 RTL Cinéma (Ph. Labro, R. Forlani, *E. Pagès*) ; *16.30 Florilège des* grosses têtes ; 18.00 Journal ; 18.30 Saga W-RTL (G. Lang) ; 22.00 Journal ; 22.10 *Live* (D. Farran) ; 24.00 W-RTL (jusqu'à 5 h).

RTL DIMANCHE

6. M. Favières ; 7.30 Journal ; 8.00 Journal ; 8.15 Pères Di Falco ou Calimé ; 8.25 Revue de presse ; 8.30 Journal ; 8.54 Courses ; 8.55 J. Rignac ; 9.10 Stop ou encore (A. Torrent) ; 13.00 Journal ; 13.30 Hit Parade RTL (F. Zégut) ; 16.30 Studio 22 (A. Torrent) ; 18.00 Journal ; 18.30 Le Grand Jury RTL-*le Monde*, 19.30 Club RTL (A. Pagès) ; 21.00 Le grand orchestre (P. Petit) ; 22.00 Journal ; 22.10 Wango-Tango (F. Zégut) ; 0.00 Musiques de fin de nuit (jusqu'à 5 h).

Radio France internationale

Informations toutes les demi-heures, de 4 à 9 heures, et à 11 h 30, 13 heures, 20 h 45, 22 h 15, 23 h, 23 h 30, 0 heure, 0 h 30, 2 h 30.

Parmi les magazines, *signalons* :

● **Carrefour**, magazine de l'actualité *politique et culturelle* à 14 h 15. Le 14 : la danse des araignées au pays Abrons en *Côte-d'Ivoire* ; le 16 : *l'OLP aujourd'hui* et perspectives 1985 pour l'organisation palestinienne ; le 18 : *Brésil 85*, les enjeux brésiliens au lendemain des élections générales.

● *Hexagone* du lundi au vendredi à 13 h 45. Le 14 : « Portrait de Leonard Cohen » ; le 16 : Le style des années 1960.

● **La mémoire courte**, le 16 à 20 h 45, Annie Fratellini réagira sur les événements de l'année 1960.

● **Arc-en-ciel** le 18 à 20 h 45 et **Plein Cap** le 19 à 20 h 45 : *une émission spéciale* « Martinique », visite d'une plantation de cannes à sucre, *rencontre avec des comédiens,* musiciens, poètes et peintres martiniquais.

France-Musique

SAMEDI 12 JANVIER

- **2.00** Les nuits de France-Musique.
- **7.03** *Avis de recherche* : œuvres de Beethoven, M. Emmanuel.
- **9.05** Carnet de notes.
- **11.00** *Programme musical* : Œuvres de B. Marcello.
- **12.05** Le temps du jazz.
- **13.00** Opéra : « Tiefland », d'E. D'Albert, par les Chœurs et l'Orchestre de la radio bavaroise, dir. R. Albert.
- **18.00** Désaccord parfait : débat autour du « Sacre du printemps », de Stravinsky ; à 18 h, concert : œuvres de Debussy, Stravinsky, par C. Ivaldi et N. Lee aux pianos.
- **19.05** Les cinglés du music-hall : femmes et sports.
- **20.04** Avant-concert.
- **20.30** Concert : Festival des Flandres. Quatuor à cordes nº 34 en ré majeur, de J. Haydn, Quatuor à cordes en fa majeur, de *Ravel, Quatuor* à cordes nº 14 en ré mineur, de Schubert, par le Quatuor à cordes de Tokyo, P. Oundjian, K. Ikeda, violons, K. Isomura, alto, S. Harada, violoncelle.
- **22.30** Les soirées de France-Musique : Feuilleton : Hugo Wolf ; Les chants du harpiste ; à 23 05, le club des archives : Hans Rosbaud ; à 1 h, l'arbre à chansons.

DIMANCHE 13 JANVIER

- **2.00** Les nuits de France-Musique.
- **7.03** Concert-promenade : *musique* viennoise et musique légère, œuvres de Strauss, Eybeler, Sullivan.
- **9.05** Cantate : de J.-S. Bach.
- **10.00** Gustav Mahler à Vienne.
- **12.05** Magazine international.
- **14.04** Programme musical en disques compacts : œuvres de Mozart, Haendel, J.-S. Bach.
- **17.00** Comment l'entendez-vous ? Ravel par *J. M. Nectoux*, musicologue ; œuvres de Debussy, Ravel.
- **19.05** Jazz vivant : résurgence du jazz *libertaire avec le concert « Segment* Music of two continents » donné par Cecil Taylor.
- **20.04** Avant-concert.
- **20.30** Concert (donné à la Philharmonie de Berlin les 28 et 29 juin 1984) : « Concerto nº 10 pour deux pianos en mi bémol majeur », de W.A. Mozart ; « Symphonie nº 3 en mi bémol majeur », de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. C. Eschenbach (Mozart) et H. von Karajan (Beethoven), sol. J. Frantz et C. Eschenbach.
- **22.30** Concert (en simultané sur A 2) : Musique viennoise ; œuvres de *Lehar, Suppe, J. Strauss par le* Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. M. Janowski, sol. T. Zylis-Gara-S.-Jerusalem.
- **23.00** Les soirées de France Musique.

LUNDI 14 JANVIER

- **2.00** *Les nuits de France-Musique.*
- **7.10** L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- **9.08** *Le matin des musiciens* : Arnold Schœnberg, œuvres de Schœnberg, Zemlinsky, Eisler, Krenek, Leibovitz.
- **12.05** Le temps du jazz : feuilleton Gil Evans.
- **12.30** Concert : œuvres de Rossenmueller, Biber, Boehm, Fasch, par la Musica antiqua de Cologne.
- **14.02** Repères contemporains : Wolfgang Rihm.
- **15.00** *Les après-midi de France-Musique* : Chabrier en son temps ; à 16 h, l'art de Tatum.
- **18.02** *Chasseurs de son stéréo.*
- **18.30** Jazz actualités : Vient de paraître.
- **19.15** Le temple de la gloire, magazine de l'actualité lyrique.
- **20.04** Avant-concert.
- **20.30** Concert (donné le 6 juillet 1984 à Saint-Sebald) : « Vespro della beata Vergine », de Monteverdi par les Chœurs Monteverdi de Hambourg, Camerata Academica de Hambourg, dir. J. Jurgens, *sol. B. Schlick*, soprano, I. Kollecker, soprano, J. Elwes, ténor, W. Jochens, ténor, *H. Kuehner, ténor*, C. Biebrach, basse, M. Dean, basse.
- **22.30** Les soirées de France-Musique : feuilleton « Hugo Wolf » ; à 23.05, le musicien de minuit : Alain Raës.

MARDI 15 JANVIER

- **6.00** Musique légère : œuvres de Popp, C. Luypaerts, J. Arel, J. Kühn.
- **7.10** L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- **9.08** Le matin des musiciens : Arnold Schœnberg, œuvres de Schœnberg et Durieux.
- **12.05** Le temps du jazz : feuilleton Gil Evans.
- **12.30** Concert : œuvres de F. Liszt, par Dominique Serve, orgue de l'église Saint-Stéphane de Boulay.
- **14.02** Repères contemporains : Sean O'Riada.
- **14.30** Les enfants d'Orphée : aux rayons *des sons*.
- **15.00** *Les après-midi de France-Musique* : Chabrier en son temps ; à 16 h, l'art de Tatum.
- **18.02** *Acousmathèque : œuvres de* Levaillant, Varèse.
- **18.30** Jazz-actualités : lecture au laser.
- **19.15** *Premières loges : œuvres de Schubert*, Verdi, par Heinrich Schlusnus, baryton (1888-1952).
- **20.04** Avant-concert.
- **20.30** Concert (en direct de la salle Pleyel à Paris) : « Sonate pour piano nº 1 en fa mineur, Sonate pour piano nº 18 en si bémol majeur, Sonate pour piano nº 29 en si bémol majeur », de L. Van Beethoven, par Daniel Barenboïm au piano.
- **22.30** Les soirées de France-Musique : feuilleton « Hugo Wolf » ; œuvres de Wolf, Debussy ; à 23.05, Jazz club, en direct du New-Morning : le Twenty Nine Street Saxophone Quartett.

MERCREDI 16 JANVIER

- **2.00** Les nuits de France-Musique.
- **7.10** L'imprévu, magazine de l'actualité musicale.
- **9.08** Le matin des musiciens : Arnold *Schoenberg, œuvres de Schoenberg*, Wagner, Berg et Boulez.
- **12.05** Le temps du jazz : feuilleton Gil Evans.
- **12.30** Concert : œuvres de Martha, Lindberg, Yoshimatsu, par l'ensemble de l'Itinéraire.
- **14.02** Jeunes solistes : œuvres de Moussorgski, Chopin, Szymanowski, par A. Voronicki, piano.
- **15.00** Les *après-midi* de France-Musique : Chabrier en son temps ; à 16 h, l'art de Tatum.
- **18.02** *Les chants de la terre, magazine* des musiques traditionnelles et populaires.
- **18.30** Jazz-actualités *: où jouent-ils ?*
- **19.15** Spirales : magazine de la musique contemporaine.
- **20.04** Avant-concert.
- **20.30** Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Roméo et Juliette », symphonie dramatique, op. 17, d'Hector Berlioz, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. G. *Prêtre, chef des chœurs, J. Jouineau*, sol. J. Hamari, alto, N. Ghiuselev, basse, J. Dupouy, *ténor*.
- **22.30** *Les soirées de France-Musique* : feuilleton « Hugo Wolf » ; œuvres de Wolf, Schubert, à 23 h 05, Le salon des musiques, Clair de lune, œuvres de Minazaki, Debussy, Fauré, Beethoven, Messiaen, Mahler, J.S. Bach, Liszt, Smetana, Wagner...

JEUDI 17 JANVIER

- **2.00** *Les nuits de France-Musique.*
- **7.10** L'imprévu, magazine de l'actualité musicale.
- **9.08** *L'oreille en colimaçon, émission* destinée aux enfants de quatre à sept ans.
- **9.20** Le matin des musiciens : Arnold Schoenberg, œuvres de Schoenberg, Bach, Denza, Busoni, Brahms, Monn, Strauss, Berg.
- **12.05** Le temps du jazz : feuilleton Gil Evans.
- **12.30** Concert : Œuvres de J.S. Bach, Mozart et quatre improvisations de Thiry, sol. L. Thiry à l'orgue de l'église d'Hommert.
- **14.02** Repères contemporains : Tadeusz Baird.
- **15.00** Les après-midi de France-Musique : Chabrier en son temps ; à 16 h, l'art de Tatum.
- **18.02** Côté jardin, magazine de l'opéra.
- **18.30** Jazz actualités : le bloc-notes.
- **19.15** Rosaces, magazine de la guitare, œuvres de Ponce, Giuliani, Cordero, *Mozart, Mangore*.
- **20.04** Avant-concert.
- **20.30** Concert (donné au Théâtre de *Vevey le* 10 septembre 1984) : « Quatuor pour piano et cordes en mi bémol majeur », de Schumann, « Trio *pour piano*, violon et violoncelle nº 39 en sol majeur », de Haydn, « Trio pour piano, violon et violoncelle en la mineur », de Ravel par le Beaux-Arts Trio, sol. M. Pressler, piano, I. Cohen, violon, B. Greenhouse, violoncelle, et *B. Giuranna, alto*.
- **22.30** Les soirées de France-Musique : feuilleton, Hugo Wolf ; à 23 h 05, Mozart à Paris, œuvres de Mozart, Schubert, Cambini.

VENDREDI 18 JANVIER

- **2.00** *Les nuits de France-Musique.*
- **7.10** L'imprévu, magazine de l'actualité musicale.
- **9.08** Le matin des musiciens : *Arnold* Schoenberg, œuvres de Schoenberg, Penderecki, Lenot.
- **12.05** *Le temps du jazz : feuilleton Gil* Evans.
- **12.30** Concert : œuvres de *Gabrielli/Maderna, Nono, Mozart*, Schoenberg, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart et le Sundfunk Chor.
- **14.02** Repères contemporains : œuvres de Nunez et Olivero.
- **14.30** Les enfants d'Orphée : aux rayons des sons.
- **15.00** Verveine-scotch.
- **17.00** Histoire de la musique.
- **18.02** Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
- **18.30** Jazz actualité : dernière édition.
- **19.15** Les muses en dialogue, magazine *des musiques anciennes.*
- **20.04** Avant-concert.
- **20.30** Concert : (émis de Baden) : « Sym*phonie de chambre nº 1* », de A. Schoenberg, Extraits de la Tétralogie de R. Wagner, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunf, dir. E. Leinsdorf.
- **22.20** Les soirées de France-Musique : « Les Pêcheurs de perles », œuvres de Couperin, Ravel, Moussorgsky/Ravel ; à 0 h, Musique traditionnelle : musique populaire grecque.

France-Culture

SAMEDI 12 JANVIER

- **7.03** Fréquence buissonnière.
- **8.04** Littérature pour tous : « la Nuit du décret », de Michel del Castillo.
- **8.30** Voix du silence : La Ligue des droits de l'homme ; la Fédération internationale des droits de l'homme.
- **9.05** *Matinée du monde contemporain.*
- **10.30** Musique : la mémoire en chantant : 1975, l'Année de la femme.
- **11.00** Grand angle, en marge du colloque « Mémoire d'un continent » à Dakar.
- **12.00** Panorama.
- **14.00** Le Palio de Sienne, la terra in piazza. Avec A. Falassi, anthropologue.
- **15.30** *Le bon plaisir de...* Christian Bourgois (portrait d'un éditeur heureux).
- **19.15** Passage du témoin, par T. Ferenczi. Avec *Mme Suzanne* Lallemand et Philibert de Parseval.
- **20.00** Musique : maintenance (du côté des jeunes compositeurs : Pascal Dusapin).
- **20.30** Une histoire de Buenos-Aires, de J. Gabriel. Avec F. Bergé, G. Wilson, P. Laudenbach...
- **22.10** Démarches, avec Jean-Louis Baudry : « Proust, Freud et l'autre ».
- **22.30** *Musique : deux comédies madrigalesques*, par la Péniche Opéra : « Barca di Venetia per Padova », d'A. Banchieri et « O comme eau », de C. Prey.

DIMANCHE 13 JANVIER

- **7.03** Chasseurs de son.
- **7.15** Horizon, magazine religieux.
- **7.25** La fenêtre ouverte.
- **7.30** Littérature pour tous : « Eldorado *et cavaliers », d'Evelyne Pisllar.*
- **7.45** Dits et récits : le commencement du monde, de William Camus.
- **8.00** Orthodoxie.
- **8.25** Protestantisme.
- **9.05** Ecoute Israël.
- **9.35** Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.
- **10.00** Messe chez les bénédictines de Vauhallan.
- **11.00** Histoire du futur.
- **12.00** Des papous dans la tête.
- **13.40** L'exposition du dimanche : la figuration libre, à l'ARC (Musée d'art moderne de Paris).
- **14.00** Le temps de se parler.
- **14.30** En direct de la Comédie-Française : « Rue de la Folie-Courteline », un spectacle de treize *pièces de Courteline*. Avec D. Gence, S. Eine, C. Ferran...
- **17.15** La tasse de thé. Rencontre avec Frédérique Hébrard et Louis Velle ; à 17 h 45, Histoire-actualité : l'âge héroïque du monde ; coup de cœur.
- **19.10** Le cinéma des cinéastes : « Love streams », de John Cassavetes.
- **20.00** Musique : collection de timbres.
- **20.30** *Atelier de création radiophonique* : « l'histoire des tailleurs de pierre » d'Ile Grande (Bretagne).
- **22.30** *Musique* : libre-parcours jazz : Jazz Fattier Sextet ; Johnny Griffin et son orchestre.

LUNDI 14 JANVIER

- **7.00** Le goût du jour.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : parcours du secret ; (et à 10 h 50 : roman noir et révolution).
- **9.05** Les lundis de l'histoire : à propos des « Lieux de mémoire », sous la direction de Pierre Nora.
- **10.30** Musique : miroirs (et à 17 h).
- **11.10** *Passeport pour l'avenir : filles et* garçons, l'égalité des chances à l'école.
- **11.30** *Feuilleton* : Han d'Islande.
- **12.00** Panorama.
- **13.40** Le quatrième coup.
- **14.00** Un livre, des voix : « La légende de Marc et Jeanne », de Daniel Zimmermann.
- **15.30** Les arts et les gens : mises au point sur les FRAC ; à 16 h 30, Périscope, l'actualité des expositions.
- **17.10** Ile-de-France, chef-lieu Paris.
- **18.00** *Subjectif : Agora, avec B. Heuvelmans* ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro : 1927 ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Perspectives scientifiques : La naissance des galaxies.
- **20.00** Musique, mode d'emploi : l'enseignement du lied.
- **20.30** Conversation dans la tour entre un violon et un hibou : l'amour et la mort à 9 heures à Paris. Avec R. Weingarten, P. Minyana, M. Epin.
- **21.30** Latitudes, *musiques traditionnelles.*
- **22.30** Nuits magnétiques : ça suit son cours.

MARDI 15 JANVIER

- **7.00** Le *goût du jour.*
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : parcours du secret ; (et à 10 h 50 : roman noir et révolution.
- **9.05** La matinée des autres : le Palio de Sienne (identité : porc-épic).
- **10.30** Musique : miroirs (et à 17 h).
- **11.10** L'école des parents et des éducateurs : *l'anxiété de l'enfant ou le* bonheur difficile.
- **11.30** Feuilleton : Han d'Islande.
- **12.00** Panorama.
- **13.40** Instantané, magazine musical.
- **14.00** Un livre, des voix : « la Mort refusée », de Gérard Houlet.
- **14.30** « la Pluie à Rethel », de J.-C. Pirotte.
- **15.30** Les mardis du théâtre : Carlos Saura, un réalisme magique.
- **17.10** Le pays d'ici : en direct d'Orléans.
- **18.00** *Subjectif* : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro : 1933 ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Perspectives scientifiques : Greimas, aventures d'un linguiste (découvrir le langage).
- **20.00** Musique, mode d'emploi : l'enseignement du lied.
- **20.30** Pour ainsi dire : les revues de poésie.
- **21.30** *Diagonale, ou l'actualité de la chanson.*
- **22.30** Nuits magnétiques : l'argent du 7e art ; vo-vf.

MERCREDI 16 JANVIER

- **7.00** Le goût du jour.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : parcours du secret ; (et à 10 h 50 : roman noir et révolution).
- **9.05** *Matinée : la science et les hommes,* danse et psychothérapie.
- **10.30** Musique : miroirs (et à 17 heures).
- **11.10** Le livre, *ouverture sur la vie* : des élèves de 6e rencontrent Susie Morgenstein.
- **11.30** Feuilleton : Han d'Islande.
- **12.00** Panorama : le Rwanda ; à 12 h 45, les intellectuels à Cuba.
- **12.45** Avant-première : Jean-Claude Fall *pour « Still life », d'Emily Mann au* Théâtre de la Bastille.
- **14.00** Un livre, des voix : « Souvenirs d'enfant du Rouergue », de Roger Beteille.
- **14.30** Passage du témoin, par T. Ferenczi. Avec Suzanne Lallemand et Philibert de Parseval (rediff. de l'émission du 12 janvier).
- **15.30** Lettres ouvertes : L'invitée de la *semaine : Anne Philipe ; rencontre* avec Jule Stefan ; littérature et musique : le dossier : littérature allemande.
- **17.10** Le pays d'ici, en direct d'Orléans.
- **18.00** Subjectif : Agora, avec Frédérick Tristan ; à 18 h 35, Tire la langue... ; *à 19 h 15, Rétro : 1946 ; à* 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Perspectives scientifiques : la *génétique aujourd'hui.*
- **20.00** Musique, mode d'emploi : l'enseignement du lied.
- **20.30** Faits divers.
- **21.30** Musique : Pulsations, par D. Caux. Le groupe Nexus (concert au Centre Pompidou).
- **22.30** *Nuits magnétiques* : l'argent *du* 7e Art ; v.o -v.f.

JEUDI 17 JANVIER

- **7.00** Le *goût du jour.*
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : parcours du secret ; (et à 10 h 50 : roman noir et révolution).
- **9.05** Les Matinées, une vie, une œuvre : Tolkien ou la légende du Seigneur des anneaux.
- **10.30** Musique : miroirs.
- **11.10** Répétez, dit le maître : la presse à l'école.
- **11.30** Feuilleton : Han d'Islande.
- **12.00** Panorama.
- **13.40** Peintres et ateliers : l'atelier de Guy Seinstein.
- **14.00** Un livre, des voix : « les Etangs de *Nigata », de Raymond Voyat.*
- **14.30** La RTBF (radio-télévision belge) présente : « Il n'y a plus de bonnes réponses, il y a parfois de bonnes questions ». Avec Michel Jouvet.
- **15.00** Dérives : un entretien avec Edgar Morin, sociologue.
- **15.30** *Musique : musicomania : (les* princes musiciens : la musique des princes hongrois, Bartok, Haydn, Esterhazy).
- **17.10** Le pays d'ici, en direct d'Orléans.
- **18.00** Subjectif : Agora, avec Odile Jacob ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro : 1948 ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Les progrès de la biologie et de la *médecine : l'ophtalmologie.*
- **20.00** Musique, mode d'emploi : l'enseignement du lied.
- **20.30** « Alleluia » et « Ma vieille », deux textes de Gilbert Leautier.
- **21.30** Musique : Vocalyse (Edith Butler, l'Acadie au cœur).
- **22.30** *Nuits magnétiques : l'argent du* 7e Art ; v.o.-v.f.

VENDREDI 18 JANVIER

- **7.00** Le *goût du jour.*
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : parcours du secret ; (et à 10 h 50 : roman noir et révolution).
- **9.05** Matinée du temps qui change : la crise oubliée 1944-1973.
- **10.30** *Musique : miroirs (et à 17 h).*
- **11.10** L'école hors les murs : une école dans l'hôpital.
- **11.30** Feuilleton : Han d'Islande.
- **12.00** Panorama.
- **13.40** On commence : Cinq nô modernes, de Yukio Mishima, au Théâtre du *Rond-Point.*
- **14.00** Un livre, des voix : « Juliette, chemin des cerisiers », de Marie Chaix.
- **14.30** Sélection prix Italia : « Ruisselle », de Roger Pillaudin.
- **15.30** L'échappée belle : Cent ans de sports d'hiver en Suisse.
- **17.10** *Le pays d'ici ; en direct d'Orléans.*
- **18.00** Subjectif : Agora, avec K. Pomian ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro : 1966 ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Les grandes avenues de la science moderne : le fond de la mer.
- **20.00** Musique, mode d'emploi : l'enseignement du lied.
- **20.30** *Le grand débat* : La France et sa mémoire. Avec Pierre Nora, Mona Ozouf, Jean Lacouture, Michel Debré et Pierre Chaunu.
- **21.30** Black and blue : la Diaspora noire, avec Denis Martin.
- **22.30** Nuits magnétiques : l'argent du 7e Art ; v.o.-v.f.

هكذا من الأصل

échecs

Nº 1107

Escarmouches

(Tournoi Open de New-York, 1984)

Blancs : WILDER
Noirs : HENLEY

Gambit D accepté

1. d4	d5		15. Fç2 (h)	b3!	
2. ç4	d×ç4		16. Fb1 (i)	Cç3 (j)	
3. Cf3	Cf6		17. b×ç3	b×ç3	
4. é3	é6		18. Cd4! (k)	b2 (l)	
5. F×ç4	a6		19. C×b2	ç×b2	
6. 0-0	ç5		20. F×b2	Dç7 (m)	
7. Dé2 (a)	b5		21. C×é6!	f×é6 (n)	
8. Fd3 (b)	Fb7 (c)		22. Dh5! (o)	Tf5 (p)	
9. a4	b4 (d)		23. F×f5	é×f5	
10. Cb-d2	Cb-d7 (é)		24. é6!	g6 (q)	
11. Cç4! (f)	Fé7		25. Dh6! (r)	Ff8 (s)	
12. Td1	0-0 (g)		26. Dg5 (t)	Cé5 (u)	
13. é4!	ç×d4		27. Ta-ç1	Da5	
14. é5	Cd5		28. é7! abandon. (v)		

NOTES

a) D'autres continuations sont jouables : 7. Fb3 ; 7. Cç3 ; 7. a4 ; 7. é4 ; 7. a3 ; 7. d×ç5. La D blanche cède la case d1 à la T-R, protégeant le pion d *avant de passer à l'avance é3-é4.*

b) Le retrait en b3 est plus usuel et, d'une certaine manière, plus conforme à l'esprit de l'ouverture : les Blancs, en effet, peuvent tenter la rupture d4-d5 *après Tf-d1 et é3-é4. Par exemple,* 8. Fb3, Fb7 ; 9. Tf-d1, Cb-d7 ; 10. Cç3, Db8 (ou 10..., Fd6 ; 11. é4, ç×d4 ; 12. T×d4!) ; 11. d5! L'idée de 8. Fd3 : attaquer le pion b5 via a4. A noter la belle partie Georgiev-Dlugy (Belfort, 1983) : 8. Fb3, Fb7 ; 9. Td1, Fé7 ; 10. Cç3, 0-0 ; 11. é4, b4 ; 12. d5!, b×ç3 ; 13. d×é6, Db6 ; *14. é5,* Cé4 ; 15. é×f7+, Rh8 ; 16. é6!, Ff6 ; 17. Cé5!, Dç7 ; *18.* Cg6+!, h×g6 ; *19.* Td3, Cg5 ; 20. F×g5, F×g5 ; 21. é7!, Cç6 ; 22. é8+D, ç×b2 ; 23. D×b2, Cd4 ; 24. Th3+, Fh6 ; 25. Dé3, Rh7 ; 26. Db-ç1, Cf5 ; 27. Dé-ç5, abandon.

ç) 8..., ç×d4 reste probablement la meilleure réponse. Après 9. é×d4, Fé7 ; *10.* a4, b×a4! ; *11.* T×a4, *Fb7 ; 12.* Cb-d2, 0-0 ; les jeux sont égaux. 8..., Cç6 est faible à cause de 9. a4 : si 9..., b×a4 ; 10. Fç2!, Cb4 ; 11. F×a4+, Fd7 ; 12. Cç3, Fé7 ; 13. Td1, Dç7 ; *14. F×d7+, C×d7 ; 15. d5* avec avantage aux Blancs et si 9..., b4 ; 10. d×ç5, F×ç5 ; 11. é4, é5 ; 12. Fé3 ou bien 9..., ç4 ; 10. Fç2, Fb7 ; 11. a×b5, a×b5 ; 12. T×a8, D×a8 ; 13. Cç3, Fa6 ; 14. é4, *Cb4 ; 15. Fb1, Fé7 ; 16. Fg5, Fb7 ;* 17. d5!

d) 9..., b×a4 est peu supérieur.

é) Ou 10..., ç×d4 ; 11. é×d4, Cç6 ; 12. Cç4!, C×d4 ; 13. C×d4, D×d4 ; 14. Fé3, Dd5 ; 15. f3 et les Noirs ont de grandes difficultés à terminer leur développement.

f) Les Blancs sont déjà mieux.

g) 12..., ç×d4 ; 13. é×d4, 0-0 est préférable bien que l'avantage d'espace des Blancs soit réel.

h) 15. C×d4 est plus simple mais les Blancs souhaitent jouer 16. T×d4 et 17. Tg4 avec une *forte* attaque sur le R noir.

i) Après 16. F×b3, Cç5 ; 17. Fç2, d3! ; 18. F×d3, C×d3 ; 19. T×d3, Dç7 l'avantage des Blancs s'est dissipé et rien n'est vraiment clair.

j) Un sacrifice amusant mais la suite *16..., Cb4! ; 17. T×d4, Dç7 donnait* du contre jeu aux Noirs (si 17. C×d4, Dç7 ; 18. C×b3, Fd5 menaçant 19..., Tf-ç8 et 20..., Cç5).

k) Et non 18. Dd3?, ç2 ; 19. F×ç2, b×ç2 ; *20. D×ç2, Dç7.*

l) Si 18..., ç2 ; 19. C×ç2, b×ç2 ; 20. D×ç2, g6 ; 21. Fh6, Tf8 ; 22. Cd6!

m) Les Noirs sont déjà à court de temps mais leur position est délicate, la paire de F blancs braquée sur le R noir étant dangereuse. Si 20..., Fd5 ; *21. Cf5!, Fb4 ; 22. T×d5!, é×d5 ; 23. Dg4,* g6 ; 24. é6! (ou 21..., Cç5 ; 22. C×é7+, D×é7 ; 23. Fa3) et si 20..., g6 ; 21. Fa2! menaçant C×é6.

n) Si 21..., Dç6 ; 22. Cf4, Fg5 ; *23.* Cd5.

o) 22. Dd3 est plus compliqué : 22..., g6 (22..., Rf7 ; 23. D×d7, Ta-d8? ; 24. Fg6+!) ; 23. D×d7, D×d7 ; 24. T×d7, Fç5! ; 25. T×b7, T×f2! ; 28. Fa3, Fé3! ; 29. Tb3!, Fa7! ; 30. Tb7 avec égalité.

p) Si 22..., b6 ; 23. Dg6, C×é5 ; 24. D×é6+, Cf7 ; 25. Td7, Ta-d8? ; 26. Fh7+!

q) Si 24..., Cf6 ; 25. Df7+, Rh8 ; 26. Td7!, Dç6 ; 27. f3, Fç5+ ; 28. Rh1, D×f3 ; 29. D×g7 mat.

r) Et non 25. T×d7?, D×d7 ; 26. Db6, Ff8 ; 27. D×f8+, R×f8 ; 28. é×d7, Td8 avec égalité (si 27. é×d7, F×h6 ; 28. Ff6, Fg7! ou 28. Td1, Fg5!)

s) Si 25..., Cf6 ; 26. Td7, Dç6 ; 27. f3, Té8 ; 28. F×f6.

t) Si 26. T×d7?, D×d7!

u) Si 26..., Cç5 ; 27. Df6, Fg7 ; 28. D×g7+, D×g7 ; 29. F×g7, R×g7 ; 30. Ta-ç1! avec gain.

v) Si 28..., Fg7 ; 29. Td8+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1106

D. Pekkover (1959)

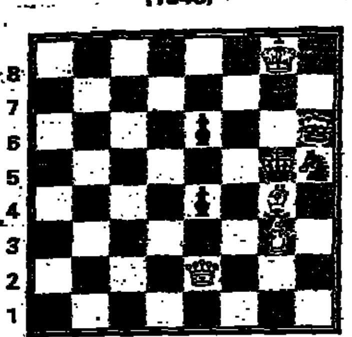
(Blancs : Rh7, Ta2 et h3, Fb8, Pb7. Noirs : Rf8, Df6, Pd3 et é7.)

1. Tf2!!, D×f2 ; 2. Ff4!!, D×f4 ; 3. Tf3!!, D×f3 ; 4. b8=D+, Rf7 ; 5. Dg8+, Rf6 ; 6. Df8+ suivi de 7. D×f3 et les Blancs gagnent.

Un triple sacrifice d'une géométrie élégante.

ÉTUDE

V. BRON (1946)



BLANCS (4) : Rg8, Dé2, Fg4, Pg3.

NOIRS (5) : Rg5, Dh6, Ch5, Pé6 et é4.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

Nº 1105

Le refus de Lawrence

Le jeu de flanc exige une bonne concentration pour reconstituer à chaque levée la main du déclarant et trouver la bonne défense qui, dans cette donne du Championnat du monde de Biarritz par paires, était assez originale.

	♠ A 10 6 3 ♡ D 9 6 ◊ D V 10 3 ♣ V 6	
♠ 5 4 ♡ A V 3 ◊ 5 ♣ D 8 7 5 4 3 2	N O E S	♠ R 9 7 2 ♡ 4 2 ◊ 9 7 6 ♣ A R 10 9
	♠ D V 8 ♡ R 10 8 7 5 ◊ A R 8 4 2 ♣ —	

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest Lawr.	Nord X...	Est Kantar	Sud Y...
—	passe	passe	1 ♡
passe	1 ♠	passe	2 ◊
passe	3 ♡	passe	4 ♡

Ouest a entamé le 5 de Trèfle pour le Roi d'Est coupé par le 5 de Cœur du déclarant, qui a joué la Dame de Pique pour le 5 et le 3. Est a pris avec le Roi de Pique et il a continué Trèfle. Sud a coupé avec le 7 de Cœur et il a cru bon de rejouer le 8 de Cœur pour le 3, la Dame et le 2 d'Est. Ensuite, le déclarant a réalisé le Valet de Pique, puis il a rejoué son troisième et dernier Pique. *Comment Lawrence, en Ouest, a-t-il fait chuter* QUATRE CŒURS et quel a été son plan ?

Réponse

Il fallait espérer que Sud n'ait que cinq Cœurs à l'origine, sinon il n'y aurait rien eu à faire... Il restait donc un atout en Est et *il était clair* que le déclarant ne pouvait plus battre atout, car il aurait perdu le Valet et l'As, puis tous les Trèfles affranchis.

Cependant, que va-t-il se passer si Ouest coupe Pique ou Carreau avec le Valet de Cœur ? Dès que le déclarant reprendra la main, il fera le contrat, car il a certainement tous les Carreaux maîtres. En revanche, regardez ce qui s'est passé quand *Ouest a refusé de couper les Piques, puis les Carreaux :* c'est Kantar, en Est, qui a coupé au quatrième tour à Carreau, et Lawrence a fait ensuite la douzième et la treizième levée avec ses deux atouts.

Comment l'a raconté Kantar : *« Lawrence, bien qu'il lui restait deux atouts, a dû* se... défausser six fois *pour pouvoir faire chuter le contrat ! »*

On notera que Lawrence avait fait le bon choix en entamant le 5 de Trèfle, car il craignait, s'il attaquait le 5 de Carreau, de faire capturer *une Dame du partenaire et,* s'il entamait le 5 de Pique, de permettre au déclarant de défausser un Trèfle perdant.

UN BLUFF IMPARABLE

Pour la plupart des lecteurs le domaine de la ruse reste hermétique, et ils ont toujours du mal à comprendre comment l'adversaire a pu tomber dans le piège. Voici une illustration très spectaculaire, car le déclarant et sa victime étaient deux des plus grands joueurs mondiaux.

La donne provient du Championnat d'Amérique d'hiver de 1981-1982.

	♠ R 10 9 7 6 5 ♡ 10 ◊ V 10 4 3 ♣ D 6	
♠ V 4 ♡ V 9 8 6 4 ◊ R 8 ♣ 8 5 3 2	N O E S	♠ 3 ♡ D 7 5 2 ◊ A 7 6 5 2 ♣ V 10 9
	♠ A D 8 2 ♡ A R 3 ◊ D 9 ♣ A R 7 4	

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest L. Dupont	Nord Sanders	Est Garozzo	Sud Crane
—	—	Passe	2 SA
passe	3 ♡	passe	4 ♣
passe	4 SA	passe	5 ♠
passe	6 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 6 de Cœur pour le 10 et la Dame, le déclarant a pris avec l'As et il a tiré le Roi de Pique. *Comment Crane, en Sud, a-t-il joué* pour gagner ce PETIT CHELEM À PIQUE qui était théoriquement infaisable ?

Note sur les enchères

L'enchère de « 3 Cœurs » était un Texas, une convention très utile sur l'ouverture de « 2 SA ». L'enchère de « 4 Trèfles » (au lieu de répondre « 3 Piques ») montrait un fort soutien à Pique, le contrôle à Trèfle et le désir d'aller au chelem. Nord *aurait dû alors arrêter les enchères en* disant « 4 Piques », mais il a surévalué son jeu (qui ne vaut au total que 10 points) et il aurait mérité de chuter !

COURRIER DES LECTEURS

J. d'Anthinas nous envoie une donne où l'on peut faire *le grand* chelem à Cœur avec, à l'atout, A 9 8 en Nord et R D 10 2 en Sud, *et il* nous demande *« quelles sont les enchères pour arriver à ce contrat » ?* Elles ne peuvent être bonnes quand on a seulement cette force à l'atout, et la sagesse est de s'arrêter à 6 SA comme l'a fait ce lecteur.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

Nº 241

Gantwarg par double opposition

Gantwarg par double opposition
Championnat du monde
Dakar, octobre 1984
Blancs : A. Baljakin (URSS)
Noirs : A. Gantwarg (URSS)
Ouverture : française

1. 34-30	20-25	28. 40×29	19-23
2. 30-24 (a)	19×30	29. 38-33 (s)	23×34
3. 35×24	18-22	30. 39×30	20-25
4. 31-26 (b)	14-19	31. 42-38 (t)	25×34
5. 40-35	19×30	32. 50-44	7-11
6. 35×24 (c)	12-18	33. 44-40	22-28!! (u)
7. 36-31	7-12	34. 33×22* (v)	17×28
8. 33-29 (d)	10-14	35. 40×29	11-17!! (w)
9. 32-27	22-28! (e)	36. 32×23	17-21 (x)
10. 38-32! (f)	4-10	37. 26×17	12×41
11. 32×23	14-19 (g)	38. 23×14	41-46! (y)
12. 23×14	10×30	39. 29-24 (z)	46×10! (aa)
13. 37-32	30-35 (h)	40. 24-20* (bb)	10-15! (cc)
14. 42-38	1-7	41. 20-14* (dd)	15×26
15. 39-34	9-14	42. 14-10* (ee)	16-21!! (ff)
16. 41-36	14-19	43. 43-38	26-48! (gg)
17. 46-41 (i)	5-10	44. 38-32	48-26
18. 41-37	10-14	45. 32-28 (hh)	21-27
19. 43-39	3-9	46. 10-5	26-17! (ii)
20. 47-42 (j)	17-22! (k)	47. 28-23	17-3! (jj)
21. 39-33	11-17	48. 45-40! (kk)	3-12! (ll)
22. 48-43	15-20! (l)	49. 40-35	12×34!!
23. 44-39	19-23! (m)	50. 5-10	27-32!! (mm)
24. 34-30! (n)	25×34 (o)	51. 10×41	34-23
25. 29×40	35×44	52. 41×8	2×13!
26. 49×40 (p)	14-19 (q)	53. 36-31	6-11!! (nn)
27. 33-29! (r)	23×34	Abandon.	

NOTES

a) Entrons en matière par un coup de début, placé par le maître Fankhauser au championnat de France, 1954 : 2. 40-34 (14-20) ; 3. 33-28 (17-22) ; 4. 28×17 (12×21) ; 5. 39-33 (7-12) ; 6. *32-28 (10-14)* ; 7. *37-32 (5-10)* ; 8. 41-37, les Noirs forcent le +1 : 8... (21-27!) ; 9. 31×22 (18×27) ; 10. 32×21 (16×27) ; 11. 37-32, a1, a2 (11-16) ; 12. 32×21 (16×27) suivi de (27-31) ; 36×27 (19-24) ; 30×19 (14×21), N+1.

a1) 11. 37-31 (12-17) ; 12. 31×22 *(19-24) ; 13. 30×19 (14×23) ;* 14. 28×19 (17×30) ; 15. 35×24 (20×29), etc., N+.

a2) 11. 47-41 (27-32) ; 12. 38×27 (19-24) ; 13. 30×19 (14×21), N+1.

b) Est-ce pour troubler la sérénité de son compatriote, dès l'ouverture ? On poursuit en général 4. 33-29 puis 4. ... (14-20) ; 5. 38-33 (10-14) ; 6. 42-38 (16-21) ; 7. 32-28 (21-27) ; 8. 38-32 (27×38) ; 9. 43×32 (22-27!) ; *10. 32×21 (17×26) ; 11. 47-42 (4-10) ;* 12. 48-43 (11-17) ; 13. 42-38 (17-21), etc., (Nas-Tak, *le Monde* du 7 novembre 1981).

c) Maintien du pion taquin à 24 dans ce début moderne de flanc.

d) Déjà deux fois champion du monde, le GMI Anatoli Gantwarg (trente-cinq ans), se donne à fond à chaque partie, avec une telle efficacité, que le génie du damier Ton Sijbrands *reconnaît qu'« il est parfois impossible de l'arrêter ».* Baljakin, ex-champion du monde juniors, ex-champion d'URSS seniors, redoute cette activité permanente de ruche de Gantwarg. Aussi est-ce par prudence qu'il poursuit ce début de flanc.

e) Mais Gantwarg donne brutalement une dimension agressive au combat en plaçant cet avant-poste à 28, que l'on retrouve, dans des positions non similaires toutefois, dans le système Keller (Guinard-Rabatel, *le Monde* du 22 septembre 1984, Skliarov-Weltman, championnat d'URSS, juniors, 1977).

9. ...(22-28) menace aussi du gain *par* (28-33) ; 39×28 (17-21) ; 26×17 (12×34), rafle quatre pions et +.

f) Refusant avec non moins d'audace la présence de ce danger à 28 et plaçant à son tour un avant-poste (case 23).

g) Réciprocité dans le refus qui donne un tour momentanément moins aigu au combat.

h) En d'autres temps, ce pion à la bande aurait *été* jugé comme une faiblesse.

i) 32-28 demeure toujours interdit.

j) Une phase de temporisation pour *regrouper les forces.*

k) Un coup saignant qui apporte la *confirmation* de la *stratégie d'enveloppement* de Gantwarg.

l) La situation des Blancs devient délicate face à cette stratégie d'enveloppement. Ainsi apparaît maintenant le bien-fondé de (30-35) au treizième temps.

m) Menace les Blancs d'étouffement.

n) Le seul.

o) Forcé puisque 24. ... (35×24) ; 25. 50-44 (23×34) ; 26. 39×10 (9-14*, *forcé pour s'opposer au passage à* dame) ; 27. 10×19 (13×24), mais B+1.

p) L'alerte a été chaude.

q) Sur 26. ... (13-19), on peut envisager le cinq pour cinq par le coup de dame 27. 33-28 (22×35) ; 28. 27-21 (16×27) ; 29. 31×4 (12-18) ; 30. 4×11 (6×17), égalité numérique après la prise de la dame.

r) Pour desserrer un peu plus l'étau et tenter de maintenir les Noirs sur leur flanc droit.

s) Plus fort que 29. 39-33 qui fermerait le jeu au détriment des Blancs.

t) La qualité prime, a estimé Baljakin, sur la quantité.

u) Fantastique Gantwarg qui, par son activité incessante, ses pénétrations à point nommé, illustre à merveille les *appréciations que lui portait Sijbrands.*

v) Forcé sinon (28×48), dame.

w) L'exploitation d'un temps de repos avant l'exécution de la phase tactique de ce mouvement, qui nous réserve de très agréables découvertes.

x) L'avalanche.

y) Dame et confronte les Blancs à un problème très douloureux.

z) Ou ...?

aa) Arrêt de la dame à la case 10 *dans l'optique de l'attaque du pion à 24.*

bb) Forcé.

cc) L'attaque des pions en l'air (sans appui) et gain de deux pions !

dd) Forcé encore. Les Blancs ne jouent que pour la nulle après (22-28) au trente-troisième temps.

ee) Toujours forcé.

ff) Mais voici que, merveilleux, diabolique, Gantwarg interdit aux Blancs de damer :

– par 43. 10-5 car 43. ... *(13-19)* ; 44. 5×16 (6-11) ; 45. 16×7 (2×11), dame blanche prise et N+1.

– par 43. 10-4 car 43. ... (6-11) ; etc., N+.

gg) Interdit toujours de damer et neutralise le pion à 36.

hh) Le seul.

ii) Reprise du travail de sape.

jj) Menace de (3-14) ; 5×8 (2×13) puis irrésistible passage du pion 27 à dame.

kk) (3-14) ne serait dès lors plus gagnant, mais Gantwarg, au sommet (?) de son art, a tout prévu depuis le trente-troisième temps !

ll) Reprise du travail de sape et gain d'un nouveau pion.

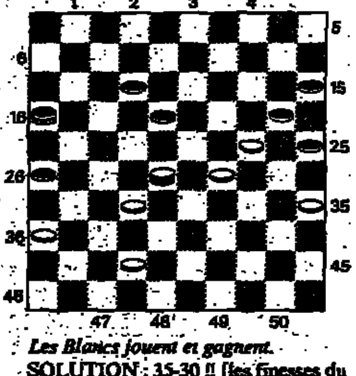
mm) La phase finale d'un grandiose morceau d'anthologie depuis le *trente-troisième temps.*

nn) Gain par double opposition ! pion à 11 sur le pion à 31 et pion à 13 sur le pion à 35.

JEAN CHAZE.

PROBLÈME

L.-T. KING (1963)



Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 35-30 !! [les finesses du damier] et si :

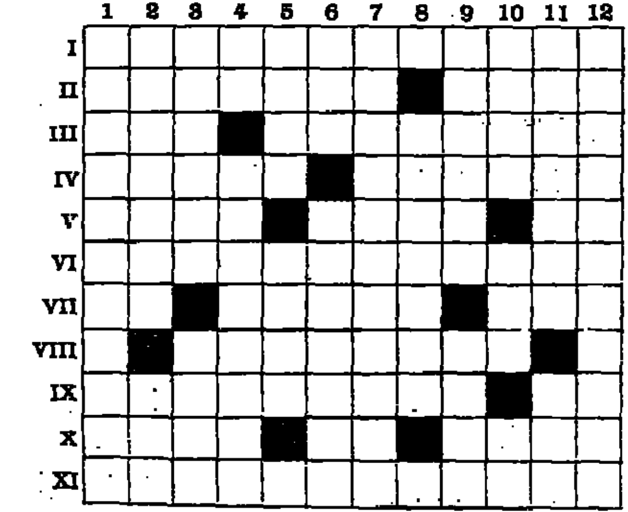
a) (25×23) 28×25 (16×47) 25-48! (47×20) 36-31 (26×37) 48×25! [prise de trois pièces, dont le pion à 18] (12-18, m) 25-39! (15-20, m) 39-25 (20-24) 25-9 (18-23) 9-13 (24-29) 13-9, suivi de 9-14, 14-20, etc., +.

b) (16×47) 28-32 (25×23) 32×25 (47×20) 25×22, etc., +.

(*) Pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles internationales, de la signification des signes, des lettres et des chiffres conventionnels), pour suivre le déroulement des parties et la solution des problèmes, les lecteurs peuvent obtenir deux opuscules en s'adressant directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 PRIVAS.

MOTS CROISÉS

Nº 336



Horizontalement

I. Une purge... de fer. – II. Peu suave assurément. Il a des proportions modestes. – III. N'est pas le propre des choses à l'exception du *violon* et de ses frères. Pour les méchants. – IV. Fait sa pub. Fait une pêche. – V. C'est Le Caire, bien sûr, qui l'entendit d'abord. Partie du Burundi. Amputé très amputé. – VI. Encore un effort mais l'on n'y parviendra pas. – VII. Article. *Grille mais ne cuit pas.* Dans un ordre, il peut être chic d'y entrer et d'en sortir ; dans un autre, il est difficile d'entrer dans la précédente. – VIII. Le courant le poussant... – IX. Elle n'empêche ni d'agir ni de réfléchir quand elle n'est pas excessive. Article. – X. Prête à servir de nouveau. *Conjonction. C'est peut-*être la bonne. – XI. Il faut qu'ils *soient fréquemment renouvelés* pour garder leur utilité.

Verticalement

1. Prend de la peine. – 2. Appartient *à une espèce où le précédent* prolifère. Dans la Marne. – 3. Carnet de notes. Conjonction. – 4. Pronom. On se croirait au I, en plus bariolé. – 5. Si on a le coup d'œil on peut le cueillir. Epice. – 6. Tel quel pour le cheval. Evoques. – 7. Elle est toujours réservée. – 8. C'est comme ça et pas autrement. – 9. Le *PLI* a oublié d'honorer sa mémoire... et pourtant ! Dans le glacier. – 10. Il est fait pour la vie intérieure, si on ne va pas le chercher. Pour le 3 du VII lu dans le second ordre. Pronom. – 11. Dans un cœur à gauche. Faites-le bien. – 12. Permettent tous les espoirs.

SOLUTION DU Nº 335

Horizontalement

I. Insomniaques. – II. Nuageuse. Ste. – III. Teinte. Recrc. – IV. Essor. Sevrer. – V. Inodore. Ne. – VI. Ifs. Séparent. – VII. Must. Chiadée. – VIII. Amarrait. Dru. – IX. Ioniens. Myes. – X. Rit. Iambe. Ne. – XI. Ereintements.

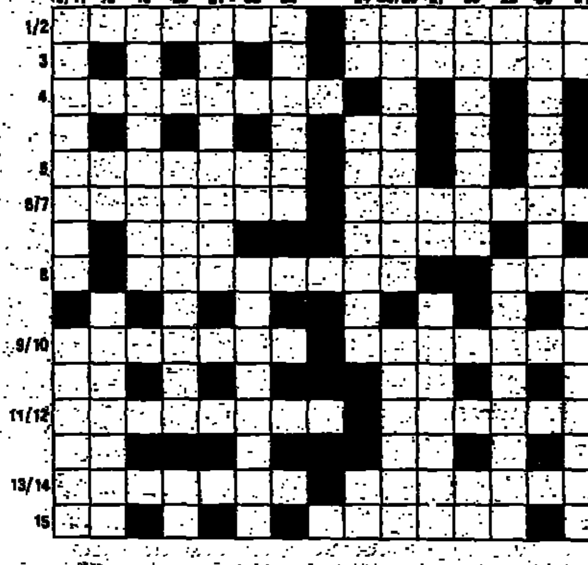
Verticalement

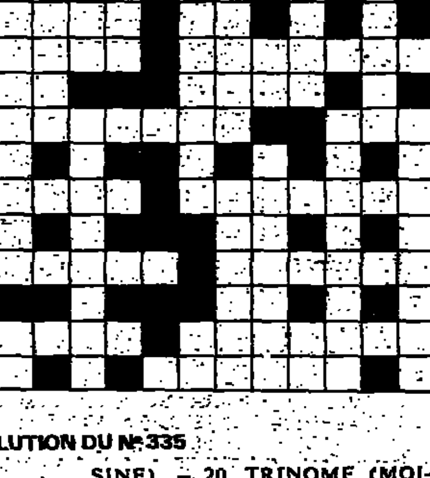
1. Intérimaire. – 2. Nues. Fumoir. – 3. Saisissante. – 4. Ognon. Tri. – 5. Métros. Rein. – 6. Nuc. Décanat. – 7. Is. Sophisme. – 8. Aérerait. Bm. – 9. Evera. Mee. – 10. User. Eddy. – 11. Etrennèrent. – 12. Sécréteuses.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

Nº 336





Horizontalement

1. EEHILOT. – 2. AACORTU. – 3. AAIRSST (+ 1). – 4. CEIOOSTX. – 5. AAEIPRU. – 6. CEIINRT (+ 2). – 7. CEEILRU (+ 1). – 8. DEEEINQU. – 9. EEILPTY. – 10. DEEIOPS (+ 1). – 11. EGIILNRS. – 12. EEGNOU. – 13. ADEIPUX. – 14. ACDILOT. – 15. AEEMNR (+ 4).

Verticalement

16. ACEENRTT (+ 2). – 17. ALOPRT. – 18. ADEIMRY. – 19. EELMRTUX. – 20. DEELORSU (+ 2). – 21. CCEEIRTT. – 22. EIINQRTU (+ 1). – 23. AEEISS (+ 1). – 24. CEENOSU. – 25. CEILRTUU. – 26. EMNOPR. – 27. AEINOPT (+ 1). – 28. AEFIORR (+ 2). – 29. CDEOOPRR. – 30. ADIORSSU. – 31. CEEELLNR.

SOLUTION DU Nº 335

Horizontalement

1. FENOUIL. – 2. FIASCO. – 3. COPRAHS. – 4. TUPAIAS, mammifères d'Asie. – 5. PLURIEL (PILLEUR). – 6. NANTAIS (ANISANT, TANNAIS, TANNISA). – 7. TITISME. – 8. ESSAIME. – 9. TEMOIN. – 10. PERPETUA. – 11. GOBELETS. – 12. ECLUSEES. – 13. TROMMELS, cribles classant des matériaux. – 14. IAMBES (ABIMES, AMIBES). – 15. COQUELET.

Verticalement

16. FICTION. – 17. APPETIT. – 18. ECOURTEE (ECROUTEE, REECOUTE). – 19. NIPPEES (PEPSINE). – 20. TRINOME (MOIRENT, OMIRENT). – 21. DEPLOMBA. – 22. USAIENT (UNIATES, SUAIENT). – 23. HATAIENT. – 24. LASSANTS. – 25. TISSAGES (GITASSES). – 26. DEPHASA. – 27. IMITABLE. – 28. SURSEME (MESURES, RESUMES, SEMEURS). – 29. EMULSIVE. – 30. SOCIAL. – 31. REVERNI (ENIVRER, REVENIR, VERNIER). – 32. OVULES (LOUVES). – 33. UNISSANT.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



Maison

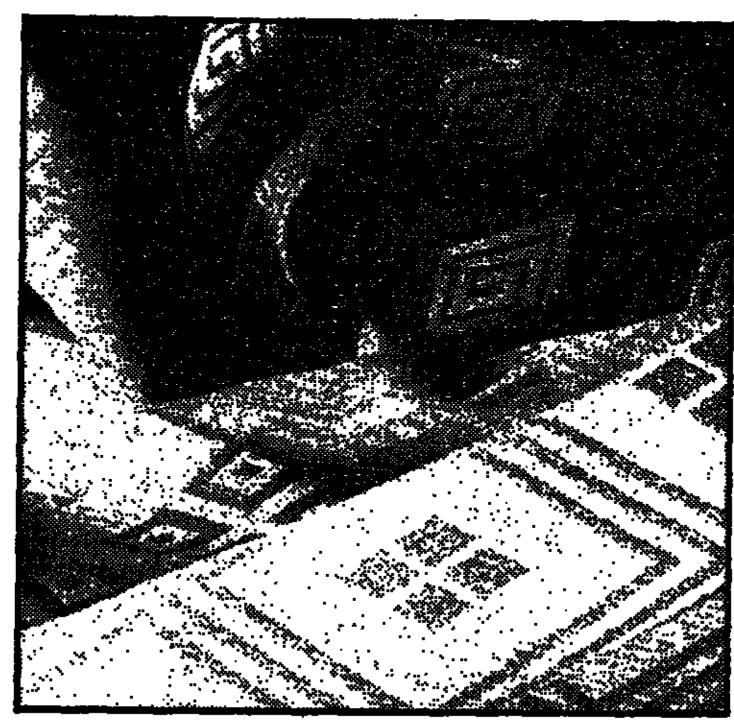
Editeurs en décoration

Au Grand-Palais jusqu'au 16 janvier.

LA nef du Grand Palais est actuellement transformée en un multiple décor pour présenter les dernières créations textiles. Jusqu'au 16 janvier, plus de cent exposants y sont réunis au sein de la XI[e] Biennale des éditeurs de la décoration. Placée sous le signe de la créativité et de la qualité, cette manifestation permet de découvrir les nouvelles tendances des tissus (*qui se taillent la part du lion*), de la passementerie, des tapis contemporains *et du linge de* maison de luxe.

La Biennale est organisée par la CSTA (chambre syndicale de textiles d'ameublement) qui représente cinquante et un éditeurs de tissus. *L'activité* de ceux-ci comprend la création, l'édition et la distribution de tissus haut de gamme. De nombreux éditeurs ont confié à des décorateurs en renom le soin d'aménager leur stand avec leurs tissus, *donnant ainsi un foisonnement* d'idées d'harmonies de couleurs et de dessins.

Le coton est omniprésent, pur ou mélangé à d'autres fibres, avec de nombreux imprimés conçus pour les sièges. *La soie est utilisée*, pour la première fois, par Manuel Canovas dans une impression fondue de branchages, fleurs et oiseaux. Effets de matières avec une soie imprimée imitant le bois (Rubelli) ou l'écaille (Deschemaker). Un satin pour siège de « Gamme dans la maison » a un aspect de soie « brisée ». En coton et soie, Givenchy a créé pour Nobilis-Fontan « Théodora », un imprimé d'inspiration byzantine sur fond craquelé. Les tissus « non feu » deviennent raffinés, avec les imprimés sur taffetas de Placide Joliet et des coloris ivoire ou beige doré chez Métaphores.



D.R.

Jacquards d'inspiration japonaise (Manuel Canovas).

Deux tendances opposées se *manifestent dans les nouvelles collections*. D'une part, des toiles d'aspect *rude, d'une simplicité recherchée*. D'autre part, des tissus d'aspect soyeux évoquant la moire (Canovas, Nobilis), des laquages chatoyants (*Ducrocq*) ou des effets irisés par le tissage d'un fil de ton dégradé chez Deschemaker. Les coloris se regroupent en trois grandes familles. Les clairs, pastel ou fruités. Les « profonds » : rouge, prune, bleu dur et violet. Les « sourds », tons de terre, d'ocre, de *vert sapin ou de bleu nuit. Le noir*, sous l'influence de la mode, s'associe *au gris et au blanc ou fait ressortir* des couleurs franches. Le turquoise, *nouveau en décoration*, est le coloris vedette chez plusieurs éditeurs de tissus.

Parmi les sources d'inspiration, l'influence de l'Orient est toujours sensible, avec les cachemires bien sûr mais aussi des documents anciens comme ceux dénichés et recoloriés par Casal. Un chintz de Fardis recrée l'ambiance des colonies britanniques *d'autrefois*. Chez Rubelli et à « La tour de Bébelle », des *tissus ont un aspect de* tapis et un jacquard de Pierre Frey ressemble à *une tapisserie ancienne froissée par* le temps. Réminiscence aussi, mais *d'une époque moins lointaine, pour* la collection « Petrouchka » d'Etamine, inspirée par les décors des ballets russes. Ces tissus sont imprimés d'une sorte de patchwork de motifs abstraits sur fond marbré.

Le Japon a marqué la création de deux collections très géométriques : *« Shogun » de Manuel Canovas*, jacquards à motifs de losanges, et *« Sashimi » d'Etamine, à tout petits* dessins. Sur le thème du cosmos, *Brochier-Chotard a réalisé un satin* de coton constellé de motifs évoquant l'espace. Originaux également, des tissus à fine impression imitent le galuchat, dans des tons chauds à « La tour de Bébelle », en vert sombre et prune pour Nobilis ou en rose et gris bleuté chez Prelle.

Les rayures se renouvellent avec les jeux de couleurs de Canovas sur *fond moiré, les rayures « impériales »* de Pinto pour Nobilis-Fontan *ou celles « à l'ancienne »* de Romanex à effets pékinés. Nouvelles *interprétation également du thème* traditionnel des fleurs : grands *motifs sur jacquard de Ducrocq, dessins* inspirés à Lauer par des docu*ments anciens ou gigantesque* herbier imprimé, par Romanex, sur *une toile de bâche, dans les coloris* des planches botaniques du *XVIII[e] siècle.*

JANY AUJAME.

● **Jusqu'au 16 janvier, au Grand Palais, avenue Winston-Churchill, 75008 Paris. Tous les jours, de 10 h à 19 h. Entrée : 40 F.**

Gastronomie

L'anti-fast-food

Encourager ceux qui luttent.

EST-IL exact qu'une Canadienne réclame 21 000 dollars d'indemnité à une chaîne de restauration rapide pour avoir trouvé dans son hamburger un ver d'un centimètre et demi ? Cela arrive aussi en de méchantes adresses de restauration classique, hélas ! Non ! *Ce que l'on* reprochera à cette néo-cuisine est plus grave : *conduire* à une déperdition du goût amenant fatalement des troubles de santé. A nous bourrer de produits « de marketing » ne violentant pas la bouche, d'aliments mollassons, à nous contenter d'une nourriture industrielle dans un décor qui ne *vaut pas mieux, on peut se* demander où moralement et physiquement cela conduira les Français !

Mais justement ne vaut-il pas mieux encourager ceux qui luttent ? Christian Guillerand, par exemple, qui a ouvert, jouxtant sa *Sologne* (8, rue de Bellechasse, *tél.* : 705-98-66), ce *Crik* qui veut être l'anti-fast food par excellence; une première formule française de cuisine bourgeoise en restauration rapide. Refusant toute surgé et congélation, dès 7 h 30 du matin, il propose des petits déjeuners à 10 francs et ensuite des entrées de 12 à 15 francs, des plats du jour de 17 à 22 francs (bœuf mode carottes, haricots de mouton, tête de veau gribiche, palette aux lentilles) accompagnés de galettes de blé, sarrasin et maïs à discrétion.

Au 4, rue de Dantzig voici, en clin d'œil, le *Faste Fou* (tél. : 532-92-40) avec une carte courte permettant des repas (60 francs) comme, par exemple, celui-ci : salade tomate-mozzarella, lotte à l'orange, *clafoutis*.

Sucre et Sel est une minuscule et claire petite boutique (30, rue Salneuve, tél. : 227-77-47) dans le dix-septième où deux jeunes personnes se relaient, cuisine et salle, pour servir aux déjeuners des repas (une entrée, un plat, un dessert) à moins de 50 francs. *C'est aussi un salon de thé*, et l'on peut emporter les pâtisseries « ménagères »... Gourmandises...

Gourmandise et Entr'chats, c'est justement l'enseigne d'une boutique qui vient d'ouvrir face à la gare de Bécon-les-Bruyères. Des petits déjeuners au dîner, dans un décor qui se veut amusant, les plats 17 francs (omelette) à 45 francs (plat du jour) avec des assiettes composées (35/40 francs). Un détail : il est demandé de ne pas fumer !

Les plus satisfaisants des hamburgers ne valent pas les viandes de ce *Gril'Bœuf* (sur l'autoroute F 18, à la sortie du centre universitaire, à Gif-sur-Yvette (*tél.* : 019-34-13). L'entrecôte (pour deux, énorme, à 113 francs), le pavé à 55,30 francs. Sans doute le décor, voulant épastrouiller, n'ajoute rien au mérite d'un repas qui, débuté d'une terrine *maison*, suivi d'un faux filet goûteux et d'un fromage blanc à la crème, ne dépasse pas les 100 francs si vous l'arrosez d'une demi-bouteille de sancerre rouge. La viande est signée Bissonnet, et c'est tout dire.

Vous voyez que, de *Sucre et Sel* au *Gril'Bœuf*, on peut se nourrir à petits prix sans passer par le moule agaçant de la *néfaste-food*.

LA REYNIÈRE.

Philatélie n° 1878

Les cinquante ans...

...de la télévision. – 1935-1985. Entre la découverte (1817), par le chimiste suédois J.-J. Berzelius, de la propriété du sélénium et, par ailleurs, les différents éléments permettant d'aboutir à un résultat définitif, plus d'un siècle a été nécessaire. En France, le premier récepteur « Integra » fut lancé par la Compagnie des compteurs, le 26 avril 1935. Paris-PTT, de la tour Eiffel – sur 180 lignes – commence sa première « émission télévisée » le 10 novembre 1935. En 1938 elle passe sur 455 lignes, et en juin 1940 l'émetteur a été détruit avant l'arrivée des Allemands. – Vente générale le 28 janvier (3[e]/85).

1935 TÉLÉVISION 1985 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 2,50

2,50 F, noir, gris, vert, bleu, rouge.

Format 36 × 22 mm F. 50. Maquette de Jacques Combet. Tirage : 6.000.000. Hélio, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

– 26 et 27 janvier, de 9 à 18 h, à la Maison de la radio, 116, av. Kennedy, Paris-XVI[e]. – Obl. « P.J. ».

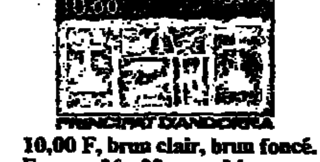
– 26 janvier, de 8 à 12 h, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1[er] et au bureau de Paris-41, 5, av. de Saxe, Paris-VII[e], de 10 à 17 h, au Musée de la poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-XV[e]. – Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

● **POLYNÉSIE** : série consacrée aux « Peintres en Polynésie ». 50 F, Sortie du culte de J. *Boulaise* ; 65 F, Paysage d'Anaa de J. Masson ; 75 F, *La fête* de R. Tatin ; 85 F, Tahitiennes sur la plage, de P. Heyman ; offset, Edila.

● **La SOCOCODAMI**, a édité un ouvrage de 60 pages classant les coins datés de tous les tirages connus sur les timbres type *Béquet*. Prix : *60 F.*, franco, par chèque ou CCP, à l'ordre de la SOCOCODAMI, *s'adresser* à M. Moriquand, 5, rue du Commandant-Guilbaud, 75016 Paris.

Au type « Ecu d'Andorre »...

...une nouvelle valeur d'usage courant débutera les émissions, en dehors des timbres prévus sur le programme de l'année 1985. Vente générale le 11 février (1[er]/85).



10,00 F, brun clair, brun foncé.

Format 36×22 mm. Maquette et gravure de Cécile Guillame. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée le :

– *9 février*, au bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. Oblit. « P.J. ».

● **A la Galerie du Messager**, du 16 janvier au 9 février, les salles sont mises à la disposition de l'Ecole supérieure Estienne des arts et industries graphiques. Pendant *cette exposition*, les élèves travailleront, tous les jours (sauf samedi), devant les visiteurs dans des mini-ateliers de gravure, reliure, dorure, dessin, photocomposition, photogravure, presse offset et scanner. Entrée libre, tous les jours (sauf dimanche), de 10 à 17 h., 34, bd de Vaugirard, Paris-15[e].

ADALBERT VITALYOS.



Tables de la Semaine

Rôtisserie Rivoli

C'est le restaurant de l'hôtel Intercontinental, fraîchement rénové, clair, cossu... et bilingue ! Un bon chef, Jean-Jacques Barbier, aux cuisines, un personnel aimable en salle et une carte extrêmement riche aux prix nets. Un menu, enfin, (*190 F nets*), comportant une entrée riche (ce jour-là des crépinettes de langoustines *aux* girolles, à la sauce excellente, *un gigot d'agneau à la broche* en chevreuil, salade de saison, *fromage et voiture de pâtisserie*, café). A la carte, le saumon *norvégien est accompagné de* blinis et crème fleurette, le *homard à la vapeur au sauternes*, le bresse au whisky, *avec des propositions saisonnières* et un pot-au-feu en vessie alertant l'appétit. Un bon point pour la présentation des salades proposées à l'huile de votre choix (olive, maïs, noix, arachide), mais un seul vinaigre hélas ! l'agaçant vinaigre de xérès. Une carte de desserts due à Dominique Leborgne (effeuillé de cacao au coulis d'abricot, gratin aux fruits, etc.). Une petite carte des cafés et des alcools (où ne figurent pas les grands whiskies et c'est dommage !). En résumé un bon restaurant d'hôtel, où, avec l'entrée particulière, on ne se croit pas à l'hôtel.

● **ROTISSERIE RIVOLI, 234, rue de Rivoli, 1[er] (tél. : 260-37-80).**

La fermette Marbeuf

Là aussi le décor 1900 authentique a été complété, dans une autre salle, d'un faux 1900 à la mode. L'ensemble se tient. La carte d'automne propose des entrées froides (blanc de poireaux ravigote 22 F, mais pourquoi seulement le blanc alors que le vert est *meilleur et* plus riche ?), terrine de garenne (35), des entrées chaudes (œuf poché, 25) et feuilletés divers (qui nous débarrassera de ces feuilletés coûteux où le contenant farineux est vendu au prix du contenu ?), des viandes (de 51 à 74 F, du tartare au cœur de filet), les plats du fourneau (Morteau à l'embeurrée de choux, 49) et des poissons (64 à 74 F), trois fromages au choix et les desserts (profiteroles de glace au miel « mille fleurs » et chocolat chaud).

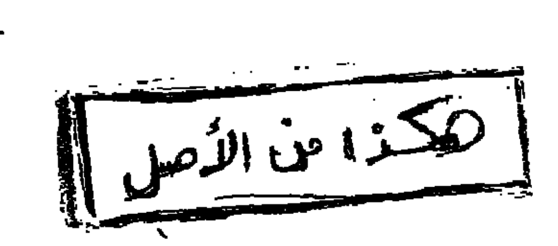
C'est bon, rapidement servi aux déjeuners, dépaysant le soir à deux pas des « *Champs* ».

● **FERMETTE MARBEUF, 5, rue Marbeuf, 8[e] (tél. : 720-43-16).**

Chez Léon

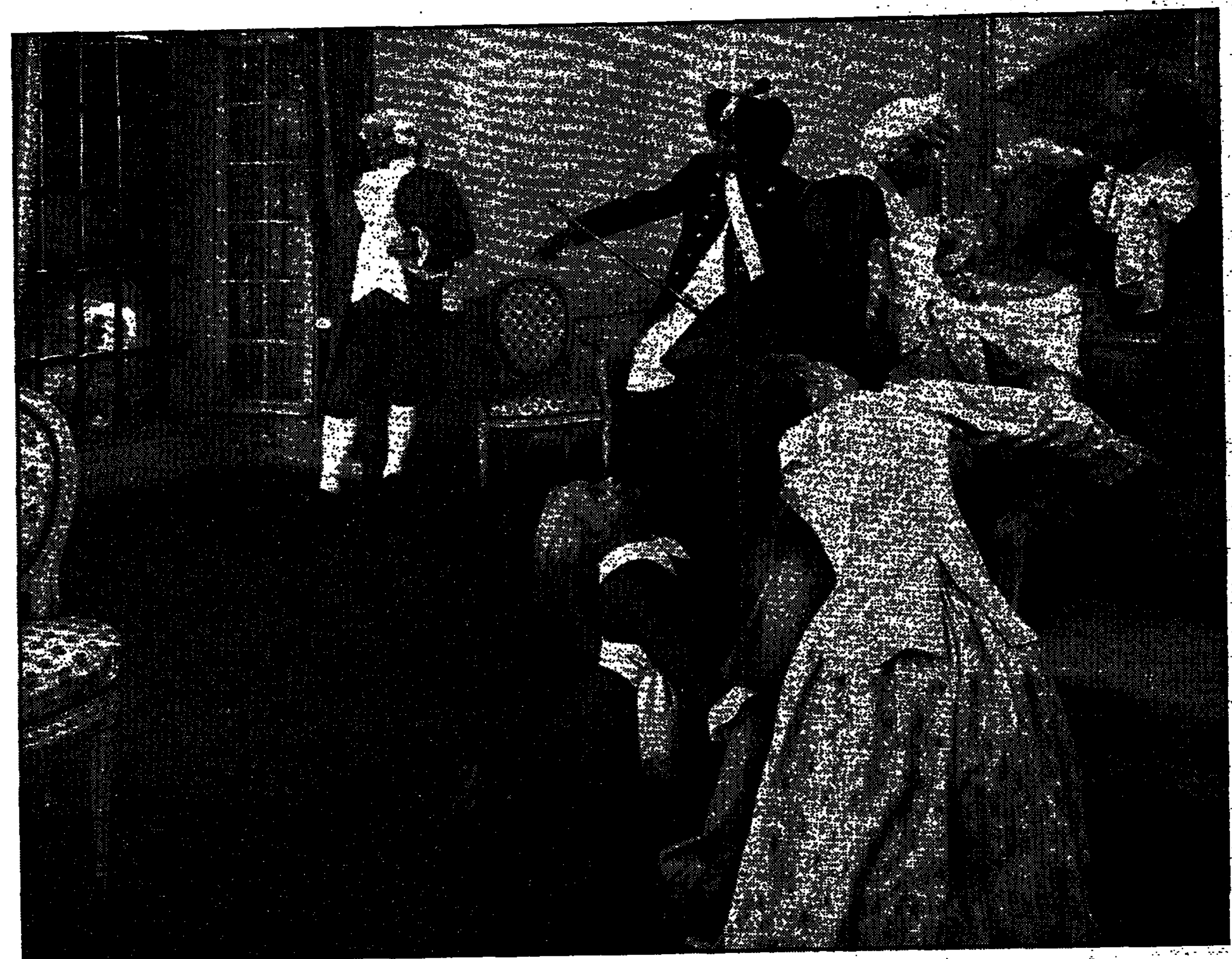
Ah ! la brave petite maison ! Avec son zinc, son escalier colimaçonné, sa rusticité gouailleuse de gavroche, son passe *par où arrivent les mêmes éternels* bons plats de bistrot : saucisson chaud de Lyon, *moules* marinières, filets de harengs, *escargots, côte de bœuf*, cassoulet, tête de veau vinaigrette... avec d'excellentes saint-jacques beurre blanc et, en cette saison, le gibier. Desserts de « maman » (et le café liégeois si oublié !), honnêtes vins « en situation ». Attablé dans la première salle, celle du comptoir, j'ai remarqué que 80 % des clients serraient la main de Michel Saccaro (qui a succédé ici à son père, le bon Léon). C'est un test. Filets de hareng, cassoulet, café liégeois, arrosés d'un patache d'Aux 79 j'ai eu une addition de 170 F.

● **CHEZ LÉON, 32, rue Legendre, 17[e] (tél. : 227-06-82).**



Cire fraîche chez Grévin

Relecture de l'histoire.

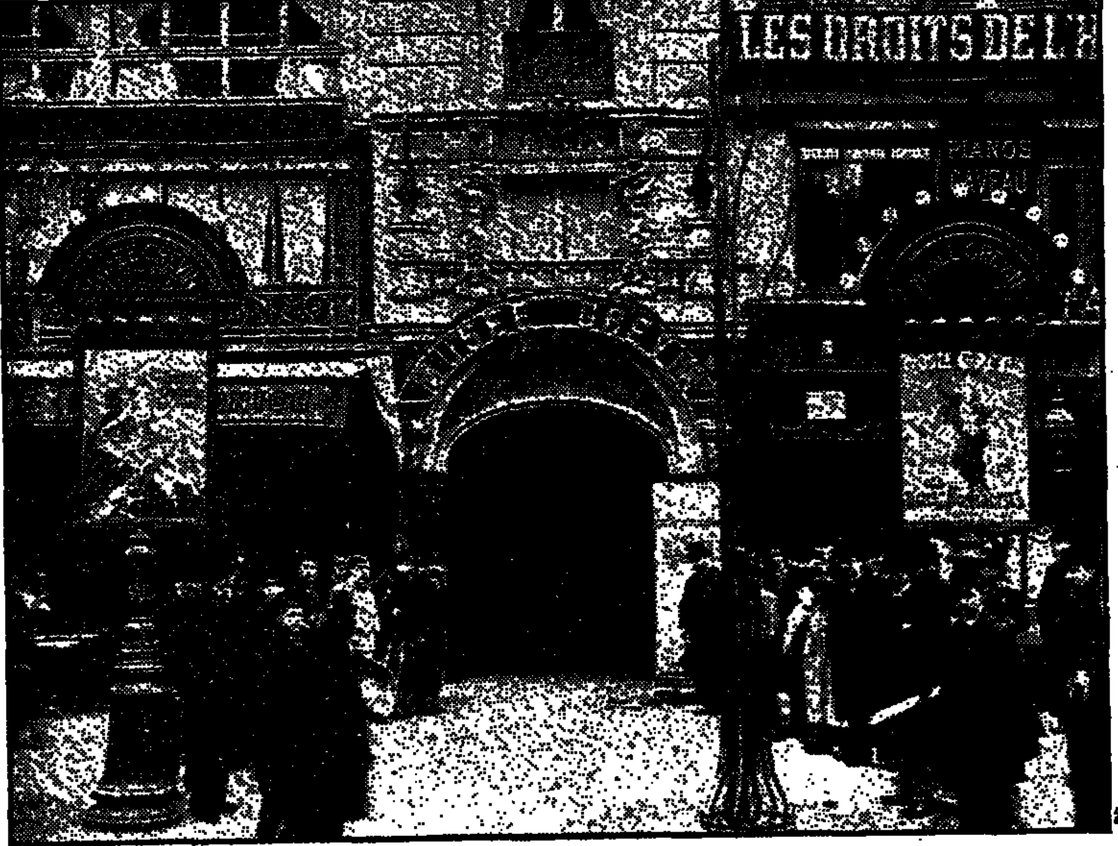


Ils sont tous là. De Charles VII à François Ier, en passant par les vedettes de la politique, du spectacle, des lettres et du sport. Michel Platini va faire son entrée prochainement. Seul de Gaulle résiste au temps. Ci-dessous, ce n'est pas une reconstitution du musée au siècle dernier, mais une photographie de l'entrée prise en avril 1885.

QUI ose dire que les illusionnistes ont disparu ? Chez Grévin, ils ont trouvé refuge. Depuis plus de cent ans, en effet, ils officient boulevard Montmartre et viennent de connaître le 27 décembre dernier leur jour de gloire avec 6 000 visiteurs dans la journée. Record battu. L'illusion, comique ou tragique, fait, quoi qu'on en dise, toujours recette.

Mais le tain de certains miroirs peut, parfois, s'altérer. Le rêve est alors un peu triste. Il faut renouveler le décor. Ainsi du « théâtre dans le monde ». Un grand espace plongé dans la pénombre et planté de huit tableaux. Ici le visiteur découvre Molière dans son ultime représentation du *Malade imaginaire*. Quelques mètres plus loin le sieur Poquelin agonise, solitaire. Là Hamlet, face, évidemment, au spectre de son père. *Tristan et Yseult* précèdent *Petrouchka*. Et Cervantès, dans sa prison, rêve à Don Quichotte qui s'élance à l'assaut des moulins. La visite se termine par un aperçu du théâtre balinais avec la danse sacrée de Barong. Ce « théâtre » – créé en 1975 – va disparaître pour laisser place à de nouveaux tableaux beaucoup plus modernes et animés. L'espace sera aussi remodelé. Les travaux débuteront au mois d'avril prochain pour s'achever en 1986.

Une nouvelle étape pour ce musée privé qui ne cesse de bouger, d'évoluer et de créer. Chimère oblige. Vient, en effet, de s'ouvrir au forum des Halles le nouveau Grévin. Une balade de trente-cinq minutes dans le Paris de la Belle Époque. Au hasard de la butte Montmartre, de la place de l'Opéra, du bois de Boulogne et des Champs Élysées, voici Toulouse-Lautrec croquant la Goulue au Moulin-Rouge, Verlaine attablé au Procope, Pasteur dans son laboratoire, Jules Verne et ses visions fantastiques. Au Café napolitain devisent Émile Zola, Georges Courteline et François Coppée. Après l'inauguration de l'Exposition de 1900 par Émile Loubet, la promenade s'achève. Un dernier regard sur Sarah Bernhardt et la belle Otero.



Les responsables du musée Grévin n'ont pas oublié la province. Ils ont joliment précédé la décentralisation, aujourd'hui à la mode. Ainsi le musée de cire de Lourdes créé en 1974 par une société américaine a été repris par Paris en 1979. Ouvert d'avril à octobre. Plus de 220 000 visiteurs découvrent dans ce musée la vie de Bernadette Soubirous. Le 30 mars 1984 les animateurs du musée Grévin, en compagnie de M. Jean Royer, maire de la cité, ont inauguré le château royal de Tours. Dans ce vieux château restauré, trente tableaux et cent quarante personnages de cire, de saint Martin à Anatole France, racontent « l'historial de Touraine ». A l'étranger, le musée Grévin est notamment présent au Canada. On peut voir, en effet, à Montréal des scènes des « Catacombes romaines » créées en France. Enfin, Monastir (Tunisie) accueillera prochainement plusieurs tableaux conçus par le musée.

Le 10 janvier 1882, le Tout-Paris se presse à l'inauguration du musée Grévin, œuvre de Gabriel Thomas, d'Arthur Meyer et d'Alfred Grévin. Depuis cette date, le palais du boulevard Montmartre est resté ouvert tous les jours sans exception et des millions d'enfants (et d'adultes) ont visité ce « livre d'histoire » connu dans le monde entier (plus de quarante-cinq millions de visiteurs).

Ils sont tous là : Charles VII et son sacre, le pauvre cardinal de la Balue dans son horrible cage, François Ier, Louis XIV, Charlotte Corday, bien sûr, Marie-Antoinette, le Temple, le Tribunal révolutionnaire, et Napoléon à la Malmaison. Les colonnes du Temple. Dans la galerie d'actualité se télescopent les vedettes de la politique, du spectacle, des lettres et du sport (Michel Platini va faire son entrée prochainement). Fugace. Seul de Gaulle résiste au temps. Le mannequin du général accueille toujours le visiteur. Il avait été enlevé mais les responsables du musée ont dû revenir sur leur décision, commandée par l'actualité, à la suite de nombreuses lettres de visiteurs.

Derrière la façade, le repaire des magiciens. Des couloirs, des petits escaliers, des coursives, des recoins. Un peu sombre. L'alchimie n'aime pas la lumière. Et soudain ces pièces, en plein jour, où sont nés, de la main de l'artiste et de la glaise, Mozart et le duc de Guise, Brigitte Bardot et François Mitterrand. Dans les remises et les caves, mille trois cent quatre-vingt-cinq têtes alignées les unes à côté des autres et qui expliquent le court chemin qui existe entre le Capitole et la roche Tarpéienne. Mémoire labile. Que dire de ces placards fantastiques bourrés de présentoirs où les yeux succèdent à d'autres yeux ?

Ces mannequins exigent un entretien permanent. Quatre personnages par semaine sont ainsi «rafraîchis». Le costume est nettoyé, le personnage démaquillé et remaquillé. Ses cheveux, des vrais, venus d'Italie et de Hollande, sont lavés et coiffés.

Dans ce monde de l'illusionnisme, il faut être si précis, si vrai que le modèle paie parfois un tribut bien déplaisant à une éphémère postérité. Le moulage doit être aussi fidèle que possible. Serge Lifar poussa des cris que l'on entendit dans tout le musée quand on démoula ses jambes. Face au seau de plâtre, Marcel Cerdan demanda *« si cela faisait mal »* (1).

Hier, dans ces murs, on jouait bien souvent au musée des horreurs. L'actualité condamnait les têtes célèbres. Inutilisables, elles étaient alors bouillies pour récupérer la cire. L'huile bouillante ne laissait surnager que les yeux. Une fois refroidie, la cire perdait son éclat et jaunissait. Un magicien eut alors une idée diabolique. Roger Baschet, un historien du musée, raconte : *« Lorsqu'on fondit la tête de l'aviatrice américaine Amelia Ehrardt, on moula un président Mao-Tse-toung avec la cire récupérée. Mao disparu, un nouveau passage dans la bassine fonça encore la matière qui servit à dessiner le visage du Négus. »* On s'arrêta là. Aujourd'hui on garde les mannequins et, après un travail esthétique, ils réapparaissent sous d'autres traits. Le président Coty, par exemple, est devenu Monseigneur Fourcade à Lourdes.

Des particuliers passent parfois commande au musée. Ainsi Leonide Leblanc, une actrice amie du duc d'Aumale et aimée par Clemenceau, très entreprenant, commande chez Grévin une statue du duc. Quand l'actrice ne voulait pas voir le futur président du conseil, elle installait près de l'entrée le mannequin d'Aumale. Inquiet le Vendéen s'en allait aussi vite qu'il était venu.

Très fier d'être entré au musée Grévin, Dali se contemplant déclara : *« Je vais m'humilier devant la seule personne au monde devant laquelle je puisse m'humilier : moi-même. »* Et il baisa les pieds du mannequin qui le représentait.

Ainsi va le palais de l'illusion. Henri Rochefort notait déjà, en 1882, dans *Paris journal*, à propos du musée : *« Tout le monde ne pouvant se faire voter une statue de bronze, c'est déjà bien joli d'avoir sa tête en cire. »*

JEAN PERRIN.

(1) *Le Monde fantastique du musée Grévin.* Roger Baschet, Tallandier. Prix : 115 F.

● *Musée Grévin* 10, boulevard Montmartre, 75009 Paris, Tél. : 770-85-05

● *Musée Grévin*, Forum des Halles, niveau-1, Grand Balcon, Tél. : (1) 261-28-50.

● *Le Musée de cire de Lourdes*, 87, rue de la Grotte, 65100 Lourdes. Tél. : 16 (62) 94-92-62.

● *Château royal*, Quai d'Orléans, 37000 Tours, Tél. : (47) 61-02-95.